LE PÈRE VENTURA

ET

LA PHILOSOPHIE.

La Raison Philosophique et la Raison Catholique, conférences prêchées à Paris dans l'année 1851.

Il est remarquable que les trois hommes qui ont dans ces derniers temps le plus illustré le clergé de l'Italie sont trois métaphysiciens, Vincent Gioberti, M. l'abbé Rosmini Serbati et le père Ventura de Raulica. Au point de vue de la philosophie, il y a certainement des distinctions à faire entre eux, et le second est le seul peut-être qui puisse être considéré comme ayant une doctrine propre et comme le promoteur d'un système; mais enfin tous trois ont jugé de ce monde par l'esprit humain, ce qui est le caractère du philosophe. Tous trois ont traité de la religion comme d'une science et embrassé dans leurs méditations toutes les sciences morales avec elle. Par là, ils ont un trait commun qui les signale à l'attention des historiens de la philosophie.

Un autre trait qui leur est propre augmente pour nous leurs droits à une respectueuse attention. Il n'en est aucun qui, au moment favorable, n'ait accueilli la pensée d'une réforme dans l'état politique de l'Italie. Ici avec plus d'éclat, là avec plus de discrétion, tous, en voyant luire les jours bien courts de 1847, ont conçu pour leur pays, ont donné à leur pays des espérances trop tôt dissipées, et, dans ces jours mémorables, les regards du public se sont portés sur eux, comme sur les précurseurs ou les conseillers, les confidens ou les interprètes de celui qui fut alors un instant l'espoir du monde. C'était là une belle époque, un de ces momens que le ciel ne fait que mon-

trer aux hommes, et qu'aveugles ou ingrats, ils laissent perdre ou corrompre sans retour. On put croire que l'heure d'une régénération nécessaire avait sonné; mais, depuis plusieurs années, le règne des extrêmes approchait. Les opinions intermédiaires avaient commencé à décliner. L'esprit conservateur avait cessé d'être capable de profiter de l'occasion; l'esprit radical n'était capable que d'en abuser. L'aube se couvrit d'orageux nuages, et bientôt tout disparut dans la tempête. L'Italie, à l'exception du noble pays où règne la loyale maison de Savoie, se replongea dans son néant, et d'éminens esprits, découragés par l'expérience, rentrèrent dans la retraite avec de plus tristes pensées.

Vincent Gioberti sera bientôt, nous l'espérons, dignement apprécié dans ce recueil. Nous laisserons aujourd'hui M. Rosmini dans la sainte obscurité où se cachent la piété de sa vie et la gravité de ses travaux. Seulement nous pourrons quelque jour lui demander le secret de ses doctrines métaphysiques. Dès à présent, nous prendrons plus de liberté avec le père Ventura. Aussi bien s'est-il mis lui-même à notre portée. Il a été donné aux oreilles françaises d'entendre de sa bouche la parole chrétienne. Ramené par les événemens à la préoccupation unique de ce qui, pour le prêtre, commence et finit tout, de ce qui est pour lui l'*alpha* et l'*oméga* de la pensée et de la vie, il est venu de Rome faire entendre dans cette capitale aux mille croyances un écho des catacombes et du Vatican.

Je crois que la première fois que son nom parvint à ce public insouciant, ce fut par la traduction de son oraison funèbre d'O'Connell. Ce discours, écrit avec beaucoup de verve et de liberté, accueilli par l'enthousiasme des fidèles dans une des basiliques de Rome, consacré par l'approbation de l'autorité pontificale, n'avait pas seulement l'avantage de nous révéler un orateur chrétien, il annonçait quelque chose de plus grave et de plus nouveau. C'était l'alliance de la vieille foi de nos pères avec l'esprit libérateur des sociétés modernes. Un éloquent appel venait de la métropole des églises à toutes les églises, à tous les fidèles, et les conviait à célébrer comme des serviteurs du christianisme les défenseurs des droits des hommes. Leur nom était loué dans la chaire de vérité; ils étaient mis au rang des esprits qui peuvent être selon Dieu, *probate spiritus si ex Deo sint*. L'Irlande a ce privilége, que ses souffrances ont touché ceux qu'avait jusque-là faiblement émus l'oppression, et qu'une éloquence tribunitienne, consacrée à répéter ses plaintes et à réclamer sa liberté, a fait comprendre à des hommes qui semblaient l'ignorer que liberté, jury, pétition, parlement, n'étaient pas de vains mots, et que le christianisme aussi pouvait, plus sûrement qu'à l'ombre des trônes, se réfugier sous l'égide des constitutions.

Mais si l'oraison funèbre d'O'Connell fit connaître au public un prédicateur dont le nom lui était nouveau, ce nom n'était pas ignoré de ceux qui suivaient avec quelque intérêt dans tous les pays l'enseignement de la philosophie. On savait, du moins on pouvait savoir que le père Ventura avait de bonne heure porté son attention sur ceux de nos écrivains qui ont, dans les commencemens du siècle, paru défendre la cause de l'église, et qu'un de ses premiers travaux avait été la traduction de *la Législation primitive*. On savait qu'il s'était formé par l'enseignement à la prédication, et qu'il avait professé la philosophie théologique à Rome dans un des premiers établissemens du monde catholique. Lors donc que la révolution romaine eut perdu la cause même pour laquelle elle était entreprise, lorsque ce triste dénouement amena en France l'ancien général des théatins, qui se rencontra parmi les vaincus sans avoir été du nombre des combattans, il parut parmi nous précédé d'une double renommée, celle de l'orateur et du théologien. Un curieux empressement réunit un nombreux auditoire autour de sa chaire, et, après un premier mouvement de surprise causé par des formes toutes méridionales, par un accent inaccoutumé qui était cependant comme un souvenir de Saint-Pierre de Rome, on se fit à sa manière franche et animée; on lui trouva une facilité abondante, toute la passion compatible avec la sainteté du ministère; on lui trouva enfin, chose assez rare, une éloquence naturelle dans une langue étrangère. Depuis vingt ans, l'art de la prédication s'est relevé parmi nous, et notre église a donné aux Bourdaloue et aux Massillon d'honorables successeurs. Nous ne serons pas ingrat envers le talent dont ils ont fait preuve (comment le serions-nous? nous aimons le talent de la parole, et il devient si rare!), mais ils nous permettront de leur dire que le succès du père Ventura est dû à des qualités qui méritent d'être étudiées. D'abord nulle affectation; point de trace des idées et des formes de la littérature à la mode; de la simplicité et du mouvement, ce qui prouve ou ce qui vaut l'improvisation; une mémoire vaste et présente, un habile emploi des autorités, un choix heureux des textes sacrés, une connaissance méthodique des questions, enfin les apparences pour le moins d'une science positive qui rassure l'auditeur ému par le talent et laisse une instruction dans la pensée après que l'émotion a disparu. Nous avons maintenant sous les yeux ses paroles fixées par l'impression. Hors de la scène animée où elles ont été entendues, elles doivent perdre beaucoup de leur mérite et de leur effet. Quoique jamais Sicilien n'ait manié notre langue avec cette justesse et cette clarté, le style n'atteint pas, on doit s'y attendre, à l'élégance parfaite, à la dernière précision, et les beautés d'expression sont rares. De l'éloquence il ne reste que les mouvemens; mais

les mouvemens, quand ils sont naturels, peuvent suffire à l'éloquence, et, sans accepter les exagérations ridiculement exprimées que les éditeurs ont eu le tort de mettre en tête du volume, nous pensons que l'église de France doit se féliciter d'avoir entendu le père Ventura. Elle n'oubliera ni l'hommage qu'il lui a rendu, ni les exemples qu'il lui a donnés.

Mais c'est un livre qui est devant nous. Ce recueil de neuf conférences prêchées à Paris en 1851, dans l'église de l'Assomption, a pour titre : *la Raison philosophique et la Raison catholique.* Oublions l'éloquence et ne voyons plus que la doctrine. Séparons de la foi du prêtre les systèmes de l'écrivain; ceux-ci nous regardent seuls. Les dogmes sont sacrés, qu'ils restent inviolables; mais la manière de les établir ne l'est pas, et celle du père Ventura diffère assez des méthodes jadis préférées dans l'église pour que nous puissions, entre lui et nous, séculariser le débat et discuter librement, sans craindre de paraître un moment discuter la religion même.

Ce dernier ouvrage n'est pas son coup d'essai. Sa doctrine était connue par un livre publié en 1828, *de Methodo philosophandi.* Je me souviens de l'avoir lu, il y a plus de vingt ans. Il me parut une tentative de conciliation entre la théologie dogmatique et la doctrine de M. de Lamennais, qui exerçait alors sur une portion très intelligente du clergé une influence si funeste, et dont les erreurs, encore qu'un peu dissimulées, continuent d'y faire école, même aujourd'hui que l'éloquent écrivain les a échangées contre des erreurs nouvelles. Je viens de relire cet ouvrage, peu destiné à devenir populaire, et il convient d'en déterminer exactement le caractère avant de rendre compte du nouveau livre du même auteur. Nous connaîtrons mieux la route que son esprit a suivie, nous verrons mieux s'il marche ou s'il s'arrête; nous saurons ce qu'il a appris des vingt ans qui viennent de s'écouler.

Il faut se reporter en 1828. L'impiété fait chaque jour des progrès; tel était le point de fait d'où l'on partait alors. Elle prend, à l'égard de la vérité divine, tantôt les formes de la haine, tantôt celles de l'indifférence; mais quelle est la cause de ses progrès? Les passions, l'ignorance, les sciences? Non, la méthode adoptée en philosophie. La bonne ou mauvaise philosophie est de peu de conséquence pour la religion; la bonne même ne sert pas à connaître la vérité, mais seulement à donner de la vérité connue une notion scientifique. Une mauvaise méthode, au contraire, peut conduire à méconnaître la vérité même et à détruire la foi dans ce que l'on sait. Or, en examinant la présente méthode de la philosophie, on trouve qu'elle est de tout point contraire à la sagesse chrétienne; cela suffit pour expliquer l'impiété du siècle. Considérez-vous en effet la méthode en elle-même ou dans son

sujet? L'observation ou l'expérience, qui n'était que le moyen de connaître les choses corporelles, du temps que l'on consultait l'autorité sur les choses divines, sur les choses humaines le sens commun, est devenue la méthode universelle des sciences ramenées toutes au même niveau. L'égalité a confondu les sciences comme elle a bouleversé la société. Quant à l'objet de la méthode, ce n'est plus l'explication démonstrative de la vérité connue, c'est la recherche ou la découverte de la vérité : définition qui suppose qu'il n'y a que des vérités naturelles ou qu'aucune vérité n'est révélée, et l'une et l'autre supposition nient le christianisme. Quel est le fondement de la certitude? Autre question qui importe beaucoup à la méthode philosophique. Tandis que Platon, qui semble à quelques-uns toucher aux vérités chrétiennes, cherchait la certitude dans la raison individuelle, Aristote, qui la plaçait dans le sens commun, était en cela plus près que Platon du christianisme, dont ses doctrines s'éloignaient davantage. La foi dans le sens privé est le dogme commun à Luther et à Descartes; elle domine dans la philosophie moderne, tandis que la science orthodoxe s'appuie sur le sens commun ou sur le témoignagne universel, c'est-à-dire sur l'autorité ou l'infaillibilité de l'église. Enfin le quatrième point à considérer dans une philosophie, c'est son principe. Suivant le père Ventura, le principe de la philosophie moderne peut s'exprimer ainsi : « Dans aucun composé substantiel ou accidentel ne se rencontre l'unité; » ce qui est contraire à cet autre principe, le fondement, suivant l'auteur, de toute philosophie orthodoxe : « Là où soit deux, soit plusieurs principes s'unissent (*coalescunt*) substantiellement, il y a unité réelle. » L'intelligence, par exemple, est une simple puissance tant que la vérité ne l'illumine pas. Ce n'est que de la vérité unie à l'intelligence, comme la forme à la matière, que résulte l'unité de la raison humaine, tandis que les philosophes présupposent la raison à la vérité; de même ils regardent l'âme seule comme l'unité dans l'homme, tandis que celle-ci résulte de l'union substantielle du corps et de l'âme. Ainsi encore, dans l'ordre social, l'unité du pouvoir résulte de l'union du sujet et du ministre, et, dans l'ordre politique, l'unité consiste dans l'union substantielle de l'église et de l'état.

Telles sont, suivant le père Ventura, sur le sujet, l'objet, le fondement et le principe de la méthode philosophique, les différences capitales de la doctrine vraie à la doctrine fausse, ou, ce qui est la même chose, de la philosophie scolastique à la philosophie du siècle. Il n'est nullement difficile, et l'on voit d'avance par quelles analogies, de rattacher ces idées générales à quelques-uns des dogmes de la religion, et l'unité de la science et de la foi est ainsi constituée. L'omission ou la violation de quelqu'une de ces conditions de la

méthode a donné naissance à toutes les hérésies, à toutes les erreurs de la théologie, de la métaphysique, de la morale, de la politique. Ces erreurs, l'auteur les signale jusque dans des doctrines tenues communément pour orthodoxes, par exemple la *philosophie de Lyon*, et il n'a pas de peine à établir qu'il est à propos de restaurer sur ses véritables fondemens la méthode de la philosophie, *methodus philosophandi*. C'est l'objet de son livre.

L'ouvrage, quoique digne d'être lu, ne contient rien de bien essentiel en dehors des idées qui viennent d'être résumées. Tout s'y réduit à cette pensée : la philosophie ne peut être la recherche de la vérité, puisque la vérité est connue, ou bien elle suppose l'ignorance, autorise le doute, admet ou réalise l'erreur. C'est *la philosophie de démonstration* (lisez d'*explication*, car une philosophie démonstrative serait un rationalisme absolu) substituée à *la philosophie d'inquisition*. Telle est restée au fond la doctrine du père Ventura; seulement il la soutient aujourd'hui d'une manière plus exclusive. Ainsi, il y a vingt ans, il admettait encore une théologie naturelle avant la surnaturelle, concession que ses principes lui interdiraient aujourd'hui; mais s'il est plus absolu en philosophie, il l'est moins en politique. Sous ce rapport du moins, il suit assez exactement saint Thomas. Ayant quelque peu souffert pour certaines opinions que les partis dominans ne pardonnent guère, il s'en venge sur la philosophie, et il espère se réhabiliter en l'attaquant.

Sur le titre de son nouvel ouvrage, on prévoit en effet qu'il compare la raison catholique à la raison philosophique, non pour les concilier, mais pour les opposer, peut-être même pour exclure l'une par l'autre. C'est la vieille distinction entre la raison et la foi, distinction légitime que l'on peut pousser jusqu'à l'antithèse, mais dont on ne doit pas faire un conflit : or, c'est un conflit que le père Ventura semble chercher. La raison, il le reconnaît, est faite pour la vérité; mais en la poursuivant, elle ne la peut atteindre et ne l'a jamais atteinte. La vérité a été divinement révélée à l'homme après la création par celui qui est la vérité même. Ainsi elle s'est conservée, elle s'est transmise dans l'humanité, et une tradition plus ou moins pure est devenue le fond et l'aliment de toute connaissance, de toute science digne de ce nom. Cette tradition perpétuelle, universelle, a maintenu sur la terre la foi à ces dogmes fondamentaux, Dieu, la loi morale, les peines futures. Telle est la religion éternelle. Aussi n'y a-t-il pas eu, à proprement parler, de polythéisme dans l'antiquité. Lorsque la raison des sages, secouant le joug des superstitions, a prétendu chercher par elle-même la vérité, elle n'a rien trouvé, ou elle n'a trouvé que ce qu'il y avait de vrai dans ces superstitions mêmes; elle n'a trouvé que la vérité religieuse recouverte, mais con-

servée par ces préjugés populaires qu'un orgueil savant prétendait dissiper comme des rêves. Bien loin que la vérité fût nouvelle, l'antique seul était vrai, et toutes les nouveautés n'offraient qu'erreur ou ignorance. Cette prétention de la raison à découvrir seule et par elle-même la vérité est le rationalisme ou la raison philosophique. Dès le temps du paganisme, celle-ci avait pour antagoniste la raison religieuse de l'humanité ou la tradition permanente des vérités primitiment révélées. Depuis la chute des faux dieux, la religion universelle et perpétuelle, c'est le catholicisme. La science, la philosophie, si elle veut atteindre la vérité, n'a pas à la chercher ailleurs, ou plutôt elle ne doit pas la chercher, elle doit la prendre là où elle est toute trouvée, la recevoir de qui la possède. Quand la raison cherche, elle est perdue. La raison inquisitive, c'est la raison philosophique, c'est-à-dire quelque chose qu'on ne peut qualifier que par des épithètes outrageantes. La raison catholique, c'est la raison qui sait qu'elle n'est bonne qu'à exposer, non à chercher la vérité; qu'elle doit être non *inquisitive*, mais *démonstrative*. Telle est en effet la philosophie chrétienne; car il y a une science, une philosophie légitime, en d'autres termes un légitime emploi de la raison. Il ne suffit pas d'avoir établi que la philosophie toute seule n'apprend rien, que la vérité est révélée d'en haut, que cette révélation universelle et perpétuelle dans l'humanité est comme en dépôt dans l'église catholique; il faut ajouter et montrer que la révélation, la tradition, la religion, le catholicisme a produit une philosophie. C'est la théologie scolastique, ou plutôt c'est la philosophie de saint Thomas d'Aquin.

Ce dernier point est en France le côté original ou du moins particulier de la doctrine du père Ventura. C'est par là qu'il a étonné les esprits et produit un effet de nouveauté dans le clergé même. Au milieu de l'ignorance universelle, de ce déclin des études sérieuses, sous un reste d'influence de l'esprit du dernier siècle, sous l'empire des méthodes et du langage modernes, aucune école, et l'église elle-même, ne voulait ou n'osait, ou ne daignait relever publiquement l'étendard des doctrines du moyen âge. Il en résultait, il faut bien l'avouer, une lacune dans l'enseignement ecclésiastique. Ostensiblement du moins, il y manquait une philosophie. Par la nature des choses, en créer une nouvelle était interdit, et parmi toutes celles qui datent de la révolution cartésienne, il était dangereux de choisir, pour ceux-là du moins qui ont déclaré une mortelle guerre au principe même de la philosophie moderne. La conséquence était donc de remonter à ce moyen âge dont on célébrait déjà si complaisamment les arts, les mœurs et l'histoire. Dans ce recueil même, cette réaction a été habilement décrite et jugée; mais nous devons avouer qu'à certains égards, elle était logique et naturelle. Lors donc

qu'un orateur docte et véhément est venu proclamer avec hardiesse et développer avec un incontestable talent cette réhabilitation de la scolastique, lorsqu'il est venu dire à la face du siècle ce qui se murmurait sans doute dans les séminaires, je ne sais s'il a satisfait, mais il a certainement rencontré un besoin réel; à des esprits incertains et curieux, il a offert une ressource qu'ils cherchaient vaguement, et peut-être a-t-il paru combler le vide en le signalant. S'il n'eût fait que porter une nouvelle accusation de fragilité contre la philosophie, il répétait un lieu-commun du temps, et peut-être avec moins de subtilité et de force que certains de ses prédécesseurs. Ceux-ci avaient plus réfuté qu'enseigné, plus détruit qu'édifié; ils s'efforçaient de faire le vide dans la science et ne le remplissaient pas, et ce n'est pas le moindre mérite du nouveau prédicateur que d'avoir osé dire ce qu'ils osaient à peine penser.

Voici donc les points capitaux traités dans ses conférences de l'Assomption : d'abord la comparaison entre la raison philosophique et la raison catholique, distinguées profondément et opposées l'une à l'autre, tant dans leurs principes que dans leur méthode; la première condamnée par ses œuvres dans les temps anciens et modernes, et la seconde justifiée par les siennes dans les temps catholiques et par les caractères de l'enseignement de l'église dans tous les temps; enfin l'exposition de quelques points de doctrine pouvant servir de preuves et d'exemples, qui sont, en philosophie, la nature de l'âme et l'origine des idées, — en théologie, la Trinité, l'incarnation et la rédemption, que l'auteur appelle à dessein la restauration de l'univers.

Traiter toutes ces questions serait infini; nous nous bornerons à juger, selon nos lumières, la partie polémique, puis la partie dogmatique, non pas de la théologie, mais de la philosophie, et nous terminerons par quelques réflexions sur la révolution qu'on a voulu opérer de nos jours dans la manière de défendre la religion.

I.

La polémique du père Ventura est toute moderne. C'est au fond l'acte d'accusation si connu contre l'instabilité de la philosophie. Les motifs ne manquent pas, et le grief n'est pas neuf. Ce qui est, non pas nouveau, car les pyrrhoniens l'avaient fait, mais caractéristique, c'est d'induire de la diversité des systèmes l'incertitude universelle, en essayant de faire ensuite en faveur du dogme une exception subreptice à l'universel. Cette doctrine, si c'est vraiment une doctrine, le père Ventura l'établit par des argumens qui ressemblent fort à ceux de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, et il se persuade qu'il répète saint Thomas d'Aquin. Faire remonter sa doctrine du

XIXe siècle au XIIIe serait en effet un coup de maître, car rien n'est vrai, s'il n'est vieux; mais c'est ici que notre opposition commence.

Dans les discussions de ce genre, il ne suffit pas d'une parfaite sincérité ni d'une intelligence générale des questions et des systèmes : sous ces rapports, l'auteur est irréprochable; mais il faut encore la plus juste mesure dans l'appréciation des doctrines, ne rien surfaire, ne rien atténuer, se défendre des entraînemens de l'argumentation oratoire, combattre le penchant de l'éloquence à donner aux vérités relatives une forme absolue, aux simples considérations une apparence démonstrative, aux expressions modérées une valeur hyperbolique. Par exemple, voulant prouver que la raison philosophique est absurde dans sa méthode, l'auteur, après avoir, selon son bon plaisir, défini cette méthode, nous annonce que saint Thomas l'a *écrasée de toute la puissance de son génie*, et il analyse les objections de son maître, pour conclure que la raison, procédant par ses seules forces, est aussi insensée qu'arrogante et tombe dans l'impuissance de s'élever à la première vérité, à la connaissance de Dieu.

Sur cela, j'ai plusieurs observations à faire. Je remarque d'abord que c'est une argumentation qu'on nous promet, une *argumentation imposante, triomphante*, qui nous donnera *l'évidence, l'évidence mathématique*. Soit; elle n'en perd pas pour cela son caractère d'argumentation. Donner par le raisonnement *une évidence mathématique*, c'est, s'il en fut jamais, un procédé de rationalisme. Ceci importe, parce que nous sommes au principe de la science. Assurément, on ne peut exiger que la théologie ne raisonne point : tout le monde sait que la logique y joue un grand rôle, et que, hormis sur ses principes qu'elle emprunte à l'autorité, c'est une science argumentative, comme le disent les scolastiques; mais nous ne sommes point encore en théologie, nous cherchons la science. Malgré son horreur pour l'inquisition, le père Ventura débute par elle. Comment ferait-il autrement? Saint Cyrille a très bien dit : « Le principe de la connaissance est l'inquisition. » Le père Ventura cherche donc; il se demande où est la vérité, sur quels fondemens elle repose, quelle est la méthode qui y conduit. Or comment décide-t-il cette question première? Par une argumentation. Que place-t-il au début de la science? Le rationalisme.

Nous ne lui reprochons pas de faire ainsi; c'est, selon nous, chose inévitable; nous lui reprochons de ne pas s'en apercevoir. Quant à l'argument dont il se sert, c'est, dit-il, celui de saint Thomas; mais avant d'être jugé, l'argument doit être bien compris. Nous ne savons s'il le serait de qui ne l'aurait lu que dans son interprète. Nous avouerons que dès le premier moment l'assertion nous a surpris. Ce n'est guère l'usage des scolastiques de se gendarmer contre le

rationalisme. De leur temps, la science était très honorée, très ménagée. La raison humaine, même la philosophie païenne, n'était guère traitée avec dédain, du moins par les hommes d'école. Le scepticisme était peu connu, par conséquent peu redouté, et l'accusation d'engendrer le scepticisme, cette accusation banale, dirigée aujourd'hui si facilement contre toute philosophie, n'était pas l'arme ordinaire des philosophes de l'église. Je m'étonnais surtout que le sage saint Thomas, avec ce calme d'un esprit vaste, pût avoir expressément soutenu des maximes violentes, telles que celles-ci : » Il n'y a point de science humaine; la raison par elle-même n'arrive à rien; Aristote et les philosophes de l'antiquité ne savaient rien. »

Qu'ai-je donc fait? J'en demande pardon au père Ventura; je me suis adressé à saint Thomas lui-même. Voyons donc ensemble ce qu'il dit, voyons s'il dit bien ce qu'on lui fait dire.

J'ouvre avec le père Ventura la *Somme contre les Gentils*. Le livre est destiné à la conversion, non des hérétiques, non des Juifs, mais des païens, mais des *mahométistes*, de tous les infidèles, de tous ceux qui n'ont avec les chrétiens aucun principe commun. Le saint docteur va-t-il donc avec ceux-là commencer par proscrire la raison philosophique? Non; il dit en propres termes qu'avec eux, il est nécessaire de recourir à la raison naturelle, *necesse est ad naturalem rationem recurrere*. Va-t-il éclater contre la raison inquisitive? Non; sans cesse, en parlant des vérités premières touchant la Divinité, il se sert du mot de recherche, *investigatio;* il les déclare accessibles à l'inquisition de la raison, *inquisitioni rationis pervia*. Sur Dieu, en effet, les vérités, suivant saint Thomas, sont de deux sortes. Les unes excèdent la puissance de l'humaine raison, comme celle-ci : que la Trinité s'accorde avec l'unité de Dieu. Les autres sont celles que la raison naturelle peut atteindre, comme celles-ci : Dieu existe, il n'y a qu'un Dieu, — et d'autres semblables. Les philosophes que la lumière de la raison a conduits à ces vérités les ont prouvées démonstrativement. Leur part de la vérité est la vérité démonstrative, *veritas demonstrativa*. Mais si la vérité était réservée uniquement à l'investigation de la raison, il en résulterait des inconvéniens pour l'instruction religieuse de l'humanité. La bonté divine a voulu que, dans ses prescriptions, la foi fût d'accord avec la raison dans ses recherches. Quant aux dogmes uniquement révélés, la vérité n'en est pas, comme celle dont il vient d'être parlé, intelligible par elle-même, ou susceptible de démonstration. Elle ne peut être établie que par des similitudes, par des raisons vraisemblables, encore qu'un peu débiles, *quantumque debilibus*, et par la solution des difficultés qu'on lui oppose. Et, après ces préliminaires, l'auteur entre en matière, annonçant expressément *l'intention de poursuivre, par la voie de la raison,*

les choses que la raison humaine peut rechercher touchant Dieu. Ces choses sont, entre autres, l'existence, l'unité, la bonté de Dieu, ses attributs généraux, puis la simplicité, l'immortalité et les facultés de l'âme.

On le voit, nous sommes loin du père Ventura. Il nous interdisait la raison inquisitive et ne nous laissait que la raison démonstrative, qu'il identifiait avec la raison catholique, prêtant sans doute à ce mot de démonstration un sens que ne connaît ni la géométrie, ni la logique, ni la scolastique, et voilà que saint Thomas refuse à la vérité révélée la démonstration, et, admettant en dehors d'elle, plaçant avant elle l'inquisition de la raison ou la raison inquisitive, il tient celle-ci pour seule démonstrative. La contradiction peut-elle être plus directe qu'entre le maître et le disciple?

Mais nous voulons faire beau jeu au père Ventura. Nous n'avons cité comme lui que la *Somme contre les Gentils*. L'ouvrage a été contesté. L'auteur ne s'y adresse qu'à des incrédules. Peut-être leur a-t-il fait quelque concession pour se mettre à leur portée. Consultons un livre plus célèbre, plus complet, d'une autorité plus grande, *la Somme théologique*. C'est son dernier ouvrage; nous aurons ici toute sa pensée. Ici il parle à ceux qui ne nient pas tous les principes de la théologie, non pas aux hérétiques seulement, mais *aux commençans, aux novices, aux philosophes qui veulent s'instruire*. Dès la première page, il établit ce que c'est que la théologie. Peut-être va-t-il immoler toute philosophie aux pieds de la théologie; c'est le moment ou jamais de faire de celle-ci la science unique : l'essaie-t-il? Nullement; il n'y pense pas. Il ne révoque pas en doute un instant l'existence de la science philosophique, qui est du ressort de la raison. Il recherche si elle est, comme il le semble, la science suffisante, et il établit pourquoi la doctrine chrétienne a été nécessaire et comment elle est une science aussi. Mais exposons sa pensée en n'employant guère que ses expressions.

Est-il nécessaire qu'il y ait une autre science que les sciences philosophiques? Oui, car l'Écriture sainte, divinement inspirée, est utile pour nous enseigner la justice, c'est-à-dire ce qui donne le salut. Or elle n'est pas du ressort de la raison humaine. Elle nous apprend elle-même que l'homme est ordonné pour une fin qui ne lui est connue que par une révélation divine. Celle-ci lui est nécessaire, même pour les choses touchant Dieu qui peuvent être cherchées par la raison humaine, car la science ainsi acquise demande trop de temps, elle est à la portée de trop peu de monde, et elle n'arriverait pas au commun des hommes sans se mêler de beaucoup d'erreurs. De la nécessité d'une révélation divine pour le salut se tire la nécessité d'une science qui soit comme la doctrine de cette révélation. La

science philosophique traite des choses en tant qu'elles sont connaissables par la lumière de la raison naturelle; rien n'empêche qu'une autre science ne traite des mêmes choses, en tant qu'elles sont connues par la lumière de la révélation divine; quoique cette théologie sacrée ne soit pas du même genre que la théologie qui fait partie de la philosophie, on ne doit pas lui refuser le titre de science, parce qu'elle ne procède point de principes connus par eux-mêmes. Comme la perspective a ses principes dans une science supérieure, la géométrie, ainsi la science sacrée procède de principes connus par la lumière d'une science supérieure, qui est celle de Dieu et des bienheureux. Elle surpasse en dignité les autres sciences, puisqu'elle puise sa certitude dans une science divine, c'est-à-dire infaillible, puisqu'elle traite principalement de choses qui sont supérieures à la raison humaine, et que, si elle emprunte quelque chose aux sciences philosophiques, ce n'est point ses principes. Toutefois cette science est argumentative. Sans doute elle n'argumente point pour prouver ses principes, qui sont les articles de foi; mais elle argumente de ses principes pour prouver le reste. Dans les sciences philosophiques, les sciences secondaires ne discutent pas avec quiconque nie leurs principes; elles laissent cela à une science supérieure, à la métaphysique, qui elle-même ne discute pas, si l'adversaire ne lui accorde rien, mais qui peut alors résoudre seulement ses objections. Ainsi fait la science sacrée. Elle est en droit de s'appuyer sur l'autorité, base très faible pour les sciences fondées sur la raison humaine, mais non pour une science qui se fonde sur une révélation divine et qui peut apparemment invoquer l'autorité de ceux qui l'ont directement reçue. Elle emploie également la raison humaine, non pas afin de prouver la foi, ce qui en détruirait le mérite, mais pour donner plus d'évidence à quelques-uns de ses enseignemens. Quant à ses autorités, ce sont les livres canoniques, sur lesquels elle fonde des raisonnemens nécessaires. L'autorité des docteurs de l'église ne peut donner lieu qu'à des argumens probables.

Voilà exactement la pensée de saint Thomas. Quelle sagesse! quelle mesure! quel juste partage entre la science révélée et la science humaine! Y a-t-il rien ici de ces prétentions absolues, de ces exclusions impérieuses où l'on se complaît aujourd'hui? Dit-il que la philosophie n'existe pas? Il établit seulement que la théologie existe comme elle. Récuse-t-il la raison, la science, le raisonnement? Il dit seulement qu'il y a une science qui prend ses principes ailleurs que dans la lumière naturelle. Soumet-il la philosophie à la théologie? Il dit seulement que la théologie est supérieure en dignité, parce qu'elle tient ses principes de Dieu même. Tout ce qu'il dit, il est en droit de le dire, et si tous les écrivains de l'église tenaient aujourd'hui son

langage, entre eux et les philosophes la discussion ne serait pas longue. Jamais homme de sens ne contestera à l'église le droit de soutenir la doctrine que voici : — Les vérités fondamentales de toute croyance religieuse peuvent être connues par les recherches de la raison; mais si elles ne pouvaient être connues que par cette voie, la longue durée, la difficulté d'une telle étude, la diversité des esprits, l'imperfection ou la paresse de l'intelligence, les préoccupations et les travaux nécessaires à la vie, ne permettraient d'acquérir que lentement, rarement, une science sans uniformité. Ce sont là de sérieux inconvéniens, et c'est pour les éviter que la vérité touchant les choses divines a dû être révélée aux hommes sous une forme invariable. C'est là, non par des argumens d'une *évidence mathématique*, ainsi qu'on l'avait promis, mais par de solides motifs, établir l'utilité de la foi ou plutôt de la révélation. C'est de la révélation qu'on peut dire en effet qu'elle n'a pas les lenteurs, les ambiguités, les inégalités d'une science humaine : ce n'est point de la théologie, qui est aussi difficile, aussi longue à étudier qu'aucune science humaine, et qui est comme elle exposée à des variations et à des erreurs. Mais dans ces considérations, que nous empruntons à saint Thomas, la raison ni la science ne sont niées en elles-mêmes, et rien ne rappelle cette maxime tranchante : Hors de la foi point de vérité.

Je ne puis assez insister sur cette distinction, elle est capitale. Dire que la science humaine est variable, sujette à l'erreur comme l'homme même, et dire sans restriction qu'elle est incapable de certitude, qu'elle prend mensongèrement le nom de science, et ne conduit légitimement qu'au doute et à l'ignorance, c'est dire deux choses fort différentes. La première thèse est l'expression d'un fait, d'un fait général, universel, qui doit toujours être présent à l'esprit du philosophe comme du théologien, du chrétien comme de l'incrédule, et dont la pensée doit nous inspirer une salutaire défiance de nous-mêmes. La seconde thèse est celle même du scepticisme, thèse absolue, qui détruit toute science, sciences sacrées, sciences profanes, et c'est là ce qu'en général aucune bonne théologie, y compris la théologie scolastique, n'a soutenu. C'était une thèse de désespoir dans Pascal; c'est, je le crains, une thèse d'esprit de parti chez les écrivains de l'école actuelle. Ces opinions extrêmes ne deviennent communes que dans les temps de troubles, comme toutes les opinions extrêmes. Provoquée par l'incrédulité absolue, la foi absolue croit par là se mieux défendre. C'est la tyrannie qui succède, comme une réaction naturelle, à l'anarchie; mais ce sont là, de part et d'autre, des excès de la raison humaine, et nous voudrions que le père Ventura s'en fût plus sévèrement préservé. Nous le reconnaissons, il ne s'y jette pas aveuglément; mais il n'a pas évité l'écueil, et le secta-

teur de M. de Lamennais est caché dans le disciple de saint Thomas.

La doctrine de saint Thomas est celle-ci : — Les vérités divines, ou, si l'on veut, théologiques, sont de deux sortes, les unes accessibles à la raison, les autres non. Celles-ci comme celles-là peuvent être et sont révélées; mais celles-ci ne sont que révélées. Les premières seules sont l'objet d'une science selon la raison. Les premières et les secondes, mais surtout les secondes, sont l'objet d'une science selon la révélation; puisque la révélation complète la vérité, la science selon la révélation achève la science selon la raison, qu'elle surpasse, mais qu'elle ne détruit pas.

Et voilà, pour emprunter le langage de M. Ventura, la véritable distinction entre la raison catholique et la raison philosophique. L'une peut, si l'on veut, dépasser, perfectionner, éclairer l'autre, mais elle ne l'anéantit point. On aura beau faire, il sera toujours certain que Dieu, ses attributs généraux, sa bonté, sa puissance, sa providence, que l'âme, son unité, ses facultés, son immortalité, que les principes fondamentaux de la morale peuvent être connus de la raison, non pas parfaitement connus, — rien n'est connu parfaitement d'un être imparfait, — mais suffisamment pour le plein repos de l'esprit et pour la conduite de la vie. Il sera toujours certain qu'à côté de ces idées philosophiques et religieuses il y en a d'autres, telles que la Trinité, l'incarnation, la rédemption, qui surpassent la raison, en ce sens que la raison à elle seule n'y parviendrait jamais, — et celles-là, il était nécessaire qu'elles fussent révélées, et comme telles elles se font croire d'autorité, mais elles sont connues par la foi. Si l'on veut qu'elles soient mieux connues encore, elles doivent être exposées, expliquées, ordonnées avec méthode, et elles deviennent alors l'objet d'une science, de la théologie sacrée, qui est aux vérités de la révélation ce que la philosophie est aux vérités de la raison. Si ces vérités ne sont pas contraires les unes aux autres, et la vérité ne peut jamais être divisée contre elle-même, pourquoi la philosophie et la théologie seraient-elles opposées entre elles? Celle-ci suppose les mêmes vérités que celle-là, et non-seulement elle les suppose, mais encore elle les confirme en y ajoutant des lumières nouvelles. L'une n'est donc pas nécessairement opposée à l'autre, quoiqu'elle en soit distincte, et de ce que l'une soutient qu'elle est supérieure à l'autre, pourquoi conclure que celle-ci soit nulle? car c'est de nullité qu'il s'agit. Ou les mots ne signifient rien et tout est déclamation, ou l'école dont je parle tient la philosophie pour néant; ce qui est dire en d'autres termes qu'aucune vérité touchant les choses divines ne peut être connue par la raison. Nous verrons plus tard si cela est vrai, et s'il serait utile que cela fût vrai. Dans tous les cas, c'est ce que saint Thomas n'a pas dit.

Le docteur angélique, nous le croyons du moins, distinguait profondément la révélation de tout ce qui alors n'en portait pas le nom. Il appelait révélation la parole de Dieu, soit qu'elle eût été miraculeusement entendue, soit qu'elle eût été miraculeusement inspirée, telle qu'elle est consignée dans les livres saints. Il n'appelait pas révélation ces enseignemens, ces instructions, originairement divines pourtant, mais naturelles, que Dieu donne par ses œuvres générales; mais s'il en eût nié l'existence, saint Paul lui aurait rappelé que tous les hommes ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, que ses perfections invisibles, sa puissance éternelle, sa divinité même, ont été manifestées depuis la création du monde par la connaissance que ses créatures nous en donnent, et qu'il y a là un enseignement pour tous, dont tous doivent profiter, puisqu'ils le peuvent, et sont responsables de méconnaître le sens et l'autorité. Quoi que l'on pense sur l'origine des connaissances humaines, ou plutôt de la connaissance parmi les hommes, il y a deux sources différentes d'instruction sur les choses divines, l'une la révélation spéciale, surnaturelle, plus ou moins directe, qui est la force et la joie du chrétien; l'autre, la révélation générale, naturelle, souvent indirecte, mais non moins divine, et qui est indistinctement départie à tous les hommes. Cette duplicité de connaissances, lors même qu'on la ramènerait à une première origine commune, est, depuis les temps historiques, un fait établi, avoué, que les pères de l'église, que les écoles théologiques ont admis, et dont on s'est même prévalu, non sans fondement, pour marquer une différence importante entre la science sacrée et la science humaine. On a pu, dans des intentions fort diverses, noter entre elles deux des ressemblances, des points communs, des vérités concordantes, dire tantôt, comme les premiers pères, que la philosophie avait préparé les voies à la religion, tantôt, comme d'autres docteurs, que quelques vérités révélées avaient transpiré jusque dans la philosophie et en composaient le meilleur et le plus solide; mais ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a poussé plus loin, qu'on a fait d'une certaine communauté d'idées un fonds identique, et que l'on a voulu ramener les deux sciences à l'unité, soit en absorbant l'une dans l'autre, soit en annulant l'une au profit de l'autre.

Singulière fortune des raisonnemens humains! Nos pères ont vu, et nous avons vu nous-mêmes, le temps où l'on ne poursuivait la démonstration de cette identité que dans un dessein hostile au christianisme. Pendant le XVIIIe siècle, on s'attachait, avec l'ardeur de cette époque passionnée, à retrouver, dans ce qu'on appelait la religion naturelle et la loi naturelle, les principes les plus élevés, les maximes les plus salutaires que le christianisme ait répandus parmi

les hommes. On s'efforçait de prouver qu'il n'avait rien ajouté d'essentiel aux croyances qui fortifient la raison et la vertu, et l'on ne manquait pas d'en conclure que tout l'excédant de la foi sur la philosophie était accessoire, superflu, on disait même alors chimérique, absurde, etc. On connaît tous ces adjectifs, les mêmes que la théologie rend aujourd'hui à la philosophie. Et les apologistes de la foi avaient grand soin de répondre que les analogies entre la religion et la morale révélées d'une part, et de l'autre la religion et la morale naturelles, étaient incomplètes, apparentes, exagérées à dessein, et que, bien loin que la raison humaine eût en tout temps conservé le dépôt de croyances identiques, le christianisme seul avait possédé le privilége incommunicable d'enseigner la vérité morale et la vérité religieuse. Ce n'était pas sur des accessoires, sur des détails qu'il avait innové; c'était sur le fond même, c'était sur les principes, et ses dogmes n'étaient qu'à lui.

Peut-être est-ce un souvenir de notre éducation; mais nous ne pouvons nous défendre de croire que cette dernière doctrine, même ainsi outrée, était plus conforme à l'esprit de l'église. Cependant depuis trente ou quarante ans une doctrine opposée s'est élevée et a fini par triompher dans certaines écoles. Ce ne sont plus des incrédules, ce sont des orthodoxes qui ont entrepris de prouver qu'en tout temps le genre humain avait connu les articles essentiels de la foi chrétienne, que ces articles composaient ce qui avait été confessé pour vrai partout et toujours, et que non-seulement la vérité de ces croyances en avait fait l'universalité et la perpétuité, mais bien plus, qu'elles n'étaient vraies que parce qu'elles étaient universelles et perpétuelles. Nul à notre connaissance n'a établi cela d'une manière plus ingénieuse et plus forte, nul n'y a consacré les fruits d'une érudition plus heureuse dans le choix de ses preuves que M. l'abbé de Lamennais. On peut lire les deuxième, troisième et quatrième volumes de l'*Essai sur l'Indifférence*, on sera intéressé et surpris par la multitude de citations et de faits qu'il y a rassemblés; mais, je l'avoue, on se demandera plus d'une fois où il en veut venir, et si c'est bien le christianisme qui doit sortir de cette apothéose de la science et de la croyance du genre humain. On sait en effet où l'éloquent apologiste en est venu. Je ne voudrais pas dire que c'est cette sorte d'argumentation qui l'y a conduit, cependant elle pouvait l'y conduire; car ceux qu'elle persuade peuvent être facilement inclinés à penser que la prédication de l'Évangile n'a eu d'autre but et d'autre effet que de rendre plus nette, plus formelle dans son expression, surtout plus populaire et plus puissante, la croyance que le genre humain conservait sans l'Évangile, — et l'avénement du christianisme serait ainsi ramené aux proportions tout humaines de la plus heu-

reuse des révolutions. Hâtons-nous de dire que ces conséquences énormes ne sont pas sorties pour tout le monde de ces prémisses. Des membres très-fidèles du clergé soutiennent, sans faiblir dans la foi, cette doctrine, qui semble au premier abord lui ôter quelque chose de son caractère surnaturel et, si j'ose ainsi parler, de sa divine originalité. Le père Ventura reprend ce thème de la perpétuité universelle des croyances chrétiennes avant le christianisme et en dehors du christianisme. Il cite en ce sens des paroles très-positives de Mgr le cardinal Gousset. On peut même dire que cette idée, qui longtemps n'avait été admise que renfermée dans des limites fort étroites, a rompu ses digues, et qu'acceptée sans réserve, elle est soutenue d'une manière absolue par de grandes autorités, unanimes à proclamer que tous les peuples, je me sers à dessein des expressions mêmes d'un prélat respecté, ont *admis comme venant de Dieu les principales vérités de la religion, même celles de l'ordre surnaturel.*

Dans la philosophie de M. de Lamennais, cette opinion était obligée. Il n'admettait comme signe de la vérité que le témoignage universel. Il était contraint à prétendre que tout le monde était catholique. Sa doctrine a été désavouée, tout au moins modifiée, par les écrivains de son école; mais nous craignons qu'ils ne se paient de mots, s'ils croient l'avoir tout à fait renoncé. Il pourrait bien être le vieil homme qu'ils n'ont pas dépouillé, et j'en vois une forte et triste preuve dans le besoin qu'ils éprouvent tous qu'il n'y ait qu'une seule philosophie de vraie, le scepticisme. C'est un mauvais signe pour une doctrine que de commencer, avant de relever l'esprit humain, par exiger qu'il abdique.

Nous n'aurions pas, quant à nous, d'intérêt à contester cette identité des croyances religieuses de l'humanité, quoiqu'il nous semble qu'on l'exagère un peu. Nous souhaitons même que l'on prouve que cette identité est l'effet, le vestige, le reflet de la révélation dont l'Ancien Testament porte témoignage. Nous ne voyons pas que la religion ait beaucoup à gagner à ce que ce soit vrai, mais nous voyons encore moins que la philosophie ait rien à y perdre. Ici seulement nous demanderons au père Ventura s'il s'est bien rendu compte des motifs qui lui ont fait admettre la nécessité d'une révélation chrétienne universelle. Qu'il nous permette de le lui dire, il tombe à l'égard de la raison humaine dans l'hypothèse de la *tabula rasa*, qu'il reproche avec tant de fondement à Épicure et à toute l'école sensualiste. Que signifient en effet, hors de cette hypothèse, toutes ces attaques contre la raison inquisitive, contre la raison philosophique, contre la raison cherchant par elle-même la vérité? Pour qui se comprend en parlant, cette entreprise de la raison ne peut être taxée d'absurdité, d'arrogance, de folie, que si l'on considère l'esprit hu-

main comme quelque chose de vide, de neutre entre le faux et le vrai, n'ayant ni lois, ni principes, aucun rapport préétabli avec la vérité, — comme une pure capacité d'être affecté d'une manière accidentelle, et de tirer tout au plus de ses sensations des inductions arbitraires, — en un mot comme une succession fortuite de phénomènes. Si l'esprit humain est cela, s'il est incapable de connaissances absolues, s'il n'y a point pour lui de vérités nécessaires, s'il n'a point en lui de principes primitifs qu'il découvre en les appliquant, mais qu'il ne crée pas *à posteriori*, s'il n'est pas dans un certain rapport avec les choses, s'il n'a pas l'idée légitime de l'universel, s'il n'est pas en harmonie avec le principe de toute intelligence, si la raison n'est pas en quelque participation de la raison infinie, alors, j'en conviens, c'est une insigne outrecuidance que de chercher la vérité avec nos facultés. Chercher est absurde; il n'y a pas moyen de trouver. L'homme est en dehors de tout; il est dans un isolement complet, dans une indépendance absolue; il n'a de rapport avec quoi que ce soit au monde. Mais alors pourquoi nous arrêter? A quoi bon la révélation? Nous ne sommes plus même en état de la comprendre. Oui, pour un tel être, pour une intelligence ainsi faite, l'être infini sortirait vainement de la lumière inaccessible; et quand, apparaissant sous la forme ineffable que la foi n'ose décrire, il parlerait encore à l'homme *ainsi qu'à un ami*, sa miséricorde s'abaisserait vainement jusqu'à sa créature, il n'en serait pas entendu, ou du moins, entendu par les sens, il ne persuaderait pas l'esprit; il n'y ferait point pénétrer la lumière de la vérité incréée, s'il ne recommençait la création, s'il ne repétrissait le limon primitif et ne l'animait d'un nouveau souffle. Mais ce n'est point là l'homme fait à l'image de Dieu.

Quand nous prononçons ces nobles paroles, titre immortel de noblesse de l'humanité, nous entendons qu'il brille dans l'homme un rayon de la lumière infinie; nous croyons, non pas seulement en chrétiens, mais en philosophes, que le Verbe illumine tout homme venant au monde, ou, pour parler le langage d'une prosaïque science, que la raison est la faculté de la vérité, et qu'il y a de la vérité en elle : faculté qui n'est pas infaillible, en qui toute la vérité n'est pas, — vérité cependant; et quand, depuis Descartes et même avant Descartes, on a dit que l'homme devait rentrer en lui-même pour chercher la vérité, on a toujours compris que c'était y chercher ce que Dieu y avait mis. Je n'exclus pas assurément la révélation surnaturelle, et il était digne de vous de recueillir et de donner les raisons qui rendent tout au moins très difficile de concevoir sans elle le commencement de l'humanité; mais je dis que cette révélation elle-même n'était possible et efficace qu'à la condition d'une révélation antérieure qui est la nature même de l'homme. Et qu'est-ce

donc que la création, si elle n'est pas la première des révélations? Ne me dites pas que j'abuse des termes; la vérité se révèle quand elle se communique. Cette communication n'est jamais, sur cette terre du moins, cette vision parfaite dont nos célestes espérances nous donnent quelque idée. Nous le savons par la plus constante, la plus universelle, la plus intime expérience, le jour se fait peu à peu dans notre esprit; la vérité, sortant par degrés de l'invisible, y apparaît, y pénètre, s'y établit, et finit par se rendre chaque jour même plus sensible et plus familière, à l'aide de toutes ces affections du dehors qui sont comme les occasions de l'activité de l'intelligence, et qui l'excitent sans la maîtriser, qui la servent sans lui obéir. Pourquoi cela est-il ainsi? Pourquoi ce mystère dans l'intérieur de notre être? Pourquoi ce demi-jour dans le seul temple où Dieu veut faire sentir sa présence? Pourquoi ce je ne sais quoi d'indécis dans nos connaissances, qui fait que la réflexion la plus attentive ne suffit pas toujours pour nous aider à distinguer sûrement nos sensations de nos idées, nos idées acquises de nos idées primitives, nos opérations de nos lois, ce qui est vérité, ce qui est illusion, le nécessaire, le contingent, l'éternel, le variable?... Je l'ignore; mais dans les manifestations même externes et surnaturelles du Dieu de Jacob, dans les paroles inspirées du livre saint, il y a des nuages, il y a des ombres; le sens caché sous des figures flottantes ne se décèle qu'à la sagacité patiente et parfois abusée de l'interprète, *vere Deus absconditus*. Image fidèle, harmonieuse répétition de cette obscurité relative dont l'ordonnateur des choses a voulu s'envelopper en se communiquant par le verbe intérieur à l'esprit humain! Mais quelle que soit la difficulté d'éclairer d'une lumière suffisante les profondeurs de l'âme, la plupart des philosophes ont reconnu et prouvé qu'il s'y rencontre des lois, des principes, des vérités, des anticipations, peu importent ici les termes, tout au moins une raison qui s'égale aux choses, une intelligence faite pour la vérité, une communauté, une société, une harmonie avec Dieu même; vous trouverez ces expressions et bien d'autres dans leurs livres : elles ne signifient rien que de naturel, quoique merveilleux; mais la nature est une merveille de tous les jours. Elles signifient seulement que la raison est faite pour la vérité. La raison atteint souvent la vérité d'une manière directe et qui semble inspirée; c'est ainsi que s'offrent à elle, qu'apparaissent en elle ces notions nécessaires dont aucune intelligence n'est dépourvue. L'intelligence, comme l'homme même, et parce qu'elle est l'homme même, est assujettie au travail. Par des efforts lents et réfléchis, par l'emploi raisonné de ses facultés, elle s'éclaire, elle s'agrandit, elle voit d'une manière distincte ce qu'elle entrevoyait confusément; elle découvre dans ce qu'elle connaît ce

qu'elle n'apercevait pas. Par la méditation et le raisonnement, elle arrive laborieusement à la vérité. Elle la trouve ainsi; mais la trouver, ce n'est pas la faire. Comment donc accuser la raison de présomption parce qu'elle dit qu'elle la cherche, qu'elle la cherche en elle-même, comme si c'était arrogance et folie que d'étudier l'homme pour le connaître? Qui donc, en disant que la raison cherchait à s'instruire par elle-même ou par ses seules lumières, a entendu qu'elle créait l'objet même de ses recherches, et que ses lumières étaient son ouvrage? On a entendu qu'il fallait chercher pour trouver; *cherchez et vous trouverez,* ces mots sont vrais aussi dans ce sens. D'où vient qu'il y aurait plus d'orgueil à dire qu'on cherche la vérité et plus d'humilité à dire qu'on la possède? La raison, qui fait effort vers la connaissance parfaite, se reconnaît par là même dépendante de la vérité. Souveraine dans l'homme, la raison a sa loi en elle-même, mais qui vient de plus haut qu'elle. Où est la chimère, où est l'orgueil? Est-ce de croire que la raison humaine est faite pour la vérité? Nous avons cet orgueil, parce que nous croyons en Dieu.

Vous bornez-vous à dire qu'il vaudrait mieux chercher la vérité dans les opinions communes, dans les traditions permanentes de l'humanité? Ceci est plus soutenable, mais ne mérite pas qu'on en fasse tant de bruit. Interroger les croyances des peuples, l'histoire de leurs cultes, c'est une inquisition comme une autre, et, remarquez-le bien, c'est toujours chercher dans l'homme ce qu'il faut croire de Dieu, car les croyances humaines sont dans les hommes apparemment. Toute la question est de savoir quel est le meilleur procédé d'enquête, s'interroger soi-même ou passer en revue les opinions humaines. Le second procédé n'est sûrement pas à dédaigner, mais il tombe plus que tout autre sous la remarque de saint Thomas; il demande plus de temps, de travail, d'érudition; il est moins à la portée du commun des hommes. Je ne sache pas au reste qu'aucun philosophe ait renoncé à s'enquérir de ce que pensent les hommes en général; on apprend également par là à connaître la nature humaine. Cependant, si les deux procédés sont distincts, si l'on peut préférer l'un à l'autre, en doit-on exclure aucun? Celui qui cherche en lui-même, dans ses idées, dans le moi, si vous voulez, poursuit l'universel, car c'est l'objet propre de la science; et cette investigation aurait beaucoup moins de prix à ses yeux, s'il n'était assuré qu'il trouve en lui toute la nature humaine, et que sa raison est celle de tout le monde. De même celui qui passe la revue des croyances reçues dans toutes les sociétés d'hommes ne les comprend, ne les apprécie que parce qu'il peut les contrôler par ses propres idées et les rapporter aux types qu'il rencontre dans son esprit et dont elles ne sont que des exemplaires plus ou moins différens. Je suis certain

qu'il y a l'homme dans tout homme, que dans l'erreur la plus grossière on peut retrouver quelque chose de la vérité primitive; mais j'ai le malheur de croire aussi que l'homme la défigure étrangement, que non-seulement sa raison, même exercée, cultivée, développée, peut errer, mais surtout que l'irréflexion, la préoccupation dominante de ses besoins et de ses passions, la faiblesse, la violence, la misère, la grossièreté d'esprit, la barbarie des mœurs, l'oppression, l'imposture, peuvent, si ce n'est altérer la nature, au moins retenir l'essor ou faire dévier la marche de sa raison, et qu'il y a de grands préjugés et de grandes ignorances en ce monde. Voilà pourquoi l'on peut trouver plutôt curieux que nécessaire l'examen complet de toutes les croyances et de tous les cultes. Mais sans contredit, de ce que les hommes pensent en général, du témoignage des peuples pris en masse, peuvent se tirer des inductions précieuses. Une certaine coïncidence entre l'humanité et le vrai peut être ainsi reconnue *à posteriori*, et il serait assurément injuste de reprocher à la philosophie d'avoir négligé cette source d'instruction. En France surtout, je ne l'ai entendu que trop souvent accuser d'être plus historique que dogmatique. Le vrai, c'est qu'aucun philosophe n'a prétendu s'isoler absolument de l'humanité. Descartes ne prisait pas l'érudition ni l'histoire; il faisait peu de cas des opinions d'autrui. On pense à lui probablement, lorsqu'on reproche à la philosophie d'avoir conseillé à l'homme de chercher en soi la certitude et la science. Il a été sans doute un grand observateur de la pensée, et sa prétention, très fondée sous quelques rapports, était de marquer dans la science comme un inventeur et d'instituer une doctrine originale. Et cependant il est si loin d'exclure ce que sait le commun des hommes, qu'il dit en propres termes que « toutes les vérités qu'il met au nombre de ses principes ont été connues de tout temps de tout le monde. » Enfin, et pour ne rien laisser sans réponse, au cas que l'on insiste sur cette objection de Bonald, que l'homme, en écoutant sa raison, *n'entend jamais que l'écho de sa propre voix*, je demanderai si l'on prétend lui contester la faculté, le devoir de se connaître soi-même. Il faudrait donc abandonner ce plus vieux, ce plus divin des préceptes. J'ai entendu l'objection de la bouche des matérialistes; comment concevoir, disaient-ils, que l'observateur et l'observé ne fassent qu'un? Mais s'il résultait de l'identité de l'esprit humain sous ces deux aspects qu'il ne pût valablement se connaître, il ne pourrait rien connaître du tout. Ce n'est jamais que dans la conscience de ses actes, sensations, perceptions, idées, que l'esprit humain puise ses connaissances; il n'a jamais que lui-même pour garant de ce qu'il affirme, et c'est en lui qu'il croit d'abord lorsqu'il connaît quelque chose. Si ce fait suffit pour mettre en préven-

tion d'incertitude toutes ses connaissances, pour donner droit de le récuser lorsqu'il prononce, parce qu'il est à la fois juge et témoin, il y a une doctrine fondée sur cette récusation de l'esprit humain, et cette doctrine, au fond toute semblable à celle qui lui refuse des principes nécessaires de vérité et de connaissance, et qui lui conteste le droit et la puissance d'arriver à aucun savoir, cette doctrine, soutenue sous sa première forme par M. de Bonald, admise sous la seconde par le père Ventura, elle porte un nom fort connu : elle s'appelle le scepticisme.

II.

Après avoir établi peut-être surabondamment notre dissidence sur le fond, nous serons moins sévère pour un genre de raisonnement que le père Ventura emprunte bien encore au scepticisme, mais qui, renfermé dans de justes limites, a sa valeur et sa force. *Vous les connaîtrez à leurs fruits*, dit-il des philosophes. C'est un valable moyen de discussion que d'examiner, que de comparer entre eux les différens produits de la réflexion et de tirer de la discordance des systèmes, de la succession pour ainsi dire périodique des écoles, quelques inductions contre la certitude de la science, et surtout contre l'infaillibilité de la raison. On ne peut contester à notre prédicateur le droit de se servir de cet argument, encore qu'un peu usé, et il s'en est servi en consacrant deux conférences à l'examen des œuvres de la raison philosophique dans les temps anciens et modernes; mais plus cette critique de la philosophie venait naturellement dans son sujet, plus il eût été désirable qu'elle fût présentée d'une manière saisissante, et qu'un certain choix dans les preuves, un certain bonheur dans la forme, sauvassent la trivialité du fond. Nous ne pouvons nous défendre de dire que ces deux conférences sont parmi les plus faibles du recueil. Nous ignorons où en est la science de l'antiquité en Italie; mais elle doit être encore assez florissante pour qu'on fût en droit d'attendre ici une connaissance plus exacte des systèmes, un emploi plus judicieux et plus équitable des autorités. En France du moins, il est nécessaire et facile de ne point parler des écoles grecques sans les connaître, et l'on y éviterait par exemple d'attribuer à l'école de Platon la doctrine de Protagoras, contre laquelle Platon a écrit un dialogue, et qu'il poursuit avec acharnement. La philosophie antique, c'est la philosophie grecque. Or le père Ventura semble ne la connaître que par la philosophie latine, et il ne cite guère que Cicéron. Nous pourrions réclamer. Cicéron aimait passionnément la philosophie; il en dissertait avec beaucoup d'élégance et de charme; il exposait les systèmes avec un rare talent, et quel-

ques-uns de ses traités sont des chefs-d'œuvre. Cependant, soit l'imperfection et la pauvreté d'un idiome impropre à l'expression des idées métaphysiques, soit le tour d'esprit de l'auteur, qui le portait au doute et à la raillerie, qui lui faisait préférer l'argumentation oratoire à la sévérité de la dialectique, et les grâces de la parole à l'exactitude des choses, ce n'est pas à lui qu'il faudrait toujours demander une détermination précise et une exposition rigoureuse des systèmes enfantés par la subtilité féconde du génie de l'hellénisme. Mais nous n'insisterons pas sur cette remarque, et nous convenons qu'on peut s'aventurer sur la foi d'un guide qui s'appelle Cicéron, et se résigner à ne pas comprendre la Grèce mieux que lui, à une condition cependant, c'est qu'on discernera dans ses ouvrages ce qu'il dit et ce qu'il veut dire. En philosophie, Cicéron n'a rien inventé, hormis peut-être quelques argumens de détail, et, je le crois, quelques parties de la morale dans l'admirable traité *des Devoirs*. Il aimait tant les systèmes, il était si heureux de montrer comme il savait les entendre et les traduire, qu'il se borne quelquefois à les exposer presque sans conclure, et qu'on sait à peine ce qu'il en pense. Il était grand amateur d'opinions, *magnus opinator*, et il ne faudrait pas toujours lui attribuer celles dont il s'est rendu l'interprète. Au reste, ses ouvrages, lus et cités avec attention, préviennent cette méprise. Ce sont, comme l'on sait, presque toujours des dialogues. Il y fait soutenir par divers interlocuteurs les thèses les plus diverses, mais sans admettre toutes celles qu'il déduit sous leur nom. Ordinairement, un de ses personnages, et souvent ce personnage est lui-même, discute les opinions produites, distingue, critique, réfute, et termine enfin par en adopter ou en présenter une, au moins comme la plus probable; car c'était le genre de crédibilité que la nouvelle académie substituait à la certitude, et que Cicéron regardait comme aussi digne de la foi pratique de la raison. Ainsi, par exemple, le traité *de la Nature des dieux* est destiné évidemment à présenter, sous la forme d'un débat entre un épicurien et un stoïcien, une libre discussion sur la religion païenne, que Cicéron, lorsqu'il ne parlait pas politique, était loin de ménager autant que le fait parfois le père Ventura. Dans ce dialogue, Velleius commence par exposer la doctrine d'Épicure, qui ressemble fort à l'athéisme. Balbus la réfute par les argumens du stoïcisme et par une profession de foi religieuse dans laquelle il y a du vrai et du beau. Un académicien, ce qui ne veut pas dire ici un disciple de Platon, mais de Carnéade, Cotta, fait à Balbus quelques objections, et Cicéron, avec promesse qu'elles seront un jour résolues, clôt la séance en déclarant qu'il incline à l'avis de Balbus. Cicéron est loin dans cet ouvrage de conclure aussi énergiquement sur la question

de la Providence qu'il l'a fait dans d'autres écrits, et, quoiqu'il n'y suive pas son ami Cotta, nous le trouvons encore trop préoccupé des doutes subtils de l'école d'Arcésilas; mais il y a souveraine injustice à lui imputer ce qu'il met dans la bouche de l'adversaire des dieux et à présenter comme un *cri de détresse* du rationalisme, comme un aveu de découragement, ce qui serait plutôt un cri de triomphe de l'épicurien Velleius, lorsque, après s'être attaché à mettre en contradiction Cléanthe avec lui-même, il s'écrie que ce Dieu tour à tour cherché dans le monde, dans l'éther, dans la raison, n'apparaît définitivement nulle part, *nusquam prorsus appareat.* C'est l'athée qui parle ainsi, et l'on croirait que c'est son adversaire quand on lit M. Ventura. On pourrait signaler d'autres preuves d'une certaine négligence de l'exactitude qui n'est pas de mise en de si graves sujets, et surtout quand on se pique de discuter pièces en main; mais ces critiques finiraient par lasser, et nous ne ferons que résumer la conclusion de cette partie de l'ouvrage. D'une part il y avait dans le monde païen une raison religieuse bien supérieure à la raison philosophique. C'est comme témoins des cultes populaires que les grands écrivains ont conservé et professé le dogme de l'unité de Dieu, la foi dans la loi morale, dans le sacrifice, dans la vie à venir. *Tous et toujours les peuples y ont cru;* ils n'ont jamais cru en plusieurs dieux; les gentils ont connu le véritable. Et d'un autre côté, quoi qu'en aient dit plus d'un père de l'église, et saint Clément, et Lactance, et saint Augustin lui-même, les esprits supérieurs, les écrivains, les philosophes, ont méconnu ces vérités; ils n'ont pas démêlé sous l'idolâtrie l'adoration d'un Dieu suprême, à travers la diversité des lois positives la persistance d'une loi invariable, au milieu des contes puérils du Tartare et de l'Achéron la croyance à une autre vie et à un jugement futur entre les bons et les méchans. Pythagore, Socrate, Platon, Cicéron lui-même, n'ont pas vu toutes ces choses; ils ont corrompu le monde païen par leurs subtilités et par leurs doutes. Il n'est pas vrai que, comme l'a prétendu Bossuet, « les philosophes ont connu que le monde était régi par un Dieu « bien différent de ceux que le vulgaire adorait;... que cette belle « philosophie... de quelque endroit qu'elle soit venue... commençait « à réveiller le genre humain; que les philosophes, qui ont dit de « si belles choses sur la nature divine, n'ont osé s'opposer à l'erreur « publique et ont désespéré de la vaincre; qu'Athènes prenait pour « athées ceux qui parlaient des choses intellectuelles; qu'ils étaient « bannis comme des impies; que toute la terre était possédée de la « même erreur. » Non, c'est la vérité qui régnait par toute la terre; l'erreur était avec les sages. Cicéron était en particulier *un athée, un matérialiste et un hypocrite,* les philosophes *des idiots.* La philosophie

a été *ignoble, abjecte, ineptie de l'orgueil, imperturbable effronterie.*

On comprend que la raison philosophique dans les temps modernes n'est pas traitée par l'orateur avec plus d'indulgence. Elle est *stupide* et *coupable;* quand elle est spiritualiste, elle est *inepte;* si elle affirme un dieu, c'est l'athéisme avec *l'hypocrisie de plus.* Laissons ces misères. Le tableau que le père Ventura trace de la philosophie moderne est loin d'être frappant ni complet, et nous trouvons ici plus d'assertions que de raisons. Ses critiques sont des armes émoussées par l'usage, et qui, dans d'autres mains, ont porté de plus rudes coups; mais le trait saillant, ce qu'on était déshabitué de lire, et ce qui nous choque le moins, c'est que le grief principal contre la philosophie est moins d'avoir propagé le doute et l'erreur, — elle ne faisait en cela qu'obéir à sa nature, — que d'avoir décrié et renversé « une philosophie véritable, une philosophie raisonnable dans son but, naturelle dans son principe, solide dans son fondement, sûre dans sa méthode, heureuse dans ses résultats, utile dans ses conséquences. » A ces traits, vous devrez reconnaître la scolastique.

Nous conviendrons que la chute de l'empire de Constantinople, et plus encore peut-être la découverte de l'imprimerie, répandirent, vers la seconde moitié du XVe siècle, une connaissance plus délicate et plus complète de l'antiquité, surtout de l'antiquité grecque, et que l'on vit alors poindre l'aurore de la renaissance. L'esprit moderne a ainsi commencé, et il faut accorder aux auteurs d'une polémique devenue fameuse que ce commerce intelligent avec le génie d'un passé qui n'était pas chrétien est devenu le signal, si ce n'est la cause, d'une grande révolution morale que l'église ne saurait en tout bénir. Ce fut une restauration du paganisme, dit M. Ventura; les premiers coups contre la scolastique datent de là. Il est vrai, Platon se vengea d'Aristote; car la scolastique n'était pas, comme on sait, si exclusivement chrétienne dans ses origines, que le péripatétisme, par des causes, suivant moi, plus accidentelles que générales, ne se fût étroitement entrelacé à la théologie orthodoxe. J'admettrai moins facilement que l'esprit byzantin ait exercé une grande influence sur la réforme. Quoi qu'il en soit, la réforme suivit la prise de Constantinople, l'imprimerie, la renaissance des lettres antiques, et elle s'éleva tout d'abord contre l'église et contre sa philosophie. On connaît les anathèmes dont Luther poursuivit la scolastique, et quoiqu'à son point de vue il reprochât à la scolastique d'être une science profane, sans aucun doute, en l'attaquant comme le reste, il contribua à préparer l'avénement de cet esprit d'indépendance qui devait aussi *protester*, mais contre tout le moyen âge. Cinquante ans se passèrent entre la mort de Luther et la naissance de Descartes; nous ne mettons entre l'un et l'autre aucun lien intellectuel, si ce n'est que l'in-

dépendance fut un caractère de leur génie. Pendant ce demi-siècle, la littérature philosophique fut très animée. Elle enfanta cent livres curieux, hardis, chercheurs, des tentatives plutôt que des doctrines. *Enfin Descartes vint,* et c'est bien lui, en effet, qui ferma les portes du temple. Ce temple de la Jérusalem scolastique, le père Ventura voudrait le rouvrir aujourd'hui, en réparer les ruines. Ce n'est pas nous qui nous rirons de cette entreprise, ni qui chercherons à disperser les travailleurs. Nous les avons visitées quelquefois ces ruines fameuses avec une curiosité pleine de respect, et nous ne serions pas scandalisé de les voir se relever de terre; mais franchement la chute a été bien lourde, le discrédit est bien grand, Descartes a terriblement réussi. Le père Ventura aurait bien fait de rechercher pourquoi, et d'examiner si la scolastique est de ces puissances dont la restauration soit possible. Il se borne à comparer, dans un morceau brillant et animé qui a dû produire de l'effet en chaire, la raison humaine, errant depuis quatre siècles hors du giron de l'église, à l'enfant prodigue, et il la conjure éloquemment de revenir se jeter dans les bras qui s'ouvrent pour la recevoir. C'est bien dit; mais les choses humaines auraient d'étonnans retours, si les générations nouvelles devaient, pour demander le pain de la science, revenir frapper à la porte de l'école de saint Thomas d'Aquin.

C'est ici qu'il est assez piquant d'opposer le père Ventura à ses devanciers. M. de Maistre, M. de Bonald soupçonnaient assez vaguement qu'il devait se trouver plus de bon grain qu'on ne croyait dans cette ivraie de la scolastique; mais ils n'étaient nullement tentés d'y aller voir, et confondant, comme on le fait sans cesse et comme le fait un peu le père Ventura, la philosophie scolastique et la théologie scolastique, ils savaient en gros que la première était un aristotélisme verbal, et se souciaient peu de vérifier si, appliquée à la traduction et à la déduction des dogmes chrétiens, cette langue et cette méthode en avaient fait un tout scientifique très propre à l'enseignement et à la controverse. Ce n'est pas sous cette forme qu'on aimait alors à présenter, à célébrer le génie du christianisme. On préférait la forme du XVIIe siècle; M. de Lamennais lui-même l'appelait le siècle de la religion et de la gloire, ce siècle du gallicanisme et du jansénisme. En ce temps-là, on s'inquiétait fort peu des hardiesses de Descartes; on avait de bien autres soucis. C'étaient Volney et Dupuis qu'il fallait ruiner. C'était contre l'école de Bacon et contre Bacon lui-même qu'il fallait réagir, et Joseph de Maistre écrivait tout un volume pour démolir l'édifice de sa renommée. Moins délicat et moins exigeant qu'aujourd'hui, on n'éprouvait aucun besoin de se moquer de la *Logique de Port-Royal,* et l'on se serait tenu pour très heureux si les jeunes esprits avaient bien voulu y revenir, sans jamais remon-

ter plus haut. On leur aurait à ce prix bien volontiers permis de laisser dans un profond oubli tous les anges de l'école, tous les aigles de la théologie, et d'ignorer à jamais qu'il y eût une certaine science philosophique et religieuse répandue dans les in-folios de saint Anselme, de saint Bernard, d'Hugues et Richard de Saint-Victor, enfin de saint Bonaventure, science dont saint Thomas d'Aquin avait fait l'encyclopédie méthodique, christianisme dont le Dante avait été le poète. L'esprit littéraire de la France, cet esprit formé par l'antiquité, élégant et difficile, plus amoureux du beau que du vrai, du talent que de la pensée, un peu dédaigneux, un peu vain, libre avec goût, cherchant la raison facile, la dignité, la grâce, la clarté, et redoutant le travail et l'ennui comme des restes de barbarie, dominait tout, la philosophie, la science, la religion. Il aurait cru déroger en prenant date d'une autre époque que celle où Montaigne avait commencé d'écrire; il aurait craint de se salir en retournant chercher des paillettes d'or dans le fumier du moyen âge, lui qui remuait à boisseaux les brillantes médailles frappées sous le règne de Louis XIV.

Aussi M. de Bonald, qui le premier a osé dire qu'il fallait répondre à la révolution française par une philosophie, et transporter la guerre dans le domaine des idées, cherchant à réaliser cette grande pensée et à élever de ses mains le monument, n'imagina pas d'aller demander au moyen âge ses méthodes et ses principes, pas plus qu'il n'eût conseillé à l'émigration de lui emprunter ses armes de guerre pour combattre l'artillerie des soldats de la république. Dans ses ouvrages, aujourd'hui si peu lus, mais où brille un esprit élevé, subtil, et le talent d'un écrivain, il défend la cause du passé sans en étudier l'histoire, et, quoique ennemi des témérités de la raison pure, il ne prend pas son point d'appui dans les livres et n'affecte nulle érudition. Il est de son temps; il sait peu de chose, pense beaucoup, raisonne encore plus, et montre autant d'esprit qu'il peut, ce qui n'est pas peu dire. En devisant sur la métaphysique, il rencontre le moyen âge, et il en parle comme en parlait tout le monde. Il se heurte aux scolastiques, et il les traite comme aurait fait Daunou, qui cependant passait pour les connaître. C'étaient *des esprits incultes*, dit-il. Des esprits incultes, s'écrie le père Ventura, Albert le Grand et saint Thomas! Leur science, poursuit M. de Bonald, était *une mécanique du raisonnement*, une *idéologie ténébreuse;* ainsi aurait parlé l'inventeur même du nom de l'idéologie; puis, ayant occasion de donner une définition de l'homme, il en rédige une fort élégante qui n'est pas trop mauvaise, qui a fait scandale à l'École de médecine de Paris, mais qui n'est pas celle de saint Thomas. Enfin, chose plus grave encore, dans ses *Recherches métaphysiques*, après une revue de toutes les écoles depuis Thalès, y compris *les écoles chrétiennes*

(qu'entendait-il par-là? je ne le sais trop), il décide, ce qui à cette époque n'embarrassait personne, que *depuis trois mille ans* on n'y a rien compris, et que *l'Europe attend encore une philosophie.* On disait cela couramment dans l'école opposée. Bacon, Descartes en avaient touché quelque chose; Voltaire, Condillac, Tracy ne se faisaient pas scrupule de le redire; pourquoi M. de Bonald ne le répéterait-il pas? Mais quoique la philosophie qu'il promettait n'ait rien de commun avec la leur, quoique ses principes aient une grande analogie avec ceux que le père Ventura recommande, elle est nouvelle: il suffit; elle suppose que l'église catholique, qui philosophe depuis dix-huit cents ans, a philosophé en vain; c'en est assez pour que le nouvel apologiste de l'église relève avec sévérité, quoique sans amertume, toutes ces témérités d'un écrivain catholique. Après les Grecs du bas-empire, après les protestans, après les cartésiens, M. de Bonald arrive à son rang dans le dénombrement des adversaires de la scolastique et du père Ventura. Un petit-fils de M. de Bonald, qui lui-même cultive les lettres, a relevé le gant, il a répondu à l'agresseur, qui a répliqué. Dans cette controverse où, comme il arrive souvent, personne n'a tout à fait tort, l'ancien général des théatins a porté beaucoup d'insistance et quelque vivacité; il a publié une brochure, écrite un peu lourdement, pas très obligeamment, où il établit et motive son dire et sa pensée avec une parfaite clarté; mais encore une fois, pour décider qui a raison dans cette controverse, il faudrait traiter du fond des choses, dire où est la vraie philosophie, et quant à ce procès-là, nous demandons l'ajournement.

Donc le père Ventura a entrepris la réhabilitation de saint Thomas. Nous n'avons rien contre. Saint Thomas est un grand esprit. Si quelques-uns lui refusent toute l'originalité permise au philosophe, cette sagacité profonde qui fait pénétrer la science d'un pas de plus dans la vérité, il n'a pas du moins de supérieur pour l'étendue et la capacité de l'intelligence, pour la subtilité raisonnable, pour la facilité dialectique, pour la bonne foi dans la recherche et l'exposition, pour la droiture de sens au milieu même des systèmes singuliers que lui imposent son temps et son école. Il n'est point de scolastique dont la lecture soit plus instructive, et nous aimons à voir l'église s'inspirer de son génie. Il était un grand partisan de la raison, ce dont nous le louons fort; un zélé disciple d'Aristote, ce qui ne nous offense point; un sectateur assez vif de la philosophie des sensations, ce que nous ne lui reprocherons pas trop sévèrement; mais il mérite la grandeur de sa renommée. Au reste, elle n'est pas demeurée à l'abandon. Il n'y a pas longtemps que le père Lacordaire, qui avait commencé à le rappeler à la mémoire des hommes, en écrivant pour le rétablissement des frères prêcheurs, est venu prononcer son pané-

gyrique dans cette imposante église de Saint-Sernin de Toulouse, où reposent les froides reliques de l'*ange de l'école*. M. l'abbé Carle a publié sur la vie et les écrits de saint Thomas un ouvrage d'un luxe monumental, qu'on lit avec beaucoup d'intérêt. Un jeune métaphysicien protestant, trop tôt enlevé à la science, M. Léon Montet, a publié deux très bons mémoires sur la philosophie du même maître. Enfin un écrivain qu'il faut toujours citer quand on parle de scolastique, M. Hauréau, qui est lui-même un peu thomiste, a consacré dans son ouvrage deux chapitres d'un grand prix à la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Voici maintenant le père Ventura qui vient l'enseigner dans la chaire chrétienne. Comme lui, l'illustre descendant des comtes d'Aquino avait quitté l'Italie pour venir enseigner à Paris, et on a entendu dans l'église de l'Assomption quelques-unes des théories que Thomas, en 1253, développait sur la montagne Sainte-Geneviève. Ce que le père Ventura a exposé en présence d'un auditoire un peu mondain, n'aurons-nous pas licence d'en dire ici quelques mots? Ce n'est pas moins que la réponse à cette question : « Qu'est-ce que l'homme? » car le docte prédicateur la pose, cette question, sans faire réflexion que la poser ainsi, *quærere*, et entreprendre de la résoudre, comme on va le voir, par le raisonnement, c'est chercher la vérité, et faire, j'en suis bien fâché, de la philosophie inquisitive.

Voyons laquelle. M. de Bonald a défini l'homme — une intelligence servie par des organes : — *définition radicalement fausse*, définition cartésienne, qui ne tient aucun compte de ce que pense le genre humain, savoir que l'homme est un tout substantiel, composé de l'âme et du corps. L'âme est unie au corps; ce n'est pas union accidentelle, c'est unité substantielle : vérité qui nous est donnée par la définition même de l'âme; « l'âme intellective est la forme substantielle du corps humain. » C'est la définition de saint Thomas, c'est ce *principe profond et important* que le concile de Vienne, en 1311, a décrété et prescrit sous peine d'hérésie. Il n'en faut pas vouloir aux anciens philosophes, ajoute avec beaucoup de charité notre vénérable auteur, de n'avoir pas su cette grande vérité : pour connaître ainsi l'homme, il fallait connaître Jésus-Christ.

Voilà qui étonnera tout lecteur ayant la moindre teinture des choses philosophiques. Il se demandera sur quels témoignages ou par quelle inadvertance un savant théologien a pu écrire des choses aussi surprenantes, et qu'un étudiant n'aurait pas écrites. C'est qu'un étudiant n'aurait pas eu un système à justifier et le besoin de chercher contre la philosophie des griefs à tout prix, même au prix de la vérité des faits.

D'abord la définition de M. de Bonald n'est pas cartésienne. Elle

est plutôt platonicienne, car elle se rapproche fort de celle de Bossuet, qui dit, d'après Platon : « L'homme est une âme se servant du corps. » Descartes parle autrement. Il définit l'âme une chose qui pense, c'est vrai; mais je doute que nulle part il définisse l'homme. Il a donné maintes fois de la nature humaine une théorie développée, et il dit positivement, dans une réponse à Arnauld, qu'il a bien pris garde que personne ne pût penser *que l'homme n'est rien qu'un esprit usant et se servant du corps*. Il combat, comme le père Ventura, la doctrine qui assimile l'âme dans le corps *à un pilote en son navire*, et tous deux se gardent bien de nous dire qu'en cela ils ne font que répéter Aristote. Enfin il convient, avec le père Ventura, qu'il y a union réelle entre l'âme et le corps; que l'un et l'autre sont *substantiellement unis;* mais j'avoue qu'il entend par là qu'il y a union de substance à substance et non unité de substance. Il sait trop bien que ce sont deux choses distinctes, deux natures séparables, et qu'il importe à l'homme, avant toute chose, que l'âme soit en elle-même une substance.

Il est vrai que Descartes professe peu de respect pour *les formes substantielles*. Il déclare qu'il s'en passe; il les appelle une fois de *misérables êtres*, une autre fois de *pauvres innocens*. C'est avouer qu'il n'admet pas la définition de l'âme d'après saint Thomas, devenue un article de foi de par le concile de Vienne, et que le pape Jean XXII estimait à ce point qu'il fit exhumer et brûler les os d'un théologien qui l'avait niée. Mais ne semblerait-il pas, à entendre le père Ventura, qu'il s'agisse d'un dogme révélé, quand il exalte cette définition, *ce principe profond et important, base de toute philosophie*, ce principe inconnu des philosophes anciens à qui il faut pardonner, puisqu'ils ignoraient le christianisme? Or ce principe est tout simplement, qui donc l'ignore? la définition d'Aristote. Il faut qu'il y ait longtemps que le père Ventura ait lu, je ne dis pas Aristote, Dieu l'en préserve! mais saint Thomas, car dans les dix-sept questions de la première partie de la *Somme théologique*, qui forment un véritable traité de l'âme, il aurait vu, à chaque page, le philosophe de Stagire plus souvent cité que l'Écriture et les pères, et notamment question 76, article I, il aurait lu, à la suite des éclaircissemens sur la définition classique de l'âme, ces propres mots : *Hæc est demonstratio Aristotelis in II de Anima, text.* 24. Et si le père Ventura veut s'édifier complétement sur un point aussi connu de l'histoire de la philosophie, nous le prierons de passer de la *Somme théologique* à la *Somme contre les Gentils;* il y verra, livre II, chapitre 70, saint Thomas soutenir contre Averroès sa définition comme étant le vrai sens d'Aristote. Enfin, si ces deux autorités ne suffisent pas, nous l'engagerons à consulter le commentaire même de saint Thomas sur Aris-

tote, *in tres libros Aristotelis de Anima præclarissima expositio;* il y retrouvera développée, élucidée, interprétée cette doctrine, que l'âme est la *forma* ou *species*, non pas forme *accidentelle*, mais *substantielle*, l'acte premier, la perfection, l'achèvement du corps organique, tous ces mots n'exprimant, selon Aristote et Thomas, que des points de vue de la même idée. Nous ne sommes pas grand admirateur de cette définition; mais, pour l'honneur d'Aristote et de saint Thomas, nous devons faire remarquer qu'ils la rendent plus exacte que ne l'a fait le père Ventura. Si l'âme n'était que la forme substantielle du corps, tout corps, même inorganique et inanimé, ayant en scolastique une forme substantielle, sous peine de ne pas exister, tout corps aurait une âme; mais Aristote et saint Thomas insèrent presque toujours dans la définition ces mots : *corps naturel, organique;* et comme le corps organique peut être sans vie, ils ajoutent : *corps organique ayant la vie en puissance.* En effet, l'âme n'est la forme substantielle du corps qu'autant que le corps est vivant. La définition signifie que l'âme est le principe qui fait passer le corps de la vie en puissance à la vie en acte. Aussi est-ce la définition de l'âme comme principe d'*animation*, la définition de *l'anima* dans *l'animal*, et Aristote et saint Thomas sont obligés de montrer subséquemment que l'âme intellective dans l'homme est, avec de grandes perfections de plus, semblable au principe de vie de tout être animé.

Mais nous ne sommes point ici pour discuter la scolastique. Bonne ou mauvaise, le père Ventura est fort en droit d'adopter une définition de l'âme qui a contenté saint Thomas, pourvu qu'il veuille bien ne pas omettre désormais de dire que saint Thomas avait emprunté presque toute sa psychologie d'Aristote, et qu'en cette matière comme en toute autre il ne s'écarte des leçons de celui qu'il appelle par excellence *le philosophe* que lorsqu'il est décidément impossible de les accorder avec les dogmes de la foi. Avant d'accuser les philosophes de *crétinisme orgueilleux*, il ne serait pourtant pas inutile de se rappeler ces choses-là.

Nous y insistons parce que le père Ventura a fait de la définition de l'âme un point capital de son enseignement. S'il en concluait seulement que l'âme est unie au corps, et que cette union constitue un tout dans lequel, en cette vie du moins, l'une ne peut se passer de l'autre, il dirait une chose fort raisonnable, vulgaire pour quiconque ne croit pas à l'homme matière, et que, suivant saint Augustin, Varron, grand collecteur de systèmes, avait conclue de l'analyse des diverses opinions des philosophes; mais cela ne suffit pas au père Ventura : il veut que cette union soit substantielle, c'est-à-dire qu'il en résulte unité de substance. Par là, dit-il, toutes les questions qui ont embarrassé et égaré les savans s'évanouissent comme des

rêves. Plus de difficulté pour expliquer les rapports de l'âme et du corps, plus de nécessité de recourir aux chimères de l'harmonie préétablie, de l'influx physique et des causes occasionnelles. En même temps l'origine des idées est découverte; elles ne viennent pas de l'âme, elles ne viennent pas du corps; elles viennent de l'âme et du corps. Le corps en est la cause matérielle, l'âme la cause efficiente. Le corps donne les fantômes, sans lesquels l'intelligence ne comprendrait pas, et de ces images sensibles l'âme exprime les conceptions intentionnelles qui sont les idées. L'intelligence humaine est bien faite pour comprendre l'universel, mais elle ne pourrait l'atteindre, ou du moins elle ne l'atteindrait qu'en général et d'une manière imparfaite et confuse, si les images déterminées des objets sensibles ne lui étaient données par l'organisation corporelle à l'effet d'en abstraire les conceptions intellectuelles nécessaires à la connaissance parfaite. C'est pour son plus grand avantage que l'âme est unie au corps. Séparée du corps, l'âme intellective perd l'instrument de son opération parfaite. Elle n'en peut donc être à jamais séparée, car ce serait contraire à sa nature.

Ce que c'est que de parler sans contradicteur, et de citer dans un langage aujourd'hui peu usité un auteur aujourd'hui peu étudié. On vous donne avec confiance ces vieilles formules « comme *une belle et simple solution* par laquelle la raison catholique a fait cesser toute dispute parmi les philosophes chrétiens touchant une si grave question. » Le monde sait en effet si les disputes ont cessé, même dans le sein de l'église, sur la question de l'origine des idées depuis l'an 1471 que parut la première édition datée de la *Somme* de saint Thomas. Et d'ailleurs, comment la doctrine qui vient d'être résumée pourrait-elle satisfaire la juste curiosité de l'esprit humain et dissiper tous ses doutes? Comment l'unité de substance du corps et de l'âme en expliquerait-elle clairement les rapports? Ce n'est pas de savoir s'ils sont unis qu'il est question, c'est de savoir ou plutôt de conjecturer comment deux substances ou, si l'on veut, deux natures aussi différentes peuvent être en communication et dans un certain rapport d'action et de passion. Ce n'est pas le fait, c'est le comment du fait qui étonne, qui trouble, et plus vous aurez rapproché, confondu les deux substances, plus vous aurez épaissi le voile derrière lequel se dérobe ce mystère de notre nature. L'âme connaît et le corps sert à connaître, voilà un fait certain et familier. Comment le corps ou la matière, qui ne connaît rien, peut-elle transmettre à l'intelligence les élémens de la connaissance? Quand vous soutiendrez que l'intelligence ne saurait connaître sans cela, vous aurez fait un pas vers une proposition tant soit peu périlleuse de M. de Tracy, savoir qu'une intelligence sans organes est incompréhensible; vous aurez peut-être

un peu rabaissé l'intelligence, mais vous n'aurez pas relevé la matière, ni mieux éclairci les clauses du contrat qui les unit. Vous ajoutez que le corps donne les fantômes, et que l'intelligence en exprime les idées. La doctrine est connue, c'est encore une doctrine d'Aristote; mais en vérité vous seriez plus clair, si vous disiez que les idées sont tirées des sens, que l'intelligence généralise ou transforme les sensations. Ne voilà-t-il pas une belle solution et bien propre à satisfaire, non pas même le spiritualisme platonicien, mais le spiritualisme chrétien? Enfin que signifient ces mots : le corps transmet les fantômes? Comment les donne-t-il? que sont-ils? Quelle expérience ou quel raisonnement prouve, indique seulement que cette masse organisée soit une fabrique d'images? La croyance universelle ne confirme pas assurément cette invention scientifique. Le genre humain croit qu'il voit par les organes des objets réels, et que, se rappelant qu'il les a vus, il y pense et il en raisonne. Quant à l'hypothèse des fantômes, il faudrait la prouver avant de s'en servir avec tant de confiance. Ignoreriez-vous que ces fantômes, ces images, ces espèces sensibles ont été niées d'une manière absolue, et qu'elles seraient surtout insoutenables, si elles étaient, comme vous semblez le prétendre, purement physiques? Si, pour vous épargner beaucoup de volumes à feuilleter, vous voulez bien lire seulement sur cet article quelques pages laissées par M. Royer-Collard, vous trouverez contre votre hypothèse une argumentation qui, si elle ne vous semble péremptoire, vous paraîtra du moins fort sérieuse.

Mais voici qui est plus grave. Si l'âme est confondue avec le corps au point qu'il y ait, non pas union de deux substances, mais *unité de substance* dans l'homme, comment l'âme peut-elle être séparée du corps sans cesser d'exister? Cette unité de substance est une pensée d'Aristote très-mal venue dans une philosophie chrétienne. Aristote, lui, n'admettait pas l'immortalité de l'âme, du moins de l'âme tout entière. La substance ne résultait pour lui que de la réunion de la forme et de la matière. Cette forme qu'on appelle âme, perdant sa substance en perdant son corps, comment pourra-t-elle subsister sans lui? *Il y sera suppléé*, nous dit-on, *par d'autres moyens*. Ce n'est là qu'une assertion, encore peu rassurante. On me dit bien que l'âme comprend par elle-même; mais, comme on ajoute qu'elle ne connaît que par le corps, je me demande comment elle comprendra sans connaître? *Par habitude*, répond le père Ventura. N'importe; de la mort à la résurrection générale, l'intervalle est long à traverser, et bien imprudent est le vœu que formait saint Paul d'être délivré de ce corps de mort. Il est vrai que saint Paul s'imagine qu'il y a une lutte entre la chair et l'esprit. Il était venu avant le concile de Vienne, et peut-être était-il de l'avis du père Malebranche,

qui appelait les formes substantielles *des inventions de gens oisifs.*

Parlons sérieusement, et concluons que la philosophie catholique (nous ne disons pas la foi catholique, c'est tout autre chose), interprétée du moins par le père Ventura, est loin de tenir les promesses qu'il nous a faites, et qu'au point de vue de la science et de la religion elle n'a pas les caractères éclatans de la vérité, et pourrait avoir quelques-unes des conséquences de la mauvaise philosophie. Il est bien entendu que nous ne faisons pas à un écrivain respectable l'injure que l'on fait quelquefois aux philosophes. Ces fâcheuses conséquences, le ciel nous préserve de l'accuser de les admettre ni de les enseigner. Nous savons très bien qu'après avoir soutenu la philosophie des sensations, il n'en croit pas moins ce qu'elle nie. Nous n'ignorons pas qu'en ayant sur la nature de l'âme et sur la nécessité du corps une doctrine qui obscurcit, affaiblit les signes de l'immortalité de la première, il proclame d'une foi ardente l'avenir glorieux et redoutable de la personne humaine. Nous disons seulement que sa métaphysique contraste avec sa foi, et que si cette métaphysique était la nôtre, nous tomberions dans un grand découragement. La suite de son ouvrage, plus exclusivement théologique, si le temps nous permettait de l'analyser, nous donnerait d'autres exemples de l'influence de certaines doctrines abstraites sur la manière de concevoir les dogmes de la religion. Nous doutons que l'église souscrivît formellement à toutes les opinions théologiques du savant docteur; mais nous aimons mieux répéter que les dernières conférences se lisent avec intérêt, qu'il s'y rencontre des morceaux écrits de verve, par exemple la seconde moitié de la quatrième, et qu'il faut envier ceux qui ont entendu quelques-unes de ces éloquentes paroles retentir dans la chaire évangélique.

III.

Fermons le livre maintenant, et, laissant de côté les systèmes, essayons de nous rendre compte de la nature et des motifs de l'argumentation adoptée de notre temps par de célèbres apologistes de la foi. On ne contestera pas, je pense, qu'ils s'occupent moins que ceux d'une autre époque de l'expliquer et de la démontrer par elle-même, et que le travail cent fois plus attachant de rechercher dans ses dogmes la preuve de sa vérité a fait place à l'habitude batailleuse d'accuser d'erreur, de contradiction, de mensonge et de pis encore, non-seulement les doctrines contraires, mais toutes les doctrines humaines, d'opposer l'unité à la discordance, la constance à la variation, l'autorité à l'examen, en sorte que ce qu'on appelle la question de l'église est devenue la principale question, et que l'on

pourrait dire, ou peu s'en faut, non que l'église est fondée sur la vérité, mais la vérité sur l'église. Disons bien que cette méthode n'est pas absolument condamnable; nous savons dans quelle mesure elle est admissible, et surtout combien elle peut être utile; nous remarquons seulement qu'elle est dominante, presque exclusive, et nous craignons que, ainsi employée, elle ne soit plus propre à produire des réactions religieuses que des conversions religieuses.

Apercevoir et dénoncer l'erreur est facile. Plus facile encore est de convaincre la science humaine d'inconstance, et l'histoire de l'esprit humain est celle de ses contradictions. La satire de l'esprit humain est si aisée et si tentante, qu'elle est la philosophie de ceux qui n'en ont pas. Non-seulement les esprits profondément moqueurs, Montaigne, Rabelais, Voltaire, s'y plaisent, mais les hommes frivoles qui ne pensent à rien, les heureux du monde, les gens blasés, ceux qui livrent toute leur âme aux plaisirs et aux intérêts de cette vie, sont prêts à dire et aiment qu'on leur répète que la science est vanité. On se trouve d'intelligence avec tous ceux qui envient ou imitent les voluptés de Salomon, quand on leur redit ses railleuses conclusions. La polémique amuse la malignité de notre esprit. Il faudrait bien de la maladresse pour qu'elle ne rencontrât pas souvent juste; il y a des objections à tout; point de doctrine qui n'ait son faible; la vérité est parfaite, mais elle n'est qu'imparfaitement connue, et rien n'est facile comme d'appuyer sur les obscurités et les lacunes de la connaissance pour ébranler et décrier la connaissance même. Cette entreprise a quelque chose qui divertit et qui passionne. Voilà bien des motifs pour exciter beaucoup d'esprits à préférer la négation à l'affirmation, l'attaque à la défense, l'invective à l'enseignement; mais de telles raisons ne peuvent déterminer des écrivains et des prédicateurs habiles et convaincus à suivre la voie où nous les voyons marcher.

La critique dirigée avec talent et avec énergie contre des systèmes dépourvus de l'appui d'une autorité extérieure, livrés à l'inquisition de l'esprit, aux hasards et aux caprices du talent, modifiés ou altérés suivant les époques, toujours incomplets ou obscurs par quelque côté, toujours discutables en un point, puisqu'il y a de l'insoluble dans les choses, cette critique conduit à peu près sûrement le commun des intelligences à l'incertitude, au doute, parfois à une incrédulité dédaigneuse. Puis, comme le scepticisme n'est pas une situation tenable pour des esprits sérieux, ni même pour tous les esprits frivoles, il se change en une disposition favorable à une doctrine qui parle avec autorité, se proclame hautement immutable, et ajoute à la grandeur des dogmes la beauté des préceptes, l'éclat et la multitude des exemples, les promesses et les consolations. Peu importe que, pour se recommander à des esprits désolés, cette doctrine, telle qu'on

la prêche aujourd'hui, affirme après avoir nié, se joue des objections dont elle s'est servie, et qu'après avoir poussé au doute, elle rappelle à la croyance. Si l'on a suscité ou développé le mal, on apporte le remède. Les sentimens qu'on a excités tournent au profit des idées qu'on veut inspirer. Le découragement ramène à la foi. En affaiblissant dans la raison le ressort de la conviction, on augmente parfois dans les cœurs le besoin de croire. Pascal n'a pas caché combien il trouvait puissante cette manière de gagner les âmes, et l'on a pu dire : Faites cent sceptiques, vous ferez cinquante croyans. — Je ne les appelle pas tout à fait des chrétiens, parce que ce titre convient à une foi assise sur des fondemens plus fermes et d'un ordre plus élevé.

Le temps où nous vivons est singulièrement favorable à l'art de prendre les hommes par le découragement. Les traditions de toutes sortes sur lesquelles s'appuyaient les sociétés modernes ayant été, depuis la fin du siècle dernier, ébranlées, il est devenu nécessaire, quand même ce n'aurait pas été le goût général, de leur donner, par voie d'examen et de recherche, de nouvelles institutions, presque de nouvelles mœurs. Il a fallu tenter de transformer des opinions en coutumes. C'est la raison moderne qui a entrepris de reconstituer la société, et avec tout le respect qu'on lui doit, on est forcé de lui dire que jusqu'à présent elle a médiocrement réussi. Il y a eu de grandes tentatives et de petits succès. De là d'innombrables déceptions. La faiblesse et le scrupule, l'honnêteté et le préjugé, l'intérêt qui se donne pour la vertu, la peur qui se fait passer pour la raison, jettent des masses entières dans une aveugle réaction contre des idées dont on désespère pour en avoir trop espéré. En France surtout, où l'on croit que pour être logique il faut être extrême, on se lance dans un pyrrhonisme illimité. C'est à l'aide d'une disposition semblable qu'au commencement de ce siècle, des écrivains distingués crurent pouvoir rétablir le passé tout entier dans la croyance sociale, et essayèrent la restauration morale de toutes les sortes d'ancien régime, la religion comprise, qu'ils semblaient considérer surtout du côté de la politique. On peut douter que ce mélange de ce qui est consacré à l'éternité avec des établissemens de leur nature périssables ait été heureusement conçu, et l'église a paru, depuis quelques années, vouloir s'affranchir d'une importune solidarité; mais elle n'a eu garde de renoncer à employer pour une fin spirituelle les besoins moraux d'une société souffrante. Nous parcourons une période qui présente quelques analogies avec le début de ce siècle. Plus que jamais les gémissemens se font entendre depuis dix à douze ans sur l'état anarchique des intelligences. On a encore propagé, envenimé ce mal en le déplorant. Dans ces dernières années, les événemens,

toujours si puissans sur les imaginations, ont achevé d'abattre les esprits. On dirait que le ressort de la raison est brisé. De nobles souffrances, de honteuses misères ont détruit dans la société tout bon sentiment d'elle-même, ce que Cicéron appelait *bona spes suî*. Certes, ce ne serait pas un mauvais service à rendre à cette multitude humiliée que de relever ses regards vers les choses célestes, et si l'église, sans tremper dans aucune politique, saisit cette occasion de reprendre plus d'empire, qui pourrait s'en plaindre et surtout le lui reprocher? Que pour une telle œuvre, dans une telle situation des esprits, les raisonnemens pris de l'incertitude des opinions humaines aient une grande valeur de circonstance, qu'il soit naturel et licite de s'en servir, c'est ce qu'on ne saurait contester, dût la foi ainsi obtenue ressembler à une simple opinion, et rester à la surface de l'esprit, sans pénétrer jusqu'à l'homme intérieur.

D'ailleurs, si l'on peut abuser de ce moyen de prosélytisme, s'il ne produit pas toujours des résultats profonds ni solides, s'il doit beaucoup aux circonstances, il n'est pas en lui-même dénué de valeur rationnelle. Décréditer successivement tous les systèmes, comme variables et discordans, comme dépourvus d'une autorité durable et étendue sur les esprits, enfin comme liés par un fil logique à d'autres opinions dangereuses en politique ou en morale, qui paraissent condamnées par les événemens, et de là conclure en faveur d'une doctrine qui, en fait, a plus de fixité, qui se maintient au milieu des vicissitudes du monde sous la garde d'une autorité extérieure, c'est attaquer les esprits par des considérations sérieuses, à défaut d'argumens démonstratifs, et il peut se rencontrer des intelligences qui en seront plus touchées qu'elles ne le seraient d'une preuve directe de la vérité de la doctrine.

Mais c'est une règle importante que de réduire cet argument à sa juste portée, et que d'en user avec une rigoureuse bonne foi. Ainsi d'abord, il faut éviter une certaine faute très commune contre la logique. On oppose ordinairement la philosophie à la foi catholique, c'est-à-dire quelque chose de général et de vague, à quelque chose de déterminé. Qu'entend-on par philosophie? — Toutes les philosophies. —L'autre terme de comparaison devrait donc être la religion, en désignant par ce mot toutes les religions. Alors on serait en droit d'étaler les luttes et l'influence successive du scepticisme, du matérialisme, de l'idéalisme, du spiritualisme, et de faire combattre entre eux Anaxagore, Zénon, Épicure, Platon, Aristote, Carnéade, Plotin, et la multitude des modernes; mais on examinerait par contre quelles ont été les variations et les dissidences des religions, celles de l'Inde et de l'antiquité, le judaïsme et ses divisions, enfin, dans notre christianisme même, ses hérésies, au nombre desquelles plusieurs écri-

vains religieux comptent jusqu'au mahométisme. A la diversité des écoles on opposerait la diversité des sectes, et peut-être verrait-on qu'il faut s'en prendre de ces tristes variations moins aux doctrines qu'à la nature de l'esprit humain. Pour raisonner régulièrement, il faudrait, par exemple, comparer la foi catholique, non assurément sous le rapport de la vérité, mais sous celui de la stabilité, à une doctrine déterminée. Et pour ne pas choisir la meilleure, l'épicuréisme, par exemple, a-t-il beaucoup changé? Je ne sais, mais rien ne se ressemble plus, pour la manière de raisonner de Dieu et de l'homme, que la doctrine d'Épicure ou même de Démocrite et celle des écoles sensualistes qui la représentent chez les modernes. Rien n'est changé, excepté les noms. En insistant trop sur ces réflexions, je laisserais croire que je ne vois, en effet, aucune différence, au point de vue de la fixité et de l'autorité, entre la religion et la philosophie, quand je veux dire seulement qu'il ne faut pas exagérer cette différence à l'aide d'un paralogisme. Seconde observation. On fait valoir quelquefois l'argument de la perpétuité du catholicisme, en telle sorte qu'il se réduit à dire que l'église catholique est encore catholique. Si sa perpétuité avait été de fait combinée avec l'universalité, si les hérésies n'étaieut pas sorties de son sein, on pourrait prétendre qu'elle ne s'est jamais divisée. Mais ses divisions à elle ce sont les hérésies, et il serait trop commode de faire abstraction des sectes qui s'en sont séparées, pour ne considérer que les fidèles qui sont restés dans son sein, et conclure qu'elle n'a connu ni variations, ni discordes. Ce serait un *truisme* que de dire que le catholicisme est invariable chez les catholiques qui n'ont pas changé. Il a changé apparemment chez tous les catholiques qui sont devenus grecs, luthériens, calvinistes, déistes, incrédules. Cette observation d'une puérile évidence a pourtant été incessamment négligée.

Voici, ce me semble, en quoi est fondé un argument qu'il faut limiter mais non proscrire. D'abord la religion, par sa nature même, a plus d'autorité que la philosophie. Par les sentimens auxquels elle s'adresse, par les formes qu'elle emploie, par le langage qu'elle parle, par le salutaire effet de la crainte et de l'espérance, elle donne aux dogmes qu'elle enseigne et aux préceptes qu'elle en déduit plus d'empire, de solidité, de popularité. La foi qu'elle inspire est donc plus forte, plus stable, plus transmissible que la conviction philosophique. Si l'on sort des généralités, il sera facile de montrer que ces avantages appartiennent éminemment à l'église catholique, et d'établir par sa constitution et son histoire qu'elle est particulièrement propre à s'emparer de l'indocilité du cœur et de l'esprit humain. De là à opposer sa force de conservation à l'instabilité des choses du monde, l'ordre intérieur qu'elle peut maintenir autour d'elle quand

on croit en elle au désordre toujours renaissant des intelligences dispersées par le vent du siècle, le pas est facile à franchir, et l'on arrivera par cette voie, non à démontrer en principe la vérité de la doctrine, mais à y ramener beaucoup d'esprits, surtout à leur persuader qu'il est désirable qu'elle soit vraie, ou du moins que la foi se raffermisse et s'étende.

Cet argument, j'en conviens, est plutôt politique ou moral que métaphysique. Il est politique, car il appuie la foi sur le bien de la société; il est moral, car il admet que l'état de foi est meilleur pour l'âme que l'état d'incrédulité. Il provoque par de sérieuses considérations les dispositions favorables à la religion : il motive suffisamment les réactions religieuses, et toute église qui saura s'en servir avec dignité et modération pourra déterminer en sa faveur un mouvement durable; mais ce serait, je crois, outrer cet argument que d'en faire sortir le scepticisme universel, ou que de le regarder comme suffisant pour établir la vérité du christianisme. A lui seul il ne fera jamais un bon chrétien, il pourra seulement disposer à le devenir.

On remarquera en effet que les considérations prises de l'état des âmes croyantes dans ses rapports avec le bien moral de la société et de l'individu pourraient s'accommoder avec une religion fausse comme avec une véritable. Plus d'un auteur moderne a plaint les Romains d'avoir, avant César, négligé le culte des faux dieux, et l'on a imputé à l'affaiblissement de leur religion la chute de leurs mœurs et de la république. Ce qui est plus vrai et ce qui doit donner à réfléchir, c'est que quand on raisonne au point de vue de la discipline morale de la société, l'exemple des pays protestans doit être cité le premier. Les écrivains de l'église ne sauraient donc se servir avec trop de précaution d'une arme qui peut les blesser, et cet argument, pliable en plusieurs sens, ne les dispense pas d'appuyer la religion catholique sur la démonstration directe de sa vérité, œuvre grande, difficile, que l'état des esprits et des doctrines rend nouvelle et ne permettrait pas de traiter sans une philosophie profonde. Ce que nos pères appelaient une démonstration évangélique serait une œuvre très opportune; car ce qui provoque nos objections chez les modernes apologistes, ce n'est pas la thèse, mais l'argument. Une certaine défaveur s'attache, je le sais, à toute réfutation, si mesurée qu'elle puisse être, d'une doctrine qui se donne pour orthodoxe. Autant on aimerait à braver les attaques de l'esprit de secte ou de parti, autant on est porté à tenir compte du sentiment de regret qu'éprouvent d'honnêtes gens, pleins de foi, ou de respect, ou de scrupules, lorsqu'ils voient, au milieu de tant d'autres erreurs plus répréhensibles ou plus funestes, la critique s'attacher à celles qui peuvent se

rencontrer dans un ouvrage dicté par le sentiment chrétien. Où est l'intérêt en effet, si l'on ne nourrit pas contre la foi d'inimitié cachée, de signaler quelques faibles raisons, qui, mêlées à d'excellentes, peuvent contribuer à la défendre, à la propager, à l'affermir? Une rigueur excessive à l'égard des moyens de la cause ne trahit-elle pas plus que de l'indifférence pour la cause même? Que faut-il désirer après tout dans ces temps de péril? N'est-ce pas que l'humanité croie? et qu'importe comment la croyance est obtenue?

Je pourrais répondre en me couvrant de grands exemples, dont quelques-uns sont sacrés. Combien de docteurs chrétiens, dans leur sévérité consciencieuse, n'ont pas voulu souffrir une adultère alliance de la vérité et de l'erreur, et, au risque de perdre quelques bonnes semences, ont passé au crible les plus pieuses théories! La doctrine du christianisme doit être ce métal pur qui, éprouvé par le feu, reste au fond du creuset. Je pourrais ajouter que, malgré des apparences dont on fait grand bruit, les temps d'empire de la philosophie ne sont pas tellement éloignés, qu'il soit indifférent de souffrir la confusion de la bonne avec la mauvaise, et d'encourager des systèmes qui ne laissent à l'intelligence humaine aucun milieu entre la foi absolue, toujours rare comme une grâce spéciale, et des doctrines de pyrrhonisme qui dégradent la conscience et la raison. Quand on pense avec Descartes et Leibnitz, avec saint Thomas et Bossuet, qu'il y a des vérités communes à la science et à la religion, vérités que la première démontre à la raison comme la seconde les révèle à la foi, c'est un devoir envers la vérité que de défendre le droit et le nom de la philosophie contre tout effort pour l'ébranler dans ses fondemens et pour la diffamer dans son honneur. Aucun de ces motifs ne m'est étranger et ne me trouve insensible, je l'avoue; mais il en est d'autres encore, et dont l'importance est plus grande pour la société et pour l'église. Ceux-là, je les dirai sans détour.

La raison par elle-même ne saurait atteindre à la vérité : voilà le principe absolu qu'au mépris des autorités les plus augustes, des antécédens les plus respectés, on veut placer au centre des sciences, appuyées toutes sur le principe contraire. Si l'on en croyait les nouveaux Tertulliens, ce principe unique serait toute la philosophie qui resterait à l'esprit humain, et cette philosophie serait rigoureusement identique au scepticisme universel; elle ferait donc crouler sur leurs bases toutes les croyances, et, selon moi, toutes les vérités que l'esprit humain s'est conquises par ses propres forces, non pas seulement depuis soixante ans, mais depuis trois siècles. Ce n'est point par accident ni caprice, c'est par une conséquence naturelle, irrésistible, que la réaction, renversant tout sur sa route, est remontée jusqu'au moyen âge. Comme un conquérant vaincu, l'esprit humain, dans cette

désastreuse retraite, devrait tout ravager sur son passage et ne laisser que des ruines en se retirant. Qu'on ne dise pas que j'exagère : il n'y a rien de ce que nous croyons avoir appris de neuf en législation, en économie publique, en morale sociale et dans les sciences mêmes, qui ne soit remis en doute, si par ses propres forces la raison humaine ne peut atteindre à la vérité. Je ne parle pas des idées libérales en particulier, je ne parle pas des principes de 89; je n'en parle pas, mais j'y pense. Est-il besoin de dire que la nouvelle doctrine les emporte en débris? Comment le lui reprocher? Elle n'a, j'en ai peur, été inventée que pour cela.

Mais s'il en est ainsi, quelles sont les conséquences? Souffrez que je vous les dise, et vous me direz si vous les acceptez. Elles sont graves pour la société entière; elles le sont pour les fidèles, elles le sont pour l'église elle-même. Supposez que toute voix qui s'élève dise aux hommes que rien de ce qui n'est pas révélation ne mérite foi ni respect; ces hommes sont des fidèles ou ils n'en sont pas. Pour ceux-ci, leur situation est claire : ayant rejeté la révélation, ils ont tout rejeté. Le divin flambeau est éteint dans leur âme, et, livrés à eux-mêmes dans une nuit funeste, ils n'y marchent qu'à tâtons, non plus guidés par la raison ou la conscience, mais poussés par des appétits ou emportés par des passions. Comme les aveugles chez qui se perfectionnent tous les sens qui restent, ces gens ne se développent plus que dans l'art de la fortune ou du plaisir. Voilà pour les incrédules. Quant aux fidèles, sans doute un asile leur demeure, et qui ne leur envierait alors le saint privilége de croire à quelque autre chose que la volupté ou le profit? mais le monde n'est pas un monastère, la théocratie n'est pas réalisée. La société laïque est réglée, dirigée, soutenue par une foule de lois et de croyances sur lesquelles l'église et la révélation sont muettes. Tout ce qui s'est accompli, tout ce qui s'est commandé, tout ce qui s'est pensé en dehors de l'autorité sacrée, sur la foi de la raison humaine, dans ces derniers siècles et surtout de nos jours, tout cela est donc vain, tout cela est arrogance et chimère! toutes les sciences humaines, n'étant qu'humaines, ne méritent que mépris ou pitié! Il n'y a point en elles de vérité, puisque la seule autorité dépositaire de la vérité n'y commande pas. Vainement la raison veut-elle distinguer entre les opinions, les systèmes, les partis, là condamner, ici absoudre : qu'en sait-elle? Par elle-même, elle n'atteint pas à la vérité. Que parle-t-on de principes? il n'y en a pas; la société temporelle n'en saurait avoir. Elle en a donc manqué depuis soixante ans. Depuis soixante ans, tout est indifférent. La politique est l'empire légitime du scepticisme : ni vrai, ni faux, ni bien, ni mal. Ainsi le scepticisme, en inspirant aux incrédules le culte des faits, aux croyans l'indifférence

à tous les faits, conduit les uns et les autres au même néant, la négation du droit.

Parlé-je ici d'un mal possible? Plût à Dieu, hélas! C'est le mal du temps. Je suis convaincu, et il y a longtemps, et ce mal a fait de cruels progrès, que le scepticisme est le vice mortel de la société française. — Le scepticisme religieux, va-t-on me dire. — Est-ce qu'il y en a deux? Les principes sur lesquels on fonde le doute absolu en matière de science humaine ont-ils des limites possibles dans leur application? Quand la raison a succombé sous leur atteinte, peut-elle se relever pour défendre le dogme et leur fermer le ciel après leur avoir abandonné la terre? Quiconque aujourd'hui travaille pieusement pour le scepticisme porte du bois à l'incendie, et les incrédules de la raison, qu'ils le sachent bien, livrent le monde aux incrédules de la foi.

Si donc par impossible les nouvelles doctrines venaient à prévaloir dans le sein de l'église, elle tiendrait elle-même, sur tout ce qui n'est pas dogme, école de doute et d'indifférence; elle autoriserait par ses leçons le mépris de toute leçon, et tendrait à constituer à la lettre en dehors d'elle une société sans foi ni loi. Compromise elle-même par un dédain qui aurait les mêmes effets que la complaisance, elle paraîtrait se prêter à toutes choses, parce qu'elle n'adhérerait à rien, et, récusant toutes les règles qu'elle n'a point posées, elle encouragerait ceux qui osent tout et ceux qui souffrent tout; elle donnerait des prétextes à l'audace et des excuses à la bassesse. L'idée chrétienne du néant des choses humaines, qui ne doit inspirer que le désintéressement spirituel, viendrait en aide à l'insouciance qui déprave les sociétés, et la sagesse désabusée de Salomon servirait à justifier la morale d'Épicure. Une pitié superbe pour les vaines contentions du monde engendrerait un détachement sans conscience, la parure et le sophisme de la servitude. Que l'église daigne y réfléchir; pour le chétif plaisir de se venger de quelques écrivains qui lui ont déplu, est-il bon qu'elle porte la sape aux fondemens de toute croyance, et lui importe-t-il qu'il y ait sur la terre du respect et du dévouement de moins? Est-ce rendre hommage à la Providence que d'affaiblir systématiquement la confiance dans le vrai, l'espérance dans le bien, que de délier la raison de toutes les convictions qui l'obligent, et de rendre les choses humaines plus méprisables, afin de mieux satisfaire le triste orgueil de les mépriser? Nous osons conjurer le clergé de France d'avoir toujours présente à la pensée cette belle parole de saint Augustin : « Ce qui avilit la dignité de l'homme ne peut être un moyen de plaire à la majesté divine. *Nullo modo his artibus placatur divina majestas quibus humana dignitas inquinatur.* »

CHARLES DE RÉMUSAT.

ADELINE PROTAT.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

I. — LA FILLE ADOPTIVE.

Un matin, le sabotier, qui avait droit de pêche sur le littoral, traversait la rivière dans un bachot pour aller visiter ses lignes de fond; comme il arrivait à la hauteur d'une passerelle que l'on a depuis remplacée par un pont suspendu, un cri terrible lui fit relever la tête; ce double cri avait été poussé par deux dames qu'il aperçut alors sur la passerelle, où elles donnaient les signes d'une indicible épouvante. Voici ce qui était arrivé. L'enfant de la plus jeune des dames, petite fille de cinq ans, était tombée dans l'eau. Comme elle s'appuyait pour examiner le paysage sur une mince perche, déjà rompue, qui formait une rampe de parapet, le bois avait cédé sous le poids de son corps, si léger qu'il fût, avant que celle-ci eût pu la retenir, et elle avait échappé à sa mère. La rivière du Loing n'est pas très profonde; mais dans l'endroit où l'accident avait eu lieu, le lit, plus resserré, active encore la rapidité de l'eau. L'enfant était déjà à plus de vingt pas lorsque le sabotier s'aperçut de sa chute; il fit un signe à la mère pour lui indiquer qu'il allait porter du secours à sa petite fille. Protat se trouvait alors au milieu de la rivière et dans une place où elle est, en toute largeur, embarrassée par de hautes herbes tellement serrées, que la navigation du plus frêle batelet n'y est praticable

(1) Voyez la livraison du 15 février.

qu'à l'aide de la gaffe. Le sabotier jugea que le jeu des avirons serait gêné, et qu'avant d'avoir franchi cet obstacle, la petite fille aurait dix fois le temps de périr. A la grande inquiétude des deux femmes, qui ne comprenaient rien à cette manœuvre, au lieu de descendre le courant dans son bachot, il fut s'aborder à une rive, et, prenant sa course avec rapidité dès qu'il eut touché terre, il atteignit en quelques secondes l'endroit en face duquel passait alors la petite fille, que ses robes avaient d'abord maintenue à fleur d'eau, mais qui commençait à s'enfoncer. Protat se jeta à l'eau; en trois brasses, il atteignit l'enfant qui allait disparaître. En abordant au rivage opposé, il y trouva les deux femmes accourues au-devant de lui. La jeune mère était folle de douleur; en voyant que sa fille respirait encore, elle devint folle de joie. Le sabotier lui offrit d'entrer dans sa maison pour porter les premiers secours à la petite noyée. Dès qu'on y fut arrivé, Protat fit flamber une bourrée dans sa grande cheminée, et mit toute la garde-robe d'Adeline au service des dames. Au bout de deux heures, l'enfant avait complétement repris connaissance. Comme sa grand'mère était sortie un moment dans la rue pour expliquer aux paysans rassemblés devant la maison ce qui s'était passé, l'un d'eux coupa brusquement les éloges qu'elle prodiguait au sauveur de sa petite fille :

— Il a de la chance, le sabotier; pour un méchant bain de pieds qu'il aura pris, on lui donnera une grosse récompense.

— Eh! oui, ajouta un autre, et si c'était sa petiote qui était tombée à l'eau, il aurait peut-être regardé à deux fois avant de se mouiller.

La vieille dame ayant précisément interrogé parmi les paysans ceux-là qui étaient le plus indisposés contre le père d'Adeline, leurs confidences la convainquirent que ce même homme qui venait d'arracher sa petite fille aux flots était un père dénaturé, et elle ne fut pas éloignée de croire, comme elle venait de l'entendre dire, que ce sauvetage avait été moins inspiré par un dévouement spontané que par un intérêt réfléchi. En rentrant dans la maison, elle examina plus attentivement la petite Adeline, qu'elle avait à peine eu le temps de remarquer, et, la trouvant pâle et chétive, elle attribua cette apparence de langueur aux mauvais traitemens et à la négligence dont on avait rendu le père coupable à ses yeux. Sur ces entrefaites, le gendre de la vieille dame, qui se trouvait dans une maison du voisinage pendant l'accident, entrait tout effaré dans le logis du sabotier. En retrouvant son enfant vivante et déjà en état de répondre à ses caresses, il se jeta dans les bras de Protat et embrassa le paysan avec un élan de sincérité dont celui-ci fut profondément touché. — Que puis-je pour vous, brave homme? ajouta-t-il; vous avez sauvé

ma petite Cécile, et ce serait me rendre un nouveau service que de m'indiquer un moyen de vous prouver ma reconnaissance.

Dans l'homme qui lui parlait ainsi, Protat avait reconnu l'un des riches propriétaires des environs, le marquis de Bellerie, qui possédait un château à Moret, où il résidait pendant la belle saison.

— Monsieur le marquis, répondit-il avec une certaine dignité, j'ai fait ce que le premier venu aurait fait à ma place, et pour cela je n'ai couru aucun danger. Je suis d'ailleurs suffisamment récompensé par la joie que j'éprouve d'avoir pu rendre un enfant à ses parens, car moi, qui suis père aussi, je comprends ce bonheur-là, ajouta-t-il en allant embrasser Adeline.

— Quelle hypocrisie ! dirent les deux femmes qui avaient déjà eu le temps de se parler; et la jeune marquise, ayant pris son mari à part, l'entretint à voix basse pendant une minute. Elle lui répétait sans doute les choses que lui avait apprises sa mère, car la figure du marquis exprima subitement l'indignation, et lorsqu'il revint auprès du sabotier, celui-ci put remarquer le brusque changement opéré dans sa physionomie.

— Nous vous avons occasionné du dérangement, et il est juste que vous soyez dédommagé, dit le marquis, faisant violence à ses sentimens et à ses manières, ordinairement affables, pour leur donner un caractère hautain dont Protat fut subitement choqué.

— Puisque vous voulez absolument me payer, monsieur le marquis...

Sur ce mot du sabotier, un dédaigneux sourire courut sur les lèvres du gentilhomme; il prit un petit portefeuille dans sa poche et le jeta sur une table, tandis que ses regards semblaient dire à sa femme et à sa belle-mère : — Voilà ce que cet homme attendait. Tous ces gens ont le même bas instinct de cupidité. — Le sabotier devina le sens de ce rapide coup d'œil. Un vieux levain populaire l'irrita contre ces nobles qui l'avaient si mal compris. Il regarda le marquis avec un front rouge de honte et empreint d'une hauteur au moins égale à la sienne; puis, après un moment de silence, il répondit d'une voix contenue en indiquant le billet de banque :

— Puisque vous voulez vous acquitter de cette *façon*, monsieur le marquis, je vais vous faire votre compte, — et ce ne sera pas long. J'ai brûlé deux bourrées de trois sous pour sécher votre demoiselle; ça nous fait six sous; je lui ai prêté les vêtemens de ma petite qu'il faudra faire blanchir, une chemise, une camisole, un jupon, six sous aussi; — ça nous fait douze; — plus deux verres d'eau sucrée pour les dames, quatre sous; — ça nous fait seize. — Quant à mon temps perdu, je ne le compte pas; j'ai le moyen de flâner. Nous disions donc, monsieur de Bellerie, que vous me devez seize sous. Si vous n'avez pas de cuivre, ajouta-t-il en prenant le billet de banque, je

vais vous rendre. — En parlant ainsi, la joie railleuse et rageuse de Jacques Bonhomme humiliant son seigneur éclatait dans la physionomie du sabotier; mais le marquis se borna à lui répondre froidement:

— La marquise et moi, nous ne pouvons pas souffrir que l'on nous ait servis gratis. — Gardez cette somme, ajouta-t-il en indiquant le billet de banque.

— Je ne suis que le serviteur de ma volonté, dit Protat, et je lui obéis toujours quand elle me dit de bien faire. Elle me conseilla tout à l'heure de secourir une créature en péril : je ne me le suis pas fait dire deux fois; elle me défend maintenant de recevoir le prix d'une action que vous aviez d'abord appelée dévouement, et qu'il vous plaît ensuite de considérer comme une besogne : je ne me ferai pas répéter sa défense deux fois non plus.

— Que voulez-vous donc de nous? demanda plus doucement le marquis, qui commençait à croire que les actes et le langage de cet homme étaient inspirés par un sentiment vraiment honorable, et qui craignit de l'avoir blessé.

— De la reconnaissance toute pure, répondit le sabotier; un franc merci venu du cœur, et une pauvre petite caresse à ma fille, qui a prêté à la vôtre ses vêtemens et son lit, et que vous n'avez pas seulement regardée les uns et les autres, ajouta-t-il avec un accent de reproche.

Le marquis regarda sa mère et sa femme, qui observaient Protat avec étonnement.

— Ah ça! qu'est-ce que vous me disiez donc? laissa échapper M. de Bellerie, et, par un signe, il indiquait aux deux femmes Protat, qui s'était approché d'Adeline pour la caresser. Le sabotier se retourna sur cette parole; il s'aperçut de l'attitude embarrassée de ces trois personnes, et lut dans leurs physionomies la surprise que paraissait leur causer son empressement autour de son enfant. Il se frappa le front avec un geste rapide, et s'écria avec vivacité : — Gageons qu'on vous a causé sur moi dans le pays.

Mme de Bellerie et sa mère gardèrent le silence; mais le marquis répondit à l'interrogation de Protat par une inclination de tête affirmative.

— Tonnerre de Dieu! s'écria le sabotier en se laissant tomber sur une chaise; ces gredins-là me feront faire un crime.

Le marquis, sa femme et sa belle-mère, inquiétés par son état d'exaltation, s'empressèrent autour de lui pour le calmer. Pendant ce temps-là, la petite marquise, complétement remise de son accident, s'amusait dans un coin avec Adeline, qui lui montrait ses joujoux.

Quand il eut recouvré un peu de sang-froid, Protat n'eut pas besoin de parler longtemps pour détruire la mauvaise impression que

de misérables calomnies avaient fait naître dans l'esprit de ses hôtes. La vieille dame, qui ne pouvait pas souffrir les paysans et qui parlait par proverbes, avait beau insinuer qu'il n'y avait pas de fumée sans feu; le marquis et sa femme avaient reconnu que le cœur d'un bon père pouvait seul trouver les élans de tendresse et d'indignation dont le sabotier avait fait preuve en leur parlant de sa fille et des bruits répandus contre lui par la méchanceté publique.

Lorsque le marquis et sa femme songèrent à se retirer, ils eurent toutes les peines du monde à emmener la petite Cécile, qui s'était déjà fait une amie d'Adeline et ne voulait pas la quitter. De son côté, la fille du sabotier avait trouvé dans cette communauté de jeux un plaisir tout nouveau pour elle, et semblait voir avec peine les préparatifs de départ qui allaient l'éloigner de sa petite camarade. En montant dans leur voiture, qui était venue les attendre à la porte de Protat, les parens de Cécile exprimèrent une dernière fois au sabotier leur reconnaissance, et la jeune marquise, ayant pris Adeline dans ses bras, l'embrassa avec une tendresse toute maternelle, à laquelle l'enfant répondit par des caresses qui parurent causer un mouvement de jalousie à son père.

Trois ou quatre jours après ces événemens, comme on en causait encore dans tout Montigny, Protat, en revenant des champs, fut tout étonné de trouver chez lui Mme de Bellerie, qui attendait son retour en causant avec un homme déjà âgé qui l'accompagnait. Après quelques mots d'amicale politesse, la marquise indiqua l'étranger à Protat.

— Monsieur, lui dit-elle, est le docteur C..., un des grands médecins de Paris et l'ami de notre famille. Il est venu passer quelques jours au château, et j'ai eu l'idée de vous l'amener pour qu'il examine votre petite fille. Je lui avais expliqué tout ce que vous m'aviez fait connaître de sa maladie. Tout à l'heure il a vu l'enfant, et il se trouve maintenant assez renseigné pour vous dire ce qu'il en pense.

Une grande inquiétude se peignit sur le visage du sabotier, qui regarda tour à tour le docteur et la marquise.

— Est-ce que monsieur aurait de mauvaises choses à me dire sur ma pauvre petiote? demanda-t-il en s'inclinant devant le célèbre médecin, dont l'air froid n'avait, en effet, rien de bien rassurant. Avant de répondre, celui-ci indiqua du doigt la petite Adeline, qui jouait dans la chambre avec la fille de la marquise. Devinant que l'on s'occupait d'elle et intriguée par les questions que le médecin lui avait adressées avant l'arrivée de son père, l'enfant semblait, tout en jouant, tenir une oreille à l'affût des paroles. Mme de Bellerie, ayant deviné la pensée du docteur, prit les deux enfans par la main, et les emmena dans le petit jardin qui était derrière la maison. Quand ils furent seuls :

— Êtes-vous courageux, brave homme? demanda le médecin en regardant Protat fixement.

— Seigneur mon Dieu! s'écria celui-ci en se laissant tomber sur une chaise. C'est comme ça que m'a répondu le docteur de Fontainebleau quand je lui demandais ce qu'il pensait de ma pauvre défunte, et trois jours après... on l'a mise en terre... Est-ce que ma pauvre petite?...

— Rassurez-vous, reprit le docteur, l'état de votre enfant n'est pas désespéré; mais il va vous obliger à prendre une détermination qui doit coûter à un père. C'est pourquoi je vous ai demandé si vous aviez du courage. — Écoutez-moi : votre fille est atteinte du mal qui a tué sa mère. Celui de mes confrères qui la soigne doit le savoir aussi bien que moi.

— Mais tout dernièrement, interrompit Protat, le médecin de Montigny me donnait quasiment des espérances; il disait qu'en prenant de l'âge et de la force la petiote pourrait s'en tirer.

— Mon confrère avait raison de parler ainsi, bien qu'il ne crût pas sans doute à ses paroles, dit le docteur C... Notre devoir, même en ayant les plus tristes convictions, est de ne jamais les laisser voir. D'ailleurs, au-dessus de la science, il y a quelquefois le hasard... Votre enfant peut être sauvée; mais si elle reste auprès de vous, dans ce pays, à moins d'un miracle, elle n'atteindra pas la fin de son enfance.

En écoutant ces paroles dites avec l'accent de certitude qui donne aux déclarations de la science la solennité d'une sentence de mort, le sabotier sentit un frisson lui parcourir le corps. Il observa attentivement la figure du docteur comme pour découvrir dans ses traits quelle était la véritable pensée qui lui avait fait prononcer ces terribles mots : *Votre enfant mourra, si elle reste auprès de vous.*

— Monsieur, dit Protat en déguisant de son mieux l'émotion qu'il éprouvait, j'aime ma petite fille avec passion. C'est le seul enfant que j'aie eu d'une femme que je regrette encore comme au premier jour de sa perte. Rien ne me coûtera pour conserver la vie à cette pauvre créature, qui n'a encore fait que souffrir et pleurer depuis qu'elle est au monde. S'il fallait que je voie un jour son petit lit vide, je vous jure que je n'aurais plus qu'à me jeter dans notre rivière, dans l'endroit le plus creux; car, si je ne mourais pas, je deviendrais un bien méchant gueux... Je ferai donc tout ce qu'il faudra... tout, monsieur le docteur... Quoique vous soyez de Paris, je vous ferai venir ici pour la soigner, et je vous paierai vos visites sans vous demander de me faire grâce... Je ne suis pas si pauvre que j'en ai l'air. J'ai du bien dans le pays, sans compter du bon argent qui ne doit rien à personne. S'il le faut, tout y passera, jusqu'à mon dernier sou. Quand je verrai ma petite Adeline avec une grosse figure

rouge, je ne croirai pas que ses couleurs auront été payées trop cher; mais, ce que je ne comprends pas bien, c'est que vous me disiez qu'elle ne pourra guérir que si elle s'en va d'auprès de moi. Faudrait-il la conduire à Paris pour qu'elle soit mieux soignée? Si c'est cela que vous avez voulu dire, nous allons faire nos paquets, ça ne sera pas long.

— Le séjour de Paris ne vaudrait pas mieux que celui de cette campagne, et encore moins, reprit le docteur; laissez-moi achever. Mme de Bellerie, qui m'a amené ici, se dispose à aller habiter le midi de la France pour quelque temps. Tout à l'heure, quand elle m'interrogeait sur le compte de votre petite fille, je lui ai répondu : La seule chose qui pourrait sauver cet enfant, c'est le soleil chaud et l'air salubre d'un autre climat; mais comment dire à ce pauvre homme : Votre fille mourra, si elle ne va pas habiter l'Italie ou les îles d'Hyères? La marquise m'a interrompu pour me dire : Nous allons partir pour la Provence, où nous resterons peut-être deux hivers; ce brave homme a sauvé mon enfant de la mort; si la vie de sa fille dépend d'un peu de soleil, dites-lui que nous l'emmènerons avec nous. Maintenant, dit le docteur en regardant le sabotier, voilà ma commission faite. La marquise est la meilleure des femmes; elle aura pour votre enfant les soins de la plus tendre des mères. La reconnaissance qu'elle vous doit est une garantie de l'affection que votre enfant trouvera au sein de cette famille, où elle sera traitée comme la sœur de la petite Cécile. Autant l'évidence m'oblige à vous instruire de l'état dangereux où se trouve votre petite, autant je puis prendre sur moi de vous faire espérer sa guérison, si vous consentez à vous séparer d'elle en la laissant partir avec Mme de Bellerie. Elle et moi, nous n'avons pas songé un instant que vous auriez besoin de réfléchir, acheva le médecin en voyant que le sabotier ne répondait pas.

Au même instant, la marquise rentrait dans la chambre avec les deux enfans.

— Votre petite se plaint du froid, dit-elle à Protat en lui montrant Adeline qu'elle avait enveloppée dans la pèlerine de Cécile. Protat prit Adeline sur ses genoux et l'embrassa silencieusement. Pendant ce temps, la marquise interrogeait le docteur du regard en lui désignant le sabotier, qui paraissait plongé dans ses réflexions. Le médecin fit un geste qui voulait dire : Il n'a pas encore répondu. Adeline, qui semblait mal à l'aise dans les bras de son père, laissa échapper une petite toux sèche, et les efforts qu'elle faisait se peignaient sur son visage par une contraction douloureuse. La crise passée, l'enfant, redevenue insouciante à ce mal dont elle avait l'habitude, parut s'admirer dans la riche pelisse de soie blanche dont elle était vêtue.

— Eh bien! dit la marquise au sabotier en lui montrant sa fille, le docteur vous a dit ce qu'il fallait faire...

— Me séparer d'elle! murmura le père avec tristesse, et en parlant il regardait le médecin, et semblait lui demander mentalement: C'est donc bien vrai, ce que vous m'avez dit?

Un nouvel accès de toux, plus violent que le premier, interrompit la petite Adeline au milieu d'un éclat de rire, et une nuance d'un rouge foncé vint colorer passagèrement les pommettes de ses joues amaigries.

— Reconnaissez-vous le mal de la mère dans les souffrances de l'enfant? demanda le médecin à Protat, qui restait muet.

— Oui, monsieur, répondit-il faiblement, c'est bien malheureusement la même chose; mais si ma pauvre femme était là, je crois bien qu'elle ne laisserait point partir la petite : elle aurait trop peur de ne pas la voir revenir.

Sur ces entrefaites, le curé de Montigny, qui passait devant la maison de Protat, entra, comme il le faisait souvent, pour demander des nouvelles d'Adeline. En apercevant des étrangers, il se disposait à se retirer; mais la marquise et le docteur se joignirent pour le faire rester, et en quelques mots l'instruisirent de ce qui se passait.

— Comme père et comme chrétien, c'est votre devoir d'accepter, dit le prêtre gravement en s'adressant au sabotier. Il y a peu de temps, vous êtes allé demander à Dieu le salut de votre enfant. Il vous a entendu sans doute, car c'est la Providence qui se manifeste dans l'intérêt que vous témoigne Mme la marquise. Repousser cette proposition serait commettre une double faute; ce serait à la fois méconnaître la générosité d'une personne qui veut utilement prouver sa reconnaissance, et la volonté du ciel qui lui en a inspiré la pensée. Protat, je vous ordonne de confier votre fille à madame.

— Mais si je laisse partir ma petite, ils vont dire dans le pays que j'ai été bien content de me débarrasser d'elle.

— Votre tendresse de père est-elle donc au-dessous de quelques méchans propos? répondit le curé, et d'ailleurs ne dirait-on pas encore plus, quand on saurait que vous avez refusé une offre dont le résultat pouvait conserver les jours de votre enfant?

Ces derniers mots parurent convaincre le père d'Adeline. Il alla prendre la petite par la main, et la conduisit auprès de la marquise.

— Emmenez-la donc, madame, lui dit-il en essuyant du revers de sa main deux grosses larmes qui coulaient le long de ses joues; emmenez-la.

— Nous ne partons pas tout de suite, dit la jeune femme; mais pour préparer votre fille à une absence qui pourra être longue, peut-être feriez-vous bien de lui laisser passer quelques jours au château

avant l'époque du départ. Je vous l'amènerai une ou deux fois par semaine, ou vous viendrez la voir à Moret. De cette façon, elle et vous trouverez déjà moins cruelle cette séparation quand le moment en sera arrivé.

— C'est juste, dit le médecin : un enfant de cet âge n'a pas ordinairement de volonté ; mais la précaution est bonne à prendre. — Et d'un regard il sollicita l'avis du curé, qui acquiesça par une inclination de tête.

— Mais il faudrait au moins que j'aie le temps de préparer ses petites affaires, dit le sabotier.

— Que cela ne vous inquiète pas, interrompit la marquise; Adeline a prêté une fois ses vêtemens à ma fille, ma fille lui prêtera les siens. A compter d'aujourd'hui, ajouta-t-elle en pressant les deux enfans entre ses bras et en les flattant d'une même caresse, elles sont sœurs.

Sans rien comprendre à tout ce qui se passait autour d'elle et à cause d'elle, la petite Adeline se laissa emmener par la marquise. Quand elle fut dans sa voiture, elle brisa le cœur de son père par l'impatience qu'elle témoignait à voir rouler le brillant équipage. Lorsqu'il eut disparu à ses yeux, Protat resta longtemps devant sa porte avant d'oser rentrer dans sa maison.

Un mois après, Adeline partait pour la Provence.

Avant son départ, son père était allé la voir cinq ou six fois à Moret; chacune de ses visites lui avait rendu plus visible le sentiment d'indifférence avec lequel Adeline avait quitté la maison paternelle. Le changement de lieux, qui plaît communément aux enfans, l'aspect de mille choses nouvelles dont la jouissance lui était permise, le luxe qui l'entourait, la recherche de ses vêtemens, qu'elle portait avec une coquetterie enfantine, avaient cependant déjà modifié ce qu'il y avait de taciturne dans son caractère; le besoin de caresses, qu'un poète appelle *le pain de l'enfance*, — besoin qu'elle avait dû refouler en elle, quand elle était chez son père, — trouvait à se satisfaire amplement dans cette maison, où, recueillie d'abord par reconnaissance, elle ne tarda pas à se faire aimer pour elle-même. Quand son père lui disait qu'on allait l'emmener bien loin et qu'elle resterait longtemps sans le voir, la petite demeurait pensive et ne répondait pas. Protat s'affligeait alors de ce silence, car il ne comprenait point qu'un enfant ne pût pas avoir le sentiment exact des distances et du temps. — Apprenez-lui à ne pas m'oublier, dit-il à la marquise le jour où il alla dire adieu à sa fille.

— Je la ferai vivre pour vous aimer comme la plus tendre des filles, répondit Mme de Bellerie, qui avait déjà remarqué l'espèce de réserve que la petite Adeline gardait en face de son père.

Dans les premiers temps qui suivirent le départ de sa fille, le cha-

grin du sabotier fut si vif, qu'il ne pouvait pas tenir à la maison. Il avait même commencé à hanter les cabarets pour tromper son ennui. Un événement qui fera connaître l'origine d'un des personnages de cette histoire fit rentrer Protat dans ses habitudes laborieuses. Un jour qu'il était allé à Fontainebleau pour affaire, au lieu de revenir à Montigny par les chemins de la forêt, Protat, qui s'était attardé, préféra prendre la grand'route, pour éviter de passer au pied du mont Merle, où une bande de loups, rendus féroces par la rigueur de la saison, avait été aperçue récemment. Comme il arrivait à la hauteur de la croix de Saint-Hérem, le sabotier crut entendre de petits cris plaintifs qui paraissaient sortir d'une cahute que des cantonniers avaient construite au coin de la Route-Ronde. Protat s'avança, guidé par la lune, dans la direction où il avait entendu les cris, et quand il pénétra dans la cabane, il y trouva, couché à terre et à peine enveloppé dans un mauvais lange troué, un petit enfant à demi mort de froid. Protat mit la petite créature sous sa limousine, et gagna en courant le village de Bourron, qui est à un quart d'heure de la croix de Saint-Hérem. Une auberge de rouliers était encore ouverte; le sabotier y entra pour donner du secours à l'enfant qu'il venait de trouver. C'était un garçon; il paraissait âgé de quinze ou seize mois; il semblait chétif et mal venu.

— C'est égal, dit Protat, comme je le trouve, je le prends. Demain il fera jour, je ferai ma déclaration au maire de la commune, et si on ne découvre pas les parens de ce mioche, je le garderai.

— Qu'est-ce que les gens de Montigny disaient donc, que vous n'aimiez pas les enfans? dit l'aubergiste. Ça ne s'arrange guère avec ce que vous voulez faire cependant.

Protat fronça le sourcil sans répondre, et, quand le petit garçon fut complétement réchauffé, afin de rester moins longtemps en route, le sabotier emprunta la carriole de l'aubergiste pour retourner à Montigny. Le lendemain même, il fit sa déclaration au maire, qui l'autorisa à garder l'enfant.

— Il est bien laid comme le diable, dit-il au curé en lui contant l'aventure; mais j'avais fait le vœu de recueillir un orphelin, si ma fille retrouvait la santé. Depuis qu'elle est partie, j'ai reçu de bonnes nouvelles, et j'ai profité de l'occasion pour tenir ma promesse. Un abandonné, c'est tout comme un orphelin. D'ailleurs cet innocent-là me tiendra compagnie. J'avais pris la mauvaise habitude d'aller au cabaret, il me fera rester chez moi. Je l'ai couché dans le lit d'Adeline, et ma maison ne me paraît plus si triste depuis que ce petit lit n'est pas vide. Quand il aura l'âge, je lui apprendrai à faire des sabots. — C'est égal, ce marmot-là a eu de la chance que je sois passé sur la route à minuit, et, pour que sa mère l'ait oublié dans

cet endroit-là, elle avait sans doute un bien mauvais dessein, car depuis huit jours tout le monde sait que les loups courent la forêt.

Comme nos lecteurs l'ont déjà deviné sans doute, cet enfant abandonné était le petit apprenti Zéphyr, que l'on a vu dans le premier chapitre de ce récit, et que l'on retrouvera prochainement.

Environ quinze mois après le départ de la petite Adeline, la veille du jour de l'an, le sabotier reçut une lettre de Provence. Elle était de la marquise, et en renfermait une autre dont l'écriture irrégulière, mais cependant lisible, ressemblait à celle des enfans qui commencent à écrire. Cette lettre, qui ne contenait que quelques lignes, était signée Adeline Protat. C'était en effet Adeline qui adressait à son père un compliment de jour de l'an que lui avait dicté Mme de Bellerie. Cette épître enfantine finissait par ces mots : « Tu verras, mon cher papa, comme je suis devenue belle, et je ne tousse plus du tout. » Le sabotier courut montrer la lettre de sa fille à toutes ses connaissances. Il l'aurait volontiers affichée à la porte de la mairie pour que tout le monde pût la voir. Ayant rencontré le garde champêtre du pays qui venait battre un ban sur la place, Protat l'interrompit dans l'exercice de ses fonctions pour lui montrer la lettre d'Adeline.

— Gageons que c'est aussi bien écrit que vos procès-verbaux, père Talot, lui dit le sabotier rouge d'orgueil.

— Pardi oui, ma foi! Et c'est la petiote qui n'avait plus que le souffle qui est déjà si instruite! — Elle ne doit pas être loin d'être guérie pour lors. — C'est que l'orthographe y est presque, ajouta le bonhomme d'un air capable.

Protat le quitta pour aller montrer la lettre au notaire, qui sortait de son étude.

Huit mois après, Adeline était de retour après une absence de plus de deux ans. Protat ne la reconnut pas, tant elle était changée. Cette chétive créature, qui semblait ne pas tenir à la vie plus que ne tient à la branche une feuille tourmentée par le vent, était devenue une belle enfant, non point d'épaisse et robuste carrure comme l'aurait souhaité son père, mais distinguée à ne plus reconnaître sa race. Un mot peindra l'impression qu'elle causa au bonhomme.

— J'ai presque envie de l'appeler mademoiselle, disait-il à la marquise.

— Je vous la ramène, lui dit celle-ci, mais je ne vous la rends pas.

Par mille raisons que sut trouver la marquise et dont quelques-unes flattaient la vanité du sabotier, elle lui persuada de lui laisser Adeline, à qui elle voulait faire partager l'éducation que recevrait sa fille Cécile.

— Que fera-t-elle de tant de savoir? demanda le sabotier.

Mme de Bellerie, un moment arrêtée par cette réflexion, sut néanmoins apaiser les scrupules de Protat.

Après avoir passé quelques jours à Montigny, Adeline accompagna la marquise à Paris. L'été suivant, elle revint habiter Moret, où Protat la voyait fréquemment. Selon la promesse de la marquise, Adeline était devenue la plus tendre des filles. Son père aurait bien voulu la reprendre avec lui; mais, chaque fois qu'il en manifestait l'intention, la marquise lui répondait : — Demandez à Cécile si elle veut se séparer de sa sœur.

Protat s'en revenait seul, moitié triste, moitié content : — triste, parce qu'il lui semblait qu'Adeline ne paraissait point pressée de quitter sa famille d'adoption; content, parce que sa fierté paternelle trouvait son compte à voir son enfant élevée comme une fille de grande maison.

Cet état de choses se prolongea ainsi pendant six années. Adeline passait les étés au château de Moret, et l'hiver elle retournait à Paris. Habituées à la voir traiter avec une affectueuse familiarité par cette famille, les personnes qui fréquentaient la maison de Mme de Bellerie lui témoignaient un intérêt où la politesse était sans doute pour beaucoup, mais dont les apparences ne laissaient point soupçonner qu'elles s'étonnaient de voir son séjour se prolonger aussi longtemps à l'hôtel de Bellerie. Quant à la jeune Cécile, son attachement était sérieux; c'était plus qu'un sentiment d'habitude qui lui faisait chérir cette compagne avec qui elle avait presque échangé les premiers mots qu'elle eût prononcés et les premières idées qu'elle avait pu concevoir. Désintéressée comme on l'est à l'âge où l'on ignore les nécessités de la vie et les obligations du rang que l'on y occupe, Cécile aurait joyeusement fait l'abandon d'une moitié de sa fortune à venir pour que la fille du sabotier fût aussi bien sa sœur de sang qu'elle l'était de sympathie. Aussi la voyait-on s'attrister jusqu'aux larmes lorsque, dans ses conversations intimes, Adeline lui faisait comprendre qu'un jour viendrait où leur séparation serait imminente.

— Pourquoi me quitterais-tu? demandait Cécile. N'es-tu donc pas bien dans cette maison?

— Mais toi-même tu n'y resteras plus, répondait Adeline. Bientôt l'on songera à te marier, si l'on n'y songe pas déjà. Et ton mari.....

— Je n'épouserai qu'un homme qui fera mes volontés, répliquait la pétulante jeune fille, et la première que je lui imposerai sera de te laisser vivre auprès de moi.

Adeline souriait à ces folies.

— Et mon père, ajoutait-elle, il resterait donc seul?

Cécile baissait la tête en répondant : — C'est vrai.

— Quand le moment de nous quitter sera venu, reprenait Adeline, il sera bien temps de nous chagriner; n'y pensons donc pas d'avance.

Et, tout entières à l'heure présente, les deux jeunes filles oubliaient l'avenir pour ne plus songer qu'au bonheur de vivre l'une auprès de l'autre en partageant les mêmes plaisirs, les mêmes études, et en faisant ensemble ces jolis rêves qui troublent les cervelles de quinze ans. — Quand Mlle de Bellerie eut achevé son éducation, ses parens songèrent à la produire dans le monde. Adeline, qui était admise aux réunions intimes de l'hôtel de Bellerie, ne pouvait pas suivre sa jeune amie dans les fêtes parisiennes où la marquise conduisait sa fille. Comme elle avait beaucoup de sens naturel, développé encore par l'instruction qu'elle avait reçue, la vanité d'Adeline ne souffrait aucunement de cet ostracisme dont Cécile, au contraire, s'affligeait au point de se faire malade quelquefois pour refuser les invitations qu'elle ne pouvait pas faire partager à son amie. Douée d'un cœur excellent, cette jeune fille aurait voulu pouvoir refaire les lois de la société au bénéfice de ses affections. Née de grande race, elle se révoltait avec une vigueur singulière contre les préjugés qu'elle disait rapportés des croisades, et s'étonnait naïvement de ne pouvoir emmener Adeline dans le monde, lorsque devant tout ce monde elle l'emmenait au théâtre, au concert ou à la promenade. — Un jour, elle s'emporta, assez vivement pour s'attirer les représentations de sa mère, contre un jeune homme qui, l'ayant rencontrée avec Adeline, avait salué celle-ci plus légèrement qu'il n'avait fait pour elle-même. La mercuriale maternelle augmenta encore le dépit qu'avait causé à Cécile la nuance de politesse qu'elle considérait comme un affront fait à Adeline. Plus tard, dans les soirées où elle rencontra ce jeune homme, elle le mit obstinément au ban de tous ses quadrilles. Lorsqu'elle entra dans sa seizième année, ses parens s'occupèrent de son établissement. Le premier prétendant qui s'offrit fut précisément celui pour qui elle éprouvait un commencement de sympathie. Les paroles échangées entre les deux familles, le mariage de Cécile fut fixé à six mois; mais les derniers jours de sa vie de jeune fille furent réclamés par une de ses parentes paternelles qui habitait la Touraine. Cécile voulait emmener Adeline avec elle; celle-ci, prévenue en secret par la marquise, fit entendre à son amie que cela n'était pas possible, et que le moment où elles devaient se séparer était arrivé. Leurs adieux furent touchans. Avec une égale sincérité, elles se jurèrent une amitié éternelle, et, avant de partir pour la Touraine, Cécile exigea de son fiancé qu'Adeline assisterait à son mariage. Celui-ci avait consenti naturellement, comme un homme qui ne voyait dans ce désir que l'enfantine puérilité d'une jeune fille sentimentale.

Un matin du mois de novembre, Cécile ramena Adeline chez son père, accompagnée de ses parens. M. de Bellerie, qui se portait candidat aux futures élections du département, voulant se rendre populaire, accepta sans façon la respectueuse invitation à dîner que le sabotier lui fit transmettre par sa fille. Le curé de Montigny fut également invité. Une heure après, tout le village était instruit du retour d'Adeline, et on savait que le sabotier traitait un marquis. Ce fut pour la soirée un texte à glose dans toutes les veillées, qui commençaient précisément ce jour-là.

Le surlendemain, un fourgon amenait de Paris à Montigny tout le mobilier de la chambre qu'Adeline avait occupée à l'hôtel de Bellerie. En ouvrant l'un des tiroirs de sa commode, elle y trouva dix mille francs en billets de banque renfermés dans un petit portefeuille brodé par Cécile. Le portefeuille contenait en outre ces quelques mots :

« Ce sont mes économies de jeune fille; prends-les sans compter, comme je te les donne. Cette goutte d'eau de moins dans ma fortune n'y fera pas le vide que ton absence laissera dans mon cœur. Un remerciement serait presque une offense, pense à ce que serait un refus. Il me ferait croire que je ne suis déjà plus pour toi ce que je veux rester toujours, de loin comme de près, ta sœur, CÉCILE. »

Adeline consulta néanmoins son père, pour savoir si elle devait accepter une si grosse somme. Protat se trouva embarrassé d'être pris pour juge dans une cause où il se considérait un peu comme partie, et où nécessairement son jugement se trouvait fait d'avance. Il feignit de partager l'hésitation de sa fille, il trouva des pour et des contre, et au milieu de cette apparence de discussion ingénieuse il sut finalement amener Adeline à une acceptation, en insistant surtout sur le chagrin qu'un refus pourrait causer à la donatrice. « Si elle t'avait mis ça dans la main comme une aumône, il aurait fallu voir, dit-il; mais c'est offert si gentiment qu'il n'y a pas moyen de refuser. D'ailleurs nous ne sommes pas assez pauvres pour nous montrer orgueilleux. Faute de cet argent-là, tu n'aurais pas coiffé sainte Catherine; mais quand tu te marieras, mon gendre ne sera pas fâché de trouver ces chiffons-là dans ta corbeille de noces, et de plus ils te permettront de te montrer difficile. »

Le retour de la jeune fille dans la maison paternelle y fut l'objet d'un bouleversement général. Protat voulut qu'elle habitât la plus belle chambre, et, ne la trouvant pas assez belle, il fit venir le meilleur tapissier de Nemours, pour que cette pièce fût ornée de façon à ne pas jurer avec le joli mobilier qui devait la garnir. Adeline laissa faire son père en tout ce qui concernait l'embellissement de son intérieur; mais, au grand étonnement du bonhomme, elle ne voulut pas

consentir à porter ses toilettes de ville, et se fit habiller à la façon des filles du pays. Elle voulut même d'abord se charger de tous les soins de la maison; mais soit faiblesse, soit inhabileté, elle n'y put tenir longtemps, et permit alors l'introduction d'une servante. On sait quelles raisons décidèrent Protat à prendre la mère Madelon. Le sabotier fut si heureux d'avoir enfin la jouissance de sa fille, qu'il en perdit presque la tête dans les premiers jours. Il avait laissé son établi, et passait tout son temps à regarder sa petiote se mouvoir avec grâce dans cette même chambre où ses premiers pas avaient été pendant longtemps si chancelans. Il se rappelait comment il s'était montré injuste avec elle dans son jeune âge, et combien de fois il avait peu ménagé à sa chétive enfance les colères et les brutalités qui lui avaient mérité sa réputation de mauvais père. Il se demandait si les remords et les douleurs qu'il avait endurés depuis étaient une expiation suffisante. Il s'inquiétait surtout de savoir si aucun souvenir de ses premières années n'avait laissé de traces dans le cœur de son enfant. Il osait à peine l'interroger sur le passé, tant il craignait d'entendre sortir de sa bouche une seule parole qui lui prouvât que la jeune fille, maintenant florissante de santé, et qu'il étouffait de caresses, se rappelait le temps où elle comprimait les cris de sa souffrance pour ne pas éveiller sa mauvaise humeur. Sans cesse en observation devant sa fille, il l'étudiait dans toutes ses actions, dans les propos les plus insignifians. Psychologue sans le savoir, il passait toutes les pensées d'Adeline au crible d'une minutieuse analyse, pour découvrir s'il ne restait aucune amertume au fond de cette âme qu'il avait froissée. La nuit, il se relevait pour aller la voir dormir. Il écoutait le souffle pur et régulier qui s'échappait de cette poitrine longtemps déchirée par une toux cruelle. Il ramenait sur ses épaules le drap qui s'était écarté, il la bordait dans sa couverture; son idolâtrie devinait par intuition toutes ces délicatesses de soins et d'attentions qui viennent seulement à l'esprit des mères les plus tendres ou des amans les plus épris.

Une nuit, Adeline se réveilla pendant que son père était au pied de son lit.

— J'avais cru t'entendre tousser, dit-il, un peu embarrassé.

— Tu sais bien que je ne tousse plus, dit-elle en riant, et puis j'en aurais envie que je me retiendrais.

Quoique ces paroles eussent été dites très naturellement et sans aucun dessein, Protat crut y voir une allusion au passé. Adeline le vit si triste, qu'elle comprit que son père avait vu un reproche dans ces quelques mots. Elle le convainquit qu'il s'était trompé avec des propos si câlins, elle le combla de caresses si douces, si filialement passionnées, que le bonhomme lui dit, moitié riant, moitié pleurant :

— Oh! fais-moi du mal souvent, si tu dois me guérir comme ça.

Malgré toute l'affection qu'on lui témoignait dans la maison de Mme de Bellerie, Adeline avait souvent remarqué des nuances qui établissaient une différence entre les soins dont elle était l'objet et ceux qui entouraient la fille de la maison, que ses parens aimaient jusqu'à l'adoration. En se voyant l'idole de son père, elle comprit et apprécia bientôt de quel amour elle avait été privée pendant tout le temps où elle avait été l'enfant d'une famille étrangère. Fille de cœur et de sens, elle sut convenir qu'elle n'était qu'une modeste figure villageoise qu'un caprice du hasard avait pendant quelque temps placée, ou peut-être déplacée dans un cadre brillant. Aussi oublia-t-elle promptement les recherches de son ancienne existence, les habitudes de luxe et d'élégance qui lui avaient été familières, et si elle ne les oublia point complétement, au moins ne donna-t-elle aucun signe extérieur qui pût faire supposer à son père qu'elle regrettait sa vie passée. Installée reine et maîtresse dans ce rustique intérieur, elle s'efforça d'y faire sa loi douce, et de n'y régner que pour donner de la joie à qui lui donnait tant d'amour. A son retour, elle avait retrouvé l'enfant recueilli par son père, le petit Zéphyr, qui avait alors onze ans, et qu'on avait, par une ironique antiphrase, ainsi nommé à cause de sa nonchalance et de la lourdeur de sa démarche. Ce petit bonhomme aimait l'oisiveté avec impudence, et son penchant à ne rien faire s'était manifesté dès ses premières années. Quand le sabotier, son père adoptif, avait voulu l'envoyer à l'école communale pour qu'il y apprît à lire et à écrire, Zéphyr n'était jamais sorti de classe sans être coiffé du bonnet d'âne, et chacune des vingt-cinq lettres de l'alphabet lui avait valu un millier de *palettes*. Toutes les remontrances du sabotier n'y faisaient rien, les plus rudes corrections le trouvaient insensible. Il avait l'activité en horreur. Le jeu même, cette passion de l'enfance, lui paraissait une fatigue; mais pour dormir une heure de plus par jour, il aurait avec joie renoncé à un repas. Lorsque le bonhomme Protat l'avait mis à son établi de sabotier, autant pour l'utiliser comme apprenti que pour lui mettre entre les mains un état dont il pourrait vivre plus tard, Zéphyr resta plus d'une année avant de connaître par leur nom les outils de son métier. Dès que son maître tournait le dos, il s'échappait de la maison pour aller regarder pendant des heures les *bouillons* que faisait l'écluse du moulin. Un autre de ses plaisirs était de se coucher en plein soleil dans la prairie située de l'autre côté du Loing. Enfoui dans les hautes herbes qui le cachaient, il regardait courir les nuages chassés par le vent. Quand la faim le pressait par trop, il rentrait à la maison et subissait l'ouragan du père Protat avec la placidité d'une brute ou d'un roc. Zéphyr n'était cependant pas un idiot; il avait au contraire beaucoup d'intelligence, mais il dédaignait de la laisser voir, comme s'il eût craint que son maître n'eût essayé d'en tirer parti. Un trait

peindra le caractère de cet enfant bizarre, né pour mener la paresseuse vie du lazzarone napolitain. Un jour qu'il s'était montré encore plus négligent que de coutume, Protat lui dit très gravement : — Va-t-en dans les Trembleaux couper un bâton de cornouiller, pour remplacer celui que je viens de te casser sur les épaules.

Zéphyr alla dans les Trembleaux, et rapporta six bâtons qui pouvaient passer pour des gourdins.

— Je ne t'en avais demandé qu'un, dit le sabotier, en voilà une demi-douzaine.

— C'est pour ne pas y retourner si souvent que j'en rapporte une provision, répondit tranquillement l'apprenti.

Adeline s'intéressa à Zéphyr, et essaya de le corriger de son incurable nonchalance. L'apprenti, rebelle aux durs accens de Protat, tenta de se montrer obéissant à la voix douce de cette jeune fille, qui tamponnait pour ainsi dire les gourmades paternelles avec des caresses.

Tels étaient les antécédens, utiles à connaître, des personnages que le peintre Lazare avait rencontrés dans l'intérieur du sabotier Protat, quand un hasard l'avait rendu pour la première fois l'hôte de celui-ci, deux ans avant l'époque où nous l'avons vu revenir à Montigny pour la troisième fois.

II. — QUERELLES DOMESTIQUES.

Nous reprendrons le récit de cette histoire à l'endroit où elle commence véritablement, c'est-à-dire à l'arrivée du peintre Lazare à Montigny, où nos lecteurs se rappelleront sans doute la bienveillante réception que s'était hâté de lui faire le sabotier Protat. On n'aura pas oublié non plus que la jeune Adeline n'avait pu dissimuler entièrement le trouble ingénu que lui causait le retour de l'artiste, bien que ce retour eût été annoncé plusieurs jours à l'avance et qu'elle eût eu le temps nécessaire pour se préparer une attitude réservée. La vieille mère Madelon elle-même, comme on l'a pu voir au commencement de ce récit, avait contribué au bon accueil que tout le monde faisait au jeune *désigneur*, en tâchant de se distinguer plus que jamais dans l'accomplissement de ses fonctions de cordon bleu. Après être venue recevoir les complimens que lui méritait le triomphal déjeuner qu'elle avait préparé à l'appétit du voyageur, la bonne femme, on voudra bien se le rappeler encore, était retournée à ses fourneaux, emmenant avec elle sa jeune maîtresse pour qu'elle lui indiquât la façon de se servir d'une cafetière d'un nouveau modèle inaugurée le matin dans la maison à l'occasion du retour de leur hôte. Enfin, et pour derniers souvenirs qui relieront complétement dans l'esprit du lecteur les détails contenus dans le premier chapitre,

nous conclurons par lui rappeler que l'apprenti Zéphyr était dans toute la maison le seul qui se fût montré hostile à l'arrivée de Lazare. Sans que personne en eût pu soupçonner la raison, il avait quitté l'artiste au seuil du logis de son maître, et avait disparu aussi rapidement que si on l'eût escamoté.

— Mais, demandait Lazare à son hôte en l'obligeant à trinquer encore une fois avec lui, pourquoi donc la fillette Adeline est-elle remontée là-haut si vite? J'ai eu à peine le temps de la féliciter sur sa bonne mine.

— Je suis sûr, répondit le sabotier en lapant son vin avec la satisfaction d'un propriétaire, je suis sûr que ma fille et la Madelon sont remontées pour vous mijoter encore quelque friandise.

— Vous me recevez beaucoup plus en ami qu'en pensionnaire, savez-vous? dit le jeune homme.

— En seriez-vous fâché, et l'amitié de pauvres gens comme nous vous serait-elle importune?

Lazare protesta par un mouvement rapide.

— Non, n'est-ce pas? continua le sabotier. En tous cas, ce serait bien mal. Quand, il y a trois jours, votre lettre est venue annoncer votre arrivée, elle a éclaté ici comme une bombe de joie. La petite n'y tenait plus d'aise, et la mère Madelon en était quasiment rajeunie. Il n'y a que Zéphyr qui ne s'est pas réjoui, et comme ça m'ennuyait de lui voir faire la mine quand nous étions tous contens, j'ai été forcé de le talocher pour le mettre de bonne humeur.

— Est-ce que j'aurais eu le malheur de déplaire à M. Zéphyr? dit l'artiste en riant. Je m'étais bien douté qu'il n'était pas satisfait de mon retour à Montigny; mais qu'est-ce que ça peut lui faire?

— Ah! je m'en doute un brin, répondit le père Protat : il se méfie que vous allez comme les autres années lui faire trimbaler vos outils sur le dos quand vous irez en forêt, et lui qui trouve déjà sa peau trop lourde à porter, ça va le gêner. Ah! tenez, monsieur Lazare, je n'ai pas eu la main heureuse le soir où je l'ai ramassé tout bleu de froid sur le pavé de Bourron, et sans reproche, le bon Dieu aurait pu aussi bien mettre un autre chrétien que lui dans le sale torchon où je l'ai trouvé. Ah! si je n'avais pas fait le vœu de recueillir un orphelin, après l'avoir retiré humainement, comme je l'ai fait, de la gueule du loup, il y a longtemps que je lui aurais dit : Mon garçon, tu dois avoir quelque part des parens dans le monde. Tu me diras que le monde est grand; mais tu as des jambes, fais-moi le plaisir d'aller chercher ta famille!

— Allons, allons, père Protat, interrompit Lazare, vous ne dites pas ce que vous pensez, et ce n'est pas vrai que vous vous repentez d'une aussi bonne action dont Zéphyr se montrera reconnaissant tôt ou tard, quand il appréciera ce que vous avez fait et ferez encore pour lui.

— Reconnaissant! allez-y voir! Je gage qu'il ne connaît seulement pas plus le mot que la chose. Est-ce qu'il n'aurait pas eu le temps de me la prouver sa reconnaissance, depuis douze ans qu'il mange le pain de ma huche? On ne peut pas dire qu'il pèche par ignorance quand il fait mal, car il est encore plus mauvais que bête. C'est pour ça que je le rudoie plus que je ne voudrais; mais ce drôle-là tenterait la patience d'un saint. Depuis que j'essaie de lui apprendre mon métier, croiriez-vous qu'il n'est pas en état de mettre proprement une paire de sabots sur talon? Ah! c'est une mauvaise graine. Tenez, n'en parlons plus.

— C'est drôle cependant! fit Lazare. Je me rappelle que l'an dernier je faisais de lui tout ce que je voulais.

— C'est vrai, répondit le sabotier, il a eu quelques mois de bonnace, c'est même pendant ce temps-là qu'il a appris le peu qu'il sait, comme lire et écrire, par exemple; mais Dieu sait ce qu'il en a coûté à Adeline de patience et de morceaux de pain tendre! J'étais même assez content de lui après votre absence; les bons conseils que vous lui aviez donnés, l'habitude qu'il avait prise, en courant la forêt avec vous, de connaître la fatigue et de la supporter, l'avaient un peu corrigé de sa fainéantise. Il entendait volontiers raison quand je lui expliquais qu'un jour viendrait où il serait bien aise de savoir se servir de l'état que je lui mettais dans les mains; enfin je commençais à croire que je pourrais tirer quelque chose de lui. En m'apercevant de ces changemens favorables, dus en partie aux remontrances de ma fille, qui le câlinait comme s'il eût été son frère, je me disais en moi-même : Je m'y suis mal pris avec lui. Je l'ai tapé, il n'a pas bougé; Adeline le caresse, il remue. Pendant six mois, ça a bien été ou pas trop mal; il commençait à évider proprement un morceau de frêne ou de châtaignier. Quand on lui disait de faire ceci ou ça, il n'était plus sourd, on ne l'entendait plus geindre du matin au soir, et de mon côté, s'il m'arrivait de lui abattre une chiquenaude sur les oreilles quand il restait un peu longtemps à faire une course ou à comprendre une explication, la chiquenaude partie, je m'en voulais presque à moi-même, et je l'envoyais jouer un moment pour se consoler. Quand je dis jouer, c'est-à-dire qu'il allait s'asseoir de l'autre côté de l'eau à regarder voler les hirondelles, sauter les grenouilles, ou qu'il s'amusait à voir tourner la roue du moulin. Mais un beau jour il paraîtrait qu'il s'est lassé d'avoir pris le bon chemin. Comme s'il eût regretté les coups et les bourrades, il s'est mis à les rappeler en reprenant ses mauvaises habitudes : il a rechigné à la besogne; il fallait lui expliquer trois fois une chose pour qu'il ne la fît pas seulement une. J'ai décroché martin-bâton; ah *ouiche!* c'était taper dans l'eau. Adeline s'est remise à le sermonner; mais ses douceurs n'ont pas mieux réussi que ma branche de cornouiller, et encore moins. Ma

fille et moi nous en désespérons maintenant. Aussi j'y suis bien décidé : un de ces matins, je lui ferai son sac, je mettrai dix écus au fond, et je le pousserai sur la route, à la grâce de Dieu ou à la volonté du diable.

— C'est singulier! dit Lazare, qui avait écouté avec une apparence d'intérêt le récit de son hôte. Malgré la farce qu'il m'a faite tantôt, malgré la mauvaise disposition qu'il montre à mon égard, je m'intéresse à ce petit drôle! Je ne peux pas croire qu'on naisse mauvais, comme une plante empoisonnée. Vous l'avez eu encore aux langes; vous êtes un brave et honnête homme qui n'avez pu que lui donner de bons conseils; votre fille a eu pour lui les soins d'une bonne sœur; ce n'est donc pas dans votre maison qu'il s'est gâté.

— Je ne pense pas comme vous, monsieur Lazare, répliqua le bonhomme Protat en secouant la tête, je crois qu'il y a des gens qui viennent au monde tout mauvais. Nous avons une voisine qui prend des nourrissons; elle en avait un petit dernièrement qui n'a pas plus tôt eu sa première dent qu'il s'en est servi pour la mordre. Vous voyez donc bien!

Cette preuve, sur laquelle le sabotier appuyait naïvement sa croyance, fit sourire l'artiste, qui ne voulut cependant pas entamer une discussion avec lui sur une matière aussi sérieuse que celle du mal originel. Il avait pour système que toute singularité a une cause connue ou cachée, et il pria le sabotier de patienter encore quelque temps avant d'abandonner son apprenti.

— Il n'a point le cœur ni l'esprit vicié, dit Lazare. L'an dernier particulièrement, pendant nos courses dans ce pays, j'ai causé avec lui comme on peut causer avec un gamin; eh bien, je vous avouerai qu'il m'a souvent étonné, et que je lui ai entendu faire des remarques deux fois plus vieilles que son âge. Il a surtout une sensibilité extrême, ce qui est presque toujours l'indice d'un bon cœur. Il est paresseux, c'est vrai; mais sa paresse n'est pas la fainéantise : c'est la paresse qui recherche l'immobilité de l'être, afin de pouvoir donner toute son activité à la pensée. Il est paresseux à la manière des gens qui rêvent.

— A quoi peut-il rêver? demanda Protat étonné.

— C'est son secret, répondit Lazare. Je pourrais m'étendre plus longuement à propos de certaines étrangetés que j'ai constatées dans la nature de votre apprenti, mais il faudrait entrer dans des détails et des explications qui, sans vous offenser, père Protat, ne vous expliqueraient rien.

— Et pourquoi donc cela? fit le sabotier en manifestant un doute.

— Pourquoi? continua l'artiste. Mon Dieu... parce que... Enfin je vous promets que vous n'y entendriez rien.

— Je comprends tout ce que peut comprendre un homme qui a

du bon sens et l'habitude d'en faire usage à la satisfaction des autres et à la sienne, répondit le père Protat avec un peu de dépit. Aussi je comprends, par exemple, que vous êtes un bon jeune homme qui vous intéressez au sort de ce petit drôle et que vous tâchez de le blanchir de ses défauts, qui deviendront des vices. Je comprends que vous voulez profiter de ce que vous êtes ici pour lui faire de la morale, et lui expliquer qu'il me vole toutes les bouchées de pain qu'il mange; mais je ne crois pas que lui veuille vous comprendre. Et, comme s'il avait deviné vos intentions à son égard, voilà qu'il détale comme un lièvre forcé.

— Il est vrai que, loin de me faire accueil, comme je m'y attendais, dit Lazare, ma présence a paru l'effaroucher. Il y a sans doute dans sa fuite un motif qui se rattache au secret dont je vous parlais, et c'est aussi probablement ce même secret qui exerce une influence mystérieuse sur son caractère et ses façons d'agir. D'ailleurs sa disparition n'est qu'une boutade, il ne doit pas être loin, et si tard qu'il revienne, il reviendra toujours.

— Assurément qu'il reviendra! dit le sabotier. Il reviendra dès qu'il sentira l'odeur de la soupe.

— Eh bien! reprit l'artiste, dès qu'il sera revenu, je le prendrai à part, et je saurai bien découvrir pourquoi mon arrivée l'a mis en fuite.

— J'ai peur que vous n'en tiriez rien, dit Protat. Zéphyr restera muet comme un poisson. Quand il s'est mis dans la tête de ne pas répondre, il se laisserait tuer sur la place plutôt que de desserrer les dents, même pour dire un mensonge.

— Il n'est pas menteur en effet, j'ai eu occasion de le remarquer, fit Lazare. L'absence de ce défaut-là excuse l'absence de bien des qualités. C'est un bon signe que la franchise. Un enfant qui ne ment pas deviendra difficilement un malhonnête homme. C'est chose si facile et si tôt faite de dire autrement que l'on n'a pensé ou agi, — quand la vérité peut nuire. — Si Zéphyr était menteur, combien de fois aurait-il pu, quand il avait mal fait, trouver des excuses qui l'eussent mis à l'abri de vos corrections! En préférant ne pas s'y soustraire, il faisait preuve de courage en même temps qu'il se rendait justice. Eh bien! ma foi, c'est encore là une qualité.

— Mais, monsieur Lazare, s'écria le sabotier, vous me surprenez beaucoup en vérité; si je vous laissais aller, avant un quart d'heure vous m'auriez persuadé que ce petit gueux-là est un modèle de toutes les vertus.

— Je ne vais pas si loin, fit l'artiste, je constate celles qu'il possède, voilà tout. Je vous demande de ne point abandonner ce garçon avant mon départ. Je crois qu'à cette époque et même avant, vous aurez remarqué du changement dans sa personne. Si vous m'accor-

dez cela, je vous demanderai en outre de ne plus vous occuper de lui et de le laisser complétement livré à mon influence.

— Je ne suis pas curieux, fit Protat, mais je voudrais bien savoir comment vous comptez vous y prendre. Songez donc, monsieur Lazare, que moi, à qui il devrait obéir comme à un maître, sinon comme à un père, il m'est impossible d'en faire rien qui vaille.

— C'est peut-être précisément le sentiment de cette autorité que vous le voulez forcer à reconnaître, qui éveille en lui le sentiment de la résistance. Peut-être possède-t-il des instincts qui ne peuvent trouver leur application dans l'existence qu'il mène. C'est tout cela que j'aurai à débrouiller. Comment je m'y prendrai? Autrement que vous, cela est sûr; — n'étant pour lui qu'un étranger, il se trouvera plus libre en face de moi. — Pour gagner sa confiance, je me ferai, s'il le faut, son camarade. Enfin, soyez tranquille, j'ai mon plan.

— Tenez, dit le sabotier, vous êtes véritablement trop bon de vous intéresser à ce vaurien-là.

— Ma bonté!... fit l'artiste en souriant. Mon Dieu! père Protat, ne me faites pas meilleur que je ne suis. Dans l'intérêt que je porte à votre apprenti, ma bonté est beaucoup moins en jeu que ma curiosité. Ce garçon m'intrigue : c'est une espèce de rébus que je veux deviner. Dame, à la campagne, quand il fait mauvais temps, que l'on ne sait que faire, on s'ennuie. Les distractions ne sont pas communes ici. Je m'amuserai à déchiffrer le problématique Zéphyr. Autant vaudra cette occupation que d'aller jouer au piquet à la *Maison-Blanche*.

— Faites à votre désir, monsieur Lazare, conclut le sabotier; mais ne parlons plus de Zéphyr, ça m'obligera.

— C'est entendu, répondit l'artiste. Nous ne reparlerons de lui que lorsque nous aurons du bien à en dire. Espérons seulement que cela ne tardera pas.

Comme la conversation s'achevait, Adeline parut, apportant le café.

Lazare, qui était particulièrement un fin gourmet à propos de cette liqueur, durant son précédent séjour dans la maison du sabotier s'était plaint plusieurs fois de la manière dont la mère Madelon préparait le café. En effet, la bonne femme s'obstinait à employer le procédé élémentaire, qui consiste à faire bouillir en même temps marc et café dans un vase de terre et à précipiter ensuite dans le breuvage une braise ardente pour obtenir la clarification. Comme toutes les vieilles gens que le progrès épouvante, sous quelque forme qu'il se manifeste, la mère Madelon, même dans les plus petites choses, avait l'amour des anciennes coutumes. Aussi s'était-elle toujours refusée, tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, à adopter l'invention que lui avait signalée Lazare; mais le matin même,

en allant au marché à Moret, Adeline, qui s'était rappelé les nombreuses recommandations de l'artiste à ce propos, avait, malgré une dernière opposition de la Madelon, qui voulait rester fidèle aux anciens *us*, acheté le fameux ustensile, et elle venait d'obliger la servante à en faire usage. Pour convaincre la servante de la supériorité du nouveau procédé sur l'ancien, quand le breuvage fut passé, Adeline voulut le faire goûter à la bonne femme : celle-ci refusa d'abord, puis elle finit par consentir. Mais, soit qu'elle ne voulût pas se rendre à l'évidence, parce que cet aveu eût donné tort à l'obstination qu'elle avait montrée, soit par tout autre motif, elle trouva le café détestable, prétendit qu'il avait pris l'odeur du fer-blanc, et mêla beaucoup de mauvaise humeur à ses réflexions. Enfin une discussion, très pacifique au début, s'éleva à ce propos entre elle et sa jeune maîtresse. Adeline, habituée aux familiarités de la Madelon, lui répondit d'abord très doucement et avec toute sorte de mesure, pour ne point l'irriter, car celle-ci se montrait vraiment agressive quand elle rencontrait une contradiction. Dans ces occasions, il arrivait souvent que sa langue allait plus vite qu'elle ne voulait; il lui échappait alors des paroles qu'elle regrettait sans doute, mais qui n'en étaient pas moins dites et qui n'en avaient pas moins produit leur effet. Ces orages intérieurs avaient toujours pour point de départ quelque détail futile, comme celui que nous venons de signaler. Ordinairement Adeline n'avait pour mettre fin à ces querelles domestiques d'autre moyen que de laisser la place à la vieille servante, qui ne voulait jamais avoir le dernier, estimant dans son for intérieur qu'il était de son devoir de ne pas céder à une *enfant gâtée*. Il lui était même arrivé plus d'une fois de répondre à Adeline comme celle-ci n'eût pas osé lui répondre, si elle eût été la servante et Madelon la maîtresse. La fille de Protat s'efforçait de n'y prendre point garde; mais elle souffrait cependant de voir que la Madelon ne tenait pas compte de la réserve qu'elle lui témoignait à cause de son grand âge. Comme toutes les natures qui possèdent en elles le sentiment de la justice et ne peuvent s'empêcher de l'invoquer même dans les circonstances où cela peut leur être préjudiciable, Adeline était péniblement affectée d'être souvent obligée d'acheter la paix et le silence de la vieille femme, en lui faisant tacitement des concessions qui affaiblissaient chaque jour son autorité. Il arrivait alors ce qui arrive presque toujours en pareil cas, c'est que la Madelon, se faisant une force de la faiblesse d'Adeline, perdait tout sentiment de retenue, et, par la vivacité de son langage, elle forçait la jeune fille à élever tout à coup le sien au ton du commandement, et à lui faire comprendre clairement qu'après tout, eût-elle tort ou raison, en définitive elle était la maîtresse de la maison et voulait être obéie.

Mise en demeure de rentrer dans l'infériorité de sa condition, la Madelon épanchait alors toute sa bile.

— Maîtresse! s'écriait-elle. Ah! le voilà donc lâché le grand mot. Parce qu'on a été élevée dans du coton et qu'on a porté les modes des dames de Paris, on croit qu'on n'a jamais tort; on pense tout savoir sans avoir jamais rien appris. Par la raison qu'on a passé tout son temps à se laver les mains dans de l'eau de Cologne et à se fourrer de grandes épingles dans les cheveux, en se regardant dans le miroir; parce qu'on a un bonhomme de père qui s'use le corps du matin au soir, pendant que nous restons les bras croisés à lire dans des livres qui n'apprennent rien de bon, pour passer le temps, il faut qu'on taquine les domestiques. Si une pauvre vieille femme comme moi, dans l'intérêt de la maison, s'avise de vous remontrer avec douceur une bonne vérité, dont elle est sûre, on lui donne un démenti. — De quoi vous mêlez-vous, la vieille? Où donc avez-vous appris à servir, pour ne point savoir que les maîtres ont toujours raison? — Eh bien! moi qui vous parle, mam'zelle, reprenait la Madelon avec une nouvelle animation, je n'ai pas toujours eu une mauvaise jupe comme celle-ci, qui serait bonne à accrocher dans les cerisiers pour épouvanter les oiseaux. J'ai eu une maison aussi, qui en aurait bien tenu trois comme la vôtre : dans une année, mon homme et moi nous avons envoyé à moudre aux moulins d'Essonne plus de grain que ne pourrait en engranger en dix récoltes M. Protat, votre père, qui est si fier d'occuper le plus de faucilles en plaine quand vient le temps de la moisson. J'ai eu des domestiques aussi, pas un ni deux, mais jusqu'à dix, et c'est en leur commandant que j'ai appris à servir. Quand une créature à mes gages me faisait voir mon tort, comme c'était, après tout, une manière de prendre mes intérêts, je ne la rudoyais pas comme vous me rudoyez, mam'zelle; — je ne cherchais pas à humilier, parce qu'on était pauvre et vieux, et que j'étais, moi, jeune et riche, et belle aussi, par-dessus le marché; je disais : — Un tel, ou une telle, tu sais cela aussi bien et même mieux que moi, puisque c'est ta besogne et pas la mienne. Fais donc comme tu l'entends, à ta guise, et n'en parlons plus... Et la maison n'en allait pas plus mal, et ce serait encore la première et la meilleure ferme du pays, sans des malheurs... Mais voilà! on devient pauvre, puis arrive le temps qui marie ensemble misère et vieillesse, et alors, pour un morceau de pain qu'on vous donne, faut tout subir, tout entendre, sans dire un mot. Ah! qu'il est dur le pain du maître, qu'il est raide à monter l'escalier des autres! ajoutait la Madelon, sans se douter qu'elle parlait ainsi le langage même du vieux Dante. Et, comme si les souvenirs de sa fortune passée lui eussent rendu plus triste l'aspect de sa situation, un levain d'acrimonie se répandait dans toutes

ses paroles, et elle se laissait emporter à dire des choses qui étaient souvent de nature à faire douter si elle n'était pas en chemin de perdre sa raison.

Ces longues litanies se reproduisaient invariablement dans les mêmes termes chaque fois que la jeune Adeline, ayant épuisé toute sa patience, revendiquait son autorité de maîtresse de maison. La fille du père Protat, sachant par expérience qu'une fois partie sur ce ton il était impossible d'arrêter la mère Madelon, l'écoutait sans lui répondre, et même sans l'entendre. La plupart de ces reproches n'ayant de près ni de loin aucun rapport avec la cause où la querelle avait pris naissance, elle laissait la servante se défendre aussi longuement qu'elle voulait contre des accusations chimériques. Elle lui permettait d'abuser trop souvent de l'infériorité de sa position pour lui faire, à elle pauvre enfant qui ne demandait qu'à adoucir son amertume, un reproche de la supériorité où la plaçait le sort. Dans toutes les conditions, c'est un fait à remarquer que les gens qui ont éprouvé de grands malheurs méconnaissent presque toujours la pitié que leur infortune inspire, et sont portés à prendre pour du dédain toutes les paroles ou tous les actes par lesquels cette pitié tend à se manifester. La mère Madelon, nous l'avons déjà dit, plus que tout autre partageait cette erreur. Adeline ne s'émouvait donc pas de tous les mots que sa servante pouvait lui lancer à propos de quelques habitudes prises autrefois dans la maison de la marquise et auxquelles elle n'avait pas cru utile de renoncer. Elle n'en voulait pas à la Madelon, lorsque celle-ci lui reprochait presque d'avoir de la dentelle à ses oreillers ou de mettre une jupe de soie les jours de fête; mais si la vieille se laissait emporter jusqu'à hasarder quelque méchant propos, faisant allusion à l'aveugle bonté que lui témoignait son père, la fille du bonhomme Protat se dressait alors de toute la hauteur de son orgueil jusque-là contenu, et sa parole et son geste, empreints d'une même dignité impérative, réduisaient soudainement au silence sa trop familière servante, qui ne reconnaissait plus la jeune paysanne timide dans cette Adeline transfigurée, à la voix brève, au geste imposant. Le bonhomme Protat avait eu vent quelquefois de ces discussions domestiques. Dans les commencemens, il avait essayé d'y prendre part; mais Adeline savait que son intervention serait plus dangereuse qu'utile. En effet, ce n'eût pas été lui qui eût attendu patiemment que la mère Madelon eût égrené son chapelet de récriminations; aussi la jeune fille avait-elle prié son père (et cette prière était un commandement) de ne jamais se mêler aux débats qu'elle pourrait avoir avec la Madelon, donnant pour motif à cette exclusion qu'il fallait conserver dans une maison l'unité de l'autorité. Dans ces deux mots, le sabotier avait seulement compris que sa fille ne voulait pas d'autre maîtresse

qu'elle-même, et il avait commencé par obéir. Cela ne laissait pas de le mettre dans un singulier embarras, car lorsque la Madelon faisait quelque chose qui n'était pas à sa convenance, le sabotier n'osait pas hasarder la moindre observation, tant il craignait que sa réprimande n'allât à l'encontre de la volonté de sa fille, et qu'il ne compromît ainsi *l'unité de l'autorité*. Réduit à ce rôle passif qui l'obligeait au silence, quelque envie de parler qu'il eût d'ailleurs, il se dédommageait avec le petit Zéphyr, qui manquait rarement de laisser passer un jour sans fournir au bonhomme l'occasion de se dégourdir la langue, et aussi la main.

Pendant la conversation qu'il venait d'avoir avec l'artiste, le sabotier avait entendu plusieurs fois les éclats d'une discussion commencée dans la cuisine. Le fausset aigu de la vieille Madelon, comme d'habitude, dominait la querelle; mais Protat, ainsi qu'on l'a vu, ne s'était pas occupé un seul instant de ce qui se passait à l'étage supérieur. Il ne s'était pas interrompu quand c'était lui qui parlait, de même qu'il n'avait pas interrompu son pensionnaire quand celui-ci lui répondait; il s'était borné à penser en lui-même : — Il y a encore du grabuge là-haut : voilà ma fille qui secoue la Madelon, celle-ci sera de mauvaise humeur, et le dîner s'en ressentira tantôt; tant pis. — Seulement, dans cet instant-là, si l'apprenti Zéphyr s'était trouvé à la portée du sabotier, il est probable qu'il aurait ressenti jaillir sur ses épaules quelques éclaboussures du dépit que son maître éprouvait de ne pouvoir aller aider sa fille à gronder la servante, sans doute en défaut.

La discussion qui avait lieu à la cuisine, commencée à propos du futile prétexte que nous avons fait connaître, avait suivi la marche ordinaire en pareille circonstance. Madelon, irritée du trop grand succès qu'elle avait obtenu avec le premier essai du nouvel appareil dont elle avait combattu l'emploi, avait déclaré le café détestable, sans faire la remarque que, tout en le décriant, elle n'en laissait pas une goutte dans la tasse où Adeline venait de lui en verser pour qu'elle le goûtât. La jeune fille, en surprenant cette contradiction, n'avait pu s'empêcher de rire comme une folle. Cette gaieté inextinguible, dont le bruyant éclat couvrait sa voix, impatientait Madelon, qui passa de la mauvaise humeur à la colère. Adeline rit plus haut et plus fort. Madelon s'emporta outre mesure. Adeline cessa de rire; mais en ce moment surtout elle était si peu fâchée, qu'eût-elle eu aussi bien dix fois raison, comme elle l'avait une, elle aurait cédé à Madelon plutôt que de disputer avec elle, tant elle avait d'autres choses à faire. Irritée encore davantage par le silence de la jeune fille, qui demeurait impassible quand elle avait déjà dépassé la limite où la patience d'Adeline s'arrêtait ordinairement, la mère Madelon se buta à vouloir forcer sa maîtresse à lui imposer silence.

Elle avait tant dit de choses inutiles, injustes, qu'elle était embarrassée pour continuer à parler; mais un amour-propre sans nom la poussait toujours. A chaque mot qu'elle ajoutait, elle s'attendait à ne pouvoir pas l'achever, arrêtée qu'elle serait par Adeline, qui prendrait soudain son *grand air de princesse;* mais Adeline paraissait à cent lieues d'elle. Elle regardait par la fenêtre le tranquille paysage qui bordait les rives du Loing, et sa pensée était aussi loin de la sotte querelle qu'elle avait à subir, qu'elle-même était éloignée du nuage qui passait dans les hauteurs du ciel, où son regard se fixait de temps en temps. Madelon, outrée de cette indifférence qui venait la convaincre qu'elle parlait depuis une heure, non-seulement à une muette, mais encore à une sourde, ne put pas résister plus longtemps à cette apparence de dédain. Elle se précipita vers Adeline, qui était appuyée contre une table; elle lui arracha la cafetière qu'elle tenait entre les mains, et s'écria : — Pendant que vous restez là, comme une borne, à rêvasser, le café s'est refroidi, et, quand je vais descendre le servir, *votre amoureux,* qui est en bas, me mettra ça sur le dos, et votre père me donnera un savon, comme si c'était de ma faute... Voilà encore une belle invention que ta satanée cafetière, qu'on n'a pas le temps de jaser un brin que le café est à la glace. Tu vois bien, petite, que j'avais raison de n'en pas vouloir. C'est encore dans les vieux pots qu'on fait la meilleure soupe, va!... Si je m'étais servie du mien, le *cafiau* serait encore bouillant, au lieu que va falloir le faire réchauffer, et qu'il perdra tout son goût.

Aux premiers mots de la phrase de la mère Madelon, Adeline, mue comme par un ressort intérieur, s'était relevée subitement. Elle avait jeté sur la servante un regard qui la foudroya presque. Aussi, comme on l'a vu, celle-ci essaya-t-elle d'effacer l'impression qu'elle venait de causer à la jeune fille en reprenant dans un ton familier, qui devait, selon elle, hâter la conciliation; mais, si habile qu'elle fût, cette manœuvre n'eut pas le résultat qu'elle en avait espéré. Adeline n'avait pas entendu le reste de cette phrase; elle en était encore à réfléchir sur un mot qui avait retenti dans son cœur comme un coup de foudre.

— Mère Madelon, dit la jeune fille après une courte hésitation, il faut absolument que cette querelle soit la dernière.

— Une querelle, mon enfant! dit la vieille femme, redevenue câline non par esprit de servilité, mais parce qu'elle s'apercevait qu'elle avait blessé Adeline, et qu'elle en éprouvait du regret; une querelle entre nous!... tu veux rire? Nous avons causé un peu haut, comme ça nous arrive souvent, voilà tout. Tu sais, je suis obstinée, et un peu vive, — défaut de naissance, ma petite, je suis trop vieille pour m'en corriger; — faut pas m'en vouloir, et tu ne m'en voudras pas, Adeline, j'en suis bien sûre. Tu es trop bonne fille pour ça.

— Je vous en veux cependant, Madelon, répondit tranquillement la fille du sabotier. C'est précisément parce que je suis bonne, ou que je tâche de l'être avec tout le monde, et surtout avec vous, que vous avez tort d'abuser de ma bonté. Ce n'est pas la première fois que nous avons des discussions; il est rare que je les fasse naître, plus rare encore que je ne cherche pas à les éviter quand c'est vous qui les commencez. Vous êtes injuste avec moi, qui toujours m'efforce d'être équitable et patiente, et qui m'en voudrais toute ma vie de vous dire une chose qui pût vous faire le moindre chagrin, parce que vous êtes vieille et que vous avez été durement éprouvée. Cependant, Madelon, vous ne laissez jamais échapper une occasion de me donner à entendre que je n'ai pas pour votre âge et pour vos malheurs passés le respect qu'ils méritent. C'est déjà coupable de penser cela, c'est plus coupable encore de le dire, car vous savez bien que je ne tire aucune vanité de ma position actuelle, et que je n'ai d'ailleurs aucune raison pour le faire. Si autrefois j'ai vécu passagèrement dans un monde où je n'étais pas née, dans ce temps-là j'ai dû prendre les habitudes de la société où je vivais; mais quand je suis revenue chez mon père, vous, comme les autres, Madelon, et mieux que les autres, puisque vous étiez plus souvent auprès de moi, ne m'avez-vous pas vue me dépouiller des habitudes qui étaient des devoirs quand j'habitais chez madame de Bellerie, et qui eussent été des ridicules, si je les avais conservées au village? Vos plaisanteries à ce sujet, je vous les pardonne de bon cœur; mais ce qui me fâche un peu, c'est quand l'intention qui vous les dicte semble en faire une méchanceté. Il m'est pénible aussi, je vous l'ai dit plusieurs fois, et vainement, puisque j'ai à vous le redire, d'entendre parler comme vous le faites souvent d'un monde que vous ne connaissez pas, et que je n'ai aucun regret d'avoir appris à connaître, puisque c'est dans ce monde-là que j'ai trouvé, quand j'étais une enfant chétive et débile, une famille où j'ai été protégée, aimée comme dans la mienne propre, qui m'a fait donner une instruction qui ne me servira jamais, cela est possible, mais qui, du moins, en me la faisant donner, prouvait qu'elle me croyait digne de la recevoir. La seule chose qui avait la puissance de me courroucer véritablement contre vous, c'est quand je vous entendais blâmer mon père à propos de la tendresse qu'il me témoigne. Pendant tout le temps que j'ai passé dans une maison étrangère, et même pendant les années qui ont précédé mon départ de Montigny, j'ai été privée de l'amour de mon père, comme il a été privé du mien. Nous nous rattrapons tous les deux du temps perdu; pourquoi nous en vouloir de cela, à l'un comme à l'autre? Vous pourriez avoir raison dans vos observations, si j'étais assez coupable pour abuser de sa bonté. Je lui fais faire tout ce que je veux, c'est la vérité; mais ce que vous appelez mes caprices a-t-il un autre but que

de le flatter dans tous ses désirs, et de mettre le plus de bonheur que je pourrai dans les jours qui lui restent à vivre? M'a-t-on vue mériter la malice des propos publics par des actes ou des paroles qui témoigneraient que je suis tourmentée par des sentimens au-dessus de mon humble condition? Encore une fois, et pour la dernière, Madelon, plus un mot, plus une allusion à ce propos. Quant à la parole que vous avez dite tout à l'heure, ajouta Adeline en baissant les yeux, vous avez dépassé toute retenue, toute convenance; vous avez été injuste en même temps que cruelle... vous m'avez presque injuriée. Dans le monde où j'ai vécu, Madelon, on m'a appris à respecter le grand âge. Ce respect est un hommage que l'on rend partout à l'expérience d'une vie qui s'achève. Laissez-moi vous dire que les vieilles gens doivent avoir le même respect pour la jeunesse en certaines occasions, et tout à l'heure vous en avez manqué avec moi.

Dans la crainte d'embarrasser la Madelon et même le bonhomme Protat, Adeline ne se servait que le moins possible du langage que l'instruction et l'éducation lui avaient appris à parler. Elle s'exprimait ordinairement de façon à ce que tous ses termes fussent compris sans équivoque de ceux à qui elle s'adressait, et évitait avec soin, dans ses conversations avec les gens du pays, de s'attirer le reproche d'être une *belle parleuse*, qualification épigrammatique qui, au village, signifie ordinairement *faiseuse d'embarras*. En écoutant la mercuriale qui venait de lui être adressée par sa jeune maîtresse, bien que le ton avec lequel celle-ci l'avait prononcée accusât moins la colère et le dépit que le chagrin réel éprouvé par la jeune fille, obligée de s'exprimer avec une apparence de sévérité, la Madelon demeura quelques secondes tout interdite. Elle roulait dans ses doigts le cordon de son tablier, et semblait se demander en elle-même si *ce beau discours* n'était pas hérissé de sottises. Tous les gens qui ont le caractère mal fait sont portés à dénaturer l'intention la plus pacifique des mots qu'ils ne comprennent pas sur-le-champ. Dans le seul emploi d'un langage plus correct que le leur, ils voient même une préméditation à les humilier. C'était là un des défauts les plus saillans de la Madelon. Une dureté franchement dite, et comme elle-même savait les dire, lui était moins désagréable à entendre qu'un reproche formulé dans des termes les plus ménagés. Pendant sa courte hésitation, elle eut dix fois l'envie de se jeter au cou d'Adeline, et de lui dire en l'embrassant : — Eh bien! oui, ma fille, j'ai eu tort. Je t'ai fait du chagrin, pardonne-moi. — Mais au moment où elle allait se décider, l'amour-propre la retenait. Elle voulait bien s'avouer à elle-même qu'elle avait eu tort; mais il lui répugnait de l'avouer à Adeline. Elle accusait sa maîtresse de ne pas comprendre qu'exiger de sa part l'aveu de ce qu'elle avait pu faire ou dire de

mal, c'était vouloir, par cette confession, lui faire sentir plus amèrement l'infériorité de sa condition. Enfin, comme le peintre Lazare le lui avait dit un jour assez brutalement, la Madelon abusait de ses cheveux gris.

Cette lutte entre le bon et le mauvais sentiment se termina malheureusement sous l'influence de ce dernier.

Madelon fit la brave; elle recommença plus aigrement la discussion et employa ce terrible système mis en œuvre par les gens qui sont dans leur tort, et qui consiste à discuter à côté de la question qui est l'objet de la querelle, de telle façon que tout accord devient impossible, et que les natures les plus patientes, aiguillonnées sans cesse par toute sorte de propos irritables, n'ont d'autre porte de sortie que la colère.

Ce fut enfin ce qui arriva pour Adeline. Cette franche et loyale nature s'indigna de voir qu'elle était si mal comprise. Ses instincts de justice se révoltèrent en s'apercevant que l'excès de sa bienveillance se tournait contre elle-même. Blanche, tremblante et comme étonnée de se sentir en elle cette puissance d'indignation, elle ne daigna plus même répondre à sa servante; et profitant d'un moment où la Madelon épuisée par son emportement restait silencieuse, Adeline lui ordonna brièvement de se préparer à quitter la maison.

— C'est bon, dit la Madelon, qui ne paraissait point s'attendre à celle-là; on reparlera de ça; nous avons le temps; tantôt, demain ou un autre jour, n'est-ce pas, *mam'zelle?*

— Il ne s'agit pas de tantôt ni de demain, c'est tout de suite que vous allez partir, dit Adeline.

— Faut d'abord voir ce que pensera monsieur votre père de ce déménagement, reprit la Madelon en redoublant d'impertinence.

— Mon père n'a pas d'autre volonté que la mienne, fit Adeline, vous le savez bien.

— Ce n'est pas ce qu'il y a de mieux dans la maison, répliqua la servante.

— Que ce soit bien ou mal, cela est ainsi, personne n'a rien à y voir, et vous moins que personne.

— Ce que vous m'empêchez de dire, vous n'empêcherez point les autres de le penser, mam'zelle.

— L'opinion des autres nous est indifférente, à mon père comme à moi; nous sommes au-dessus de tout le monde.

— Ah! fit la Madelon avec un méchant sourire, on sait que vous êtes fière, mam'zelle, et vous n'êtes pas fâchée de rencontrer des occasions comme celle-ci pour laisser échapper des bouffées d'orgueil, sans ça on vous trouverait étouffée un matin dans votre lit à beaux rideaux... *M'n'enfant,* — continua la vieille en redoublant d'ironie,

— faut être bien grands pour être au-dessus de tout le monde, et quand bien même on y serait encore pour de bon au-dessus de tout le monde, c'est souvent plutôt un mal qu'un bien; car, une supposition : qu'on vienne à tomber, plus qu'on est haut, plus qu'on se fait de mal, donc. *C'est-y* point ça, mam'zelle? acheva la Madelon en regardant sa maîtresse avec un coup d'œil si aigu, que celle-ci ne put s'empêcher de rougir et de baisser la tête.

— Que voulez-vous dire? reprit Adeline, honteuse d'un moment d'embarras, qui pouvait autoriser la domestique à croire que ses insinuations malveillantes lui avaient donné de véritables craintes.

— Ce n'est point besoin de répéter; vous m'avez suffisamment comprise, dit la Madelon.

— Eh bien! je vous ordonne de vous expliquer, à la fin, s'écria Adeline.

— Vous n'avez plus droit de rien me commander, puisque je ne suis plus à votre service.

— Vous devez m'obéir tant que vous serez ici, fit la jeune fille.

— Je n'y suis plus, puisque je m'en vas, répliqua l'irascible vieille en détachant son tablier de service qu'elle jeta sur une chaise.

— Madelon! dit Adeline en adoucissant sa voix.

Et elle regarda la vieille femme, de façon à lui prouver que celle-ci aurait bien peu à dire et bien peu à faire pour que cette scène déplorable fût oubliée.

La servante se méprit sur le sens de cet appel et de ce regard conciliateur; elle pensa que sa jeune maîtresse, inquiétée par ses propos ambigus, dont elle avait dû deviner le sens, craignait de la voir partir de la maison en emportant la première lettre de son secret. Ce n'était donc pas à la bienveillance naturelle d'Adeline, mais à la peur, que Madelon attribuait cette tentative de retour; aussi n'eut-elle point égard à cette espèce d'avance, et se retournant brusquement du côté où était la fille du sabotier, elle se borna à lui répondre sèchement : — Mademoiselle!

Une larme vint aux yeux d'Adeline; mais, par un sentiment d'orgueil justement blessé, elle s'efforça de ne point la laisser paraître.

Quand on commence la vie, de quelque nature qu'elle soit, et quelle que soit aussi la place qu'elle tienne dans le cœur, la rupture de toute affection est pénible, et la jeune fille éprouvait une affection réelle pour la vieille Madelon.

Témoin de l'émotion que sa maîtresse ne pouvait dissimuler entièrement, la servante ne put se défendre, de son côté, d'être réellement émue; mais, plus expérimentée que la jeune fille, elle sut contenir ce qu'elle éprouvait intérieurement, et pas une ligne de son visage ne démentit sa rigidité.

— Nous avons un petit compte; quand faudra-t-il que je vienne pour le régler? demanda-t-elle tranquillement.

— Quand vous voudrez, mère Madelon, répliqua Adeline sur le même ton. Comme vous n'avez pas pris... elle allait dire : vos gages; mais, par une délicatesse qui passa inaperçue, elle évita de prononcer ce mot, qui rappelait cette condition de domesticité dont l'amour-propre exagéré de la Madelon avait tant à souffrir... Comme vous n'avez pas pris d'argent, nous vous devons même une certaine somme...

— A combien que ça peut aller, à votre idée? demanda la vieille, qui savait parfaitement son compte.

— Dam! dit la jeune fille, ça peut monter à quarante francs.

— Oh! vous faites erreur, mam'zelle.

— C'est possible, fit Adeline; s'il y a plus, on vous le donnera.

— C'est pas ça que je veux dire; vous me devez au moins dix francs de moins. Dam! trois mois à dix francs, ça nous compte trente.

— En effet, reprit Adeline; mais nous ajouterons dix francs pour le mois qui suivra votre départ, c'est l'usage.

— Dans votre monde, c'est possible, dit la vieille, mais pas chez nous, où on ne paie jamais plus qu'on ne doit. Vous me donnerez mon dû, et pas un liard avec. Dieu merci, je n'ai plus besoin qu'on me fasse l'aumône. En sortant d'ici, je sais où aller sans être à la charge de personne. Je ne sais même pas pourquoi on se met chez les autres quand on peut rester chez soi. Quand je suis entrée ici, c'était moins par nécessité que pour obliger votre père. Dans ce temps-là, je n'étais point de trop dans la maison; mais aujourd'hui c'est différent : on s'aperçoit que j'ai des yeux, aussi on m'ouvre la porte... comme à un chien... et on me dit : Va-t'en... C'est bon! on s'en va, et votre café aussi, que vous avez laissé sur le feu dans votre machine. Dépêchez-vous donc de le descendre au *désigneux*... au lieu de perdre votre temps à me regarder comme un *ecce homo*. Le bonjour à votre père. Je fais mon paquet.

III. — LE SECRET D'ADELINE.

Lorsque Adeline redescendit dans la salle, encore toute bouleversée par la scène qui venait de se passer dans la cuisine, Protat s'apprêtait à lui demander la cause de son trouble; mais, en lui désignant Lazare par un rapide coup d'œil, elle mit le doigt sur sa bouche et regarda son père, comme pour lui faire comprendre qu'il n'était pas utile de parler devant un témoin. Le bonhomme entendit sa recommandation et garda le silence, il s'efforça même de détourner l'attention de l'artiste, qui n'avait pu s'empêcher de remarquer le chan-

gement opéré dans les manières de la jeune fille depuis qu'elle s'était absentée. L'attitude contrainte d'Adeline et l'inquiétude du sabotier jetèrent un certain embarras dans la dernière partie du déjeuner. Le fameux café, source de l'orage domestique que nous venons de raconter, fut servi d'une main tremblante par la jeune fille. Au lieu de le déguster avec une lenteur reposée, comme il en avait l'habitude, le sabotier l'avala d'un seul coup, sans même remarquer qu'il était presque froid. Lazare n'eut pas besoin d'une plus longue attention pour deviner que le père et la fille avaient à s'entretenir. Il prétexta un accablement causé par la chaleur et le voyage pour aller prendre une heure ou deux de repos.

— La chambre est prête depuis hier, dit le sabotier en se levant pour donner la clé à l'artiste. On vous enverra réveiller pour l'heure du dîner.

Après la pièce occupée par Adeline, la chambre du pensionnaire était la plus belle de la maison. Elle était située au premier étage et donnait sur la rivière, que l'on voyait serpenter à travers le gai paysage. En y pénétrant, Lazare s'aperçut que, depuis son dernier séjour, elle avait subi de notables changemens. Selon le désir qu'il avait exprimé plusieurs fois, pour la commodité de son travail, on avait donné à cette pièce les apparences d'un atelier. Le papier, dont les tons criards agaçaient les yeux, avait été remplacé par une couche de badigeon gris, et la fenêtre élargie avait été disposée en châssis. Lazare, qui était réellement brisé par la fatigue, se jeta tout habillé sur son lit, et s'endormit aussitôt.

Dès que le peintre se fut retiré, le père Protat avait interrogé sa fille au sujet de son émotion. Adeline lui raconta tout ce qui s'était passé entre elle et la mère Madelon.

— Tout ça ne m'explique pas pourquoi tu as les yeux rouges, dit le sabotier. Si la Madelon te tracasse et ne veut pas faire tes volontés, comme c'est son devoir, puisque c'est toi qui es la maîtresse dans la maison, tu as bien fait de la renvoyer; mais ça n'est pas une raison pour pleurer. Il y a quelque chose que tu ne me dis pas.

Adeline répondit qu'il lui avait été pénible d'user de son autorité, et qu'elle éprouvait un véritable chagrin du renvoi de la vieille femme. La jeune fille ne mentait pas certainement en donnant cette raison de sa tristesse; mais elle n'osait pas confesser à son père ce qu'elle osait à peine s'avouer à elle-même, c'est-à-dire qu'elle était atteinte au cœur par l'insinuation récidivée que la mère Madelon avait laissé échapper au plus fort de sa violence. Protat s'obstinait à ne pas croire que le motif invoqué par sa fille fût réellement le seul qui l'eût bouleversée à ce point. Son instinct paternel lui disait qu'il existait au fond de cette querelle quelque chose de plus sérieux

qu'une affaire de ménage. Ce fut en vain qu'il déploya toute son adresse et fit des prodiges de diplomatie inquisitoriale que n'eût point désavoués un juge d'instruction; Adeline se maintint dans son silence. Pour mieux convaincre son père et lui prouver que sa tristesse n'avait pas d'autre cause que le départ de Madelon, elle supplia même le bonhomme de parler à la vieille femme et d'essayer d'arranger les choses.

— Parbleu! non, s'écria le sabotier, je ne garderai pas dans ma maison une entêtée et une querelleuse qui ne veut pas comprendre qu'on ne se met pas chez les autres pour faire ses volontés. Pour que la Madelon t'ait mise dans la nécessité de la renvoyer, il faut qu'elle ait de grands torts envers toi.

Adeline rougit extrêmement; elle connaissait le caractère emporté de son père; elle savait que, si le bonhomme se mettait dans la tête que la Madelon l'avait sérieusement offensée, il irait lui faire une scène violente, et dans les dispositions hostiles où elle avait laissé la servante, elle craignit que celle-ci ne pensât à se venger de son renvoi en répétant à son père quelque propos de nature à l'alarmer. Les allusions qui l'avaient tant effrayée, il lui semblait déjà les entendre murmurer sur son passage par tous les gens du pays, instruits par les indiscrétions de la servante chassée; à tout prix, il fallait donc renfermer dans la maison, entre elle et Madelon, le secret que celle-ci avait découvert, et que sa rancune pouvait aller répandre au dehors, si on lui laissait passer la porte. Adeline, appelant à son aide toutes ses ruses, toutes ses câlineries d'enfant gâtée, manœuvra son père de façon à ce qu'il prît sur lui d'opérer sa réconciliation avec Madelon.

— A tout bien considérer, — lui dit-elle en rougissant, moins encore à cause de ce mensonge que pour le motif qui le lui faisait commettre, — c'est moi qui ai manqué de patience. J'ai été vive, trop vive avec Madelon; elle a beau être notre servante, c'est une vieille femme un peu susceptible, comme tous les gens âgés; je l'aurai mortifiée en lui parlant un peu trop haut, d'ailleurs j'étais mal disposée depuis ce matin.

— Mal disposée, allons donc! dit Protat; jamais, au contraire, je ne t'avais vue si gaie et de plus franche humeur; tu paraissais si légère, que tu aurais pu marcher sur une mouche sans l'écraser. Pour que ce bel entrain-là soit parti, la vieille t'aura fait quelque grosse misère que tu ne veux pas me dire pour que je ne me mette pas en colère après elle; mais, ajouta-t-il en faisant mine de sortir, attends un peu, je vais aller la remuer, moi.

— Mais je t'assure que non, reprit Adeline très agitée en retenant son père, et si tu veux me rendre bien contente comme je l'étais ce

matin, tu vas aller trouver la Madelon, et tu feras ma paix avec elle.

— Si ça te fait plaisir, je veux bien; mais elle ne restera qu'à la condition...

Adeline interrompit vivement son père.

— Sans condition... dit-elle, puisque c'est moi qui ai eu tort... Je t'assure que si, ajouta-t-elle en voyant que le bonhomme secouait la tête d'un air de doute; c'est pour ça que je suis fâchée de ce qui est arrivé; il faut nous raccommoder; d'ailleurs elle est très utile dans la maison... nous ne pourrions pas la remplacer facilement... Dis-lui que tu m'as grondée quand tu as appris que je voulais la renvoyer; je ne te démentirai pas.

— Comment dis-tu? fit Protat étonné et effrayé de voir que sa fille songeait à atténuer *l'unité du pouvoir* en plaçant son autorité à lui au-dessus de la sienne; pas de ça, Lisette, c'est toi qui commandes ici, et, quand j'obéis moi-même, il me semble qu'une domestique n'a pas le droit de se montrer plus fière que moi. Je vais appeler Madelon. Nous allons nous expliquer tous les trois. Si elle est raisonnable, nous ne la renverrons pas; mais si elle s'obstine encore et fait sa mauvaise tête, dit le sabotier en prenant sa grosse voix, eh bien! elle s'en ira, et bon voyage...

— Allons! fit Adeline, voilà que tu veux tout gâter avec ton emportement. Ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre, et d'ailleurs je ne dois point paraître dans tout ceci. Il faut au moins avoir l'air de ménager mon amour-propre devant Madelon. Va la trouver, et dis-lui tout doucement : — Eh bien! qu'est-ce que j'apprends donc, que vous nous quittez, mère Madelon? Mais je ne donne pas la main à cela, moi. Qu'est-ce que c'est que ces bêtises-là? Je suis un peu le maître aussi, que diable...

— La Madelon va me rire au nez si je lui dis ça, fit Protat avec conviction.

— Jure un peu comme si tu étais en colère après moi, dit Adeline en continuant à faire la leçon au bonhomme. Dis-lui encore : — Est-ce que vous devriez faire attention aux vivacités d'une étourdie qui a la langue un peu prompte et qui a été mal élevée?

— Mal élevée, toi, qui as été instruite comme une princesse! s'écria le sabotier en faisant un bond de surprise.

— C'est précisément à cause de cela que je n'ai pas été bien élevée pour une paysanne. Dis ça à Madelon, ça lui fera plaisir; tu sais bien que c'est son idée. Quand on a besoin des gens, il faut flatter leur manie.

— Comment, besoin? mais je n'ai pas besoin de Madelon, ni toi non plus, dit le bonhomme, ahuri par les étranges conseils que lui donnait sa fille.

Adeline comprit qu'elle avait laissé échapper un mot imprudent, et se mordit la lèvre.

— Il faut bien croire que tu as besoin d'elle, puisque tu veux qu'elle reste chez nous, et, pour la garder, il faut bien faire des concessions.

— Comment? je veux,... s'écria le sabotier, qui ne comprenait plus rien; mais je ne veux rien du tout, moi. Que Madelon parte ou demeure, ça m'est bien égal.

— Mais non, fit Adeline en lui passant les bras autour du cou et en le tenant embrassé, cela ne t'est pas égal, puisque tu désires tout ce que je souhaite, et que moi je désire que Madelon ne s'en aille pas.

— Ah! comme ça, c'est autre chose, balbutia Protat, pris à la fois dans les rêts des caresses de sa fille et dans la glu de sa subtilité. — C'est égal, continua-t-il, tu conviendras que c'est un peu fort d'aller faire des excuses à une servante... quand c'est elle au contraire...

— Mais, va donc, répondit Adeline en le poussant du côté du jardin, dans lequel elle venait de voir entrer Madelon.

— J'y vais, j'y vais, murmura le sabotier en faisant quelques pas dans la direction que lui indiquait sa fille; mais, comme il se retournait subitement avant de quitter la chambre, il aperçut Adeline qui venait de se laisser tomber sur une chaise, et qui se cachait la tête dans ses mains comme si elle pleurait. Protat se disposait à revenir sur ses pas, quand il réfléchit qu'il ne pourrait rien apprendre par Adeline, qui semblait avoir une grave raison pour se taire. Il pensa que Madelon seule était instruite du motif de cette affliction, qui lui paraissait plus que jamais devoir se rattacher à la querelle qu'il avait mission de concilier.

— Allons trouver Madelon, dit Protat, qui commençait à être inquiet.

Et il ajouta tout bas : — Que diable se passe-t-il, et qu'est-ce que je vais trouver au fond du sac?

Adeline, restée seule, ne demeura pas longtemps dans la salle basse. Craignant d'y être surprise au milieu de ses larmes par le retour de son père et de sa servante, elle remonta dans sa chambre, qui n'était séparée de celle qu'habitait actuellement Lazare que par une espèce de cabinet où couchait l'apprenti Zéphyr.

Cette chambre, décorée avec une recherche voisine du luxe, était, comme nous l'avons dit, garnie des meubles apportés de l'hôtel de Bellerie. C'était un réduit charmant, et rendu presque mystérieux par les doubles rideaux de la fenêtre, qui ne laissaient pénétrer qu'une lumière paisible. Il régnait dans cette pièce cette douce

odeur des solitudes virginales, un parfum de cellule monastique tempéré par les émanations subtiles que laissaient échapper les tiroirs des meubles, renfermant des aromates destinés à conserver les étoffes des vêtemens d'Adeline. Les meubles, comme tous les objets de fantaisie qui les garnissaient, attestaient toutes les minuties d'un soin particulier, dans lequel se révélaient les mains gracieuses d'une femme habituée à toucher les fragiles caprices qui sont pour elle autant de souvenirs. Adeline, en effet, faisait elle-même son *ménage intime*. Tous les jours, elle passait deux heures à chasser grain par grain la poussière qui s'introduisait dans sa chambre. C'était pour elle un plaisir quotidien en même temps qu'un devoir de soigner tous ces objets inanimés, qui semblaient quelquefois prendre une voix pour lui parler de l'amie qui lui en avait fait don, et lui rappeler une époque qu'elle ne regrettait pas sans doute avec l'amertume qui accompagne ordinairement le regret, mais à laquelle elle ne pouvait s'empêcher de penser sans qu'il lui échappât un soupir. Parmi les meubles, il en était un pour lequel la fille du sabotier avait une prédilection particulière. C'était un petit bureau en bois de rose, qui pouvait en même temps servir de table de travail. A ce joli meuble était adaptée une glace surmontée d'une ornementation formant blason; sur le champ de gueules étaient gravées les initiales A P. Cécile, qui avait donné cette table à sa jeune compagne, l'avait fait exécuter sur le même dessin qui avait servi pour la sienne, et elle avait poussé l'imitation jusqu'à exiger que l'on n'oubliât pas ce détail d'apparence héraldique. C'était dans les tiroirs de ce meuble que la jeune paysanne serrait les bijoux de son modeste écrin, ainsi que les lettres que son ancienne amie lui écrivait de temps en temps.

En entrant dans sa chambre, ses yeux tombèrent d'abord sur ce meuble gardien de ses richesses et de ses souvenirs, et elle parut surprise en s'apercevant que la clé, qu'elle avait ordinairement grand soin de retirer, était restée sur l'un des tiroirs.

Cet incident n'éveilla d'abord aucune crainte dans sa pensée. Elle attribua la présence de la clé sur le meuble à un oubli causé par les préoccupations qui l'avaient agitée depuis trois jours, et particulièrement dans cette matinée, qui avait précédé le retour de Lazare à Montigny. Adeline était une jeune fille naïve; mais sa naïveté n'allait point jusqu'à l'ignorance qu'on prête aux Agnès. Elle n'en était plus à chercher quelle était la nature du sentiment qu'elle éprouvait depuis environ une année pour le jeune peintre qui était l'hôte de son père, et dont le nom, lorsqu'on le prononçait devant elle, lui causait un trouble qu'elle pensait bien tenir invisible, et que sa dissimulation même aurait pu rendre encore plus apparent, si on y eût pris garde.

Adeline aimait Lazare; elle le savait, elle le sentait, et, pour se convaincre de cette vérité, elle n'avait pas besoin d'en appeler aux souvenirs de quelques romans que la grand'mère de Cécile lui avait fait lire autrefois. Cet amour était bien né de son cœur et point de son imagination, comme naissent le plus souvent les premières passions de jeunes filles. Avant de voir Lazare, elle n'avait jamais caressé le vague idéal qui enchante les premiers rêves. Les livres qu'une vieille femme imprudente avait mis entre ses mains n'avaient éveillé aucune curiosité dans son esprit, aucun émoi dans son âme tranquille. Elle les avait lus parce que sa position dans l'hôtel de Bellerie ne lui permettait pas de refuser cette complaisance à la mère d'une personne qu'elle considérait comme sa bienfaitrice; mais elle échappait aux dangers de ses lectures parce que, dans les romans qui étaient du goût de la vieille dame, la passion était présentée sous une forme exaltée, pleine d'invraisemblance, et traitée dans un langage violent qui rendait ces récits incompréhensibles pour un esprit ingénu comme l'était le sien. *Paul et Virginie*, ou telle autre histoire du même genre où la simplicité du sentiment s'allie à la vérité de l'expression, est plus dangereuse pour une jeune imagination que tel roman écrit pour des gens corrompus. Au début de son amour, qui avait commencé par les enfantillages traditionnels, Adeline avait subi le charme sans même essayer de lutter contre lui. Quand Lazare venait pendant trois mois de l'année habiter la maison de son père, elle était heureuse de se trouver sous le même toit que lui, heureuse de le rencontrer plusieurs fois dans la journée, d'être assise auprès de lui pendant les repas. Quand le soir elle entendait retentir sur le pavé de la rue la pique ferrée annonçant le retour de l'artiste rentrant de l'étude, ses mains tremblaient bien un peu en mettant le couvert, elle sentait bien qu'elle rougissait s'il la poursuivait autour de la table pour l'embrasser, jouant avec elle comme un frère avec sa sœur; mais ce bonheur était si calme, si douce était l'impression que lui laissaient les familiarités du jeune peintre, qu'elle ne songeait pas à s'en effrayer. Quant au bonhomme Protat, il était à cent lieues de se douter que sa fille pensât à l'artiste autrement qu'il y songeait lui-même, c'est-à-dire comme à un hôte agréable dont la compagnie lui plaisait, dans la conversation duquel il trouvait souvent à s'instruire, et dont il avait pu apprécier le caractère loyal et le cœur excellent. S'il faut tout dire aussi, le sabotier aimait Lazare parce que c'était un hôte exact à lui payer sa pension, et que son séjour dans sa maison lui procurait un bénéfice. Il était donc loin de s'inquiéter de cette familiarité que les rapports de la vie en commun établissaient entre lui et sa fille, dans laquelle il voyait toujours ce qu'Adeline paraissait être restée, même aux yeux de Lazare, — une

enfant. Ce fut seulement vers la fin du second séjour que le peintre fit à Montigny que les sentimens de la jeune fille se précisèrent plus complétement; sa tranquillité était traversée par des rêveries qui la pénétraient de langueur; à de fugaces éclairs d'une gaieté folle succédait soudainement une inquiétante immobilité ou un brusque changement d'humeur : Adeline se montrait irritable, capricieuse... elle rudoyait Madelon, elle rudoyait Zéphyr; elle sevrait son père des câlineries qui faisaient la joie du bonhomme, et quand le peintre demandait à celui-ci : — Qu'a donc la petiote? le sabotier répliquait : — Bah! c'est la croissance.

Il ne savait point dire aussi vrai, quand il répondait cette banalité. C'était en effet la croissance de son amour qui modifiait l'humeur, toujours si égale, de cette jeune fille. Ces changemens s'étaient opérés en elle depuis un soir où, au milieu du dîner, Lazare avait annoncé à son hôte qu'il allait retourner à Paris dans huit jours. Un incident était venu troubler ce repas : comme Lazare achevait de parler, le bonhomme Protat s'aperçut qu'au lieu de remplir le verre qu'il lui tendait, sa fille répandait le vin sur la table.

— Eh bien! fillette, qu'est-ce que tu fais donc? avait dit le père en regardant Adeline, devenue toute pâle.

— Rien, dit-elle. — Et montrant le petit apprenti qui se trouvait assis en face, elle ajouta : — C'est Zéphyr qui vient de me marcher sur le pied. Ça m'a fait faire un mouvement.

Zéphyr avait eu beau protester, le bonhomme Protat, lui allongeant un coup de pied sous la table, l'envoya manger à la cuisine.

Cette nuit-là Adeline n'avait pas dormi, et elle avait pleuré.

La veille du jour où il devait quitter Montigny, comme il rentrait chez lui pour faire ses préparatifs, Lazare trouva Adeline dans sa chambre. Il fut surpris moins de cette rencontre que de l'embarras qui se peignit sur le visage de la jeune fille, et presque de l'effroi qu'elle avait laissé paraître à sa vue. Adeline avait motivé sa présence dans la chambre du jeune homme par quelque détail de ménage qu'elle lui avait expliqué en balbutiant; puis elle était sortie. Quand Lazare s'était trouvé seul, il avait voulu achever une lettre commencée le matin, et dans laquelle il annonçait son retour à Paris. Cette lettre, qui était restée sur sa table, il ne la retrouva plus. mais plusieurs dessins, qu'il avait également laissés sur cette même table, placée auprès de la fenêtre, et qu'il trouva dispersés dans la chambre, lui firent supposer que le grand vent qui soufflait avait emporté sa lettre dans le jardin, et du jardin dans la rivière. Il ne fit pas d'autres recherches, et écrivit une nouvelle lettre.

Pendant qu'il écrivait, Adeline, retirée dans sa chambre, enfermait à double tour, dans le petit meuble dont nous avons parlé, la

lettre que l'artiste croyait emportée par le vent. A cette lettre étaient joints un petit lorgnon d'écaille brisé et un bout de croquis à la plume qui avait une vague ressemblance avec Lazare, et qu'un des amis du jeune homme avait dessiné sur un coin de l'album que le *désigneux* portait toujours dans sa poche.

C'était avec ces souvenirs qu'Adeline avait nourri, pendant l'année qui avait suivi le départ de Lazare, l'amour que celui-ci n'avait pas senti battre dans l'embrassement de l'adieu.

On comprendra donc facilement le soin qu'elle prenait de fermer à double tour le tiroir à la garde duquel elle avait confié ce reliquaire amoureux, — où elle faisait quotidiennement ses dévotions, — non pas sans avoir eu la précaution de pousser le verrou à la porte de sa chambre et de tirer son rideau, pour éviter toute surprise.

C'est par tous ces degrés, dont l'analyse était nécessaire, que l'amour d'Adeline avait passé successivement. Sa joie, en apprenant le retour du peintre, de l'aveu même de son père, elle n'avait pu la contenir. Pendant les trois jours qui avaient précédé son arrivée, elle avait fait mettre les ouvriers à la chambre de Lazare, convertie, comme nous l'avons dit, en atelier, et elle avait activé leurs travaux, craignant qu'ils n'eussent pas achevé à temps. Dans toute cette agitation, le bonhomme Protat ne voyait que le désir innocent d'être agréable à l'hôte attendu, et, comme toujours, il y donnait les mains.

La vieille Madelon, plus expérimentée, et qui était femme après tout, avait flairé une fraîche odeur d'amourette dans tout le mouvement que se donnait la jeune fille, sans que celle-ci s'en fût même doutée. Pendant la course qu'elle avait faite à Moret pour aller aux provisions, la servante avait fait parler Adeline, qui ne demandait pas mieux que d'épancher en paroles le trop plein de sa joie, et, sauf les détails que nous avons révélés, elle avait dit son secret tout entier, qu'elle était encore à se croire seule à le connaître. La Madelon n'avait vu dans cet innocent amour qu'un fait très naturel et prévu peut-être par son bon sens dès la première année où Lazare était venu habiter la maison. Assez familière avec l'artiste, elle avait compris que le jeune homme ne prenait pas garde à sa jeune maîtresse; rassurée sur ce point, elle n'avait rien dit au bonhomme Protat, et elle avait continué à fermer les yeux sur l'inclination d'Adeline.

Cependant le mot qui lui était échappé dans sa querelle avec la fille du sabotier avait assez effrayé celle-ci. En supposant qu'Adeline en eût encore été à chercher le nom du sentiment qu'elle éprouvait pour Lazare, la peine lui en avait été épargnée par la vieille servante. *Votre amoureux*, avait-elle dit...

Assise auprès du petit meuble, Adeline se demandait ingénument

comment la Madelon avait pu découvrir ce secret, et elle avait beau repasser dans sa mémoire tous les incidens des jours précédens et de la matinée; dans sa conduite et dans ses paroles, elle ne se rappelait aucun fait, aucun propos qui eût pu la trahir. Tout à coup elle trembla de tous ses membres, en songeant que, dans cet instant même, son père avait une explication avec Madelon. Si, au lieu de lui porter des paroles de paix, comme elle l'en avait chargé, le bonhomme se laissait gagner par son penchant à la colère et faisait échouer cette réconciliation, sur laquelle elle comptait pour acheter le silence de la servante, celle-ci, avant d'aller répandre son secret par tout le village, commencerait par le jeter comme une menace à la tête de son père. A cette pensée, tout son sang se glaça. Elle sentit son cœur s'arrêter dans sa poitrine. Un nuage passa devant ses yeux. Elle allait s'évanouir, lorsque sa main brûlante tomba sur un objet qui lui causa une fraîcheur soudaine; elle venait de s'appuyer sur la clé restée au tiroir de son petit meuble.

Adeline s'aperçut alors d'une chose qu'elle n'avait pas remarquée jusque-là, c'est que cette clé était précisément restée sur celui des tiroirs qui contenait la lettre, le lorgnon et le portrait appartenant à Lazare.

— C'est singulier, murmura-t-elle avec un commencement d'inquiétude, je suis pourtant sûre de l'avoir fermé, et cette clé! continua-t-elle; mais je l'avais retirée, comme toujours. — Et son inquiétude redoublait. Tout à coup, comme ses yeux erraient vaguement autour d'elle dans sa chambre, elle vit se mouvoir les plis d'un rideau formant portière et destiné à cacher une communication condamnée ayant issue sur le petit cabinet habité par l'apprenti Zéphyr. Adeline se leva, souleva entièrement le rideau, et vit que la porte condamnée avait été ouverte. On ne l'avait pas même entièrement refermée. Un courant d'air avait agité le rideau qui signala cette quasi-effraction à la jeune fille, dont l'inquiétude s'était changée en soupçon. Cette découverte fit d'abord oublier à Adeline l'incident de la clé; mais les deux faits ne tardèrent point à se réunir. L'un semblait la conséquence de l'autre.

— On est entré chez moi par la chambre de Zéphyr, pensa Adeline, et tout à coup la lueur se fit dans son esprit. Elle courut au meuble, ouvrit le tiroir, y jeta un regard rapide.

Il était vide.

— Ah! s'écria-t-elle en poussant un cri, tout s'explique; c'est la Madelon qui a fait le coup.

L'indignation, la terreur, les larmes la suffoquèrent; elle voulut crier: sa bouche devint muette, ses yeux se fermèrent, elle tomba évanouie.

Pendant que ceci se passait dans la chambre d'Adeline, Lazare, qui avait terminé sa sieste, venait de se mettre à la fenêtre et fumait tranquillement en regardant le père Protat, qui semblait avoir, au bout du jardin, une explication très animée avec la Madelon.

— Décidément, pensa Lazare, il se passe quelque chose dans la maison : la fillette Adeline pleurniche, maman Madelon crie, le père Protat jure. Je suis très fâché de ça, le rôti sera brûlé, et mon ami Zéphyr aura des coups.

Depuis une demi-heure environ, le bonhomme Protat rusait avec la vieille servante pour savoir le secret des pleurs de sa fille. Sa colère une fois refroidie, la Madelon, qui était bonne femme au fond, reconnut qu'elle avait eu tort dans la discussion, et qu'elle avait obligé Adeline à lui signifier son renvoi. « J'ai été dure, pensait-elle en se promenant de long en large, très dure avec cette enfant. Dam! c'est vif, ça porte la tête aussi haut que le cœur. Où est le mal, quand on n'a rien à se reprocher? C'est vrai au moins, ce qu'elle m'a dit, qu'il y avait des occasions où les vieilles gens devaient respecter la jeunesse. Qu'est-ce que j'avais besoin d'aller lui parler de ces bêtises-là? O vieille langue, ajoutait la bonne femme, tu ne pourras donc jamais t'arrêter à temps? » Elle en était là de son monologue, quand elle fut abordée par le sabotier. Lorsqu'elle apprit par lui qu'il avait quitté Adeline dans les pleurs, la Madelon, qui savait être la cause de ce chagrin, recommença tout haut ses récriminations contre elle-même.

— Ah! vieille mauvaise, va; gredine... sans cœur que tu es, vois ce que tu as fait. Voilà *ma* fille qui pleure à présent!

— A quel diable en avez-vous? demanda le sabotier surpris.

— Eh! à moi donc, répliqua la vieille. Tenez, monsieur Protat, menez-moi vers l'*enfant*, que je lui fasse excuse. C'est vrai, ça, je ne sais pas ce que j'ai *à* ce matin, mais je l'ai taquinée tant et tant, que le bon Dieu lui-même aurait perdu patience. Menez-moi, que je lui dise mon tort. Nous autres vieux, ça nous offusque toujours de voir les jeunes gens plus adroits que nous de la parole et des mains. Moi aussi, j'ai été jeune et j'ai eu mon temps. Chacun son tour, c'est naturel.

— Qu'est-ce que vous me chantez là? fit Protat impatienté. C'est donc vous qui êtes dans vos torts?

— Oui, c'est moi, *qu'est-ce* qui dit le contraire, puisque j'en conviens?

— Eh bien! alors pourquoi ma fille m'envoie-t-elle vous demander pardon?

La Madelon n'était point sotte. Elle devina quelle crainte avait dû passer dans l'esprit d'Adeline, pour que la jeune fille, qu'elle savait

orgueilleuse, et ne ployant jamais quand elle avait le bon droit pour elle, eût consenti à faire faire une pareille démarche.

« Oh! pauvre enfant, murmura la vieille servante en se parlant à elle-même, je l'ai donc bien cruellement offensée, pour qu'elle me suppose capable de la trahir! »

— Allons trouver votre fille, dit-elle vivement au bonhomme.

— Ah ça, répliqua celui-ci, me direz-vous au moins ce que tout ça signifie?

— Oui, plus tard, répondit Madelon d'un ton qui semblait indiquer au sabotier qu'il y avait bien réellement quelque chose à lui expliquer.

Comme ils se dirigeaient vers la salle à manger, Lazare, qui était resté à sa fenêtre, poussa un grand cri.

La Madelon et son maître relevèrent en même temps la tête.

— A votre bachot... démarrez, vite, s'écria Lazare en faisant signe au sabotier... il y a quelqu'un qui se noie. Et l'artiste quitta brusquement sa fenêtre. Le bruit qu'il fit en descendant l'escalier et les cris qu'elle entendit monter du jardin tirèrent peu à peu Adeline de son engourdissement; elle put se traîner jusqu'à la fenêtre et l'entr'ouvrir à demi. Une bouffée d'air frais qui la frappa au visage lui rendit complétement l'usage de ses sens.

Voici ce qu'elle aperçut:

Dans le jardin, sur le bord de l'eau, la Madelon faisant des grands bras et poussant des cris d'effroi; au milieu de la rivière, son père dans son bachot ramant avec vigueur d'après les indications que semblait lui donner Lazare, placé à l'avant du bateau, à moitié déshabillé et une gaffe à la main.

— Encore un coup... là... s'écriait l'artiste, qui jeta la gaffe comme pour sonder; c'est là, s'écria-il, le croc a mordu; — et il se laissa tomber dans l'eau.

Adeline descendit dans le jardin.

— Ah! ma fille, s'écria la Madelon en l'apercevant, ne reste pas là, ça te ferait trop de mal à voir; on le ramènera mort, bien sûr.

— Qui donc, qui donc? dit la jeune fille.

— Eh! Zéphyr qui s'est laissé tomber dans l'eau! M. Lazare est allé le pêcher.

Adeline devint toute pâle; il fallut que la Madelon la soutînt pour l'empêcher de tomber.

— N'aie point peur, lui dit-elle tout bas... c'est pas pour lui qu'il y a du danger.

A cette parole, Adeline se rejeta rapidement loin de Madelon, à qui elle lança un regard de mépris.

— Sacrebleu! tonnait le père Protat, debout dans son bachot, dont

il avait rembarqué les rames, M. Lazare qui ne revient pas!... Et le sabotier se disposait à retirer ses habits. Comme il allait plonger, l'eau s'entr'ouvrit sous ses yeux, Lazare reparut. Il tirait par les cheveux un corps à demi enveloppé d'herbes aquatiques.

— Aidez-moi, aidez-moi! cria-t-il au sabotier, il va encore couler.

Aidé par les vigoureux efforts du sabotier, Lazare parvint à retirer entièrement le noyé hors de la rivière.

— Tonnerre! qu'il est lourd, exclama le père Protat, qui devint tout pâle, en reconnaissant la figure de son apprenti... yeux morts, bouche violette.

— Je crois bien, dit Lazare, il a une pierre à chaque pied. A terre! à terre!

En deux coups de rames, le bachot atterrissait.

Aidé du sabotier, Lazare déposa le corps du jeune garçon sur le rivage.

— Descendons vite! vite! Il vit encore! s'écria l'artiste, qui avait posé sa main sur le cœur de l'apprenti, et l'avait senti battre fortement.

Adeline voulait aider Madelon, mais elle se sentait clouée sur la place par la terreur et par la pitié.

— Tiens! fit Lazare, qui, en écartant les herbes, avait rencontré un petit sac de toile pendu à même la peau par une ficelle, qu'est-ce que ça? Voyez donc un peu, mademoiselle Adeline; et vous, père Protat, allez chercher du secours, un médecin...

Le sabotier disparut.

Adeline ouvrit le sac et en tira trois objets tout mouillés. En les reconnaissant, Adeline posa une main sur son cœur, voulut parler et s'évanouit une seconde fois.

Lazare, l'ayant vue tomber sur le banc, voulut connaître le motif de cet évanouissement : il prit le sac échappé des mains d'Adeline et en retira : — une lettre, — un lorgnon cassé — et un petit dessin, que l'humidité n'avait point encore assez effacé pour qu'il ne pût pas le reconnaître. Une seconde avait suffi pour éclairer l'artiste. Il comprit tout ce qui se passait, et devina qu'il était la cause du drame dont il était le témoin.

— Pauvre enfant! dit Lazare en regardant Zéphyr, qui ne donnait pas signe de vie. — Pauvre fille! ajouta-t-il en regardant Adeline toujours évanouie. Et, après avoir paru réfléchir un moment, il coula le sac dans la poche de la jeune fille. Au même instant, Protat arrivait ramenant des secours.

HENRY MURGER.

(*La troisième partie au prochain n°*).

L'ÉCONOMIE RURALE

EN ANGLETERRE.

II.

LES CULTURES.[1]

I.

Toute culture a pour but de produire la plus grande quantité possible d'alimentation humaine sur une surface donnée de terrain; mais pour arriver à ce but commun, on peut suivre des voies très différentes. En France, les cultivateurs se sont surtout préoccupés de la production des céréales, parce que les céréales servent immédiatement à la nourriture de l'homme. En Angleterre, au contraire, on a été amené, d'abord par la nature du climat, ensuite par la réflexion, à prendre un chemin détourné qui ne conduit aux céréales qu'après avoir passé par d'autres cultures, et il s'est trouvé que le chemin indirect était le meilleur.

Les céréales en général, et surtout le froment, sont sans doute un des plus beaux produits du travail agricole, mais elles ont un grand inconvénient qui n'a pas assez frappé le cultivateur français : elles épuisent le sol qui les porte. Ce défaut est peu sensible avec certaines terres privilégiées qui peuvent porter du froment presque sans interruption; il peut être d'un faible effet tant que les terres abondent pour une population peu nombreuse : on est libre alors de ne cultiver en blé que les terres de première qualité, ou de laisser reposer les autres pendant plusieurs années avant d'y ramener la charrue;

(1) Voyez la livraison du 15 janvier.

mais quand la population s'accroît, tout change. Si l'on ne s'occupe pas sérieusement des moyens de rétablir et même d'accroître la fécondité du sol à mesure que la production des céréales la réduit, il arrive un moment où les terres, trop souvent sollicitées à porter du blé, s'y refusent. Même avec les climats et les terrains les plus favorisés, l'ancien système romain, qui consistait à cultiver le blé une année et à laisser le sol en jachère l'année suivante, finit par devenir insuffisant; le blé ne donne plus que des récoltes sans valeur.

La terre s'épuise plus vite par la production des céréales dans le Nord que dans le Midi; de cette infériorité de leur sol, les Anglais ont su faire une qualité. Dans l'impossibilité où ils étaient de demander aussi souvent que d'autres du blé à leurs champs, ils ont dû rechercher de bonne heure les causes et les remèdes de cet épuisement. En même temps, leur territoire leur présentait une ressource qui s'offre moins naturellement aux cultivateurs méridionaux : c'est la production spontanée d'une herbe abondante pour la nourriture du bétail. Du rapprochement de ces deux faits est sorti tout leur système agricole. Le fumier étant le meilleur agent pour renouveler la fertilité du sol après une récolte céréale, ils en ont conclu qu'ils devaient s'attacher avant tout à nourrir beaucoup d'animaux. Outre que la viande est un aliment plus recherché des peuples du Nord que de ceux du Midi, ils cherchent dans cette nombreuse production animale le moyen d'accroître par la masse des fumiers la richesse du sol et d'augmenter ainsi leur produit en blé. Ce simple calcul a réussi, et, depuis qu'ils l'ont adopté, l'expérience les a conduits à l'appliquer tous les jours de plus en plus.

Dans l'origine, on se contentait des herbes naturelles pour nourrir le bétail; une moitié environ du sol restait en prairies ou pâturages, l'autre moitié se partageait entre les céréales et les jachères. Plus tard, on ne s'est pas contenté de cette proportion, on a imaginé les prairies artificielles et les racines, c'est-à-dire la culture de certaines plantes exclusivement destinées à la nourriture des animaux, et le domaine des jachères s'est réduit d'autant. Plus tard encore, la culture des céréales a elle-même diminué; elle ne s'étend plus, même en y comprenant l'avoine, que sur un cinquième du sol, et ce qui prouve l'excellence de ce système, c'est qu'à mesure que s'accroît la production animale, la production du blé s'augmente aussi : elle gagne en intensité ce qu'elle perd en étendue, et l'agriculture réalise à la fois un double bénéfice.

Le pas décisif dans cette voie a été fait il y a soixante ou quatre-vingts ans. Au moment où la France se jetait dans les agitations sanglantes de sa révolution politique, une révolution moins bruyante et plus salutaire s'accomplissait dans l'agriculture anglaise. Un autre homme de génie, Arthur Young, complétait ce que Bakewell avait

commencé. Pendant que l'un enseignait à tirer des animaux le meilleur parti possible, l'autre apprenait à en nourrir la plus grande quantité possible sur une étendue donnée de terrain. De grands propriétaires, que d'immenses fortunes ont récompensés de leurs efforts, favorisaient la diffusion de ces idées en les pratiquant eux-mêmes avec succès. C'est alors que le fameux assolement quadriennal, connu sous le nom d'assolement de Norfolk, du comté où il a pris naissance, a commencé à se propager. Cet assolement, qui règne aujourd'hui avec quelques variantes dans toute l'Angleterre, a transformé complétement les terres les plus ingrates de ce pays et créé de toutes pièces sa richesse rurale.

Je ne referai pas ici la théorie de l'assolement, qui a été faite cent fois. Tout le monde sait aujourd'hui que la plupart des plantes fourragères, puisant surtout dans l'atmosphère les élémens de leur végétation, ajoutent au sol plus qu'elles ne lui prennent, et contribuent doublement, soit par elles-mêmes, soit par leur transformation en fumier, à réparer le mal fait par les céréales et les cultures épuisantes en général; il est donc de principe de les faire au moins alterner avec ces cultures; c'est ce que fait l'assolement de Norfolk. De grands efforts ont été tentés aussi en France, dès le commencement du siècle, par des agronomes éminens, pour y répandre cette pratique salutaire, et des progrès réels ont été accomplis dans cette voie; mais les Anglais ont été beaucoup plus vite que nous, et par là s'est accru sans cesse entre leurs mains ce précieux capital de fertilité que tout bon cultivateur ne doit jamais perdre de vue.

Près de la moitié du sol cultivé a été maintenue en prairies permanentes; le reste forme ce qu'on appelle les terres arables et est divisé en quatre soles, d'après l'assolement de Norfolk : — 1re année : racines et notamment navets ou turneps; — 2e année : céréales de printemps (orge et avoine); — 3e année : prairies artificielles (notamment trèfle et *ray-grass*); — 4e année : blé.

Depuis, on a généralement ajouté une année à la rotation en laissant les prairies artificielles occuper la terre pendant deux ans, ce qui rend l'assolement quinquennal. Ainsi, sur une terre de 70 hectares par exemple, 30 seraient en prairies permanentes, 8 en pommes de terre et navets, 8 en orge et avoine, 8 en prairie artificielle de première année, 8 en prairie artificielle de seconde année, et 8 en blé. Dans les parties du pays les plus favorables à la végétation herbacée, la proportion des prairies est encore accrue, et celle du blé réduite; dans celles qui ne se prêtent pas autant à la végétation des racines et des prés, on substitue aux turneps les féveroles, et on étend les soles de céréales aux dépens des autres récoltes, mais dans l'ensemble ces exceptions se compensent à peu près, au moins pour la Grande-Bretagne. En Irlande, tout est différent : la culture des na-

vets n'a pas fait de progrès, le froment et l'orge sont peu répandus, les grandes cultures sont l'avoine et la pomme de terre.

En somme, déduction faite des 11 millions d'hectares incultes que renferment les îles britanniques, les 20 millions d'hectares cultivés se décomposent à peu près ainsi :

Prairies naturelles	8,000,000	d'hectares.
Prairies artificielles	3,000,000	
Pommes de terre, turneps, fèves	2,000,000	
Orge	1,000,000	
Avoine	2,500,000	
Jachères	500,000	
Froment	1,800,000	
Jardins, houblon, lin, etc	200,000	
Bois	1,000,000	
Total	20,000,000	

En France, nous avons aussi 11 millions d'hectares incultes sur 53; les 42 millions restans se décomposent ainsi :

Prés naturels	4,000,000	d'hectares.
Prés artificiels	3,000,000	
Racines	2,000,000	
Avoine	3,000,000	
Jachères	5,000,000	
Froment	6,000,000	
Seigle, orge, maïs, sarrasin	6,000,000	
Cultures diverses	3,000,000	
Vigne	2,000,000	
Bois	8,000,000	
Total	42,000,000	

De la comparaison entre ces deux tableaux ressort toute la différence des deux agricultures.

Il semble au premier abord que la France ait l'avantage sur le royaume-uni pour la proportion des terres incultes aux terres cultivées; mais les terres délaissées par nos voisins sont incultivables, elles se trouvent presque toutes dans la Haute-Écosse, le nord de l'Irlande et le pays de Galles, tout ce qui ailleurs était susceptible d'être défriché l'a été, tandis que, chez nous, la plupart des terres en friche seraient susceptibles de culture. Nous avons du reste beaucoup plus de bois que nos voisins; en ajoutant nos terrains forestiers aux terres incultes, nous trouvons 19 millions d'hectares sur 53 soustraits en France à la culture proprement dite; c'est à peu près la même proportion. Grâce à leurs mines de charbon, qui leur fournissent en abondance un combustible excellent et à bon marché, grâce aussi à leur climat, qui leur rend l'abri des arbres moins utile qu'à nous, les Anglais ont pu se défaire des grands bois qui couvraient autrefois leur île, et racheter ainsi leur infériorité sous d'autres rapports.

Il ne reste plus aujourd'hui des anciennes forêts que quelques vestiges tous les jours menacés de destruction.

Le véritable domaine agricole se compose donc, d'une part de 19 millions d'hectares, et de l'autre de 34. Nous trouvons à première vue que, sur les 19 millions d'hectares anglais, 15 sont consacrés à la nourriture des animaux, et 4 tout au plus à la nourriture de l'homme; en France, le nombre des hectares consacrés aux cultures améliorantes est de 9 millions, tandis que les cultures épuisantes en couvrent le double; le domaine des jachères est encore énorme, et dans leur état actuel elles ne peuvent être que d'une faible ressource pour renouveler la fertilité de la terre. L'examen des détails ne fera que confirmer ce que fait pressentir ce premier aperçu.

D'abord s'offrent les prairies naturelles, représentées chez nous par 4 millions d'hectares et dans les îles britanniques par 8. Ici moins du huitième, là presque la moitié du sol cultivé; il est vrai que, dans les prés anglais, figurent ceux qui ne sont que pâturés, mais ces pâturages valent pour le produit nos prairies fauchées.

C'est à coup sûr une des plus frappantes originalités de la culture britannique, du moins jusqu'ici, que cette extension du pâturage. On fait peu de foin en Angleterre, la nourriture d'hiver des animaux est surtout demandée aux prairies artificielles, aux racines, et même aux céréales. Depuis quelque temps, des systèmes nouveaux dont je parlerai ailleurs tendent à substituer la stabulation, même en été, à l'antique tradition nationale; mais ces tentatives ne sont encore et n'étaient surtout il y a cinq ans que des exceptions. L'usage à peu près universel est au contraire de n'enfermer le bétail que le moins possible. Les trois quarts des prés anglais sont pâturés, et comme la moitié des prairies artificielles le sont aussi, surtout dans la seconde année, comme les turneps eux-mêmes sont en grande partie consommés sur place par les moutons, comme enfin les terres incultes ne peuvent être utilisées que par le parcours, les deux tiers du sol total sont livrés au bétail. C'est ce qui fait le charme particulier des campagnes britanniques. Hors de la Normandie et de quelques autres provinces où le même usage s'est conservé, notre territoire présente rarement le spectacle riant qu'offre partout l'Angleterre avec ses vertes pelouses peuplées d'animaux en liberté.

L'attrait de ce paysage s'accroît par l'effet pittoresque des haies vives, souvent plantées d'arbres, qui entourent chaque champ. L'existence de ces haies est aujourd'hui fort attaquée, mais jusqu'ici elles ont été considérées comme un accessoire obligé du système général de culture. Chaque pièce de terre étant pâturée à son tour, il est commode de pouvoir y parquer en quelque sorte les animaux et les y laisser sans gardien. Avec nos habitudes nationales, il nous paraît étrange de voir des bestiaux, surtout des moutons, complétement

livrés à eux-mêmes dans les pâturages et quelquefois assez loin des habitations. Il faut se rappeler que les Anglais ont détruit les loups dans leur île, qu'ils ont, par des lois terribles sur la police rurale, défendu la propriété contre les déprédations humaines, et qu'enfin ils ont eu soin de clore exactement tous leurs champs, pour comprendre cette sécurité générale. Ces belles haies apparaissent alors comme une défense utile aussi bien que comme une riche parure, et on s'étonne qu'il puisse être question de les supprimer.

La pratique du pâturage a, aux yeux du très grand nombre des cultivateurs anglais, plusieurs avantages; elle épargne la main-d'œuvre, ce qui n'est pas pour eux une petite considération; elle est favorable, ils le croient du moins, à la santé des herbivores; elle permet de tirer parti de terrains qui ne seraient autrement que d'un faible produit et qui s'améliorent à la longue par le séjour du bétail; elle fournit une nourriture toujours renaissante et dont la somme finit par être égale, sinon supérieure, à celle qui aurait été obtenue par la faux. En conséquence, ils attachent un grand prix à avoir dans chaque ferme une étendue suffisante de bonnes pâtures; même dans les prés qu'ils fauchent, ils intercalent souvent une année de pâturage entre deux années de fenaison. Aussi, quand nos pâturages sont en général négligés, les leurs sont, au contraire, soignés admirablement, et quiconque a un peu étudié ce genre de culture, le plus attrayant de tous, sait quelle immense distance peut exister entre un pâturage inculte et sauvage et un pâturage cultivé.

On peut affirmer hardiment que les 8 millions d'hectares de prés anglais donnent trois fois autant de nourriture pour les animaux que nos 4 millions d'hectares de prés et nos 5 millions d'hectares de jachères. La preuve en est dans le prix vénal de ces différentes espèces de terrains. Les prés anglais se vendent en moyenne, qu'ils soient fauchés ou non, environ 4,000 fr. l'hectare; on en trouve qui valent 10,000, 20,000 et jusqu'à 50,000 francs. Les bons herbages de la Normandie sont parmi nous les seuls qui puissent rivaliser avec quelques-uns de ces prix; nos prés valent en moyenne les trois quarts environ de ce que valent les prés anglais, et quant à nos jachères, elles en sont à une grande distance. Nulle part l'art d'améliorer les prés et pacages, de les assainir par des conduits d'écoulement, de les fertiliser par des irrigations, par des engrais habilement appropriés, par des défoncemens, des épierremens, des terrassemens, des amendemens de toute sorte, d'y multiplier les plantes nutritives et d'en exclure les mauvaises, qui s'y propagent si facilement, n'a été poussé plus loin; nulle part on ne regarde moins à la dépense de création et d'entretien quand on la considère comme utile. Ces soins intelligens, favorisés par le climat, ont produit de véritables merveilles.

Ensuite viennent les racines et les prairies artificielles. — Les ra-

cines universellement cultivées en Angleterre sont les pommes de terre et les turneps. Les betteraves, si usitées en France, le sont encore très peu de l'autre côté du détroit, et commencent à peine à s'y répandre. Les pommes de terre y étaient fort en honneur avant la maladie : on sait que, dans les habitudes nationales, elles servent plus qu'en France à la nourriture des hommes, et on en consacre en même temps d'immenses quantités à la nourriture du bétail ; mais ce qui est encore plus que la pomme de terre un des élémens caractéristiques de l'agriculture anglaise, ce qui en forme en quelque sorte le pivot, c'est la culture de la rave, navet ou turneps. Cette culture, qui couvre à peine chez nous quelques milliers d'hectares et qui est peu connue hors de nos provinces montagneuses, est pour les Anglais le signe le plus sûr, l'agent le plus actif du progrès agricole; partout où elle s'introduit et se développe, la richesse la suit; c'est par elle que les anciennes landes ont été transformées en terres fertiles; le plus souvent la valeur d'une ferme se mesure à l'étendue du terrain qu'on y consacre. Il n'est pas rare de rencontrer, en traversant le pays, des centaines d'hectares en raves d'un seul morceau; partout, dans la saison, on voit briller leur belle verdure.

La sole de raves est le point de départ de l'assolement de Norfolk; de son succès dépend tout l'avenir de la rotation. Non-seulement elle doit assurer les récoltes suivantes par la quantité de bétail qu'elle permet de nourrir à l'étable et qui y laisse un abondant fumier, non-seulement elle produit beaucoup de viande, de lait et de laine par cette large alimentation qu'elle fournit à tous les animaux domestiques; mais encore elle sert à nettoyer la terre de toutes les plantes nuisibles par les nombreuses façons qu'elle exige et par la nature de sa végétation. Aussi n'est-il point de culture, même celle qui produit directement le froment, qui soit plus perfectionnée. Les cultivateurs anglais n'y épargnent aucune peine. C'est pour elle qu'ils réservent presque tous les fumiers, les sarclages les plus complets, les soins les plus assidus. Ils obtiennent en moyenne cinq à six cents quintaux métriques de navets par hectare, ou l'équivalent de cent à cent vingt quintaux métriques de foin, et ils arrivent quelquefois jusqu'au double. Les turneps exigent un sol léger et des étés humides, ce qui les rend si propres à réussir en Angleterre.

On comprend ce qu'une pareille ressource, qui n'a que peu d'analogues en France, doit ajouter au produit des prairies naturelles. Les féveroles remplissent le même office dans certains terrains, et dans tous, les prairies artificielles complètent le système.

Dans la statistique officielle de la France, l'étendue des prairies artificielles n'est portée qu'à 1,500,000 hectares; j'ai pensé que cette indication n'était plus exacte, attendu le progrès constant que fait parmi nous ce genre de culture, et je l'ai portée au double, c'est-à-dire

à 3 millions d'hectares, en réduisant d'une quantité équivalente l'étendue des jachères. Même après cette augmentation, nous sommes encore loin des Anglais; ils ont, sur les 15 millions d'hectares de l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse laissées de côté, la même surface en prairies artificielles que nous sur 53. Il est vrai que nos prairies artificielles valent bien les leurs; leur sol se prête peu à la luzerne; ils n'ont guère que du trèfle et du *ray-grass*, et le produit de ces deux plantes, quelque beau qu'il soit, ne dépasse pas le produit des espèces supérieures que nous possédons; c'est déjà beaucoup que de l'égaler. Depuis quelque temps, ils obtiennent, avec le *ray-grass* d'Italie, de magnifiques résultats.

La dernière culture consacrée à la nourriture des animaux est celle de l'avoine. La France ensemence tous les ans environ 3 millions d'hectares en avoine; les îles britanniques n'en ensemencent pas autant, et on y obtient une récolte bien supérieure. Le produit moyen de l'avoine en France, semence déduite, doit être de 18 hectolitres par hectare; il est du double dans le royaume-uni, ou de cinq quarters par acre (1), et il s'élève quelquefois jusqu'à dix. Les mêmes différences se retrouvent en France entre les pays où la culture de l'avoine est bien entendue, bien appropriée au sol, et ceux où elle ne l'est pas; c'est d'ailleurs, de toutes les céréales, celle qui prospère le plus naturellement sous les climats du Nord. La nation écossaise tout entière n'avait pas autrefois d'autre nourriture, d'où était venu à l'Écosse le surnom de terre des gâteaux d'avoine, *land of cakes*, comme on donnait à l'Irlande celui de terre des pommes de terre, *land of potatoes*.

Ainsi, sur une surface totale de 31 millions d'hectares, réduite à 20 par les terres incultes, les îles britanniques produisent beaucoup plus de nourriture pour les animaux que la France entière avec une étendue double. La masse des fumiers est donc proportionnellement trois ou quatre fois plus forte, indépendamment des produits animaux qui servent directement à la consommation, et cette masse d'engrais n'est pas encore considérée comme suffisante. Tout ce qui peut accroître la fertilité du sol, les os, le sang, les chiffons, les tourteaux, les résidus de fabrication, tous les débris animaux et végétaux, les minéraux qui sont considérés comme contenant quelques principes fécondans, le plâtre, la chaux, etc., sont recueillis avec soin et enfouis dans la terre. Les vaisseaux britanniques vont chercher en outre des supplémens d'engrais jusqu'au bout du monde. Le guano, cette matière si riche et si chère, arrive par nombreuses cargaisons des mers les plus lointaines. La chimie agricole fait d'incessans efforts pour découvrir soit de nouveaux engrais, soit ceux qui conviennent le mieux à chaque culture spéciale, et au lieu de mépriser ces re-

(1) L'acre anglais équivaut à 40 ares 46 centiares, et le quarter à 2 hectolitres 90 litres.

cherches, les cultivateurs les encouragent par leur concours actif. Tous les ans, dans les dépenses de chaque ferme, figure un chiffre assez rond pour l'achat de matières fécondantes; plus on peut en payer, plus on en a. La vente de ces engrais supplémentaires donne lieu à un commerce énorme.

Ce n'est pas tout. La terre ne demande pas seulement des engrais et des amendemens, elle a encore besoin d'être creusée, ameublie, nivelée, sarclée, assainie, travaillée dans tous les sens, pour que l'eau la traverse sans y séjourner, pour que les gaz atmosphériques la pénètrent, pour que les racines des plantes utiles s'y enfoncent et s'y ramifient aisément. Une foule de machines ont été imaginées pour lui donner ces diverses façons. On a pu se convaincre de l'immense importance de l'industrie des machines aratoires en Angleterre, et des débouchés qu'elle rencontre, par l'étendue qu'elle occupait à l'exposition universelle; on comptait près de trois cents exposans de cette catégorie, venus de tous les points du royaume-uni, et parmi eux il en est, comme les Garrett et les Ransome, dans le comté de Suffolk, qui emploient des milliers d'ouvriers, et font tous les ans pour des millions d'affaires. Ces machines économisent singulièrement la main-d'œuvre et suppléent à des millions de bras.

Deux céréales profitent de tous ces travaux et de toutes ces dépenses: l'une est l'orge, qui donne la boisson nationale, et l'autre la plantereine, le froment.

L'orge occupe tous les ans un million d'hectares environ : c'est à peu près autant qu'en France, où cette plante n'a pas la même importance relative; mais, comme pour l'avoine, le produit moyen est environ le double de ce qu'il est chez nous; ce produit est de 15 hectolitres en France, il est de 30 en Angleterre, ou d'un peu plus de 4 quarters par acre. Une moitié environ de cette récolte sert à la fabrication de la bière; le droit perçu sur le *malt* ou orge germé constate tous les ans l'emploi de 14 à 15 millions d'hectolitres; l'autre moitié offre une ressource de plus pour la nourriture et l'engraissement du bétail. Les hommes consomment aussi un peu d'orge comme ils consomment un peu d'avoine, mais l'usage de ces grossières nourritures diminue de jour en jour.

Outre l'orge et l'avoine, les Anglais mangeaient autrefois beaucoup de seigle. Le seigle est en effet, avec les céréales de printemps, le grain qui s'accommode le mieux des courts étés du Nord. Tout le nord de l'Europe ne cultive et ne mange que du seigle. En Angleterre, il a presque complétement disparu; il ne sert guère plus qu'à produire du fourrage vert au printemps, et son prix, qui est ordinairement fort bas, n'est coté sur les marchés qu'à l'époque des semailles. L'importation en est nulle, comme la production. La plupart des terres qui ne portaient autrefois que du seigle portent aujourd'hui du fro-

ment; celles qui s'y sont absolument refusées ont été utilisées autrement. Les Anglais ont justement pensé que cette culture, qui donne autant de peine et consomme presque autant d'engrais que le froment pour des produits bien inférieurs, ne méritait pas l'intérêt qu'elle obtient dans le reste de l'Europe et même en France. C'est encore là une de ces idées justes en économie rurale qui suffisent pour transformer la physionomie agricole d'un pays. Il en est de l'abandon du seigle comme de l'abandon du travail par les bœufs, de l'extension du nombre des moutons, et de toutes les autres parties du système agricole anglais.

Le seigle est encore cultivé en France sur 3 millions d'hectares environ, en y comprenant la moitié des terres emblavées en méteil. C'est en général une production misérable qui ne donne pas plus en moyenne de cinq ou six pour un, et qui paie à peine les frais de culture. Il y aurait avantage à y renoncer, mais ce n'est pas toujours possible : il ne suffit pas d'abandonner le seigle, il faut encore être en état de produire autre chose avec succès, et tout le monde n'est pas en mesure de forcer la nature. Pour arriver à leur production actuelle en froment, les Anglais ont dû faire violence à leur sol et à leur climat. C'est l'emploi de la chaux comme amendement qui les y a surtout aidés, et le même moyen a produit les mêmes effets sur plusieurs points de la France. En même temps, il ne faut pas perdre de vue cet autre principe qu'ils ont également posé, que s'il n'est presque jamais avantageux de faire du seigle, il n'y a profit à faire du froment que dans de bonnes conditions. 10 hectares en bon état valent mieux pour la production du blé que 20 ou 30 mal réparés et mal travaillés.

Quand le quart presque de notre sol est en céréales pour la consommation humaine, moins du seizième du territoire britannique, soit 1,800,000 hectares sur 31, est en blé; mais aussi, quand sur nos 11 millions d'hectares, déduction faite de l'orge et de l'avoine, 5 portent des grains inférieurs, les 1,800,000 hectares anglais ne portent que du froment. On évalue à 70 millions d'hectolitres de froment, 30 de seigle, 7 de maïs et 8 de sarrasin, la production totale de la France en grains, déduction faite des semences; celle des îles britanniques est de 45 millions d'hectolitres de froment, sans mélange de seigle et d'autres grains.

Le produit moyen doit être chez nous de 12 hectolitres de froment ou de 10 hectolitres de seigle à l'hectare, semence déduite; en y ajoutant le maïs et le sarrasin, et en répartissant le tout sur le nombre d'hectares ensemencés, on trouve un résultat moyen pour chaque hectare d'un peu plus de 6 hectolitres de froment, un peu moins de 3 hectolitres de seigle et un peu plus de 1 hectolitre de maïs ou de sarrasin, soit en tout environ 11 hectolitres. En Angleterre, ce même produit

est de 25 hectolitres de froment ou d'un peu moins de 4 quarters par acre; c'est bien plus du double en quantité et trois fois autant en valeur vénale. Cette supériorité n'est certes pas due, comme on peut le supposer pour les prairies naturelles et artificielles, pour les racines, et jusqu'à un certain point pour l'avoine et l'orge, à la nature du sol et du climat, mais à la supériorité de la culture, qui se manifeste surtout par la réduction du sol emblavé à l'étendue qu'il est possible de bien mettre en état. Quant au maïs et au sarrasin, au lieu d'être des causes d'infériorité, ils devraient être des richesses, car ces deux grains sont doués par la nature d'une bien plus grande puissance de reproduction que les deux autres, et ce qu'on en retire chez nous sur quelques points montre ce qu'on pourrait en retirer ailleurs.

L'Écosse et l'Irlande sont comprises dans ces chiffres. Si l'on se borne à la seule Angleterre, on arrive à des résultats bien plus frappans. Ce petit pays, qui n'est pas plus grand qu'un quart de la France, produit à lui seul 38 millions d'hectolitres de froment, 16 d'orge et 34 d'avoine. Si la France produisait proportionnellement autant, elle récolterait, semence déduite, 150 millions d'hectolitres de froment, et 200 d'orge, d'avoine ou d'autres grains, c'est-à-dire le double au moins de sa production actuelle. C'est, comme on voit, la même proportion que pour les produits animaux; les uns sont la conséquence des autres, et nous devrions obtenir beaucoup plus d'après la nature de notre sol et de notre climat, plus favorables aux céréales que le sol et le climat anglais. Ainsi se vérifie par les faits cette loi agronomique — que, pour recueillir beaucoup de céréales, il vaut mieux réduire qu'étendre la surface emblavée, et qu'en consacrant la plus grande place aux cultures fourragères, on n'obtient pas seulement un plus grand produit en viande, lait et laine, mais encore un plus grand produit en blé. La France atteindra les mêmes effets quand elle aura couvert de racines et de fourrages ses immenses jachères, et réduit de plusieurs millions d'hectares sa sole de céréales.

Voilà toute la culture anglaise. Rien n'est plus simple. Beaucoup de prairies soit naturelles, soit artificielles, pour la plupart utilisées par le pâturage; deux racines, la pomme de terre et le turneps; deux céréales de printemps, l'orge et l'avoine, et une céréale d'hiver, le froment; toutes ces plantes enchaînées entre elles par un assolement alterne, c'est-à-dire par l'intercalation régulière des céréales dites récoltes blanches, *white crops,* avec les plantes fourragères dites récoltes vertes, *green crops,* et débutant par des racines ou plantes sarclées pour finir par le froment; — c'est tout. Les Anglais ont écarté toutes les autres cultures, comme la betterave à sucre, le tabac, les oléagineux, les fruits, les unes parce que leur climat s'y oppose, les autres parce qu'ils les ont trouvées trop épuisantes, et qu'ils n'ai-

ment pas en général à compliquer leurs moyens de production. Deux seules ont échappé à cette exclusion, le houblon en Angleterre, et en Irlande le lin. Là où ces deux plantes sont cultivées, elles le sont avec un grand succès. La récolte du lin atteint en Irlande une valeur de 1,000 fr. l'hectare; mais elle ne s'étend que sur 100,000 acres ou 40,000 hectares. Le houblon est un produit plus riche encore, mais qui ne s'obtient que sur 20,000 hectares environ.

Les jardins et vergers occupent relativement beaucoup moins de place qu'en France, et leurs produits sont loin de valoir les nôtres. Les Anglais mangent en général peu de légumes et de fruits, et ils ont raison, car les uns et les autres sont chez eux sans saveur. Tout se concentre, dans leur régime alimentaire comme dans leur production, sur un petit nombre d'articles obtenus avec une extrême abondance.

Comme pour les produits animaux, la France peut invoquer un certain nombre de cultures à peu près inconnues chez nos voisins, et dont les produits viennent s'ajouter chez nous à ceux des cultures similaires. Telle est d'abord la vigne, cette richesse spéciale de notre sol, qui ne couvre pas moins de 2 millions d'hectares et ne produit pas moins de 250 francs par hectare; tels sont encore le colza, le tabac, la betterave à sucre, la garance, le mûrier et l'olivier; tels sont enfin les jardins et vergers, qui ne comprennent pas moins d'un million d'hectares, et d'où sortent en abondance des fruits, des légumes et des fleurs. Tous ces produits réunis ont une valeur annuelle d'un milliard au moins.

Ce sont là des trésors incontestables qui rachètent en partie notre infériorité, et qui pourraient la racheter plus encore, car leur avenir est indéfini. La diversité de nos climats et, mieux encore, notre génie national, qui tend naturellement à la qualité dans la variété, comme le génie anglais à la quantité dans l'uniformité, nous promettent des progrès immenses dans ces cultures, qui tiennent de l'art. Nous sommes loin d'avoir dit notre dernier mot à ce sujet, et nos ouvriers ruraux, comme nos ouvriers d'industrie, peuvent compenser de plus en plus par la perfection et l'originalité ce qui nous manque pour la masse des produits. L'art de l'horticulture, qui crée de si grandes valeurs sur une petite étendue de terrain, doit, en se répandant, accroître beaucoup nos richesses; il en est de même des procédés perfectionnés pour la fabrication des vins et eaux-de-vie, pour la production du sucre, de la soie, de l'huile, etc.

Cependant il est impossible de se dissimuler que, dans l'état actuel des choses, avec leurs deux ou trois cultures appliquées en grand, les Anglais obtiennent, par la généralité et la simplicité des moyens, des résultats d'ensemble bien supérieurs, résultats que nous obtenons nous-mêmes dans les parties de la France qui suivent les mêmes

méthodes. Ceux de nos départemens qui ressemblent le plus à l'Angleterre pour la nature et la proportion des cultures sont encore ceux où l'on arrive en somme aux meilleurs résultats, et s'ils restent sur quelques points au-dessous de la moyenne anglaise, c'est que la proportion des cultures épuisantes y est encore trop forte, malgré les progrès faits depuis cinquante ans par les cultures améliorantes.

II.

Essayons maintenant d'évaluer la production totale des deux agricultures. Cette évaluation est fort difficile, surtout quand il s'agit d'une comparaison.

Les statistiques les mieux faites et les plus officielles contiennent des doubles emplois. Ainsi, dans la statistique de la France, le produit des animaux figure trois fois : d'abord comme revenu des prés et pâturages, ensuite comme revenu des animaux vivans, enfin comme revenu des animaux abattus. Ces trois n'en forment qu'un : c'est le revenu des animaux abattus qu'il faut prendre, en y ajoutant le produit du laitage pour les vaches, celui de la laine pour les moutons, et le prix des chevaux vendus en dehors de la ferme pour des usages non agricoles. Tout le reste n'est qu'une série de moyens de production qui s'enchaînent pour arriver au produit réel, c'est-à-dire à ce qui sert à la consommation humaine, soit dans la ferme elle-même, soit en dehors. Ainsi encore il n'est pas rationnel de porter en compte la quantité qui sert à renouveler les semences; les semences ne sont pas un produit, c'est un capital; la terre ne les rend qu'après les avoir reçues. Ainsi enfin il est impossible de compter, comme le font quelques statistiques, la valeur des pailles et fumiers; les fumiers sont bien évidemment, sauf une exception importante dont je parlerai plus bas, un moyen de production, et, quant aux pailles, elles ne constituent un produit qu'autant qu'elles servent hors de la ferme, par exemple à nourrir les chevaux employés à d'autres usages.

Tout ce qui se consomme dans la ferme pour obtenir la production, comme la nourriture des animaux de travail et même des animaux en général, les litières, les fumiers, les semences, doit figurer dans les moyens de production et non dans les produits. Il n'y a de véritables produits que ce qui peut être vendu ou donné en salaires. Sous ce rapport, les statistiques anglaises sont beaucoup mieux faites que les nôtres; les notions économiques étant plus répandues en Angleterre que chez nous, on y sépare nettement ce qui doit être séparé, et les produits réels, les denrées exportables, sont comptés à part des moyens de production. Nous devons d'autant mieux faire de même que, les moyens de production étant beaucoup plus multipliés chez nos voisins que chez nous, la comparaison serait encore

plus à notre désavantage, si nous les comprenions dans le calcul.

Cette première difficulté levée, nous en trouvons d'autres. — Les propriétaires français se sont plaints d'erreurs et d'omissions dans la statistique officielle; ces imperfections sont réelles, quoiqu'elles n'aient pas une aussi grande importance qu'on pourrait le croire; je les ai indiquées déjà, et j'ai essayé de les réparer. Ce n'est pas là l'embarras le plus grave; la véritable pierre d'achoppement, c'est la différence des prix. Rien n'est variable comme les prix, soit d'une année à l'autre dans le même lieu, soit d'un point à l'autre du même territoire, à plus forte raison quand il s'agit de mettre en regard des contrées aussi dissemblables. Même en France, les anomalies sont nombreuses; les prix ruraux ne sont pas ceux des marchés, les prix de la Provence ne sont pas ceux de la Normandie, les prix de 1850 ne sont pas ceux de 1847; il en est absolument de même de l'autre côté du détroit, et quand, pour sortir de là, on a recours à des moyennes, on trouve que la moyenne générale du royaume-uni n'est pas la même que la moyenne générale de la France.

Malgré ces causes d'hésitation, il n'est pas absolument impossible de se faire une idée, au moins approximative, de la masse de valeurs créées annuellement dans les deux pays par l'agriculture. En déduisant les produits qui ne sont que des moyens de production, en réparant autant que possible les omissions de la statistique officielle, et en ramenant les prix à la moyenne des années antérieures à 1848, on trouve que la valeur annuelle de la production agricole française devait être, il y a cinq ans, d'environ 5 milliards, divisés à peu près comme il suit :

PRODUITS ANIMAUX.

Viande de bœuf, de porc et de mouton.	800 millions.
Laines, peaux, suifs, abats.	300
Lait, beurre, fromage.	100
Volailles et œufs.	200
Chevaux, ânes et mulets de trois ans.	100
Soie, miel, cire et autres produits.	100
Total.	1,600 millions.

PRODUITS VÉGÉTAUX.

Céréales pour la consommation humaine.	1,500 millions.
Pommes de terre, *ibid.*	100
Vin et eau-de-vie.	500
Bière et cidre.	100
Foin, paille et avoine pour les chevaux non agricoles.	300
Lin et chanvre.	150
Sucre, garance, tabac, huiles, fruits, légumes.. . . .	500
Bois.	250
Total.	3,400 millions.

Soit en moyenne, pour les 50 millions d'hectares de notre sol, déduction faite de 3 millions d'hectares occupés par les chemins, les

rivières, les villes, etc., un produit brut de 100 francs par hectare, terrains incultes et terrains cultivés tout compris. Le minimum est dans les terres incultes et dans les terrains forestiers, qui rapportent, les uns dans les autres, de 15 à 20 francs; le maximum est obtenu dans les jardins, les vignobles estimés, les terres qui portent le lin, le houblon, le mûrier, le tabac ou la garance, et dont le produit brut s'élève jusqu'à 1,000, 2,000, 3,000 francs et au-delà; en retranchant à la fois ces deux extrêmes, on retrouve pour la grande majorité des terres cultivées, soit 32 millions d'hectares environ, la moyenne générale de 100 francs par hectare.

En partageant la France en deux moitiés égales, l'une au nord, l'autre au midi, on arrive pour la moitié septentrionale à un produit brut moyen de 120 francs l'hectare, et pour la partie méridionale de 80.

Cette disproportion est d'autant plus regrettable, que la région méridionale pourrait être la plus riche; sur quelques points, comme aux environs d'Orange et d'Avignon, dans les vignobles de Cognac et du Bordelais, dans les cantons qui produisent l'huile ou la soie, etc., on arrive à des rendemens magnifiques; mais les landes et les montagnes, qui couvrent un quart du sol, n'ont presque pas été mises en valeur, et, dans la plus grande partie du reste, la culture languit, sans capitaux et sans lumières. Le nord l'emporte par la même raison qui met l'Angleterre au-dessus de nous, parce que la bonne culture y est plus générale.

Enfin, si l'on compare entre eux les divers départemens pris dans leur ensemble, les départemens les plus productifs paraissent toujours être ceux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, où la moyenne du produit brut est de 200 fr. par hectare. Le département du Nord produit au moins 300 francs, mais il est le seul à ce taux. Ceux au contraire qui produisent le moins sont ceux des Landes, de la Lozère, des Hautes et Basses-Alpes, et surtout de la Corse. Le produit brut moyen de ces départemens doit être de 30 fr.; en Corse, il est tout au plus de 10. Le reste de la France s'échelonne entre ces deux points extrêmes.

On arrivait aussi à un total brut de 5 milliards de francs pour la production agricole du royaume-uni avant 1848. Ce total se divisait à peu près ainsi : 3,250 millions pour l'Angleterre proprement dite, 1 milliard pour l'Irlande, 250 millions pour le pays de Galles, et 500 pour l'Écosse. Réparti par hectare de la superficie totale, ce revenu donnait le résultat suivant :

Angleterre.	250 francs.
Irlande, Basse-Écosse et Galles. .	125
Haute-Écosse.	12
Moyenne générale.	165

Ce résultat, si énorme en comparaison, puisqu'il se maintient pour l'ensemble, malgré l'extrême stérilité d'une portion de l'Irlande et de toute la Haute-Écosse, à plus d'un tiers en sus du produit moyen de la France, était obtenu avec un petit nombre de produits. Voici comment il se divisait :

PRODUITS ANIMAUX.

Viande de bœuf, de mouton et de porc.	1,700 millions.
Laines, peaux, suifs, abats.	300
Lait, beurre, fromage.	400
Chevaux de trois ans.	100
Volailles.	25
Total.	2,525 millions.

PRODUITS VÉGÉTAUX.

Froment.	1,100 millions.
Pommes de terre pour la consommation humaine. . .	300
Orge, avoine, *ibid.*	400
Foin, paille, avoine pour les chevaux non agricoles. .	400
Lin, chanvre, légumes, fruits.	200
Bois.	75
Total.	2,475 millions.

La comparaison de ces deux totaux fait ressortir les résultats suivans : France, 1,600 millions de produits animaux et 3,400 millions de produits végétaux; royaume-uni, 2 milliards et demi de produits animaux et 2 milliards et demi de produits végétaux. Le bois figure d'une part pour 250 millions, et de l'autre pour 75 seulement.

Je dois me hâter de dire que la disproportion n'était pas en réalité aussi grande qu'elle le paraît d'après ces chiffres. Le calcul qui précède repose sur les prix courans anglais avant 1848; or ces prix étaient en moyenne de 20 pour 100 au-dessus des prix français. Quand le blé était chez nous à 20 francs l'hectolitre, il était chez eux à 25; quand la viande se payait chez nous 1 franc le kilo, elle se vendait chez eux un shilling, et ainsi de suite. Pour établir une comparaison exacte, il faut ramener les prix anglais aux prix des denrées similaires en France, c'est-à-dire réduire les 5 milliards de 20 pour 100. Nous nous trouvons alors en présence d'un total de 4 milliards, qui paraît représenter bien réellement la valeur de la production anglaise comparée à la nôtre. Réparti par hectare, ce total donnait le résultat suivant :

Angleterre.	200 francs.
Irlande, Basse-Écosse et Galles.	100
Haute-Écosse.	10
Moyenne générale.	135

Voilà, je crois, la vérité, autant du moins qu'on peut l'obtenir au moyen d'évaluations aussi générales. On voit que la moyenne de production la plus élevée, celle de l'Angleterre proprement dite, était

atteinte et même dépassée dans quelques-uns de nos départemens. Les différences qui existent sur notre propre sol doivent donc nous aider à comprendre la distance générale entre les deux pays. Ce produit de 200 francs par hectare, qui était obtenu dans le royaume-uni sur une moitié du territoire, ne l'est chez nous que sur un dixième environ; quatre autres dixièmes se tiennent au niveau de l'Irlande et de la Basse-Écosse; c'est la dernière moitié qui abaisse surtout la moyenne, bien que l'équivalent de la Haute-Écosse ne s'y trouve pas.

Cette supériorité de produits se démontre d'ailleurs par deux faits qui servent à contrôler les chiffres donnés par la statistique : le premier est l'état de la population, le second le prix vénal des terres.

Lors du dénombrement de 1841, la population totale du royaume-uni était de 27 millions d'âmes, et celle de la France de 34. Ainsi, quand le royaume-uni nourrissait presque une tête humaine par hectare, la France en nourrissait une seulement par hectare et demi : en supposant la consommation égale des deux parts, ce qui doit être exact dans l'ensemble, car si la population anglaise consomme en général plus que la population française, la population irlandaise consomme moins, nous retrouvons à peu près le même résultat que par l'examen comparatif des deux agricultures; la balance penche même un peu du côté du royaume-uni : c'est l'importation des denrées alimentaires qui rétablit l'équilibre.

Si nous divisons les deux populations par régions, la comparaison nous donnera encore les mêmes résultats.

L'Angleterre proprement dite, même en y comprenant le pays de Galles, nourrissait en 1841 quatre têtes humaines sur 3 hectares, ce qui se retrouve en France dans les départemens où la production est aussi forte; l'Écosse prise dans son ensemble n'avait qu'une tête sur 3 hectares, et notre région du centre et de l'est une sur 2; l'Irlande comptait une tête par hectare, et notre région du sud-ouest une sur 2, ce qui indiquerait pour l'Irlande une production double; mais la malheureuse population irlandaise étant beaucoup moins bien nourrie que la nôtre, le rapport se rétablit.

Quant à la valeur moyenne des terres, qui se proportionne en général à la quantité des produits obtenus, elle était, pour les terrains de l'Angleterre proprement dite, de 1,000 francs l'acre ou 2,500 francs l'hectare, et pour le reste du royaume-uni, non compris la Haute-Écosse, de la moitié environ de ce chiffre, ou 1,250 francs. La Haute-Écosse avec ses terres incultes valait tout au plus 125 francs l'hectare. En retranchant 20 pour 100 de ces prix, on arrive à une moyenne de 2,000 francs pour l'Angleterre, de 100 francs pour la Haute-Écosse, et de 1,000 francs pour le reste du pays, soit en moyenne générale 1,350 francs.

En France, les terrains cultivés de la moitié septentrionale doivent valoir en moyenne 1,500 francs l'hectare, et ceux de la moitié méridionale 1,000 francs. En évaluant les 8 millions d'hectares de terres incultes à 125 francs, et les 8 millions de terrains forestiers à 600 fr. l'hectare, on trouve pour moyenne générale 1,000 francs.

Ainsi l'examen comparatif des produits agricoles, le chiffre de la population, la valeur vénale des terres, tout se réunit pour prouver, même avec les estimations les plus réduites, que le produit de l'agriculture britannique pris dans son ensemble était, il y a cinq ans, au produit de l'agriculture française, à surface égale, comme 135 est à 100, et qu'en comparant la seule Angleterre à la France entière, la première produisait au moins le double de la seconde. Cette démonstration me paraît avoir acquis le caractère de l'évidence.

L'Irlande elle-même participait à cette grande production; ses souffrances lui viennent d'autres causes. On évaluait, avant 1848, à près de 600 millions sa production en avoine et en pommes de terre seulement, dont la plus grande partie servait à la nourriture des habitans, et ses exportations pour l'Angleterre en blé et en viande étaient considérables. J'ai donc eu raison de dire en commençant que l'Irlande, à surface égale, produisait plus que notre midi, bien que les deux tiers de son sol seulement soient cultivables.

A ces produits, il faut, pour être complétement exact, en ajouter un autre qu'il est fort difficile d'apprécier, mais qui n'en est pas moins des plus importans : c'est la fertilité qui s'accumule dans le sol par les fumiers, les amendemens, les travaux de toute sorte, quand les récoltes annuelles n'en épuisent pas les effets. C'est pour en tenir compte que la plupart des statisticiens ont été entraînés à mentionner les fourrages, pailles et fumiers, dans les produits; mais il y a dans cette façon de calculer une exagération évidente, puisque les récoltes absorbent annuellement la plus grande partie de la puissance acquise par ces moyens. Ce qui en reste est le seul produit vrai, mais comment le mesurer? Un seul élément peut nous l'indiquer avec quelque sûreté : c'est l'augmentation de la valeur du sol; cette augmentation de valeur peut elle-même être amenée par d'autres causes, mais la plus constante et la plus active est l'accroissement de fertilité qui résulte de la bonne culture. On peut l'évaluer en moyenne, chez nos voisins, à 1 pour 100 de la valeur par an, soit 10 à 15 francs par hectare pour l'ensemble des trois royaumes, et 20 francs pour l'Angleterre proprement dite. En France, il doit être en moyenne de 1/2 pour 100, soit 5 francs par hectare; dans nos départemens les mieux cultivés, il doit atteindre la moyenne anglaise, mais dans d'autres il est presque nul.

Bien que cette évaluation ne soit et ne puisse être qu'hypothé-

tique, elle peut suffire pour expliquer la supériorité de produit des terres en Angleterre, malgré l'infériorité naturelle du sol et du climat; la fertilité acquise y supplée. Elle a déjà constitué un capital foncier proportionnellement très supérieur et qui grossit toujours.

Trois sortes de capitaux concourent au développement de la richesse agricole : 1° le capital foncier, qui se forme à la longue par les frais de tout genre faits pour mettre la terre en bon état; 2° le capital d'exploitation, qui se compose des animaux, des machines, des semences, et qui s'accroît en même temps; 3° le capital intellectuel, ou l'habileté agricole, qui se perfectionne par l'expérience et la réflexion. Ces trois capitaux sont beaucoup plus répandus en Angleterre qu'en France. Pourquoi? Nous nous le demanderons bientôt, et nous nous étonnerons alors que la supériorité des Anglais ne soit pas encore plus marquée. Nous avons racheté par la fécondité naturelle de notre sol, par le travail persévérant de notre population et par l'esprit d'invention individuelle qui la distingue, une partie de ce qui nous a manqué. « Mon Dieu, disait Arthur Young dans son langage original, en traversant en 1790 nos pauvres campagnes, donne-moi patience pour voir un pays si beau, si favorisé du ciel, traité si mal par les hommes. » Il ne dirait pas tout à fait la même chose aujourd'hui, ou du moins il ne pourrait le dire que des portions les plus arriérées de notre territoire. On pourrait lui montrer des provinces entières presque aussi bien cultivées que sa chère Angleterre, et partout les élémens du progrès prêts à éclater. Malheureusement le plus grand nombre végète encore; mais ce sont les circonstances favorables qui ont fait défaut.

III.

Pour donner le dernier trait à ce tableau, il reste à nous demander comment se partageait, avant 1848, le produit brut que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire quelle était, sur ces 5 milliards de valeur nominale, déduction faite de l'impôt et des frais accessoires, la part qui revenait aux propriétaires du sol, ou *la rente*, — celle qui payait les peines et rétribuait le capital des fermiers, ou *le profit*, — et celle qui servait à rémunérer le travail manuel proprement dit, ou *le salaire*. Quand nous aurons fait le même travail pour la France, notre comparaison entre les deux agricultures sera complète.

Avant tout, la part qui se prélève pour les dépenses générales de la société, ou l'impôt. — Beaucoup d'erreurs ont été répandues et sont encore accréditées en France sur le système d'impôts qui règne en Angleterre. On croit assez généralement, sur une fausse apparence,

que la terre anglaise est à peu près affranchie d'impôts, et que les taxes indirectes y forment tous les revenus publics. C'est une grande méprise. Nulle part, au contraire, la terre ne supporte un aussi lourd fardeau qu'en Angleterre. Seulement, ce n'est pas l'état qui perçoit ce que la terre paie directement, ou du moins il n'en revenait presque rien à l'état avant l'établissement de l'*income tax*. L'impôt direct à son profit n'était représenté que par une taxe insignifiante que les propriétaires ont rachetée en grande partie, le *land tax;* mais si les taxes indirectes forment presque tout le revenu de l'état, les impôts directs n'en existent pas moins sous la forme de taxes locales.

Ces impôts sont au nombre de trois, la taxe des pauvres, les taxes de paroisse et de comté, qui équivalent à nos revenus des communes et des départemens, et la dîme de l'église. La taxe des pauvres s'élevait encore, il y a cinq ans, malgré tous les efforts qui avaient été faits pour la réduire, à 6 millions sterling ou 150 millions de francs pour la seule Angleterre. Les taxes de paroisse et de comté, pour les chemins, les ponts, la police, les prisons, etc., dépassent encore, pour l'Angleterre seule, 4 millions sterling ou 100 millions de francs, en tout 250 millions. La propriété rurale paie à elle seule plus des deux tiers de cette somme. En y joignant la partie non rachetée du *land tax*, qui s'élève pour l'Angleterre à 25 millions de francs, et enfin la troisième charge de la propriété rurale anglaise, la dîme, autrefois variable et arbitraire dans sa perception, et qui, depuis sa commutation en une rente à peu près fixe, atteint au moins 175 millions, on trouve un total de 375 millions, soit, pour les 15 millions d'hectares de l'Angleterre et du pays de Galles, une moyenne de 25 francs par hectare, ou 8 shillings par acre.

Cette moyenne elle-même ne donne qu'une idée inexacte du fardeau qui pèse sur certains points du sol anglais. Une partie de la dîme ayant été rachetée aussi bien qu'une partie du *land tax*, la taxe des pauvres étant aussi très inégalement répartie, puisqu'elle n'est point centralisée et qu'elle suit les variations du paupérisme d'après les localités, il s'ensuit que certaines régions sont fort au-dessous de la moyenne, et certaines autres fort au-dessus. Il n'est pas rare de trouver en Angleterre des terres qui paient jusqu'à 50 fr. l'hectare de taxes de toute sorte.

L'Irlande et l'Écosse sont moins surchargées, l'Écosse surtout; la plupart des taxes anglaises y sont inconnues. L'Écosse paie environ 12 millions de francs, et l'Irlande 38. Voilà 425 millions pour le royaume-uni payés par la terre proprement dite.

L'impôt foncier sur le sol, déduction faite des propriétés bâties, s'élève en France, en principal et centimes additionnels, et en y comprenant la prestation en nature pour les chemins, à 250 millions

en tout, ou 5 francs par hectare; cet impôt est donc le cinquième environ, en valeur nominale, de ce qu'il est en Angleterre.

A ces chiffres, il faut ajouter l'*income tax*, qui a quelque analogie avec notre contribution personnelle et mobilière, et qui emporte encore environ 3 pour 100 du revenu net des propriétaires et 1 1/2 pour 100 de celui des fermiers. Les impôts sur les propriétés bâties, dont les propriétaires ruraux supportent leur part, sont dans la même proportion que ceux qui portent sur la terre proprement dite. Enfin les taxes indirectes, outre qu'elles réduisent en fait le revenu des propriétaires en élevant le prix de toutes les denrées, pèsent lourdement sur quelques-uns des produits agricoles, notamment sur l'orge, qui sert à la fabrication de la bière et qui ne paie pas moins de 125 millions de francs; il a été récemment question de réduire cet impôt, mais rien n'est encore décidé. Notre impôt des boissons produit, comme on sait, 100 millions.

La propriété rurale anglaise est, il est vrai, affranchie en partie d'une charge qui atteint largement la terre en France, l'impôt sur les successions, les mutations et les hypothèques; mais cette franchise, qui n'est réelle que pour les terres de franc-aleu ou *freeholds*, et qui manque aux terres soumises aux droits seigneuriaux ou *copyholds*, perd beaucoup de son importance, quand on songe aux frais de tout genre qu'entraîne l'incertitude de la propriété anglaise par l'absence d'un bon système d'enregistrement.

Voilà donc un premier résultat de cette grande production anglaise, l'élévation possible de l'impôt. Je ne m'arrêterai pas à montrer la richesse qui en résulte pour le pays en général et pour l'agriculture elle-même, qui profite la première des dépenses faites avec son argent. Il est bien évident que, si la propriété rurale française pouvait payer beaucoup plus d'impôt, la face de nos campagnes changerait bien vite : elles se couvriraient de chemins ruraux, de ponts, d'aqueducs, de travaux d'art, qui leur manquent aujourd'hui faute de fonds, et qui abondent chez nos voisins.

Après l'impôt viennent les frais accessoires de la culture : tels sont les achats d'engrais artificiels, l'entretien des machines aratoires, les renouvellemens de semences et d'animaux reproducteurs, etc.; c'est tout au plus si le cultivateur français peut consacrer en moyenne 4 ou 5 francs par hectare à ces dépenses si productives, tandis qu'on ne pouvait pas les évaluer, même avant 1848, à moins de 25 francs par hectare en moyenne pour tout le royaume-uni, et à moins de 50 francs pour l'Angleterre proprement dite. C'est, comme on voit, de huit à dix fois plus qu'en France, même avec la réduction de 20 pour 100. Tel est le second effet de cette production supérieure : plus on produit, plus on peut consacrer de ressources à l'accrois-

sement de la production, et la richesse se multiplie par elle-même.

Malgré cette part faite à l'impôt et aux frais accessoires, quand ce qui reste du produit brut se divisait entre ceux qui avaient concouru à le former par leur capital, leur intelligence et leurs bras, la part qui revenait à chacun d'eux était plus grande en Angleterre qu'en France.

D'abord la rente du propriétaire ou le revenu du capital foncier. — L'idée de la rente n'est pas aussi généralement dégagée en France qu'en Angleterre, elle se confond avec le profit de l'exploitant et le revenu du capital d'exploitation, quand le propriétaire dirige lui-même la culture, et même avec le salaire proprement dit, quand il cultive son bien de ses propres mains. On peut cependant évaluer à 30 francs par hectare la rente moyenne des terres en France, c'est-à-dire le revenu net du capital foncier, déduction faite de tout revenu du capital d'exploitation, de tout salaire et de tout profit, soit en tout 1,500 millions pour nos 50 millions d'hectares cultivés ou non. On sait plus exactement, par suite de l'organisation de la culture anglaise, qui sépare presque toujours la propriété de l'exploitation, quelle était avant 1848 la rente des propriétés rurales dans les diverses parties du royaume-uni.

Le *minimum* de la rente se trouve à l'extrémité nord de l'Écosse, dans le comté de Sutherland et dans les îles voisines, où elle descend jusqu'à 1 franc 25 centimes par hectare de valeur nominale, soit 1 franc de valeur comparative. L'ensemble des *highlands*, qui comprend, avons-nous dit, bien près de 4 millions d'hectares, ne rapporte en moyenne que 3 francs par hectare à ses propriétaires. Le *maximum* est obtenu dans quelques prairies des environs de Londres et d'Édimbourg, qui se louent jusqu'à 2,000 francs l'hectare; les rentes de 500 francs, 300 francs, 200 francs, ne sont pas rares dans les Lothians et dans les parties de l'Angleterre qui avoisinent les grandes villes. Toute la partie centrale de l'île, qui comprend, outre le comté de Leicester, le plus central de tous, ceux qui l'environnent, rapporte en moyenne 100 francs par hectare; c'est sans comparaison la région la plus riche des trois royaumes. A mesure qu'on s'éloigne de ce cœur du pays, la rente descend; au sud, elle tombe en moyenne, dans les comtés de Sussex, de Surrey et de Hants, à 50 francs l'hectare; au nord, dans ceux de Cumberland et de Westmoreland, à 30 francs, et à l'ouest, dans les plus mauvaises parties du pays de Galles, à 10. Pour l'Angleterre entière, la moyenne est 75 francs.

Dans la Basse-Écosse, le million d'hectares qui entoure les deux embouchures du Forth et du Tay rapporte presque autant que le comté de Leicester et ses annexes; mais, à mesure aussi qu'on s'éloigne de ces terres privilégiées, la rente descend, et la moyenne de la

Basse-Écosse est égale en somme à celle de ses voisins d'Angleterre, les comtés de Cumberland, de Westmoreland et le pays de Galles.

En Irlande, nous trouvons dans le comté de Meath, en Leinster, et dans les comtés annexes de Louth et de Dublin, un autre million d'hectares dont la rente est aussi élevée que dans le centre de l'Angleterre, mais nous trouvons en même temps dans les montagnes de l'ouest et dans le Connaught presque tout entier une moyenne beaucoup plus basse.

En résumé, en adoptant pour la classification des rentes les mêmes divisions que pour l'appréciation générale du produit brut, voici le résultat qu'on obtient :

	Rente moyenne par hectare.
Angleterre.	75 francs.
Basse-Écosse et Galles.	30
Haute-Écosse.	3
Trois quarts de l'Irlande.	50
Nord-ouest de l'Irlande.	25
Moyenne générale.	50 francs.

Tous ces chiffres doivent être réduits de 20 pour 100 d'après la base que nous avons adoptée; ils deviennent alors les suivans :

Angleterre.	60 fr.
Basse-Écosse et Galles.	24
Haute-Écosse.	2 40 cent.
Trois quarts de l'Irlande.	40
Nord-ouest de l'Irlande.	20
Moyenne générale.	40 francs.

En France, dans le département du Nord, la rente atteint en moyenne 100 francs l'hectare, ce qui le maintient au niveau et même au-dessus des meilleurs comtés anglais. Dans ceux qui le touchent de plus près, elle est encore de 80 francs, et elle descend progressivement jusqu'aux départemens de la Lozère et des Hautes et Basses-Alpes, où elle tombe à 10 francs. Dans l'île de Corse, elle est tout au plus de 3, comme dans les *highlands*.

En second lieu, le bénéfice des exploitans. — On l'évaluait généralement en Angleterre à la moitié de la rente, soit 25 francs par hectare pour tout le royaume-uni ou en valeur réduite 20 fr. Cette richesse se divise en deux parts : le revenu des capitaux engagés dans la culture, et le profit proprement dit, ou la rémunération de l'industrie agricole. Le revenu des capitaux étant évalué à 5 pour 100, la part du profit doit être en général égale, ce qui porte à 10 pour 100 le revenu du capital engagé. Le capital d'exploitation devait être alors pour les trois royaumes de 250 francs par hectare en moyenne ou 200 francs de valeur réduite. Ce capital appartenant presque universellement à des fermiers, c'est à eux que revenait à peu près en totalité cette part du produit brut. Dans l'Angleterre proprement

dite, le revenu moyen des fermiers devait être de 40 francs par hectare en valeur nominale, ce qui supposait un capital d'exploitation de 400 francs ou en valeur réduite 320.

En France, c'est tout au plus si l'équivalent de ce bénéfice s'élève à 10 francs par hectare, c'est-à-dire à la moitié de la moyenne du royaume-uni et au tiers de celle de l'Angleterre proprement dite. Il n'y a que le nord de l'Écosse et l'ouest de l'Irlande qui soient au-dessous de la moyenne française; le reste est généralement fort au-dessus. Il est d'ailleurs aussi difficile de distinguer en France le bénéfice que la rente. Un quart seulement du sol est affermé, et dans les trois autres quarts le bénéfice est confondu soit avec la rente, soit avec le salaire. En somme, la moyenne du capital d'exploitation peut être évaluée chez nous à 100 francs l'hectare. Là est un des plus grands signes de notre infériorité, car en agriculture, comme dans toute espèce d'industrie, le capital d'exploitation est un des agens principaux de la production.

Les fermiers de l'Angleterre proprement dite possédaient donc, à surface égale, le même revenu que nos propriétaires français au moins. Le fermier d'une terre de cent hectares, par exemple, avait l'équivalent de 3,000 fr. de revenu net; le propriétaire d'une terre de même étendue, dans les conditions moyennes, n'aurait pas eu davantage chez nous. Dans les parties les plus riches, les fermiers gagnaient 50, 60, jusqu'à 100 francs par hectare; on en trouvait qui jouissaient de 10,000, 20,000, 30,000 francs de revenu. De là l'importance sociale de cette classe qui n'est pas moins assise sur le sol que la propriété elle-même. On les appelle des gentilshommes fermiers, *gentlemen farmers*. Ils vivent pour la plupart dans une aisance modeste, mais comfortable; ils sont abonnés aux journaux et aux revues, et peuvent faire paraître de temps en temps sur leur table la bouteille de claret et de Porto; leurs filles apprennent à jouer du piano. Quand on visite les campagnes en Angleterre, on est parfaitement reçu, pour peu qu'on ait quelques lettres d'introduction, dans ces familles cordiales et simples, qui cultivent souvent la même ferme depuis plusieurs générations. L'ordre le plus parfait règne dans la maison; on y sent à chaque pas cette régularité d'habitudes qui révèle le long usage. L'aisance est venue peu à peu par le travail héréditaire, c'est surtout depuis le temps d'Arthur Young qu'elle s'est développée, on en jouit comme d'un bien honnêtement et laborieusement acquis. J'ai vu un jour dans un des comtés d'Angleterre les moins fertiles, le Nottinghamshire, une réunion de fermiers après un marché; des pairs d'Angleterre n'auraient pas mieux dîné. Aucun d'eux ne songe à devenir propriétaire, leur condition est bien meilleure; pour avoir 3,000 francs de revenu comme propriétaire, il faut

au moins 100,000 francs de capital, tandis qu'il suffit de 30,000 fr. pour les avoir comme fermier.

Viennent enfin les salaires.—Ici l'avantage paraît être du côté de la France, en ce sens que la France emploie en salaires une part du produit brut plus considérable que le royaume-uni; mais cette question des salaires est très complexe, et, quand on l'examine de près, on voit que l'avantage revient encore à nos voisins, au moins en ce qui concerne les trois quarts du pays. Seulement leur supériorité était moins marquée sur ce point que sur les autres avant 1848, et c'était là la partie la plus faible de leur organisation rurale. Sur quelques points du territoire, le mal était sérieux et profond, et il menaçait de le devenir pour le reste.

Quand on cherche à se rendre compte de la répartition des salaires avant 1848, soit en France, soit dans les diverses parties du royaume-uni, on trouve, en laissant pour le moment l'Écosse de côté à cause des phénomènes particuliers qu'elle présente, qu'en Angleterre on ne consacrait aux salaires que le quart environ du produit brut, soit l'équivalent de 50 francs par hectare ou à peu près, tandis qu'en France et en Irlande on en employait la moitié, soit encore 50 francs par hectare ou l'équivalent; mais le revers de la médaille n'est pas loin, c'est le nombre des travailleurs exigé de part et d'autre pour la production. En Angleterre, ce nombre avait été réduit autant que possible; en France, il était déjà beaucoup plus grand, et en Irlande beaucoup plus encore; voici quel était approximativement le chiffre de la population rurale dans les trois pays :

Angleterre, 4 millions d'âmes sur 16 de population totale;
France, 20 millions sur 35;
Irlande, 5 millions sur 8.

D'où il suit que la population rurale formait en Angleterre le quart seulement de la population totale, en France les quatre septièmes, et en Irlande les deux tiers; la répartition sur la surface du sol donnait les résultats suivans : Angleterre, 30 têtes par 100 hectares, France, 40 têtes, Irlande, 60.

Tout s'explique par le rapprochement de ces chiffres. Bien que l'Angleterre n'employât en salaires que l'équivalent de 50 francs par hectare, tandis que la France et l'Irlande en employaient autant, le salaire effectif devait être plus considérable en Angleterre qu'en France et en France qu'en Irlande, parce qu'il se répartissait sur un moindre nombre de têtes.

Nous pouvons en même temps y trouver la mesure de l'organisation du travail dans les trois pays : en Angleterre, 30 personnes suffisaient pour cultiver 100 hectares et leur faire rapporter l'équivalent de 200 francs par hectare, tandis qu'en France il en fallait 40

pour n'obtenir qu'un produit moyen de 100 fr., et en Irlande 60; d'où il suit que le travail en Angleterre devait être beaucoup plus productif qu'en France, et en France qu'en Irlande.

Ces données générales sont confirmées par les faits de détail. En Angleterre, la moyenne du salaire rural pour les hommes était, avant 1848, de 9 à 10 shillings par semaine ou 2 francs par jour de travail, et en valeur réduite, 1 franc 60 centimes. Sur les points les plus riches, cette moyenne s'élevait à 12 shillings ou 2 francs 50 centimes par jour de travail, et en valeur réduite, 2 francs. Sur les points les moins riches, elle tombait à 8 shillings, ou un peu plus de 1 franc 50 centimes par jour, et en valeur réduite, 1 franc 25.

Dans la Basse-Écosse et le pays de Galles, la moyenne des salaires était de 8 shillings par semaine ou de 1 franc 25 centimes, valeur réduite, par jour de travail. Dans la Haute-Écosse et les trois quarts de l'Irlande, la moyenne était de 6 shillings par semaine, ou, en valeur réduite, 1 franc par jour de travail. Dans l'ouest de l'Irlande, la moyenne tombait à 4 shillings, soit 70 centimes par jour.

En France, la moyenne du salaire rural des hommes doit être de 1 franc 25 centimes à 1 franc 50 par jour de travail. Sur certains points, il s'élève à la hauteur du salaire anglais; sur d'autres, il tombe au niveau du salaire irlandais.

Des considérations de l'ordre le plus grave se rattachent à cette question des salaires; j'y reviendrai. Il me suffit pour le moment de constater que, grâce à la réduction de main-d'œuvre, qui forme une des bases de leur système agricole, les Anglais avaient pu élever chez eux le niveau des salaires en même temps que celui des rentes, des profits, des impôts et des frais accessoires, mais dans une moindre proportion. L'Irlande et l'Écosse faisaient exception.

En sus de la somme annuellement consacrée aux salaires, et qui s'élevait, pour la seule Angleterre, à plus de 700 millions de valeur nominale, les classes ouvrières rurales de ce pays trouvaient encore une grande ressource dans la taxe des pauvres, qui n'est, en définitive, qu'un supplément de salaire, et qui venait accroître de 150 millions leur dotation annuelle.

Du reste, il suffit d'entrer, en Angleterre, dans un *cottage* de paysan, et de le comparer à la chaumière de la plupart de nos cultivateurs, pour sentir une différence dans l'aisance moyenne des deux populations. Bien que le paysan français soit souvent propriétaire et ajoute ainsi un peu de rente et de profit à son salaire, il vit moins bien en général que le paysan anglais. Il est moins bien vêtu, moins bien logé, moins bien nourri; il mange plus de pain, mais ce pain est assez généralement fait avec du seigle, avec un supplément de maïs, de sarrasin et même de châtaignes, tandis que le pain

du paysan anglais est de froment, avec un faible supplément d'orge ou d'avoine; il boit quelquefois du vin ou du cidre, ce qui manque au paysan anglais, qui n'a que de l'eau ou un peu de petite bière, mais il n'a pas de viande, et le paysan anglais en a.

Malgré ces avantages, la question des salaires était, même en Angleterre, une question brûlante avant 1848. Il est vrai que la race, le climat et les habitudes donnent aux ouvriers ruraux anglais plus de besoins qu'aux nôtres. La contrée d'Angleterre où les salaires sont le plus bas est la pointe sud de l'île qui forme les comtés de Dorset, de Devon et de Cornwall. Dans cette région, le salaire était l'équivalent de 1 franc 25 centimes par jour, et, bien qu'il fût au niveau de la plupart de nos salaires français, il était généralement regardé comme insuffisant. Dans les parties de l'Irlande et de l'Écosse où il tombait au-dessous de la moyenne française, la misère était infiniment plus grande que chez nous, à taux égal. L'équivalent de 20 sous par jour, dont se contentent en France beaucoup de nos paysans, fait jeter les hauts cris; quand on arrive à 70 centimes, comme dans les Hébrides et le Connaught, l'existence paraît absolument impossible. Hélas! je connais des contrées en France où l'on vit encore à ce prix-là, et sans trop se plaindre; il est vrai que cette pauvreté, déjà si pénible par elle-même, n'est pas aggravée par la rudesse d'un climat hyperboréen, et, ce qui est pis encore, par le sentiment d'une inégalité excessive. L'équivalent de 70 centimes par jour, c'est partout un maigre salaire; mais il doit plus qu'ailleurs paraître intolérable dans un pays où le salaire courant des ouvriers ruraux est sur quelques points de 2 francs 50, et où celui des ouvriers d'industrie s'élève en moyenne encore plus haut.

Voici, d'après ce qui précède, comment se partageait approximativement le produit brut en France et en Angleterre proprement dite :

FRANCE.

Rente du propriétaire. .	30 fr. par hectare.
Bénéfice de l'exploitant. .	10
Impôts.	5
Frais accessoires. . . .	5
Salaires.	50
Total. . . .	100 fr. par hectare.

ANGLETERRE (valeur nominale).

Rente du propriétaire . .	75 fr. par hectare.
Bénéfice du fermier. . .	40
Impôts.	25
Frais accessoires. . . .	50
Salaires.	60
Total. . . .	250 fr. par hectare.

Et avec la réduction de 20 pour 100 :

Rente.	60 fr. par hectare.
Bénéfice.	32
Impôt.	20
Frais.	40
Salaires.	48
Total. . . .	200 fr. par hectare.

Toutes les parties prenantes, sauf le salaire, avaient donc une part plus grande en Angleterre qu'en France; même en réduisant tous les prix, la rente était double, le bénéfice plus que triple, l'impôt quadruple; le salaire lui-même, quoique égal ou à peu près en quantité absolue, était relativement un peu plus élevé. Le reste du royaume-uni offrait des résultats moins satisfaisans, mais presque toujours supérieurs aux nôtres.

Tels sont les faits, ou du moins tels ils étaient il y a cinq ans. J'examinerai plus tard quels sont les changemens survenus depuis, soit en France soit dans le royaume-uni; ces changemens sont considérables, surtout chez nos voisins, où une révolution plus légitime, plus réfléchie et surtout plus féconde que notre révolution de 1848, s'est accomplie paisiblement, pendant que nous remontions avec effort la pente de l'abîme où nous nous étions jetés. Quelque chose de pareil à ce qui s'est passé en France et en Angleterre de 1790 à 1800 s'est reproduit pendant ces cinq années, si stérilement pénibles pour nous, si utilement actives pour eux. Pendant que nous posions bruyamment beaucoup de questions sans les résoudre, ils les résolvaient sans les poser, et nous sommes sortis les uns et les autres de l'épreuve, eux fortifiés et nous affaiblis.

Mais avant de raconter cette crise respective qui a augmenté encore la distance déjà si grande que nous venons de constater, il importe de rechercher les causes de la supériorité agricole anglaise jusqu'à 1847. Ces causes dérivent de l'histoire et de l'organisation entière des deux pays. La situation agricole d'un peuple n'est pas un fait isolé, c'est une part du grand ensemble. La responsabilité de l'état imparfait de notre agriculture ne revient pas à nos cultivateurs exclusivement; son progrès ultérieur ne dépend pas uniquement d'eux, ou, pour mieux dire, ce n'est pas en fixant leurs regards sur le sol qu'ils peuvent arriver à se rendre tout à fait compte des phénomènes qu'il présente, c'est en essayant de remonter aux lois générales qui régissent le développement économique des sociétés.

LÉONCE DE LAVERGNE.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

VI.

LES MISSIONS SECRÈTES DE BEAUMARCHAIS. [1]

I. — PREMIÈRES MISSIONS. — LE GAZETIER CUIRASSÉ ET LE JUIF ANGELUCCI.

L'histoire des missions secrètes de Beaumarchais est instructive pour l'appréciation des gouvernemens absolus. Les inconvéniens des gouvernemens libres ont été assez mis en lumière depuis quelques années par l'abus qu'on a fait de la liberté pour qu'il soit intéressant peut-être de considérer ici le revers de la médaille et d'étudier de près ce qui se passait dans les coulisses du pouvoir à une époque où la lumière, la discussion et le contrôle n'y pénétraient point. Il n'est peut-être pas inutile de montrer quelle importance prenaient alors de très-petites et souvent de très-misérables choses, quel gaspillage des deniers publics s'opérait à l'abri de l'irresponsabilité ministérielle, par quels détours compliqués un homme atteint d'une condamnation injuste était obligé de passer pour obtenir sa réhabilitation, et comment en revanche ce même homme, frappé de mort civile par un tribunal, pouvait devenir l'agent intime et le correspondant de deux rois et de leurs ministres, arriver peu à peu, en se rendant utile dans de petites manœuvres de diplomatie occulte, non-seulement à reconquérir son état civil, mais à s'emparer d'une grande affaire, d'une affaire digne de lui et de son intelligence, et à exercer dans l'ombre

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre 1852, et du 1er janvier 1853.

une influence considérable et jusqu'ici très-peu connue sur un grand événement.

Nous avons laissé l'adversaire de Goëzman vaincu devant le parlement, frappé d'une flétrissure légale, mais triomphant devant l'opinion, entouré d'hommages, accablé de félicitations, et cependant triste au milieu de son triomphe :

« Ils l'ont donc enfin rendu, écrivait-il à un ami quelques jours après la sentence, ils l'ont donc enfin rendu, cet abominable arrêt, chef-d'œuvre de haine et d'iniquité! Me voilà retranché de la société et déshonoré au milieu de ma carrière. Je sais, mon ami, que les peines d'opinion ne doivent affliger que ceux qui les méritent; je sais que des juges iniques peuvent tout contre la personne d'un innocent et rien contre sa réputation; toute la France s'est fait inscrire chez moi depuis samedi!... La chose qui m'a le plus percé le cœur en ce funeste événement est l'impression fâcheuse qu'on a donnée au roi contre moi. On lui a dit que je prétendais à une célébrité séditieuse, mais on ne lui a pas dit que je n'ai fait que me défendre, que je n'ai cessé de faire sentir à tous les magistrats les conséquences qui pouvaient résulter de ce ridicule procès. Vous le savez, mon ami, j'avais mené jusqu'à ce jour une vie tranquille et douce, et je n'aurais jamais écrit sur la chose publique, si une foule d'ennemis puissans ne s'étaient réunis pour me perdre. Devais-je me laisser écraser sans me justifier? Si je l'ai fait avec trop de vivacité, est-ce une raison pour déshonorer ma famille et moi, et retrancher de la société un sujet honnête dont peut-être on eût pu employer les talens avec utilité pour le service du roi et de l'état? J'ai de la force pour supporter un malheur que je n'ai pas mérité; mais mon père, qui a soixante-dix-sept ans d'honneur et de travaux sur la tête, et qui meurt de douleur, mes sœurs, qui sont femmes et faibles, dont l'une vomit le sang et dont l'autre est suffoquée, voilà ce qui me tue et ce dont on ne me consolera point.

« Recevez, mon généreux ami, les témoignages sincères de l'ardente reconnaissance avec laquelle je suis, etc.

« BEAUMARCHAIS. »

Cette lettre, qui jure avec l'état d'exaltation et d'ivresse dans lequel on se représente naturellement Beaumarchais au moment où des princes du sang le qualifiaient de *grand citoyen,* cette lettre avait un but; elle était adressée au fermier-général La Borde, qui était en même temps premier valet de chambre du roi Louis XV. M. de La Borde aimait les arts; il composait d'assez mauvaise musique d'opéra (1); il était lié avec Beaumarchais, et, jouissant d'un certain crédit par ses fonctions intimes auprès de Louis XV, il défendait de son mieux, contre les préventions du roi, l'audacieux plaideur qu'on appelait alors à la cour le *Wilkes français,* par allusion au tribun qui, à la même époque, agitait l'Angleterre.

On se souvient que Louis XV avait fait imposer d'autorité à Beau-

(1) C'est lui qui a mis en musique l'opéra de *Pandore,* par Voltaire.

marchais un silence absolu, et l'empêchait ainsi de se pourvoir utilement en cassation. Un jour, en parlant de ce dernier avec La Borde, il lui dit : « On prétend que ton ami a un talent supérieur pour la négociation; si on pouvait l'employer avec succès et secrètement dans une affaire qui m'intéresse, ses affaires à lui s'en trouveraient bien. » Or voici le grave sujet d'inquiétude qui tourmentait les derniers jours du vieux roi.

Il y avait alors à Londres un aventurier bourguignon nommé Morande, qui, à la suite de quelques démêlés avec la justice, avait été forcé de se réfugier en Angleterre; là, spéculant sur l'attrait du scandale, il publiait sous ce titre impudent, *le Gazetier cuirassé*, un libelle périodique parfaitement digne de l'impudence de son titre. Étendant et perfectionnant cette honnête industrie, il adressait de temps en temps à divers personnages importans de France une sommation de payer telle ou telle somme, s'ils ne voulaient voir paraître sur leur compte quelque libelle effronté; il pratiquait en un mot, avec moins de célébrité, l'ignoble métier qui au XVIe siècle avait fait surnommer l'Arétin *le fléau des princes*. Pour un industriel de cette sorte, Mme Du Barry était naturellement une mine d'or; aussi avait-il écrit à cette dame en lui annonçant la publication prochaine (sauf le cas d'une belle rançon) d'un ouvrage intéressant dont sa vie était le sujet, et dont il lui envoyait le prospectus avec ce titre alléchant pour les amateurs de scandale : *Mémoires secrets d'une femme publique*. Une autre personne que Mme Du Barry eût pu mépriser l'outrage de ce pamphlétaire, ou le traduire devant la justice anglaise; on conçoit que Mme Du Barry ne pouvait prendre ni l'un ni l'autre de ces deux partis. Alarmée et furieuse, elle avait communiqué sa crainte et sa colère à Louis XV, qui avait commencé par faire demander au roi d'Angleterre l'extradition de ce Morande. Le gouvernement anglais avait répondu que, si on ne voulait pas poursuivre judiciairement ce libelliste, il ne s'opposait point à ce qu'on enlevât un homme aussi indigne de la protection des lois anglaises, mais qu'il ne pouvait concourir à cet enlèvement, qu'il ne pouvait même le permettre qu'à une condition : c'est qu'il serait accompli dans le plus grand secret, et de manière à ne pas blesser les susceptibilités de l'opinion sur l'indépendance du sol anglais. Le gouvernement français avait donc envoyé à Londres une brigade d'agens de police pour s'emparer secrètement de Morande; mais l'aventurier était rusé et alerte : il avait à Paris des correspondans, haut placés peut-être, qui l'avaient prévenu de l'expédition, et, non content de prendre ses mesures pour la rendre infructueuse, il l'avait dénoncée dans les journaux de Londres, en se donnant comme un proscrit politique qu'on osait poursuivre jusque sur le sol de la liberté, usurpant ainsi,

au profit d'une industrie infâme, la noble hospitalité que l'Angleterre accorde aux vaincus de tous les partis. Le public anglais s'était ému, et quand les agens français arrivèrent, ils furent désignés au peuple, qui se mit en devoir de les jeter dans la Tamise. Ils n'eurent que le temps de se cacher, et repartirent au plus vite, très effrayés et jurant qu'on ne les y prendrait plus.

Fier de ce succès, Morande pressa la publication de l'ouvrage scandaleux qu'il avait rédigé. Trois mille exemplaires étaient déjà imprimés et prêts à partir pour la Hollande et l'Allemagne, pour être ensuite répandus en France. Louis XV, Mme Du Barry, les ministres d'Aiguillon et Maupeou, tous également compromis dans ce livre, cherchaient en vain les moyens de le détruire. Ne pouvant plus faire pendre l'auteur, le gouvernement français lui avait envoyé divers agens pour l'acheter. Morande se tenait en défiance, ne se laissait point approcher, et, bien qu'il ne fût qu'un spéculateur éhonté, il se posait devant le peuple anglais en vengeur de la morale publique. Tel était l'état des choses, lorsque Louis XV, à bout de moyens, fit proposer par M. de La Borde à Beaumarchais de partir pour Londres, de s'aboucher avec le *gazetier cuirassé*, d'acheter à tout prix son silence et la destruction de ses mémoires sur Mme Du Barry.

La mission de protéger l'honneur d'une personne aussi peu honorable que Mme Du Barry n'était pas, il faut en convenir, une mission d'un ordre très relevé; mais, outre qu'ici l'intérêt d'un roi de France se trouvait malheureusement associé à celui de sa trop célèbre maîtresse, il faut, avant de jeter la pierre à Beaumarchais, apprécier équitablement sa situation. Il faut se souvenir qu'injustement flétri par des magistrats décriés qui avaient été juges dans leur propre cause, il voyait ses moyens de réhabilitation paralysés par l'expresse défense d'un roi qui pouvait tout, qui pouvait lui ouvrir ou lui fermer à volonté les voies du recours en cassation, qui pouvait lui rendre son crédit, sa fortune, son état civil, et ce roi tout puissant lui demandait un service personnel en l'assurant de sa reconnaissance. L'époque où nous vivons est à coup sûr infiniment recommandable par l'austérité de ses *principes* et surtout de ses *pratiques* : cependant il ne nous est pas bien démontré que dans des circonstances semblables on ne trouverait personne pour courir au-devant de la mission que Beaumarchais se contentait d'accepter.

L'adversaire de Goëzman partit donc pour Londres en mars 1774, et comme la célébrité de son véritable nom aurait pu nuire au succès de ses opérations, il prit le faux nom de *Ronac*. En quelques jours, il avait gagné la confiance du libelliste, s'était rendu maître d'une négociation qui traînait depuis dix-huit mois, et, reparaissant à Versailles avec un exemplaire des mémoires tant redoutés et le manu-

scrit d'un autre libelle du même auteur, il venait prendre les ordres du roi pour un arrangement définitif. Louis XV, surpris de la promptitude de ce succès, lui en témoigna sa satisfaction et le renvoya au duc d'Aiguillon pour s'entendre sur les prétentions de Morande. Le ministre, fortement attaqué dans le libelle en question, tenait beaucoup moins à le détruire qu'à connaître au juste les liaisons de l'auteur en France. De là une scène avec Beaumarchais qui fait honneur à ce dernier et que nous devons reproduire pour montrer comment il comprenait et limitait lui-même le rôle un peu équivoque que sa situation l'avait forcé d'accepter :

« Trop heureux, écrit Beaumarchais dans un mémoire inédit adressé à Louis XVI après la mort de son aïeul, trop heureux de parvenir à supprimer ces libelles sans en faire un vil moyen de tourmenter sur des soupçons tous les gens qui pourraient déplaire, je refusai de jouer le rôle infâme de délateur, de devenir l'artisan d'une persécution peut-être générale et le flambeau d'une guerre de bastille et de cachots. M. le duc d'Aiguillon, en colère, fit part au roi de mes refus. Sa majesté, avant de me condamner, voulut savoir mes raisons. J'eus le courage de répondre que je trouverais des moyens de mettre le roi hors d'inquiétude sur toute espèce de libelles pour le présent et l'avenir, mais que, sur les notions infidèles ou les aveux perfides d'un homme aussi mal famé que l'auteur, je croirais me déshonorer entièrement, si je venais accuser en France des gens qui peut-être n'auraient pas eu plus de part que moi à ces indignes productions. Enfin je suppliai le roi de ne me pas charger de cette odieuse commission, à laquelle j'étais moins propre que personne. Le roi voulut bien se rendre à mes raisons; mais M. le duc d'Aiguillon garda de mes refus un ressentiment dont il me donna les preuves les plus outrageantes à mon second voyage. J'en fus découragé au point que, sans un ordre très particulier du roi, j'aurais tout abandonné. Non-seulement le roi voulut que je retournasse à Londres, mais il m'y renvoya avec la qualité de son commissaire de confiance pour lui répondre en mon nom de la destruction totale de ces libelles par le feu. »

Le manuscrit et les trois mille exemplaires des mémoires sur Mme Du Barry furent en effet brûlés, aux environs de Londres, dans un four à plâtre. Seulement on ne se douterait guère de ce que coûta cette intéressante opération. Pour acheter le silence d'un Morande et préserver des atteintes de sa plume la réputation de Mme Du Barry, le gouvernement français donna à cet aventurier 20,000 francs comptant, plus 4,000 francs de rente viagère, afin de lui fournir apparemment la facilité d'être honnête homme, si l'envie lui en prenait. On a prétendu à tort (1) que cette pension de 4,000 francs fut supprimée sous le règne suivant; ce n'était point une pension, c'était un

(1) Dans la *Biographie universelle* de Michaud, qui consacre à ce Morande un assez long article.

contrat de rente : le libelliste avait pris ses précautions, sa rente ne fut donc point supprimée. Seulement, sur sa demande, le ministère de Louis XVI lui racheta, moyennant une nouvelle somme de 20,000 francs, la moitié de cette rente viagère. C'était payer bien cher l'honneur de Mme Du Barry. Du reste, ce Morande avait su se rendre utile; comme cela arrive assez fréquemment, il était passé de l'état de libelliste à celui d'espion. « C'était, écrit Beaumarchais à M. de Sartines, un audacieux braconnier, j'en ai fait un excellent garde-chasse. » Durant les deux ans que Beaumarchais consacra à surveiller cette fabrique de libelles établie à Londres, qu'il appelle dans une de ses lettres *un nid de vipères,* Morande, qui vivait au milieu de tous les aventuriers dont se composait alors l'émigration française, lui fut d'un assez grand secours. Plus tard, dans l'affaire d'Amérique, Morande lui fournissait encore des renseignemens utiles. Ces relations avec un homme très mal famé ayant été publiquement, dans une polémique célèbre, reprochées à Beaumarchais par Mirabeau, qui, de son côté, n'avait pas toujours fréquenté des saints, j'ai voulu m'en faire une idée exacte en parcourant une liasse de lettres de cet aventurier. Ces lettres, dans leur ensemble, font honneur à Beaumarchais. Le ton de Morande n'est point un ton de familiarité, mais de respect. C'est un drôle assez spirituel, qui a épousé une femme estimable et qu'il rend fort malheureuse. Beaumarchais, dont le ton est presque toujours austère, lui prodigue les réprimandes et les bons conseils, tandis que Morande, de son côté, prodigue, en même temps que les demandes d'argent, les assurances de repentir, les promesses de bonne conduite. Il paraît qu'en vieillissant, ce Morande, rentré dans son pays après la révolution, s'était amélioré, et vivait assez honnêtement. C'est à lui que sont adressées deux des lettres publiées dans l'édition générale des œuvres de Beaumarchais, qui font le plus d'honneur à la vieillesse de ce dernier (1). La lettre inédite par laquelle s'ouvre cette correspondance, et qui suit immédiatement la destruction des mémoires sur Mme Du Barry, donnera une idée du ton de Beaumarchais avec Morande :

« Vous avez fait de votre mieux, monsieur, écrit Beaumarchais, pour me

(1) C'est dans une de ces lettres, datée du 6 juin 1797, que Beaumarchais défend en termes nobles et simples le dogme de l'immortalité de l'âme contre le scepticisme du vieux Morande, qui, quoique devenu meilleur, se sentait encore assez de méfaits sur la conscience pour aimer à douter de la vie future. Dans une autre lettre, Beaumarchais lui écrit : « Vous êtes devenu un honorable citoyen; ne redescendez jamais de la hauteur où vous voilà. » Cette lettre est adressée à M. T... — Morande portait deux noms. Celui de T... étant son nom d'honnête homme, nous n'avons pas voulu le reproduire ici, dans la crainte d'affliger ses descendans, si par hasard il en a laissé. C'est encore par erreur que la ***Biographie universelle*** fait périr Morande aux massacres de septembre : il se portait parfaitement bien à cette époque, et il a survécu à Beaumarchais.

prouver que vous rentriez de bonne foi dans les sentimens et la conduite d'un Français honnête, dont votre cœur vous a reproché longtemps avant moi de vous être écarté; c'est en me persuadant que vous avez dessein de persister dans ces louables résolutions que je me fais un plaisir de correspondre avec vous. Quelle différence de destinée entre nous! Le hasard me suscite pour arrêter la publication d'un ouvrage scandaleux; je travaille jour et nuit pendant six semaines; je fais près de sept cents lieues (1), je dépense près de 500 louis pour empêcher des maux sans nombre. Vous gagnez à ce travail 100,000 francs et votre tranquillité, et moi je ne sais plus même si je serai jamais remboursé de mes frais de voyages. »

L'opération, en effet, avait été plus fructueuse pour le libelliste que pour l'agent de Louis XV. Tandis que le premier touchait 20,000 fr. et son contrat de 4,000 francs de rente, Beaumarchais, revenant à Versailles pour recevoir les remercîmens du vieux roi et se disposant à lui rappeler ses promesses, le trouvait mourant. Quelques jours après, Louis XV était mort. « J'admire, écrit-il à cette même date, j'admire la bizarrerie du sort qui me poursuit. Si le roi eût vécu en santé huit jours de plus, j'étais rendu à mon état, que l'iniquité m'a ravi. J'en avais sa parole royale, et l'animadversion injuste qu'on lui avait inspirée contre moi était changée en une bienveillance même de prédilection. » Le nouveau roi, s'inquiétant beaucoup moins que Louis XV de la réputation de Mme Du Barry, devait attacher beaucoup moins de prix aux services rendus par Beaumarchais dans cette circonstance. Cependant la fabrique de libelles établie à Londres ne chômait pas. Louis XVI et sa jeune épouse étaient à peine montés sur le trône au milieu des applaudissemens de la France, heureuse de voir enfin mettre un terme aux scandales du règne précédent, que déjà s'ourdissait contre eux et surtout contre la reine un travail ténébreux de mensonge et de calomnie. Ces outrages anonymes, que la lutte des opinions sous les gouvernemens libres rend à la fois plus rares et moins dangereux, deviennent des affaires d'état sous le régime du silence. La polémique absente est naturellement remplacée par la diffamation, et la vie des pouvoirs s'use à combiner de petits moyens pour détruire de petits obstacles qui se reproduisent et se multiplient sans cesse. La mission remplie par Beaumarchais sous Louis XV fit qu'on songea à l'employer de nouveau dans des affaires de même nature. En passant de la direction de la police au ministère de la marine, M. de Sartines avait conservé avec lui des relations amicales; lui-même, dans la triste situation qu'il devait au parlement Maupeou, sentait le besoin de ne pas se laisser oublier par le nouveau gouvernement. Il y avait de plus ici pour lui un attrait qui

(1) Dans ces sept cents lieues, Beaumarchais comptait plusieurs voyages de Paris à Londres et de Londres à Paris, et un voyage fait en Hollande pour arrêter une édition de l'ouvrage de Morande.

n'existait pas dans la mission précédente. Travailler pour Louis XV et Mme Du Barry avait été une affaire de nécessité; servir les intérêts d'un roi jeune, loyal, honnête, empêcher la calomnie de ternir de son souffle impur le respect dû à une jeune, belle et vertueuse reine, pouvait certainement inspirer à Beaumarchais un zèle louable et sincère. Aussi, dans cette circonstance, il n'attend pas qu'on le recherche; c'est lui qui se met en avant. « Tout ce que le roi voudra savoir seul et promptement, écrit-il à M. de Sartines, tout ce qu'il voudra faire faire vite et secrètement, — me voilà : j'ai à son service une tête, un cœur, des bras et point de langue. — Avant ceci, je n'avais jamais voulu de patron; celui-là me plaît : il est jeune, il veut le bien, l'Europe l'honore, et les Français l'adorent. Que chacun dans sa sphère aide ce jeune prince à mériter l'admiration du monde entier, dont il a déjà l'estime. »

Le zèle de Beaumarchais ne pouvant point, à cause de son *blâme*, être utilisé officiellement, c'est toujours en qualité d'agent secret que le gouvernement de Louis XVI l'envoie de nouveau à Londres en juin 1774. Il s'agissait encore d'arrêter la publication d'un libelle qu'on jugeait dangereux. Celui-ci était intitulé : *Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritiers.* Sous cette apparence de dissertation politique, le pamphlet en question était spécialement dirigé contre la reine Marie-Antoinette; on n'en connaissait pas l'auteur; on savait seulement que la publication en était confiée à un Juif italien nommé Guillaume Angelucci, qui portait en Angleterre le nom de William Hatkinson, qui usait d'une foule de précautions pour garantir son incognito, et qui avait à sa disposition assez d'argent pour faire imprimer en même temps deux éditions considérables de son libelle, l'une à Londres, l'autre à Amsterdam.

En acceptant cette seconde mission, qui devait être pour lui féconde en aventures, Beaumarchais, soit qu'il éprouvât le besoin de rehausser un peu son rôle, soit qu'il jugeât que ce témoignage de confiance était nécessaire à son succès, avait demandé un ordre écrit de la main du roi. Le roi de son côté, craignant sans doute que le négociateur n'abusât de son nom, s'y était refusé. Beaumarchais était parti néanmoins; mais il était habile, tenace, peu accoutumé à renoncer à ce qu'il voulait, et c'est un spectacle assez curieux que de l'observer, dans une série de lettres à M. de Sartines, revenant sans cesse à la charge et sous mille formes différentes, jusqu'à ce qu'il ait enfin obtenu ce qu'on lui a d'abord refusé. « Il ne peut rien faire sans cet ordre écrit de la main du roi. Lord Rochford, l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Madrid, avec lequel il est lié, et qui pourrait le servir utilement comme ministre à Londres, ne se mettra point en avant, s'il n'est pas certain qu'il s'agit de rendre au roi un service personnel;

comment peut-on craindre qu'il compromette le nom du roi? — Ce nom sacré, dit-il, sera regardé par moi comme les Israélites envisageaient le nom suprême de Jéhova, dont ils n'osaient proférer les syllabes que dans la suprême nécessité... La présence du roi, dit-on, vaut cinquante mille hommes à l'armée; qui sait combien son nom m'épargnera de guinées?» Après avoir développé ce thème de la manière la plus variée, Beaumarchais, voyant qu'il ne réussit pas, entreprend de prouver à M. de Sartines que, s'il n'obtient pas ce qu'il désire, sa mission échoue, et que si elle échoue, M. de Sartines lui-même est perdu.

« Si l'ouvrage voit le jour, écrit-il, la reine, outrée avec justice, saura bientôt qu'il a pu être supprimé, et que vous et moi nous nous en sommes mêlés. Je ne suis rien encore, moi, et ne puis pas tomber de bien haut; mais vous! Connaissez-vous quelque femme irritée qui pardonne? On a bien arrêté, dira-t-elle, l'ouvrage qui outrageait le feu roi et sa maîtresse : par quelle odieuse prédilection a-t-on laissé répandre celui-ci? Examinera-t-elle si l'intrigue qui la touche n'est pas mieux tissue que l'autre, et si les précautions n'ont pas été mieux prises par ceux qui l'ont ourdie? Elle ne verra que vous et moi. Faute de savoir à qui s'en prendre, elle fera retomber sur nous toute sa colère, dont le moindre effet sera d'insinuer au roi que vous n'êtes qu'un ministre maladroit, de peu de ressources, et peu propre aux grandes choses. Pour moi, je serai regardé peut-être comme un homme gagné par l'adversaire, quel qu'il soit; on ne me fera pas même la grâce de croire que je ne suis qu'un sot, on pensera que je suis un méchant. Alors attendons-nous, vous à voir votre crédit s'affaiblir, tomber et se détruire en peu de temps, et moi à devenir ce qu'il plaira au sort qui me poursuit. »

Dans la même lettre, Beaumarchais indique un procédé assez ingénieux à l'usage des diplomates qui auraient encore le malheur de rougir :

« J'ai vu le lord Rochford, écrit-il, je l'ai trouvé aussi affectueux qu'à l'ordinaire; mais, à l'explication de mon affaire, il est resté froid comme glace. Je l'ai retourné de toutes façons : j'ai invoqué l'amitié, réclamé la confiance, échauffé l'amour-propre par l'espoir d'être agréable à notre roi; mais j'ai pu juger à la nature de ses réponses qu'il regarde ma commission comme une affaire de police, d'espionnage, en un mot de sous-ordre, et, cette idée qu'il a prise ayant subitement porté l'humiliation et le dépit dans mon cœur, j'ai rougi comme un homme qui se serait dégradé par une vile commission. Il est vrai que, me sentant rougir, je me suis baissé, comme si ma boucle m'eût blessé le pied, en disant : *Pardon, mylord!* de sorte qu'en me relevant ma rougeur a pu passer pour l'effet naturel de la chute du sang dans la tête, relativement à la posture que j'avais prise. Il n'est pas très rusé, notre lord; quoi qu'il en soit, il ne me servira point, et je cours le plus grand risque de ne pas réussir. J'en ai plus haut établi les funestes conséquences; ceci peut être le grain d'un orage dont tout le mal se résoudra sur votre tête et sur la mienne.

« Vous devez faire l'impossible pour amener le roi à m'envoyer un ordre ou mission signé de lui, dans les termes à peu près que j'ai indiqués dans mon second extrait, et que je copierai à la fin de cette lettre. Cette besogne est aussi délicate qu'essentielle aujourd'hui pour vous. Il est venu à Londres tant de gueux, de roués ou d'espèces relativement au dernier libelle, que tout ce qui paraît tenir au même objet ne peut être vu dans ce pays qu'avec beaucoup de mépris. C'est là le fond de votre argument auprès du roi; faites-lui seulement le détail de ma visite au lord. Il est certain qu'on ne peut pas exiger décemment que ce ministre, tout mon ami qu'il est, se livre à moi pour le service de mon maître, si ce maître ne met aucune différence entre la mission délicate et secrète dont il honore un homme honnête et l'ordre dont il fait charger un exempt de police qui marche à une expédition de son ressort. »

Dans cette longue dépêche à M. de Sartines, dont nous ne citons qu'une petite partie, on peut reconnaître, sans parler de la liberté extrême des rapports de Beaumarchais avec le ministre, avec quelle insistance habile il ramène tout à son idée fixe, obtenir un ordre écrit de la main du roi. Il y a sans doute de l'exagération dans son thème. C'est un homme qui veut se faire valoir et gagner du terrain, qui grossit de son mieux et l'importance d'un libelle, et le danger de déplaire à une reine irritée, et la fragilité d'un ministre; mais il y a du vrai aussi dans ce thème, applicable aux gouvernemens où les questions de personnes absorbent toutes les autres, et M. de Sartines finit sans doute par croire que sa destinée ministérielle est liée en effet à l'accomplissement des désirs de Beaumarchais, car il fait copier au jeune roi le modèle d'un ordre que son correspondant, avec un aplomb merveilleux, a rédigé lui-même, et qui est ainsi conçu :

« Le sieur de Beaumarchais, chargé de mes ordres secrets, partira pour sa destination le plus tôt qu'il lui sera possible; la discrétion et la vivacité qu'il mettra dans leur exécution sont la preuve la plus agréable qu'il puisse me donner de son zèle pour mon service.

« LOUIS. »

« Marly, le 10 juillet 1774. »

Je n'ai pas retrouvé dans les papiers le texte de cet ordre, écrit de la main du roi; mais je vois, dans la lettre qui suit celle qu'on vient de lire, que Beaumarchais l'a enfin reçu :

« L'ordre de mon maître, écrit-il à M. de Sartines, est encore vierge, c'est-à-dire qu'il n'a été vu de personne; mais s'il ne m'a pas encore servi relativement aux autres, il ne m'en a pas moins été d'un merveilleux secours pour moi-même, en multipliant mes forces et en doublant mon courage. »

Dans une autre dépêche, Beaumarchais écrit au roi lui-même en ces termes :

« Un amant porte à son col le portrait de sa maîtresse; un avare y attache ses clefs, un dévot son reliquaire; moi, j'ai fait faire une boîte d'or ovale,

grande et plate, en forme de lentille, dans laquelle j'ai enfermé l'ordre de Votre Majesté, que j'ai suspendu avec une chaînette d'or à mon col, comme la chose la plus nécessaire à mon travail et la plus précieuse pour moi. »

Voilà donc Beaumarchais, décoré de sa boîte d'or pendue à son col, qui se met à l'œuvre pour s'emparer de l'esprit du Juif Angelucci, et le déterminer à la destruction d'un libelle pour la publication duquel les ennemis secrets de la reine lui ont promis monts et merveilles. Il y parvient à grand renfort d'éloquence, mais aussi, comme toujours, à grand renfort d'argent. Moyennant 1,400 livres sterling, environ 35,600 francs, le Juif renonce à sa spéculation. Le manuscrit et 4,000 exemplaires sont brûlés à Londres. Les deux contractans se rendent ensuite à Amsterdam pour y détruire également l'édition hollandaise. Beaumarchais fait prendre par écrit à Angelucci les plus beaux engagemens du monde, et, tranquille sur son opération, il se livre au plaisir de visiter Amsterdam en touriste. Tout à coup il apprend que le rusé Juif, dont il se croyait sûr, est parti brusquement et secrètement pour Nuremberg, emportant, avec l'argent qu'il a reçu de lui, un exemplaire échappé à sa vigilance, qu'il va faire réimprimer en français et en italien. Beaumarchais devient furieux, et se prépare à le poursuivre. Ses lettres, à cette période de sa négociation, sont d'une vivacité fiévreuse :

« Je suis comme un lion, écrit-il à M. de Sartines. Je n'ai plus d'argent, mais j'ai des diamans, des bijoux, je vais tout vendre, et, la rage dans le cœur, je vais recommencer à postillonner... Je ne sais pas l'allemand, les chemins que je vais prendre me sont inconnus, mais je viens de me procurer une bonne carte, et je vois déjà que je vais à Nimègue, à Clèves, à Dusseldorf, à Cologne, à Francfort, à Mayence, et enfin à Nuremberg. J'irai jour et nuit, si je ne tombe pas de fatigue en chemin. Malheur à l'abominable homme qui me force à faire trois ou quatre cents lieues de plus, quand je croyais m'aller reposer! Si je le trouve en chemin, je le dépouille de ses papiers et je le tue, pour prix des chagrins et des peines qu'il me cause. »

Telles sont les dispositions d'esprit dans lesquelles Beaumarchais court après le Juif Angelucci à travers l'Allemagne. Il le rencontre enfin près de Nuremberg à l'entrée de la forêt de Neuchstadt, trottant sur un petit cheval et ne se doutant guère du désagrément qui galope derrière lui. Au bruit de la chaise de poste, il se retourne, et, reconnaissant Beaumarchais, il se précipite dans le bois; Beaumarchais saute de sa chaise et court, le pistolet au poing, sur le Juif, dont le cheval, gêné par les arbres, qui deviennent de plus en plus serrés, est bientôt forcé de s'arrêter. Beaumarchais le prend par la botte, le jette à bas de son cheval, lui fait retourner ses poches et vider sa valise, au fond de laquelle il retrouve l'exemplaire soustrait à sa vigilance. Cependant les supplications de l'Israélite adoucissent

un peu l'humeur féroce que nous avons vu Beaumarchais manifester tout à l'heure, car non-seulement il ne le tue point, mais encore il lui laisse une partie des billets de banque qu'il lui avait donnés précédemment. Après cette opération, il traversait de nouveau la forêt pour regagner sa voiture, lorsque survient un nouvel incident, déjà connu par une lettre publiée dans les œuvres de Beaumarchais. Au moment où il venait de quitter le Juif Angelucci, il se voit à son tour attaqué par deux brigands, dont l'un, armé d'un long couteau, lui demande la bourse ou la vie. Il fait feu sur lui de son pistolet, l'amorce ne prend pas; terrassé par derrière, il reçoit en pleine poitrine un coup de couteau qui, heureusement, rencontre la fameuse boîte d'or contenant le billet de Louis XVI : la pointe glisse sur le métal, sillonne la poitrine, et va percer le menton de Beaumarchais. Il se relève par un effort désespéré, arrache au brigand ce couteau, dont la lame lui déchire la main, le terrasse à son tour et se prépare à le garrotter; mais le second brigand, qui s'est d'abord enfui, revient avec des compagnons, et la scène allait devenir funeste pour l'agent secret de Louis XVI, lorsque l'arrivée de son laquais et le son du cor du postillon mettent les brigands en fuite (1).

Tout ce récit est tellement romanesque, que l'on hésiterait à y croire, si dans le dossier de toute l'affaire ne se trouvait un procès-verbal dressé par le bourguemestre de Nuremberg, sur l'ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, et à la suite d'un autre incident non moins étrange qu'on va raconter aussi. Dans ce procès-verbal, en date du 17 septembre 1774, le bourgeois Conrad Gruber, tenant l'auberge du *Coq-Rouge* à Nuremberg, expose comment M. de Ronac (c'est-à-dire Beaumarchais) est arrivé chez lui blessé au visage et à la main le 14 août au soir après la scène du bois, et il ajoute un détail qui confirme bien l'état de fièvre que nous avons cru reconnaître dans les lettres de Beaumarchais lui-même. « Il déclare qu'on avait remarqué en M. de Ronac beaucoup d'inquiétude, qu'il s'était levé de très grand matin et qu'il avait couru dans toute la maison, de manière qu'à juger de toute sa conduite, il paraissait avoir l'esprit un peu aliéné. » Une telle complication d'incidens pouvait bien en effet avoir produit sur le cerveau de Beaumarchais une excitation que ce digne Conrad Gruber prend pour de l'aliénation d'esprit; mais le voyageur n'était pas au bout de ses aventures, et la dernière devait encore dépasser en bizarrerie toutes les autres.

Craignant qu'après son départ de Nuremberg le Juif Angelucci ne s'y rendît avec quelque autre exemplaire du libelle et jugeant qu'il serait utile de le faire arrêter et conduire en France, Beaumarchais

(1) Dans sa lettre ostensible écrite d'Allemagne pour ses amis et qu'on a publiée, Beaumarchais ne raconte que la scène des deux brigands; il se tait sur toutes les circonstances relatives à sa mission secrète et au Juif Angelucci.

prend le parti de pousser jusqu'à Vienne, de demander une audience à Marie-Thérèse, et de solliciter de l'impératrice un ordre pour l'extradition de cet homme. Les souffrances occasionnées par ses blessures lui rendant trop pénible le voyage par terre, il gagne le Danube, loue un bateau, s'embarque et arrive à Vienne. Ici nous le laisserons parler lui-même; le détail qui suit, complétement inconnu jusqu'à présent, est assez curieux et assez vivement raconté pour que la citation ne paraisse peut-être pas trop longue. Nous l'empruntons à un volumineux mémoire inédit adressé à Louis XVI par Beaumarchais après son retour en France, et daté du 15 octobre 1774.

« Mon premier soin à Vienne, écrit Beaumarchais, fut de faire une lettre pour l'impératrice. La crainte que la lettre ne fût vue de tout autre m'empêcha d'y expliquer le motif de l'audience que je sollicitais. Je tâchais simplement d'exciter sa curiosité. N'ayant nul accès auprès d'elle, je fus trouver M. le baron de Neny, son secrétaire, lequel, sur mon refus de lui dire ce que je désirais, et sur mon visage balafré, me prit apparemment pour quelque officier irlandais ou quelque aventurier blessé qui voulait arracher quelques ducats à la compassion de sa majesté. Il me reçut au plus mal, refusa de se charger de ma lettre, à moins que je ne lui disse mon secret, et m'aurait enfin tout à fait éconduit, si, prenant à mon tour un ton aussi fier que le sien, je ne l'avais assuré que je le rendais garant envers l'impératrice de tout le mal que son refus pouvait faire à la plus importante opération, s'il ne se chargeait à l'instant de rendre ma lettre à sa souveraine.

« Plus étonné de mon ton qu'il ne l'avait été de ma figure, il prend ma lettre en rechignant, et me dit que je ne devais pas espérer pour cela que l'impératrice consentît à me voir. — Ce n'est pas, monsieur, ce qui doit vous inquiéter. Si l'impératrice me refuse audience, vous et moi nous aurons fait notre devoir, le reste est à la fortune.

« Le lendemain, l'impératrice voulut bien m'aboucher avec M. le comte de Seilern, président de la régence à Vienne, qui, sur le simple exposé d'une mission émanée du roi de France, que je me réservais d'expliquer à l'impératrice, me proposa de me conduire sur-le-champ à Schœnbrunn, où était sa majesté. Je m'y rendis, quoique les courses de la veille eussent beaucoup aggravé mes souffrances.

« Je présentai d'abord à l'impératrice l'ordre de votre majesté, sire, dont elle me dit reconnaître parfaitement l'écriture, ajoutant que je pouvais parler librement devant le comte de Seilern, pour lequel sa majesté m'assura qu'elle n'avait rien de caché, et des avis duquel elle s'était toujours bien trouvée.

« — Madame, lui dis-je, il s'agit bien moins ici d'un intérêt d'état proprement dit que des efforts que de noirs intrigans font en France pour détruire le bonheur de la reine en troublant le repos du roi. — Je lui fis alors le détail qu'on vient de lire (1). A chaque circonstance, joignant les mains de surprise, l'impératrice répétait : Mais, monsieur, où avez-vous pris un zèle aussi ardent pour les intérêts de mon gendre et surtout de ma fille?

(1) C'est-à-dire le récit de toute l'affaire que nous avons résumé plus haut jusqu'à l'arrivée à Vienne.

« — Madame, j'ai été l'un des hommes les plus malheureux de France sur la fin du dernier règne. La reine en ces temps affreux n'a pas dédaigné de montrer quelque sensibilité pour toutes les horreurs qu'on accumulait sur moi. En la servant aujourd'hui, sans espoir même qu'elle en soit jamais instruite, je ne fais qu'acquitter une dette immense; plus mon entreprise est difficile, plus je suis enflammé pour sa réussite. La reine a daigné dire un jour hautement que je montrais dans mes défenses trop de courage et d'esprit pour avoir les torts qu'on m'imputait; que dirait-elle aujourd'hui, madame, si, dans une affaire qui intéresse également elle et le roi, elle me voyait manquer de ce courage qui l'a frappée, de cette conduite qu'elle appelle esprit? Elle en conclurait que j'ai manqué de zèle. Cet homme, dirait-elle, a bien réussi en huit jours de temps à détruire un libelle qui outrageait le feu roi et sa maîtresse, lorsque les ministres anglais et français faisaient depuis dix-huit mois de vains efforts pour l'empêcher de paraître. Aujourd'hui, chargé d'une pareille mission qui nous intéresse, il manque d'y réussir : ou c'est un traître, ou c'est un sot, et dans les deux cas il est également indigne de la confiance qu'on a en lui. Voilà, madame, les motifs supérieurs qui m'ont fait braver tous les dangers, mépriser les douleurs et surmonter tous les obstacles.

« — Mais, monsieur, quelle nécessité à vous de changer de nom?

« — Madame, je suis trop connu malheureusement sous le mien dans toute l'Europe lettrée, et mes défenses imprimées dans ma dernière affaire ont tellement échauffé tous les esprits en ma faveur, que, partout où je parais sous le nom de Beaumarchais, soit que j'excite l'intérêt d'amitié ou celui de compassion, ou seulement de curiosité, l'on me visite, l'on m'invite, l'on m'entoure, et je ne suis plus libre de travailler aussi secrètement que l'exige une commission aussi délicate que la mienne. Voilà pourquoi j'ai supplié le roi de me permettre de voyager avec le nom de *Ronac*, sous lequel est mon passe-port.

« L'impératrice me parut avoir la plus grande curiosité de lire l'ouvrage dont la destruction m'avait coûté tant de peines. Sa lecture suivit immédiatement notre explication. Sa majesté eut la bonté d'entrer avec moi dans les détails les plus intimes à ce sujet; elle eut aussi celle de m'écouter beaucoup. Je restai plus de trois heures et demie avec elle, et je la suppliai bien des fois avec les plus vives instances de ne pas perdre un moment pour envoyer à Nuremberg. — Mais cet homme aura-t-il osé s'y montrer, sachant que vous y alliez vous-même? me dit l'impératrice. — Madame, pour l'engager encore plus à s'y rendre, je l'ai trompé en lui disant que je rebroussais chemin et reprenais sur-le-champ la route de France. D'ailleurs il y est ou n'y est pas. Dans le premier cas, en le faisant conduire en France, votre majesté rendra un service essentiel au roi et à la reine; dans le second, ce n'est tout au plus qu'une démarche perdue, ainsi que celle que je supplie votre majesté de faire faire secrètement en fouillant pendant quelque temps toutes les imprimeries de Nuremberg, afin de s'assurer qu'on n'y réimprime pas cette infamie; car, par les précautions que j'ai prises ailleurs, je réponds aujourd'hui de l'Angleterre et de la Hollande.

« L'impératrice poussa la bonté jusqu'à me remercier du zèle ardent et raisonné que je montrais; elle me pria de lui laisser la brochure jusqu'au lendemain, en me donnant sa parole sacrée de me la faire remettre par M. de Seilern. — Allez vous mettre au lit, me dit-elle avec une grâce infinie; faites-vous

saigner promptement (1). On ne doit jamais oublier ici ni en France combien vous avez montré de zèle en cette occasion pour le service de vos maîtres.

« Je n'entre, sire, dans ces détails que pour mieux en faire sentir le contraste avec la conduite qu'on devait bientôt tenir à mon égard. Je retourne à Vienne, la tête encore échauffée de cette conférence; je jette sur le papier une foule de réflexions qui me paraissent très fortes relativement à l'objet que j'y avais traité; je les adresse à l'impératrice; M. le comte de Seilern se charge de les lui montrer. Cependant on ne me rend pas mon livre, et ce jour même, à neuf heures du soir, je vois entrer dans ma chambre huit grenadiers baïonnette au fusil, deux officiers l'épée nue, et un secrétaire de la régence porteur d'un mot du comte de Seilern, qui m'invite à me laisser arrêter, se réservant, dit-il, de m'expliquer de bouche les raisons de cette conduite que j'approuverai sûrement. — Point de résistance, me dit le chargé d'ordres.

« — Monsieur, répondis-je froidement, j'en fais quelquefois contre les voleurs, mais jamais contre les empereurs.

« On me fait mettre le scellé sur tous mes papiers. Je demande à écrire à l'impératrice, on me refuse. On m'ôte tous mes effets, couteau, ciseaux, jusqu'à mes boucles, et on me laisse cette nombreuse garde dans ma chambre, où elle est restée *trente et un jours* ou quarante-quatre mille six cent quarante minutes; car pendant que les heures courent si rapidement pour les gens heureux qu'à peine s'aperçoivent-ils qu'elles se succèdent, les infortunés hachent le temps de la douleur par minutes et par secondes, et les trouvent bien longues prises chacune séparément (2). Toujours un de ces grenadiers, la baïonnette au fusil, a eu pendant ce temps les yeux sur moi, soit que je fusse éveillé ou endormi.

« Qu'on juge de ma surprise, de ma fureur! Songer à ma santé dans ces momens affreux, cela n'était pas possible. La personne qui m'avait arrêté vint me voir le lendemain pour me tranquilliser. — Monsieur, lui dis-je, il n'y a nul repos pour moi jusqu'à ce que j'aie écrit à l'impératrice. Ce qui m'arrive est inconcevable. Faites-moi donner des plumes et du papier, ou préparez-vous à me faire enchaîner bientôt, car il y a de quoi devenir fou.

« Enfin l'on me permet d'écrire; M. de Sartines a toutes mes lettres, qui lui ont été envoyées : qu'on les lise, on y verra de quelle nature était le chagrin qui me tuait. Rien qui eût rapport à moi ne me touchait; tout mon désespoir portait sur la faute horrible qu'on commettait à Vienne contre les intérêts de votre majesté, en m'y retenant prisonnier. Qu'on me garrotte dans ma voiture, disais-je, et qu'on me conduise en France. Je n'écoute aucun amour-propre, quand le devoir devient si pressant. Ou je suis M. de Beaumarchais, ou je suis un scélérat qui en usurpe le nom et la mission. Dans les deux cas, il est contre toute bonne politique de me faire perdre un mois à Vienne. Si je suis un fourbe, en me renvoyant en France, on ne fait que hâter ma punition; mais si je suis Beaumarchais, comme il est inouï qu'on en doute après ce qui s'est passé, quand on serait payé pour nuire aux intérêts du roi mon maître, on

(1) Ces mots de l'impératrice : « Faites-vous saigner promptement, » pourraient bien être le résultat d'un sentiment analogue à celui de l'aubergiste Conrad Gruber.

(2) Souvenir d'horlogerie assez ingénieusement appliqué ici.

ne pourrait pas faire pis que de m'arrêter à Vienne dans un temps où je puis être si utile ailleurs. — Nulle réponse. On me laisse huit jours entiers livré à cette angoisse meurtrière. Enfin on m'envoie un conseiller de la régence pour m'interroger. — Je proteste, monsieur, lui dis-je, contre la violence qui m'est ici faite au mépris de tout droit des gens: je viens invoquer la sollicitude maternelle, et je me trouve accablé sous le poids de l'autorité impériale! — Il me propose d'écrire tout ce que je voudrai, dont il se rendra porteur. Je démontre dans mon écrit le tort qu'on fait aux intérêts du roi en me retenant les bras croisés à Vienne. J'écris à M. de Sartines; je supplie au moins qu'on fasse partir un courrier en diligence. Je renouvelle mes instances au sujet de Nuremberg. Point de réponse. On m'a laissé un mois entier prisonnier sans daigner me tranquilliser sur rien. Alors, ramassant toute ma philosophie et cédant à la fatalité d'une aussi fâcheuse étoile, je me livre enfin au soin de ma santé. Je me fais saigner, droguer, purger. On m'avait traité comme un homme suspect en m'arrêtant, comme un frénétique en m'ôtant rasoirs, couteaux, ciseaux, etc., comme un sot en me refusant des plumes et de l'encre, et c'est au milieu de tant de maux, d'inquiétudes et de contradictions, que j'ai attendu la lettre de M. de Sartines.

« En me la rendant le trente et unième jour de ma détention, on m'a dit: Vous êtes libre, monsieur, de rester ou de partir, selon votre désir ou votre santé. — Quand je devrais mourir en route, ai-je répondu, je ne resterai pas un quart d'heure à Vienne. On m'a présenté *mille ducats* de la part de l'impératrice. Je les ai refusés sans orgueil, mais avec fermeté. — Vous n'avez point d'autre argent pour partir, m'a-t-on dit, tous vos effets sont en France. — Je ferai donc mon billet de ce que je ne puis me dispenser d'emprunter pour mon voyage. — Monsieur, une impératrice ne prête point. — Et moi je n'accepte de bienfaits que de mon maître: il est assez grand seigneur pour me récompenser, si je l'ai bien servi; mais je ne recevrai rien, je ne recevrai surtout point de l'argent d'une puissance étrangère chez qui j'ai été si odieusement traité. — Monsieur, l'impératrice trouvera que vous prenez de grandes libertés avec elle d'oser la refuser. — Monsieur, la seule liberté qu'on ne puisse empêcher de prendre à un homme très respectueux, mais aussi cruellement outragé, est celle de refuser des bienfaits. Au reste le roi mon maître décidera si j'ai tort ou non de tenir cette conduite, mais jusqu'à sa décision je ne puis ni ne veux en avoir d'autre.

« Le même soir, je pars de Vienne, et, venant jour et nuit sans me reposer, j'arrive à Paris le neuvième jour de mon voyage, espérant y trouver des éclaircissemens sur une aventure aussi incroyable que mon emprisonnement à Vienne. La seule chose que M. de Sartines m'ait dite à ce sujet est que l'impératrice m'a pris pour un aventurier; mais je lui ai montré un ordre de la main de votre majesté, je suis entré dans des détails qui, selon moi, ne devaient laisser aucun doute sur mon compte. C'est d'après ces considérations que j'ose espérer, sire, que votre majesté voudra bien ne pas désapprouver le refus que je persiste à faire de l'argent de l'impératrice, et me permettre de le renvoyer à Vienne. J'aurais pu regarder comme une espèce de dédommagement flatteur de l'erreur où l'on était tombé à mon égard, ou un mot obligeant de l'impératrice, ou son portrait, ou telle autre chose honorable que

j'aurais pu opposer au reproche qu'on me fait partout d'avoir été arrêté à Vienne comme un homme suspect; mais de l'argent, sire! c'est le comble de l'humiliation pour moi, et je ne crois pas avoir mérité qu'on m'en fasse éprouver, pour prix de l'activité, du zèle et du courage avec lesquels j'ai rempli de mon mieux la plus épineuse commission.

« J'attends les ordres de votre majesté.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

C'est ainsi que se vérifiait, aux dépens de Beaumarchais, la justesse de la maxime de Talleyrand : « Surtout, messieurs, pas de zèle. » En se remuant à outrance pour une bagatelle, il gagnait un mois de prison, et quand il se plaignait à M. de Sartines, ce dernier lui répondait : « Que voulez-vous? l'impératrice vous a pris pour un aventurier. » Il y a, ce me semble, de la candeur dans l'étonnement de Beaumarchais, qui ne peut parvenir à comprendre que sa boîte d'or pendue au col, son billet royal, son ardeur fiévreuse, son abus des chevaux de poste, son changement de nom, son assassinat et ses brigands, le tout à propos d'une méchante brochure, aient formé un composé assez bizarre pour inspirer à Marie-Thérèse quelque défiance, et que ce qui devait, suivant lui, le rendre intéressant n'ait servi qu'à le rendre suspect de folie ou de fourberie. Il paraît cependant que, pour le consoler des mille ducats qu'il avait sur le cœur, on lui remit en échange un diamant avec autorisation de le porter comme un présent de l'impératrice.

Un mot enfin sur la carte à payer de cette *importante affaire*. Beaumarchais, dont le but principal, en ce moment, est d'obtenir que le roi facilite sa réhabilitation devant le nouveau parlement, travaille gratis, et ne demande rien pour lui-même; mais les chevaux de poste coûtent fort cher, et depuis le mois de mars, en y comprenant les voyages relatifs à Morande, dont les frais ne sont pas encore payés, il a fait en allées et venues, pour le service du roi, dix-huit cents lieues. Le total, y compris l'achat du libelle Angelucci et les frais de séjour en diverses villes, se monte à 2,783 guinées, c'est-à-dire plus de 72,000 fr. Ainsi, en faisant rentrer dans ce compte les 100,000 fr. donnés à Morande, on dépensait 172,000 francs, on employait pendant six mois toute l'activité d'un homme intelligent, et cela pour arriver à la destruction de deux méchantes rapsodies qui ne valaient pas 72 deniers. Singulier moyen d'arrêter la confection des libelles, et singulier emploi de la fortune publique!

Cependant, en déployant beaucoup d'activité pour des objets de peu d'importance, Beaumarchais gagnait du terrain. Il était en correspondance suivie avec M. de Sartines; il lui transmettait avec un mélange de bon sens et de joviale familiarité ses observations et ses vues sur tous les nicidens de la politique de chaque jour; il allait et venait sans cesse de Paris à Londres pour la surveillance des libelles,

et suivait déjà avec attention la querelle des colonies anglaises de l'Amérique avec la métropole. Bientôt on eut encore recours à lui pour une troisième affaire d'un ordre plus relevé que les deux premières. Jusqu'ici, nous l'avons vu uniquement occupé de dépister, de poursuivre ou d'acheter d'obscurs libellistes; le gouvernement français va le mettre aux prises avec un personnage célèbre comme lui, aussi fin, presque aussi spirituel et beaucoup plus bizarre que lui.

II. — BEAUMARCHAIS ET LE CHEVALIER D'ÉON.

L'histoire humaine est riche en mystifications; mais de toutes les mystifications historiques, une des plus étranges et des plus ridicules est sans contredit celle qui se rattache à la vie du chevalier d'Éon. Voici un personnage qui jusqu'à l'âge de quarante-trois ans est considéré partout comme un homme, qui, en cette qualité d'homme, devient successivement docteur en droit, avocat au parlement de Paris, censeur pour les belles-lettres, agent diplomatique, chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons, secrétaire d'ambassade, et qui enfin remplit pendant quelques mois les fonctions de ministre plénipotentiaire de la cour de France à Londres. A la suite d'une querelle violente et scandaleuse avec l'ambassadeur, comte de Guerchy, dont il a occupé le poste par intérim, il est destitué et rappelé officiellement par Louis XV, mais maintenu secrètement par lui à Londres avec une pension de 12,000 livres. Bientôt, vers 1771, des doutes venus on ne sait d'où, engendrés on ne sait comment, s'élèvent sur le sexe de ce capitaine de dragons, et des paris énormes s'engagent à la manière anglaise sur cette question. Le chevalier d'Éon, qui pourrait facilement dissiper toutes les incertitudes, les laisse se propager et s'accroître; la fièvre des paris redouble, et l'opinion que le chevalier est une femme ne tarde pas à devenir l'opinion la plus générale. Peu de temps après, en 1775, Beaumarchais, auquel il a déclaré qu'il était une femme, vient lui enjoindre, au nom du roi Louis XVI, de rendre cette déclaration publique et de prendre les habits de son sexe. Il signe la déclaration demandée, et après avoir hésité un peu plus longtemps sur le changement de costume, il se résigne enfin, quitte à cinquante ans son uniforme de dragon pour prendre une jupe et une coiffe, et en 1778 apparaît à Versailles dans cet accoutrement, qu'il garde jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant trente-deux ans. On écrit avec sa coopération, sous le titre de *Vie militaire, politique et privée de la demoiselle d'Éon*, un beau roman dans lequel on raconte que ses parens l'ont fait baptiser comme garçon, quoiqu'il fût une fille, afin de conserver un bien que sa famille devait perdre faute d'héritiers mâles. Le chevalier écrit de son côté et publie de nombreux factums dans lesquels il pose en chevalière, se

félicite d'avoir pu, au milieu du désordre des camps, des siéges et des batailles, « *conserver*, dit-il, intacte *cette fleur de pureté*, gage si précieux et si fragile, hélas! de nos mœurs et de notre *foi*. » On le compare à Minerve et à Jeanne d'Arc! Dorat adresse des épîtres galantes à cette vieille héroïne qui a illustré son sexe. Les écrivains les plus sérieux et qu'on devrait croire les mieux informés sont dupés comme tous les autres, et le grave auteur de l'*Histoire de la Diplomatie française*, M. de Flassan, écrit sur le chevalier d'Éon les lignes suivantes :

« On ne peut nier, dit M. de Flassan, qu'elle (la chevalière d'Éon) n'ait offert une espèce de phénomène. La nature se trompa en lui donnant un sexe si opposé à son caractère fier et décidé. Sa *manie* de *vouloir jouer l'homme* et de *tromper les observateurs* la rendit quelquefois mauvaise tête, et elle traita M. de Guerchy avec une impertinence inexcusable vis-à-vis d'un ministre du roi. Du reste, elle mérite de l'estime et du respect pour la constance qu'elle mit à dérober son sexe à tant de regards perçans... Le rôle brillant que *cette femme* a joué dans des missions délicates et au milieu de tant de circonstances contraires prouve en particulier qu'elle était plus propre à la politique par son esprit et ses connaissances que beaucoup d'hommes qui ont couru la même carrière (1). »

C'est en 1809, un an avant la mort de la chevalière d'Éon, que M. de Flassan écrivait les lignes que nous venons de citer. Un an après, le 21 mai 1810, la chevalière d'Éon mourait à Londres, et à l'inspection de son corps, il était démontré et constaté de la manière la plus authentique que cette prétendue chevalière, à qui l'historien de la diplomatie française reproche la *manie de vouloir jouer l'homme et de tromper les observateurs*, que cette prétendue chevalière était *un chevalier parfaitement constitué* (2).

Que signifie cette grotesque mystification, et comment s'en expliquer le succès? Quel motif a pu porter un homme distingué par son rang, un officier intrépide, un secrétaire d'ambassade, un chevalier de Saint-Louis, à se faire passer pour femme pendant plus de trente ans? Ce rôle lui fut-il imposé? S'il fut imposé, comment et pourquoi un gouvernement a-t-il pu exiger d'un capitaine de dragons âgé de quarante-sept ans un travestissement aussi ridicule, et comment ce dragon de quarante-sept ans, qui se faisait la barbe, à l'instar de tous les dragons, qui, d'après les propres paroles de Beaumarchais, *buvait, fumait et jurait comme un estafier allemand*, a-t-il pu mystifier tant de personnes, à commencer par Beaumarchais lui-même? car ce dernier,

(1) *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, t. V, p. 454. 1809.

(2) C'est ce qui résulte de l'attestation suivante : « Je certifie par le présent que j'ai examiné et disséqué le corps du chevalier d'Éon en présence de M. Adair, de M. Wilson, du père Élysée, et que j'ai trouvé les organes mâles de la génération parfaitement formés sous tous les rapports. — Le 23 mai 1810. — Thom Copeland, chirurgien. » A cette attestation sont jointes les signatures d'une grande quantité de personnages notables, qui mettent hors de doute le sexe du chevalier d'Éon.

on va le voir, a toujours cru *très sincèrement* que le dragon était une femme, et une femme amoureuse de lui, Beaumarchais! Comment enfin et pourquoi ce problème de carnaval a-t-il pu devenir une sorte de question d'état, donner lieu à une foule de négociations, faire agir, parler, écrire, des rois et des ministres, faire voyager des courriers, et dépenser, comme toujours, beaucoup d'argent? Ces diverses questions, qui prouvent à quel point Montaigne avait raison quand il disait en son langage : *La plupart de nos vacations sont farcesques*, — ces diverses questions sont loin d'être éclaircies.

La version la plus accréditée sur le chevalier d'Éon est celle-ci. Ayant, dans sa jeunesse, les apparences d'une femme, il aurait été envoyé une fois par Louis XV, sous un déguisement féminin, à la cour de Saint-Pétersbourg. Il se serait introduit auprès de l'impératrice Élisabeth en qualité de *lectrice*, et aurait contribué au rapprochement des deux cours. Il en serait résulté quelques doutes sur son sexe. Ces doutes, disparus au milieu d'une carrière toute virile, auraient été réveillés et propagés longtemps après par Louis XV lui-même, à la suite de l'éclat scandaleux occasionné par la querelle de d'Éon et du comte de Guerchy. Ne voulant point sévir contre un agent qu'il avait employé avec utilité dans sa diplomatie secrète, voulant, d'un autre côté, donner satisfaction à la famille de Guerchy, empêcher un duel entre le jeune fils de l'ambassadeur, qui avait juré de venger son père, et d'Éon, duelliste redouté, — voulant enfin arrêter toutes les conséquences de cette querelle, le roi aurait été conduit, par le souvenir des travestissemens de la jeunesse de d'Éon, à lui enjoindre de laisser s'accréditer le bruit qu'il était une femme. Louis XVI, adoptant la politique de son aïeul, l'aurait forcé de se déclarer femme et de prendre le costume féminin. « Depuis longtemps, dit Mme Campan, ce bizarre personnage sollicitait sa rentrée en France; mais il fallait trouver un moyen d'épargner à la famille qu'il avait offensée l'espèce d'insulte qu'elle verrait dans son retour : on lui fit prendre le costume d'un sexe auquel on pardonne tout en France. »

Tel est le thème le plus généralement admis sur le chevalier d'Éon; mais il paraît bien inconcevable. Comment s'expliquer en effet qu'un roi, pour arrêter les suites d'une querelle, ne trouve pas de moyen plus simple que de changer un des adversaires en femme, et qu'un officier de quarante-sept ans préfère renoncer à toute carrière virile et porter des jupes pendant tout le reste de sa vie plutôt que de s'engager tout simplement à refuser, par ordre du roi, une provocation, ou plutôt que de rester dans la disgrâce et l'exil en gardant sa liberté et son sexe? Comment s'expliquer enfin, si le chevalier d'Éon n'est que la victime résignée des volontés de Louis XV, adoptées par Louis XVI, que lorsque ces deux rois sont morts, lorsque la monar-

chie française elle-même n'existe plus, lorsque d'Éon, retiré à Londres, n'a plus aucun intérêt d'argent et de situation à subir le travestissement imposé, comment s'expliquer qu'il persiste à le conserver jusqu'à sa mort?

Tout cela est fort singulier et peu compréhensible. Un nouveau thème s'est produit, il y a une vingtaine d'années, sur le chevalier d'Éon. Cette donnée est très hardie, nous éprouvons même quelque embarras à la reproduire; cependant, comme elle est développée dans un ouvrage en deux volumes, qu'on nous déclare emprunté à des documens authentiques (1), il faut bien en dire un mot. L'auteur de cet ouvrage affirme que, si le fameux chevalier d'Éon a consenti à passer pour une femme, ce n'est pas dans l'intérêt de la maison de Guerchy, mais pour sauver l'honneur de la reine d'Angleterre, Sophie-Charlotte, femme de George III. Il raconte que, d'Éon ayant été surpris avec la reine par le roi, un médecin ami de la reine et de d'Éon aurait déclaré au roi que d'Éon était une femme. George III s'en serait informé auprès de Louis XV, qui, dans l'intérêt de la tranquillité de son royal confrère, se serait empressé d'assurer qu'en effet d'Éon était une femme. A partir de ce jour, d'Éon aurait été condamné à changer de sexe, avec cette consolation d'avoir donné un roi à l'Angleterre, car l'auteur du livre en question n'hésite pas à nous dire qu'il est persuadé que cette prétendue femme était le père de George IV.

Cette *révélation* au sujet d'une reine, qui, si nous ne nous trompons, a toujours passé jusqu'ici pour une très honnête femme, cette révélation aurait besoin, pour être admise, d'être appuyée sur des preuves concluantes que nous cherchons en vain dans l'ouvrage intitulé : *Mémoires du chevalier d'Éon*. Sauf une lettre du duc d'Aiguillon au chevalier qui, si elle est authentique, pourrait, quoiqu'elle ne désigne pas positivement la reine Sophie-Charlotte, prêter quelque force à l'hypothèse de l'auteur, tout se réduit dans ce livre, au moins quant à la question principale, à des assertions très hasardées, à des inductions arbitraires accompagnées de récits peu vraisemblables et de dialogues de fantaisie qui donnent à cet ouvrage les apparences d'un roman, et lui enlèvent presque toute autorité (2).

(1) Cet ouvrage est intitulé *Mémoires du chevalier d'Éon*, publiés pour la première fois sur les papiers fournis par sa famille et d'après les matériaux authentiques déposés aux archives des affaires étrangères, par M. Gaillardet, auteur de *la Tour de Nesle*.

(2) Si on voulait ici discuter l'hypothèse de M. Gaillardet, les objections ne manqueraient pas. Comment s'expliquer par exemple que d'Éon, déterminé à sauver l'honneur de la reine d'Angleterre en se donnant comme une femme, favorise par son silence les paris sur son sexe et les laisse se multiplier pendant quatre ans, depuis 1771, époque de la scène racontée par l'auteur des *Mémoires*, jusqu'en 1775, époque où d'Éon signe la déclaration dictée par Beaumarchais? Et comment s'expliquer que durant ces quatre ans le roi George III, qui, dans l'hypothèse en question, aurait un intérêt capital à éclaircir

Nous ne nous proposons point ici d'exposer à notre tour un système sur le chevalier d'Éon : ce singulier personnage ne figure qu'accessoirement dans la vie de Beaumarchais, et il nous suffira de prendre la situation au moment où ce dernier entre en scène.

C'est en mai 1775. Le chevalier d'Éon est à Londres, disgracié et banni depuis sa querelle avec le comte de Guerchy, mais n'en continuant pas moins à toucher, même après la mort de Louis XV, la pension secrète de 12,000 francs que ce roi lui a accordée en 1766. Les doutes élevés sur son sexe paraissent dater de 1771. Les paris anglais sur cette question sont ouverts depuis cette époque, et d'Éon entretient par son silence l'incertitude des parieurs. Toutefois ce n'est pas la question de son sexe qui paraît à cette époque intéresser le gouvernement français : c'est une autre question. En sa qualité d'agent secret de Louis XV, d'Éon a eu pendant quelques années une correspondance mystérieuse avec le roi et les quelques personnes chargées de diriger la diplomatie occulte qu'il avait, on le sait, organisée à l'insu de ses ministres. D'Éon exagère de son mieux l'importance de ces papiers relatifs à la paix conclue entre la France et l'Angleterre en 1763. Il débite autour de lui que, s'ils étaient publiés, ils rallumeraient la guerre entre les deux nations, et que l'opposition anglaise lui a offert des sommes énormes pour les publier; il est, dit-il, trop bon Français pour y consentir, mais cependant il a besoin d'argent, de beaucoup d'argent, parce qu'il a beaucoup de dettes, et si le gouvernement veut rentrer en possession de ses papiers, il faut qu'il paie les dettes du possesseur. Ce n'est pas d'ailleurs un cadeau que d'Éon réclame : le gouvernement français est son débiteur, il lui doit beaucoup plus d'argent que d'Éon n'en doit lui-même. En effet, le chevalier envoie en 1774, à M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, un compte d'apothicaire des plus amusans, duquel j'extrais seulement les articles suivans, qui donneront une idée de l'intrépidité romanesque avec laquelle ce dragon chargeait à fond sur le trésor public.

« En novembre 1757, écrit d'Éon, le roi actuel de Pologne, étant envoyé extraordinaire de la république en Russie, fit remettre à M. d'Éon, secrétaire

la chose, n'emploie pour y arriver aucun de ces moyens qu'un monarque même constitutionnel trouverait facilement en un cas pareil? Enfin, si cette hypothèse, qui nous semble complétement chimérique, peut servir à expliquer la persistance de d'Éon à garder ses vêtemens de femme jusqu'à sa mort, elle rend absolument inexplicable ce fait, que la reine n'ait rien tenté pour empêcher la découverte de la vérité après le décès du chevalier. Cette découverte, suivant M. Gaillardet, aurait occasionné le troisième et dernier accès de folie du roi George III. Rien n'eût été cependant plus facile que d'éviter ce malheur, car d'Éon est mort dans un état voisin de l'indigence; et puisqu'il était, dans l'hypothèse de M. Gaillardet, assez dévoué à la reine pour lui sacrifier sa vie pendant trente ans, elle eût pu certainement, avec très peu d'argent, le déterminer à aller mourir sur une terre lointaine, au lieu de rester exposé à Londres à l'examen des chirurgiens.

de l'ambassade de France, un billet renfermant un diamant estimé 6,000 liv., dans l'intention que M. d'Éon l'instruirait d'une affaire fort intéressante qui se tramait alors à Saint-Pétersbourg. Celui-ci se fit un devoir de confier le billet et le diamant à M. le marquis de l'Hospital, ambassadeur, et de reporter ledit diamant au comte de Poniatowski, qui, de colère, le jeta dans le feu. M. de l'Hospital, touché de l'acte honnête de M. d'Éon, en écrivit au cardinal de Bernis, qui promit de lui faire accorder par le roi une gratification de pareille somme pour récompense de sa fidélité; mais M. le cardinal de Bernis ayant été déplacé et exilé, le sieur d'Éon n'a jamais reçu cette gratification qu'il se croit en droit de réclamer, ci. . . . . 6,000 liv.

N'est-ce pas une bonne plaisanterie que cette histoire d'un diamant de 1757 reparaissant dans un mémoire de 1774? — Passons à un autre article.

« M. le comte de Guerchy, dit d'Éon, a détourné le roi d'Angleterre de faire à M. d'Éon le présent de mille pièces qu'il accorde aux ministres plénipotentiaires qui résident à sa cour, ci. . . . . 24,000 liv.

« Autre article. — Plus, n'ayant pas été en état, depuis 1763 jusqu'en 1773, d'entretenir ses vignes en Bourgogne, M. d'Éon a non-seulement perdu mille écus de revenu par an, mais encore toutes les vignes, et croit pouvoir porter cette perte à moitié de sa réalité, ci. . . . . 15,000 liv.

« Plus M. d'Éon, sans entrer dans l'état qu'il pourrait produire des dépenses immenses que lui a occasionnées son séjour à Londres depuis 1763 jusqu'à la présente année 1773, tant pour l'entretien et la nourriture de feu son cousin et de lui que pour les frais extraordinaires que les circonstances ont exigés, croit devoir se borner à réclamer ce qu'exige à Londres l'entretien d'un ménage simple et décent dans lequel on se limite aux frais et domestiques nécessaires; ce qu'il évalue en conséquence à la modique somme de 450 louis ou 10,000 livres tournois par an, ce qui fait, pour lesdites dix années, ci. . . . . 100,000 liv.

Il est à noter que depuis 1766 d'Éon touche 12,000 livres de pension par an. Le valet du *Joueur*, dans Regnard, présente un compte de dettes *actives* qui ne vaut certainement pas celui-là. Tout le reste est de même force, et l'ensemble des créances de l'ingénieux chevalier s'élève ainsi à la modique somme de 316,477 livres 16 sous. D'Éon demande de plus que sa pension de 12,000 livres soit convertie en un contrat de rente viagère de même somme. On lui avait envoyé successivement deux négociateurs pour obtenir la remise de ses papiers à des conditions moins exorbitantes; l'un d'eux, M. de Pommereux, capitaine de grenadiers, et comme tel doué d'une rare intrépidité, avait été jusqu'à proposer à ce capitaine de dragons, qui passait pour femme, de l'épouser. D'Éon ne voulant point démordre de ses prétentions, on avait pris le parti de laisser tomber la négociation, lorsqu'en mai 1775 le chevalier, apprenant que Beaumarchais était à

Londres pour d'autres affaires, demanda à le voir. « Nous nous vîmes tous deux, dit d'Éon, conduits sans doute par une curiosité naturelle aux animaux extraordinaires de se rencontrer. » Le chevalier implora l'appui de Beaumarchais, et, pour lui donner une preuve de confiance, lui avoua en pleurant qu'il était une femme, et ce qui est étrange, c'est que Beaumarchais n'en doute pas un instant. Charmé à la fois d'obliger une fille aussi intéressante par son courage guerrier, ses talens diplomatiques, ses malheurs, et de mener à fin une négociation difficile, il adresse à Louis XVI les lettres les plus touchantes en faveur de d'Éon. « Quand on pense, écrit-il au roi, que cette créature tant persécutée est d'un sexe à qui l'on pardonne tout, le cœur s'émeut d'une douce compassion... J'ose vous assurer, sire, dit-il ailleurs, qu'en prenant cette étonnante créature avec adresse et douceur, quoique aigrie par douze années de malheurs, on l'amènera facilement à rentrer sous le joug, et à remettre tous les papiers relatifs au feu roi à des conditions raisonnables. » — On se demande comment Beaumarchais, qui ne manquait certes pas d'expérience en ces sortes de questions, a pu ainsi voir une fille dans la personne d'un dragon des plus masculins. Le biographe de d'Éon, que nous venons de citer, assure que le chevalier employa, pour abuser l'auteur du *Barbier de Séville*, une supercherie que nous n'exposerons pas ici, et qui est tirée d'un des *Contes* de La Fontaine. C'est possible, quoique peu probable; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas dans tous les papiers de Beaumarchais une seule ligne qui ne prouve en effet qu'il a été complétement trompé sur le sexe du chevalier, et si l'on pouvait supposer que, dans cette inextricable comédie, Beaumarchais aussi joue son rôle et feint de prendre un homme pour une femme, on serait détourné de cette idée par la candeur avec laquelle son ami intime Gudin, qui l'accompagnait dans le voyage où se noua la négociation avec d'Éon, raconte à son tour, dans ses mémoires inédits sur Beaumarchais, les malheurs de cette *femme intéressante*.

« Ce fut, dit Gudin, chez Wilkes (1) à dîner, que je rencontrai d'Éon pour la première fois. Frappé de voir la croix de Saint-Louis briller sur sa poitrine, je demandai à Mlle Wilkes quel était ce chevalier; elle me le nomma. — Il a, lui dis-je, une voix de femme, et c'est de là vraisemblablement que sont nés tous les propos qu'on a faits sur son compte. Je n'en savais pas davantage alors; j'ignorais encore ses relations avec Beaumarchais. Je les appris bientôt par elle-même. Elle m'avoua, en pleurant (il paraît que c'était la manière de d'Éon), qu'elle était femme, et me montra ses jambes couvertes de cicatrices, restes de blessures qu'elle avait reçues lorsque, renversée de son cheval tué sous elle, un escadron lui passa sur le corps et la laissa mourante dans la plaine. »

(1) Wilkes était à cette époque lord-maire de Londres.

On ne peut pas être plus candidement mystifié que ne l'est Gudin. — Dans cette première période de la négociation, d'Éon est aux petits soins pour Beaumarchais, il l'appelle son *ange tutélaire*, il lui envoie, en les recommandant à son indulgence, ses *œuvres complètes* en quatorze volumes, car cet être bizarre, dragon, femme et diplomate, était en même temps un barbouilleur de papier des plus féconds. Il se peint assez bien dans une lettre au duc de Praslin.

« Si vous voulez me connaître, monsieur le duc, je vous dirai franchement que je ne suis bon que pour penser, imaginer, questionner, réfléchir, comparer, lire, écrire, pour courir du levant au couchant, du midi jusqu'au nord, et pour me battre dans la plaine ou sur les montagnes : si j'eusse vécu du temps d'Alexandre ou de don Quichotte, j'aurais été Parménion ou Sancho Pança. Si vous m'ôtez de là, je vous mangerai, sans faire une sottise, tous les revenus de la France en un an, et après cela je vous ferai un excellent traité sur l'économie. Si vous voulez en avoir la preuve, voyez tout ce que j'ai écrit dans mon histoire des finances sur la distribution des deniers publics. »

Sous l'impression des cajoleries de la prétendue chevalière, Beaumarchais revient à Versailles, plaide sa cause avec chaleur, s'évertue à prouver que les papiers qu'elle a dans les mains, et qu'il ne connaît pas, sont de la plus haute importance, demande la permission de renouer avec elle d'abord officieusement les négociations rompues, et l'obtient par la lettre suivante de M. de Vergennes, qui est importante en ce qu'elle ne semble pas tout à fait d'accord avec la version généralement adoptée sur les vues du gouvernement français quant au chevalier d'Éon. Voici cette lettre de M. de Vergennes à Beaumarchais, dont je ne supprime que quelques passages insignifians.

« J'ai sous les yeux, monsieur, le rapport que vous avez fait à M. de Sartines de notre conversation touchant M. d'Éon; il est de la plus grande exactitude; j'ai pris en conséquence les ordres du roi; sa majesté vous autorise à convenir de toutes les sûretés raisonnables que M. d'Éon pourra demander pour le paiement régulier de sa pension de 12,000 livres, bien entendu qu'il ne prétendra pas qu'on lui constitue une annuité de cette somme hors de France, le fonds capital qui devrait être employé à cette création n'est pas en mon pouvoir, et je rencontrerais les plus grands obstacles à me le procurer; mais il est aisé de convertir la susdite pension en une rente viagère dont on délivrerait le titre.

« L'article du paiement des dettes fera plus de difficulté; les prétentions de M. d'Éon sont bien hautes à cet égard; il faut qu'il se réduise, et considérablement, pour que nous puissions nous arranger. Comme vous ne devez pas, monsieur, paraître avoir aucune mission auprès de lui, vous aurez l'avantage de le voir venir, et par conséquent de le combattre avec supériorité. M. d'Éon a le caractère violent, mais je lui crois une âme honnête, et je lui rends assez de justice pour être persuadé qu'il est incapable de trahison.

« Il est impossible que M. d'Éon prenne congé du roi d'Angleterre; la *révélation de son sexe ne peut plus le permettre; ce serait un ridicule pour les deux cours.* L'attestation à substituer est délicate, cependant on peut l'accorder, pourvu qu'il se contente des éloges que méritent son zèle, son intelligence et sa fidélité; mais nous ne pouvons louer ni sa modération ni sa soumission, et dans aucun cas il ne doit être question des scènes qu'il a eues avec M. de Guerchy.

« Vous êtes éclairé et prudent, vous connaissez les hommes, et je ne suis pas inquiet que vous ne tiriez bon parti de M. d'Éon, s'il y a moyen. Si l'entreprise échoue dans vos mains (1), il faudra se tenir pour dit qu'elle ne peut plus réussir, et se résoudre à tout ce qui pourra en arriver. La première sensation pourrait être désagréable pour nous; mais les suites seraient affreuses pour M. d'Éon : c'est un rôle bien humiliant que celui d'un expatrié qui a le vernis de la trahison; le mépris est son partage.

« Je suis très sensible, monsieur, aux éloges que vous avez bien voulu me donner dans votre lettre à M. de Sartines. J'aspire à les mériter, et je les reçois comme un gage de votre estime qui me flattera dans tous les temps. Comptez, je vous prie, sur la mienne, et sur tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être très sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE VERGENNES. »

« Versailles, le 21 juin 1775. »

Cette lettre de M. de Vergennes, très honorable pour Beaumarchais, prouve qu'à cette époque on ne songe point encore à imposer à d'Éon le costume de femme; son sexe féminin semble une chose admise, et la condition exigée pour son retour en France consiste seulement dans la remise de sa correspondance avec Louis XV. C'est dans une autre lettre à Beaumarchais, postérieure d'un mois et datée du 26 août 1775, que M. de Vergennes s'explique sur la question du costume féminin en ces termes :

« Quelque désir que j'aie de voir et de connaître et d'entendre M. d'Éon, je ne vous cacherai pas, monsieur, une inquiétude qui m'assiége. Ses ennemis veillent, et lui pardonneront difficilement tout ce qu'il a dit sur eux. S'il vient ici, quelque sage et circonspect qu'il puisse être, ils pourront lui prêter des propos contraires au silence que le roi impose; les dénégations et les justifications sont toujours embarrassantes et odieuses pour les âmes honnêtes. *Si M. d'Éon voulait se travestir, tout serait dit : c'est une proposition que lui seul peut se faire;* mais l'intérêt de sa tranquillité semble lui conseiller d'éviter, du moins pour quelques années, le séjour de la France, et nécessairement celui de Paris. Vous ferez de cette observation l'usage que vous jugerez convenable. »

Que signifie cette lettre du ministre, écrite un mois après la première, où le sexe féminin du chevalier d'Éon est considéré comme un

(1) C'est-à-dire l'entreprise qui a pour objet d'obtenir la restitution de la correspondance secrète avec Louis XV.

fait avéré? Par ces mots : « si M. d'Éon voulait se *travestir*, tout serait dit, » M. de Vergennes entend-il que d'Éon est un homme, et qu'il doit s'habiller en femme? Si la phrase avait ce sens, adressée à Beaumarchais, elle rendrait les lettres de ce dernier complétement inintelligibles, car il insiste perpétuellement sur le sexe féminin du chevalier d'Éon. De plus, cette lettre adressée à Beaumarchais détruirait le système qui, pour expliquer l'erreur de l'agent de M. de Vergennes, consiste à prétendre que d'Éon et le ministre étaient convenus ensemble que les agens chargés de négocier entre eux seraient eux-mêmes abusés sur le véritable sexe du chevalier. Si au contraire, ce qui est plus probable, ce mot *se travestir* est une expression impropre échappée au ministre et qui veut dire seulement : « M. d'Éon, reconnu femme, devrait s'habiller en femme, » dans ce cas il faudrait en conclure que M. de Vergennes a été trompé comme tout le monde sur le sexe de d'Éon, qu'il considère sa prise d'habits de femme comme une conséquence de la révélation de son sexe, et que s'il en fait une condition de sa rentrée en France, il n'y attache pas cependant une extrême importance. C'est Beaumarchais surtout qui insiste sur ce point :

« Tout ceci, écrit-il au ministre en date du 7 octobre 1775, m'a donné occasion de mieux connaître encore la créature à qui j'ai affaire, et je m'en tiens toujours à ce que je vous en ai dit : c'est que le ressentiment contre les feux ministres (ceux qui l'avaient destitué en 1766) et leurs amis de trente ans est si fort *en lui* (1), qu'on ne saurait mettre une barrière trop insurmontable entre les contendans qui existent. Les promesses par écrit d'être sage ne suffisent pas pour arrêter une tête qui s'enflamme toujours au seul nom de Guerchy; la déclaration positive de son sexe et l'engagement de vivre désormais avec ses habits de femme est le seul frein qui puisse empêcher du bruit et des malheurs. Je l'ai exigé hautement, et l'ai obtenu. »

Ces lettres prouvent que c'est Beaumarchais surtout qui insiste sur la prise d'habits comme condition rigoureuse, et dans ce cas, si, comme tout porte à le croire, d'Éon l'a trompé pour se rendre intéressant, il serait assez curieux que ce fût lui, Beaumarchais, abusé par d'Éon, qui fût le principal auteur de la prise d'habits imposée rigoureusement à d'Éon comme condition de sa rentrée en France.

Quoi qu'il en soit, si Beaumarchais, sur la question de sexe, est mystifié par le chevalier, il le bride à son tour sur la question pécuniaire. D'Éon, on l'a vu, pour remettre la fameuse correspondance, demandait la bagatelle de 318,477 livres. Beaumarchais, tout en repoussant ces prétentions absurdes, ne spécifie point de chiffre, et, dans la transaction du 5 octobre 1775 en vertu de laquelle le cheva-

(1) Ce mot *en lui* ne prouve rien contre l'erreur de Beaumarchais; il n'est que le résultat de l'habitude où l'on a été jusqu'ici de considérer d'Éon comme un homme.

lier s'engage à remettre tous les papiers du roi, Beaumarchais s'engage seulement à lui délivrer un contrat de 12,000 livres de rentes, ainsi que *de plus fortes sommes dont le montant lui sera remis*, dit la convention, pour l'acquittement de ses dettes en Angleterre. Chacun des deux contractans se réserve ainsi une porte de derrière : si les plus fortes sommes ne paraissaient pas assez fortes au chevalier, il comptait garder une portion des papiers pour en obtenir de plus fortes encore; Beaumarchais de son côté, n'entendant point payer toutes les dettes qu'il plairait à d'Éon de déclarer, demande au roi la faculté de *batailler*, pour employer son expression, avec la demoiselle d'Éon, depuis 100 jusqu'à 150,000 francs, se réservant de lui donner l'argent par fractions, en étendant ou resserrant la somme d'après la confiance que lui inspirerait le chevalier.

D'Éon commence par exhiber un coffre de fer bien cadenassé déposé chez un amiral anglais, son ami lord Ferrers, en nantissement, dit-il, d'une dette de 5,000 livres sterling. Il déclare que ce coffre contient toute la correspondance secrète. Ici embarras de Beaumarchais : il n'est pas autorisé à visiter ces papiers; s'il donne de l'argent, il peut recevoir, dit-il, en échange, des comptes de blanchisseuse. Après un nouveau voyage à Paris pour demander à inventorier les papiers, il obtient enfin cette autorisation, et, à l'ouverture du coffre, il se trouve que le lord Ferrers, créancier réel ou simulé, n'a reçu en nantissement que des papiers presque insignifians. D'Éon avoue alors en rougissant que les papiers les plus précieux sont restés cachés sous le plancher de sa chambre. « Elle me conduisit chez elle, écrit Beaumarchais au ministre, et tira de dessous son plancher cinq cartons bien cachetés, étiquetés : *Papiers secrets à remettre au roi seul*, qu'elle m'assura contenir toute la correspondance secrète et la masse entière des papiers qu'elle avait en sa possession. Je commençai par en faire l'inventaire et les parapher tous, afin qu'on n'en pût soustraire aucun; mais pour m'assurer encore mieux que la suite entière y était contenue, pendant qu'elle écrivait l'inventaire, je les parcourais tous rapidement. »

On voit que Beaumarchais était homme de précaution; alors seulement il paie la créance de lord Ferrers, qui lui remet en échange une somme égale de billets souscrits par le chevalier d'Éon, et il se prépare à partir pour Versailles avec son coffre. Le chevalier naturellement ne trouvait pas les *fortes sommes assez fortes;* mais, la transaction du 5 octobre n'embrassant pas seulement la remise des papiers et obligeant d'Éon au costume de femme et au silence sur tous ses anciens démêlés avec les Guerchy, Beaumarchais lui tint la dragée haute.

« J'assurai, écrit-il à M. de Vergennes, cette demoiselle que, si elle était

sage, modeste, silencieuse, et si elle se conduisait bien, je rendrais un si bon compte d'elle au ministre du roi, même à sa majesté, que j'espérais lui obtenir encore quelques nouveaux avantages. Je fis d'autant plus volontiers cette promesse que j'avais encore dans mes mains environ 41,000 livres tournois sur lesquelles je comptais récompenser chaque acte de soumission et de sagesse par des générosités censées obtenues successivement du roi et de vous, monsieur le comte, mais seulement à titre de grâce et non d'acquittement; c'était avec ce secret que j'espérais encore dominer, maîtriser cette créature fougueuse et rusée. »

Arrivé à Versailles avec son coffre, Beaumarchais est complimenté par M. de Vergennes, qui lui envoie un beau certificat déclarant que « sa majesté a été très satisfaite du zèle qu'il a marqué dans cette occasion, ainsi que de l'intelligence et de la dextérité avec lesquelles il s'est acquitté de la commission que sa majesté lui avait confiée. »

Le négociateur commençait à attirer l'attention de Louis XVI; les précédentes missions l'avaient laissé dans l'ombre, celle-ci le mettait enfin en évidence. Il n'était pas homme à en rester là et à négliger de pousser sa pointe. Ce qu'il veut maintenant, ce n'est plus seulement un ordre du roi, c'est une correspondance directe avec lui. Avant de repartir pour Londres, il adresse à Louis XVI une série de questions en le priant de vouloir bien répondre lui-même en marge, et le roi de sa main répond docilement aux questions de Beaumarchais. L'autographe est curieux. Le corps de la pièce est écrit de la main de Beaumarchais et signé de lui; les réponses à chaque question sont écrites en marge, d'une écriture assez fine, mais inégale, molle, indécise, où les T et les V sont à peine indiqués. C'est l'écriture du bon, du faible et malheureux souverain que la révolution devait dévorer dix-sept ans plus tard; et afin que Beaumarchais puisse se glorifier tout à son aise de correspondre directement avec Louis XVI, à la suite des réponses de ce monarque se trouvent les lignes suivantes, écrites et signées de la main de M. de Vergennes : *Toutes les apostilles en réponse sont de la main du roi.* Pour apprécier cette pièce comme témoignage de la discordance de toutes choses à cette époque, il faut de plus se souvenir qu'au moment où elle est écrite, Beaumarchais est encore sous le coup d'une condamnation juridique qui le déclare déchu de ses droits de citoyen, et c'est dans cette situation qu'il entame par écrit avec Louis XVI le dialogue suivant :

« Points essentiels que je supplie M. le comte de Vergennes de présenter à la décision du roi avant mon départ pour Londres, ce 13 décembre 1775, pour être répondus en marge :

« Le roi accorde-t-il à la demoiselle d'Eon la permission de porter la croix de Saint-Louis sur ses habits de femme?

« *Réponse du roi :* — En province seulement.

« Sa majesté approuve-t-elle la gratification de 2,000 écus que j'ai passée à cette demoiselle pour son trousseau de fille?

« *Réponse du roi :* — Oui.

« Lui laisse-t-elle la disposition entière, dans ce cas, de tous ses habillemens virils?

« *Réponse du roi :* — Il faut qu'elle les vende.

« Comme ces grâces doivent être subordonnées à de certaines dispositions d'esprit auxquelles je désire soumettre pour toujours la demoiselle d'Éon, sa majesté veut-elle bien me laisser encore le maître d'accorder ou de refuser, selon que je croirai utile au bien de son service?

« *Réponse du roi :* — Oui.

« Le roi ne pouvant refuser de me faire donner par son ministre des affaires étrangères une reconnaissance en bonne forme de tous les papiers que je lui ai rapportés d'Angleterre, j'ai prié M. le comte de Vergennes de supplier sa majesté de vouloir bien ajouter au bas de cette reconnaissance, *de sa main*, quelques mots de contentement sur la manière dont j'ai rempli ma mission. Cette récompense, la plus chère à mon cœur, peut en outre me devenir un jour d'une grande utilité. Si quelque ennemi puissant prétendait jamais me demander compte de ma conduite en cette affaire, d'une main je montrerais l'ordre du roi, de l'autre j'offrirais l'attestation de mon maître que j'ai rempli ses ordres à son gré. Toutes les opérations intermédiaires alors deviendront un fossé profond que chacun comblera selon son désir, sans que je sois obligé de parler ni que je m'embarrasse jamais de tout ce qu'on en pourra dire.

« *Réponse du roi :* — Bon. »

Ici le sujet du dialogue change. Tant qu'il ne s'est agi que de décider la question de savoir si d'Éon doit porter la croix de Saint-Louis sur ses habits de femme et vendre ses habits d'homme, Louis XVI a des réponses très nettes et très précises; mais Beaumarchais veut le mener plus loin, et nous verrons qu'il y réussira dans quelques mois. Pour le moment, il est trop pressé et trop pressant. Il passe sans transition de l'affaire d'Éon à l'affaire d'Amérique, et cherche à enlever d'assaut l'adhésion du roi à des plans dont il le poursuit depuis quelque temps. Louis XVI se tient sur la réserve, et ses réponses changent de couleur. Le sens de ce qui suit sera expliqué nettement quand nous traiterons de l'influence de Beaumarchais dans la question américaine; mais, comme tout ce dialogue écrit est contenu dans la même lettre, nous n'avons pas cru devoir le scinder, de peur de lui ôter de sa physionomie. Nous continuons la citation.

« Comme la première personne que je verrai en Angleterre est mylord Rochford, et comme je ne doute pas que ce lord ne me demande en secret la réponse du roi de France à la prière que le roi d'Angleterre lui a fait faire par moi, que lui répondrai-je de la part du roi?

« *Réponse du roi :* — Que vous n'en avez pas trouvé.

« Si ce lord, qui certainement a conservé beaucoup de relations avec le roi

d'Angleterre, veut secrètement encore m'engager à voir ce monarque, accepterai-je ou non? Cette question n'est pas oiseuse et mérite bien d'être pesée avant que de me donner des ordres.

« *Réponse du roi :* — Cela se peut.

« Dans le dessein où ce ministre était de m'engager dans les secrets d'une politique particulière avec lui, s'il voulait aujourd'hui me lier avec d'autres ministres, ou si, de quelque façon que ce soit, l'occasion m'en est offerte, accepterai-je ou non?

« *Réponse du roi :* — C'est inutile.

« Dans le cas de l'affirmative, je ne pourrai me passer d'un chiffre. M. le comte de Vergennes m'en donnera-t-il un?

« *Pas de réponse.*

« J'ai l'honneur de prévenir le roi que M. le comte de Guines (1) a cherché à me rendre suspect aux ministres anglais : me sera-t-il permis de lui en dire quelques mots, ou sa majesté souhaite-t-elle qu'en continuant à la servir, j'aie l'air d'ignorer toutes les menées sourdes qu'on a employées pour nuire à ma personne, à mes opérations, et par conséquent au bien de son service?

« *Réponse du roi :* — Il (l'ambassadeur) doit ignorer. »

Le roi veut dire que M. de Guines ne doit point être instruit des travaux auxquels Beaumarchais se livre à Londres relativement à la situation des colonies insurgées. Ce qui suit est la partie la plus grave de la lettre; aussi le roi n'y fait-il aucune réponse.

« Enfin je demande, avant de partir, la réponse positive à mon dernier mémoire (2); mais, si jamais question a été importante, il faut convenir que c'est celle-ci. Je réponds sur ma tête, après y avoir bien réfléchi, du plus glorieux succès de cette opération pour le règne entier de mon maître, sans que jamais sa personne, celle de ses ministres ni ses intérêts y soient en rien compromis. Aucun de ceux qui en éloignent sa majesté osera-t-il de son côté répondre également, sur sa tête, au roi, de tout le mal qui doit arriver infailliblement à la France de l'avoir fait rejeter?

« Dans le cas où nous serions assez malheureux pour que le roi refusât constamment d'adopter un plan si simple et si sage, je supplie au moins sa majesté de me permettre de prendre date auprès d'elle de l'époque où je lui ai ménagé cette superbe ressource, afin qu'elle rende un jour justice à la bonté de mes vues, lorsqu'il n'y aura plus qu'à regretter amèrement de ne les avoir pas suivies. CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Ce singulier dialogue entre Louis XVI et Beaumarchais peint bien, ce me semble, le caractère prudent de l'un et le caractère *entrant* de l'autre. La témérité de l'agent secret finira bientôt par l'emporter sur la prudence du roi; mais ce moment n'est pas encore arrivé, et Beaumarchais, qui n'a mis en avant les petites questions sur d'Éon

(1) L'ambassadeur de France à Londres.

(2) Ce mémoire, dont nous reparlerons, a pour but de déterminer le roi à envoyer sous main, par le canal de Beaumarchais, des secours d'armes et de munitions aux colonies insurgées.

que pour arriver aux grandes sur l'Amérique, est obligé de repartir pour Londres, sachant seulement que d'Éon doit vendre ses habits d'homme. Il trouve le chevalier, qu'il prend toujours pour une chevalière, assez peu fidèle aux engagemens de modestie et de silence qu'il a pris dans la transaction du 5 octobre. Sous prétexte d'arrêter les paris faits sur son sexe, d'Éon s'affiche dans les journaux anglais avec la vanité fastueuse qui lui est familière, et ses réclames, étant rédigées de manière à laisser encore dans le mystère un point qui doit être considéré comme résolu, sont plutôt propres à affriander les parieurs qu'à les décourager. Beaumarchais lui en fait des reproches assez vifs; le chevalier, plus vif encore que Beaumarchais, voyant d'ailleurs que son *austère ami* tient serrés les cordons de la bourse du roi, se fâche tout rouge. De là une rupture et un échange de lettres où l'on voit d'Éon, après avoir adressé à Beaumarchais les injures les plus mâles, reprendre tout à coup le ton d'une demoiselle, et se plaindre amoureusement de l'ingratitude de ce perfide :

« Pourquoi, s'écrie le dragon déguisé en femme, ne me suis-je pas rappelé que les hommes ne sont bons sur la terre que pour tromper la crédulité des filles et des femmes?... Je ne croyais encore que rendre justice à votre mérite, qu'admirer vos talens, votre générosité, je vous aimais sans doute déjà; mais cette situation était si neuve pour moi, que j'étais bien éloignée de croire que l'amour pût naître au milieu du trouble et de la douleur. »

Beaumarchais répond à d'Éon du ton grave d'un homme qui remplit son devoir et veut rester insensible aux injures et aux agaceries d'une vieille fille en colère, et comme il ne paraît toujours pas se douter qu'il est mystifié par d'Éon, il écrit à M. de Vergennes :

« Tout le monde me dit que cette folle est folle de moi. Elle croit que je l'ai méprisée, et les femmes ne pardonnent pas une pareille offense. Je suis loin de la mépriser; mais qui diable aussi se fût imaginé que pour bien servir le roi dans cette affaire, il me fallût devenir galant chevalier autour d'un capitaine de dragons? L'aventure me paraît si bouffonne, que j'ai toutes les peines du monde à reprendre mon sérieux pour achever convenablement ce mémoire. »

Il est certain que, si M. de Vergennes était dans le secret du véritable sexe du chevalier, il a dû passablement rire à son tour, mais aux dépens de Beaumarchais. Toujours est-il que, d'Éon ne se montrant point sage et modeste, comme le voulait la transaction, ne prenant point d'habits de femme et ne revenant point en France, Beaumarchais ne lui donne plus d'argent. D'Éon écrit contre lui à M. de Vergennes les factums les plus violens et les plus grossiers. Cet *ange tutélaire* des premiers temps de la correspondance n'est plus qu'un *sot*, un *faquin;* il a *l'insolence d'un garçon horloger qui, par hasard,*

aurait trouvé le mouvement perpétuel, il ne peut être comparé qu'*à Olivier Ledain, barbier, non de Séville, mais de Louis XI.*

Beaumarchais reçoit ces bordées d'injures avec le calme d'un galant chevalier : « Elle est femme, écrit-il à M. de Vergennes, et si affreusement entourée, que je lui pardonne de tout mon cœur; elle est femme, ce mot dit tout. » D'Éon, voyant qu'on ne veut plus lui donner d'argent, feint d'avoir encore des papiers à publier; Beaumarchais s'en inquiète d'abord un peu, mais il se rassure bientôt. C'est une fanfaronnade de d'Éon; il n'a plus rien; il a donné pour 120,000 liv. (1) ce dont il exigeait d'abord 318,000, et Beaumarchais le tient en respect, car il a dans les mains les billets souscrits au lord Ferrers, et la pension de d'Éon étant devenue un contrat de rente, il peut au besoin la faire saisir, si cette prétendue demoiselle persiste à ne pas exécuter les conditions du traité. Du reste, connaissant bien le caractère vaniteux du chevalier, il engage M. de Vergennes, s'il veut obtenir son retour en France, à ne plus paraître s'occuper de lui. Menacé d'oubli, le chevalier arrive de lui-même à Versailles un beau matin, en août 1777; seulement il a oublié de s'habiller en femme : on lui enjoint de prendre ce costume; il obéit, excite pendant quelque temps un intérêt de curiosité; puis, voyant que la curiosité se lasse, il repart pour Londres, et comme il n'a plus dès lors aucun rapport avec Beaumarchais, nous n'avons plus à nous occuper de lui.

En abandonnant ici l'étrange problème qui se rattache au chevalier d'Éon, nous serions tenté de conclure comme Voltaire, qui écrivait à ce sujet, en 1777, les lignes suivantes : « Toute cette aventure me confond; je ne puis concevoir ni d'Éon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui; je ne connais rien à ce monde. » C'est, en effet, un monde assez incompréhensible que celui où des mascarades semblables peuvent devenir des affaires d'état. Nous dirons seulement, en prenant cette énigme sous Louis XVI, ce qui nous paraît le plus probable d'après les documens que nous avons sous les yeux. Contrairement à l'opinion la plus générale, il nous paraît probable que Louis XVI et M. de Vergennes, en imposant à d'Éon le costume féminin, le croyaient réellement femme. Le caractère sérieux du roi et du ministre ne permet guère de supposer qu'ils aient pu se prêter à une comédie aussi

(1) En payant comptant la créance réelle ou simulée de lord Ferrers, Beaumarchais, qui avait été autorisé à payer en prenant des termes, avait fait supporter à d'Éon un escompte au profit du roi, qui réduisait la somme donnée à 109,000 livres. Il avait ensuite remis à d'Éon quelques petites sommes, qui font monter le total de l'argent donné à 4,902 livres sterling. Dans toute cette affaire, Beaumarchais se montre beaucoup plus économe des deniers du roi que dans les deux précédentes.

ridicule et aussi inconvenante, où Beaumarchais seul aurait joué le rôle de dupe. Seulement, comme cette prétendue révélation du sexe féminin de d'Éon fournissait au roi et au ministre un moyen commode d'étouffer toutes les conséquences des anciennes querelles du chevalier avec les Guerchy et leurs amis, tous deux s'empressèrent de l'adopter comme un fait avéré, sans s'occuper beaucoup d'en vérifier l'exactitude. Quant à d'Éon, il est visible que du jour où, par je ne sais quelle cause, les doutes qu'avaient fait naître les travestissemens de sa jeunesse se renouvellent dans son âge mûr, il commence par les repousser, et ensuite les favorise d'autant plus habilement, qu'il feint de ne se laisser arracher qu'avec peine le secret de son prétendu sexe féminin. Sans nous arrêter à l'hypothèse complétement romanesque de M. Gaillardet, d'Éon nous semble être conduit tout simplement à jouer ce rôle par deux motifs assez peu relevés en eux-mêmes : — d'abord l'espoir d'obtenir du gouvernement français plus d'argent; — puis la vanité, le besoin de faire parler de lui à tout prix, qui est le trait le plus saillant de son caractère. Dans une lettre inédite de lui à un ami, nous lisons ces lignes : « Je suis une brebis que Guerchy a rendue enragée en *voulant la précipiter dans le fleuve de l'oubli.* » Cette phrase peint très bien d'Éon. Resté dans une condition ordinaire, il aurait passé inaperçu, surtout depuis que sa querelle scandaleuse avec le comte de Guerchy lui rendait impossible toute carrière officielle (1). Passant pour une femme ou pour un être amphibie dont le sexe était un mystère, il était sûr d'attirer l'attention générale. Ce manége lui a réussi, puisqu'il lui a valu une célébrité que n'obtiennent pas toujours de grands caractères et de belles actions (2).

Après son retour en France, d'Éon fit courir le bruit que Beaumarchais avait retenu à son profit une partie de l'argent qui lui était destiné. Ce dernier s'en plaignit à M. de Vergennes, qui lui répondit par la lettre suivante, en l'autorisant à la publier :

Versailles, le 10 janvier 1778.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 3 de ce mois, et je n'ai pu y voir

(1) On sait qu'en 1765 d'Éon, secrétaire d'ambassade à Londres, avait poussé les choses jusqu'à accuser publiquement devant les tribunaux anglais son ambassadeur d'avoir voulu le faire empoisonner et assassiner.

(2) Le même motif de vanité peut expliquer sa persistance jusqu'à sa mort dans ce travestissement, une fois adopté. Un homme distingué, qui l'a connu à Londres dans les derniers temps de sa vie, me fournit encore une explication. Suivant lui, d'Éon, après avoir d'abord trouvé les vêtemens de femme fort incommodes, avait fini par s'y habituer et les portait par goût, en y mêlant cependant toujours quelque chose du vêtement masculin. La même personne qui a bien voulu me donner ce renseignement m'assure que, si l'on croyait encore en France en 1809 au sexe féminin de d'Éon, en Angleterre, tous ceux qui à cette époque fréquentaient le chevalier ne doutaient pas qu'il ne fût un homme.

qu'avec bien de la surprise qu'il vous est revenu que la demoiselle d'Éon vous imputait de vous être approprié à son préjudice des fonds qu'elle supposait lui être destinés. J'ai peine à croire, monsieur, que cette demoiselle se soit portée à une accusation aussi calomnieuse; mais si elle l'a fait, vous ne devez en aucune manière en être inquiet et affecté : vous avez le gage et le garant de votre innocence dans le compte que vous avez rendu de votre gestion dans la forme la plus probante, fondée sur des titres authentiques, et dans la décharge que je vous ai donnée de l'aveu du roi.

« Loin que votre désintéressement puisse être soupçonné, je n'oublie pas, monsieur, que vous n'avez formé aucune répétition pour vos frais personnels, et que vous ne m'avez jamais laissé apercevoir d'autre intérêt que celui de faciliter à la demoiselle d'Éon les moyens de rentrer dans sa patrie.

« Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE VERGENNES. »

Beaumarchais, en effet, dans cette circonstance, n'avait pas même retenu ses frais de voyage. A la vérité, il pouvait à cette époque se montrer généreux envers le gouvernement, car le gouvernement l'était encore plus envers lui. Il avait enfin atteint son but. A force de rendre de petits services dans de petites affaires, il était entré assez avant dans la confiance de Louis XVI, de M. de Maurepas et de M. de Vergennes, pour vaincre les scrupules et les hésitations de leur politique dans la question américaine. Sous l'influence de ses ardentes sollicitations, le gouvernement s'était décidé à appuyer secrètement les colonies insurgées, et à le charger de cette importante et délicate mission. Le 10 juin 1776, Beaumarchais avait reçu du roi 1 million, avec lequel il montait et commençait cette grande opération d'Amérique, où nous le verrons déployer un talent d'organisation, une portée d'esprit, une puissance de volonté, qu'on s'étonnera peut-être de rencontrer chez l'auteur du *Barbier de Séville*. En attendant, il faut noter encore comme un témoignage de désorganisation sociale qu'à cette même date du 10 juin 1776, où Beaumarchais recevait du gouvernement une telle preuve de confiance, et devenait l'agent et le dépositaire d'un secret d'état dont la découverte pouvait d'un jour à l'autre allumer la guerre entre la France et l'Angleterre, il était toujours sous le coup du jugement rendu contre lui par le parlement Maupeou, qui le déclarait déchu de ses droits de citoyen. C'était en quelque sorte un mort civil que le gouvernement chargeait de porter des secours aux Américains, et qui allait bientôt faire pour son propre compte la guerre aux Anglais. Ces deux situations si hétérogènes ne pouvaient cependant se prolonger, et avant de commencer ses opérations d'armateur, le condamné du parlement Maupeou dut s'occuper de reconquérir son état civil.

III. — RÉHABILITATION DE BEAUMARCHAIS.

Comprenant bien son temps, Beaumarchais avait senti que le principal pour lui n'était pas d'insister sur la justice de sa cause, mais de se rendre utile d'abord, ensuite nécessaire, et que sa réhabilitation marcherait toute seule. Tandis qu'il fatiguait des chevaux de poste au service du roi, il avait eu d'abord la satisfaction d'apprendre que le parlement Maupeou, qui l'avait si cruellement frappé, était mort à son tour des blessures qu'il avait reçues de lui. Après l'avénement de Louis XVI, ce corps judiciaire était tombé à un tel degré de déconsidération, que, quelques-uns de ses membres se plaignant au vieux Maurepas, chef du nouveau ministère, de ne pouvoir plus se rendre aux audiences sans être insultés par le peuple, ce ministre leur avait répondu avec la légèreté de l'homme et du temps : « Eh bien, allez-y en *domino*, vous ne serez pas reconnus. » Cette réponse indiquait suffisamment le sort réservé aux magistrats de Maupeou; leur exécution se fit cependant attendre encore six mois. Ce ne fut que le 12 novembre 1774, qu'un édit de Louis XVI abolit la nouvelle magistrature et rappela les anciens parlemens. Le 25 du même mois, Beaumarchais écrivait à M. de Sartines :

« J'espère que vous n'avez pas envie que je reste le *blâmé* de ce vilain parlement que vous venez d'enterrer sous les décombres de son déshonneur. L'Europe entière m'a bien vengé de cet odieux et absurde jugement; mais cela ne suffit pas, il faut un arrêt qui détruise le prononcé de celui-là. J'y vais travailler, mais avec la modération d'un homme qui ne craint plus ni l'intrigue ni l'injustice. J'attends vos bons offices pour cet important objet. »

Malgré les intentions exprimées dans cette lettre, Beaumarchais ne se pressait pas, car il attend encore près de deux ans; mais quand il juge le moment venu, quand son crédit est assuré, quand M. de Maurepas, vieillard spirituel et léger, est complétement captivé par lui, Beaumarchais attaque la difficulté avec son entrain ordinaire, et l'enlève à la course. La sentence est devenue définitive depuis deux ans. Il pourrait obtenir du roi des lettres d'abolition, il n'en veut pas. Ce n'est point une grâce, c'est une justice qu'il exige, et il faut que le parlement restauré détruise l'œuvre du parlement bâtard qui avait usurpé ses fonctions. Louis XVI lui accorde d'abord des *lettres patentes*, en date du 12 août 1776, qui le relèvent du laps de temps écoulé depuis la signification du jugement du 26 février 1774. « Attendu, dit l'acte royal, que notre amé Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais est sorti du royaume par nos ordres et pour notre service, voulons qu'il soit remis et rétabli en tel et semblable état que si ledit laps de temps n'était pas écoulé, et qu'il puisse, nonobstant icelui,

se pourvoir contre ledit jugement, soit par requête civile ou telle autre voie de droit qu'il avisera bon être. »

Restait à obtenir des lettres de requête civile, c'est-à-dire un nouvel acte royal, renvoyant Beaumarchais devant le parlement, pour l'annulation légale du jugement rendu contre lui. Or cette demande en requête civile devait être soumise au grand conseil, ou conseil d'état, qui avait servi, on s'en souvient, à composer le parlement Maupeou, et dans lequel étaient rentrés, après la destruction de ce parlement, la plupart des anciens juges de Beaumarchais. Celui-ci, obligé de quitter Paris pour aller à Bordeaux organiser l'opération d'Amérique, ne voulait point partir que la requête civile ne fût admise : « Allez toujours, lui dit le ministre Maurepas, le conseil prononcera bien sans vous. » Il part pour Bordeaux avec Gudin. Le surlendemain de son arrivée, il apprend que sa requête est rejetée par le grand conseil.

« Soixante heures après, raconte Gudin dans son manuscrit, nous étions à Paris. — Eh quoi! dit Beaumarchais au comte de Maurepas un peu surpris de le revoir si promptement, tandis que je cours aux extrémités de la France faire les affaires du roi, vous perdez les miennes à Versailles. — C'est une sottise de Miromesnil (1), répond M. de Maurepas; allez le trouver; dites-lui que je veux lui parler, et revenez ensemble. — Ils s'expliquèrent tous les trois; l'affaire fut reprise sous une autre forme; car il y en avait pour tous les cas prévus et imprévus; le conseil jugea tout différemment, et la requête civile fut admise. »

Ici se présentait un nouvel embarras : on était à la fin du mois d'août; le parlement allait entrer en vacances, et ne voulait statuer sur la requête civile qu'après les vacances; mais Beaumarchais n'ajourne pas si facilement une affaire entamée : il va derechef trouver M. de Maurepas, et, persuadé qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il fait avec le premier ministre ce que nous l'avons vu faire avec le roi. Il rédige un billet pour le premier président et pour le procureur général, fait copier et signer en double ce billet par M. de Maurepas et l'expédie; il est ainsi conçu :

« Versailles, ce 27 août 1776.

« La partie des affaires du roi dont M. de Beaumarchais est chargé exige, monsieur, qu'il fasse quelques voyages assez promptement. Il craint de quitter Paris avant que sa requête civile ait été entérinée; il m'assure qu'elle peut l'être avant les vacances. Je ne vous demande nulle faveur sur le fond de l'affaire, mais seulement de la célérité pour ce jugement. Vous obligerez celui qui a l'honneur d'être bien véritablement, etc. MAUREPAS. »

Cela ne suffit pas encore à Beaumarchais. Il veut que l'avocat-

(1) Le ministre de la justice.

général Séguier porte la parole et soit éloquent en sa faveur; de là une lettre à M. de Maurepas, accompagnée d'un nouveau billet un peu plus expressif pour M. Séguier, billet que le ministre copie avec la même docilité que le précédent. Voici d'abord la lettre insinuante adressée au vieux ministre :

« Paris, ce 30 août 1776.

« MONSIEUR LE COMTE,

« J'irais me mettre à vos pieds ce matin, si je n'avais pas un rendez-vous arrêté chez M. l'ambassadeur d'Espagne (1). Il est bien doux à mon cœur de voir que le respect qu'on vous porte rend chacun vain et jaloux de faire quelque chose pour vous plaire. M. Séguier, apprenant que vous aviez eu la bonté de recommander la célérité de mon affaire à M. le premier président et à M. le procureur général, n'a pu s'empêcher de dire à un de ses amis qui est des miens : — Une *pareille recommandation m'eût rendu bien éloquent dans cette affaire*. Oh! les hommes! Ne vous lassez pas, monsieur le comte, de faire de bonnes actions... Je ne vous demande que votre signature à la lettre ci-jointe et votre cachet sur l'enveloppe : à l'instant mon affaire acquiert des ailes, et je vous aurai l'obligation d'avoir recouvré trois mois plus tôt mon état de citoyen, que je n'aurais jamais dû perdre.

« Je suis, avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

« BEAUMARCHAIS. »

Voici maintenant la lettre pour l'avocat-général, rédigée par Beaumarchais et que signe docilement M. de Maurepas :

« Versailles, ce 30 août 1776.

« J'apprends, monsieur, par M. de Beaumarchais, que, si vous n'avez pour lui la bonté de porter la parole en son affaire, il est impossible qu'il obtienne un jugement d'ici au 7 septembre. La partie des affaires du roi dont M. de Beaumarchais est chargé exige qu'il fasse assez promptement un voyage; il craint de quitter Paris avant d'être rendu à son état de citoyen, et il y a si longtemps qu'il souffre, que son désir à cet égard est bien légitime (2). Je ne vous demande nulle faveur sur le fond d'une pareille affaire, mais vous m'obligerez infiniment si vous contribuez à la faire juger avant les vacances.

« J'ai l'honneur d'être bien véritablement, etc. MAUREPAS. »

On reconnaît combien la situation de Beaumarchais est changée depuis le procès Goëzman : il n'a plus seulement pour lui l'opinion, il a pour lui le pouvoir, ce qui ne l'empêche pas de cultiver avec le même soin la faveur publique; car en même temps qu'il prend ses précautions du côté du ministère et se ménage la parole officielle de l'avocat-général Séguier, il choisit pour défenseur un avocat qui, presque seul, a constamment refusé de plaider devant le parlement

(1) Pour l'affaire d'Amérique. Le gouvernement espagnol s'était associé au gouvernement français et se préparait aussi à appuyer en secret les Américains.

(2) On voit que la recommandation devient ici plus expressive, malgré la restriction d'étiquette qui l'accompagne.

Maupeou, et que cette constante opposition a rendu très populaire, l'avocat Target. En lui confiant sa défense, Beaumarchais, toujours fidèle à ses goûts de mise en scène, écrit à Target une lettre qui circule partout et qui commence par ces mots : *Le martyr Beaumarchais à la vierge Target.* C'est la *vierge* Target qui, avec son éloquence un peu vide, mais pompeuse et sonore (1), se charge de maintenir la popularité de l'ancien adversaire de Goëzman et de le défendre en associant sa cause à celle du parlement restauré et de la liberté reconquise :

« Remplissez donc enfin, messieurs, dit Target, en terminant son plaidoyer, remplissez l'attente générale, et, j'ose le dire, le vœu qu'en secret vous formez vous-mêmes pour la réparation de l'injustice. Absous par le public, il est temps que le sieur de Beaumarchais soit délivré par la loi. Elle est passée cette époque de contradictions et d'orages où le citoyen ne puisait pas toujours dans les décisions de ses juges la règle de ses propres jugemens, où un homme a pu être frappé sans être déshonoré. L'union est rétablie, la nation possède enfin ses magistrats. Les ministres, les dépositaires des lois sont rentrés dans le droit, plus grand et plus flatteur encore, d'être les arbitres des mœurs et les modérateurs des sentimens. C'est au sein de cette concorde heureuse que, sous l'œil du public, et des mains de la loi, le sieur de Beaumarchais va reprendre, comme un droit qui lui est propre, ce premier bien de l'homme en société, l'honneur, qu'en attendant le retour de l'ordre il avait confié comme en dépôt à l'opinion publique. »

Après le discours de Target, l'avocat-général Séguier conclut également à la réhabilitation, et le 6 septembre 1776 un arrêt solennel du parlement tout entier, grand'chambre et Tournelle assemblées, annulle la sentence portée contre Beaumarchais par le parlement Maupeou, le rend à son état civil et aux fonctions qu'il avait précédemment occupées. Cet arrêt fut accueilli avec le plus vif enthousiasme par la foule qui encombrait le prétoire, et l'heureux plaideur fut porté en triomphe au milieu des applaudissemens depuis la grand'-chambre jusqu'à sa voiture. Il avait préparé un discours qu'il voulait prononcer avant la plaidoirie de Target, on le détermina à y renoncer; mais comme il tenait à se mettre en règle avec l'opinion, il le publia dès le lendemain. Ce discours, qui figure dans ses œuvres, est assez bien réussi dans le genre noble, mais il est surtout très habile et très hardi. On vient de voir plus haut avec quelle souplesse Beaumarchais sait tirer parti de la faveur d'un ministre; mais tout en utilisant son crédit auprès de M. de Maurepas, il ne renonce

(1) Ce même Target, présidant plus tard la constituante, se rendit coupable d'une phrase d'avocat restée célèbre, qu'on cite quelquefois dans les traités de rhétorique pour enseigner aux jeunes gens à éviter l'abus des synonymes : « Je vous engage, messieurs, à maintenir entre vous la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité. »

point à son rôle de citoyen défenseur des droits de la nation. Dans son discours au parlement, non-seulement il ne concède rien à ses anciens adversaires, qui pour la plupart sont encore membres du grand conseil, mais il maintient toutes ses attaques contre les formes et les règles de la procédure. « Or ces formes et ces règles, comme le remarque très justement M. Saint-Marc-Girardin, n'appartenaient au parlement Maupeou que par occasion; elles appartenaient aussi à l'ancien parlement. » Les coups que Beaumarchais avait portés au premier devaient rejaillir sur le second. En combattant le secret dans les procédures, en attaquant toutes ces méthodes d'instruction, confrontation et récolemens, qui éternisaient et embrouillaient les affaires, ces référés multipliés, ces audiences qui mettaient le plaideur à la discrétion d'un rapporteur, ces secrétaires que chaque plaideur devait payer largement, ces jugemens non motivés par lesquels un tribunal décidait à huis clos de l'honneur, de la fortune ou de la vie d'un citoyen, sans autre explication que cette formule : *Pour les cas résultant du procès;* — en combattant tous ces abus divers, en faisant entrer dans l'esprit des masses le besoin d'une réforme judiciaire, Beaumarchais, après avoir aidé à détruire le parlement Maupeou aux applaudissemens de l'ancien parlement, contribuait, sans s'en douter lui-même, à préparer également la ruine du parlement qui l'avait applaudi. Lorsqu'on vit en effet ces fiers légistes, remontés sur leurs siéges, continuer les anciens erremens, lorsqu'on les vit, après une opposition systématique aussi ardente contre le bien que contre le mal, demander la convocation des états-généraux, mais s'attacher à annuler d'avance leur action en la renfermant dans les vieilles formes, de manière à se ménager pour eux-mêmes une sorte de dictature, la même impopularité qui avait renversé les magistrats de Maupeou les renversa à leur tour. Après avoir fait reculer les rois, ils furent mandés à la barre de la constituante, et là il leur fut signifié que, suivant la parole de Beaumarchais, la nation était juge des juges. Quelques jours après, un simple décret décidait que les parlemens avaient cessé d'exister. C'est ainsi que, dans sa lutte contre Goëzman, Beaumarchais avait été un instrument involontaire, mais puissant de la révolution; il l'était de même lorsque, heureux et fier de la victoire qui lui rendait enfin ses droits de citoyen, il se lançait à corps perdu dans sa grande opération d'Amérique. Avant de l'y suivre, il ne faut pas oublier qu'il a toujours mené de front plusieurs entreprises, et qu'au moment où il préparait ses quarante vaisseaux, il faisait jouer *le Barbier de Séville.*

LOUIS DE LOMÉNIE.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS

LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LES RÉGENCES JAVANAISES.[1]

Nous venions d'admirer à Batavia l'opulence et la splendeur de la colonie hollandaise : il fallait pénétrer dans l'intérieur de Java pour savoir de quelles sources fécondes découlaient ces richesses. M. Burger se chargea d'obtenir du gouverneur-général l'autorisation sans laquelle nous ne pouvions songer à entreprendre un pareil voyage. M. de Rochussen, de son côté, accueillit la demande de notre excellent hôte avec une grâce si parfaite, il adressa aux résidens des provinces que nous devions traverser des instructions si bienveillantes, que le prince Henri lui-même n'a probablement point parcouru l'intérieur de Java d'une façon beaucoup plus royale que les officiers et le commandant de *la Bayonnaise*.

Java est, on le sait, une des îles les plus vastes du globe. Bornéo, Madagascar, Sumatra, Niphon, la Grande-Bretagne, Célèbes même, ont plus d'étendue; mais le territoire de Java est le double de celui de Ceylan ou de celui de Saint-Domingue, il excède d'un dixième environ la superficie de Cuba. Cette grande île est d'une origine récente, si on la compare au noyau granitique ou aux terrains stratifiés qui ont successivement formé l'écorce de notre planète. Contemporaine des groupes de la Polynésie, elle est, après Célèbes, le fragment le plus considérable du nouveau monde qu'un effort sous-marin a fait jaillir des entrailles de la terre. Elle n'offre, à proprement

(1) Voyez la livraison du 15 février.

parler, qu'une longue chaîne de montagnes basaltiques et de pics ignivomes, entourée d'une large ceinture de terrains d'alluvion. La longueur moyenne de l'île est de cent soixante-quinze lieues, la largeur de vingt-six. Située à cent vingt lieues environ au sud de l'équateur, elle n'est point exposée à ces crises violentes qui dévastent chaque année les côtes des Philippines, mais dont l'influence se fait rarement sentir en-deçà du 10e degré de latitude septentrionale. On retrouve cependant à Java les pluies torrentielles de Luçon. Pendant les mois de janvier et de février, il n'est guère de jour où d'épouvantables déluges ne semblent menacer l'île d'une submersion totale. La mousson d'ouest est au sud de l'équateur la mousson pluvieuse; elle commence ordinairement vers la fin d'octobre. Les vents d'est lui succèdent dans les premiers jours du mois de mai, et jusqu'aux approches de l'équinoxe, des orages de peu de durée troublent seuls la sérénité du ciel.

Les Hollandais ont partagé le territoire de Java en vingt-deux résidences : la structure de l'île avait fixé avant eux ces divisions politiques. De tout temps, des administrations distinctes ont gouverné les états du littoral et les districts montagneux de l'intérieur, les provinces qui font face à l'Océan Austral et celles qui descendent par une pente moins abrupte vers la mer de Java. La province de Bantam s'étend d'une mer à l'autre. Neuf résidences, — Batavia, Krawang, Chéribon, Tagal, Pekalongan, Samarang, Japara, Rembang, Sourabaya, — occupent le versant septentrional des montagnes. Huit autres provinces, — les Preangers, Banjoumas, Bajelen, Djokjokarta, Patjitan, Kediri, Passarouan, Bezouki, — sont assises sur le versant opposé. Les résidences intérieures sont au nombre de quatre : Buitenzorg, Kedou, Sourakarta et Madioum. Les provinces du nord sont en général plus policées et mieux défrichées que celles du sud; elles ont un accès facile vers d'excellens ports, tandis que la côte méridionale est presque complétement dépourvue d'abris (1).

Le cours des événemens a cependant établi entre les diverses portions du territoire de Java d'autres distinctions que celles qui résultent de leur situation géographique. Les provinces de Sourakarta et de Djokjokarta sont les derniers vestiges de l'empire de Mataram; les souverains indigènes ont conservé dans ces deux états la propriété du sol. Dans les résidences de Batavia, de Buitenzorg et de Krawang, les ventes faites à diverses reprises par la compagnie des

(1) De récens travaux hydrographiques ont signalé cependant sur cette côte des ports demeurés jusqu'ici inconnus, des ports, assure-t-on, qui pourraient recevoir au besoin des vaisseaux de ligne. Si cette découverte se confirme, un magnifique avenir est promis aux provinces méridionales; l'île de Java en recevra un accroissement notable de prospérité, et la population javanaise, délivrée de transports dispendieux, y trouvera une augmentation sensible de bien-être.

Indes, par le général Daendels et par le gouvernement anglais, ont entraîné en faveur de capitalistes européens ou chinois l'aliénation du domaine public. La propriété individuelle se trouve ainsi constituée à Java sur une étendue de territoire qui représente à peu près le douzième des terres cultivées. Les autres résidences, au nombre de seize, ne connaissent d'autres propriétaires que l'état et la commune. Le gouvernement y partage avec la noblesse javanaise d'immenses bénéfices. C'est dans ces provinces que le général Van den Bosch a établi la compensation de l'impôt foncier par des rentes payables en nature, ou qu'il a maintenu, comme dans la résidence des Preangers, le régime du travail forcé et des livraisons obligatoires.

La résidence des Preangers occupe à elle seule près du sixième de la superficie totale de Java. Elle est subdivisée en quatre régences et gouvernée par des chefs qui descendent en droite ligne des anciens souverains auxquels obéissait, avant l'introduction de l'islamisme, la partie occidentale de Java. En visitant la province de Buitenzorg et celle des Preangers, nous pouvions donc nous flatter de comprendre le mécanisme politique et agricole appliqué à l'île tout entière. Nous allions, dans la première de ces résidences, observer les résultats obtenus par l'industrie privée, — dans la seconde, étudier les grandes cultures dirigées par les employés du gouvernement. Nous devions aussi, — cet espoir suffisait pour piquer notre curiosité, — nous trouver en présence de fonctionnaires indiens issus d'un sang non moins illustre et non moins vénéré que celui des souverains de Mataram.

Différé de jour en jour par les gracieuses instances qui s'efforçaient de nous retenir à Batavia, le moment de notre départ pour l'intérieur de l'île fut enfin fixé d'une manière irrévocable. Le 14 juillet 1849, une heure avant le lever du soleil, deux longues voitures de voyage attelées chacune de six poneys emportaient sur la route de Buitenzorg les officiers de *la Bayonnaise* et le compagnon que depuis six mois leur avait donné une heureuse fortune, le jeune duc Édouard de Fitz-James, chevaleresque héritier d'un des plus beaux noms de France. A voir la rapidité de notre course, on eût dit que ces carrosses, balancés sur leurs ressorts flexibles, au lieu de paisibles touristes, contenaient quelque couple amoureux s'envolant sur le chemin de Gretna-Green. Une véritable frénésie semblait animer cochers et poneys. Nous dévorions d'un seul temps de galop, et en moins de vingt minutes, les 9 kilomètres qui séparent les relais de la poste. C'était en langage de marin un sillage de onze nœuds à l'heure. Deux coureurs montés derrière nos voitures se jetaient, le fouet à la main, sur les jarrets des chevaux dès que la route offrait la moindre rampe à gravir, et plus le chemin montait, plus notre attelage courait ventre à terre. Pas une ornière d'ailleurs, à peine un gravier sur notre passage. La route, soigneusement macadamisée,

était unie comme la table d'un billard (1). Sur un sentier latéral incessamment labouré par le pied fourchu des buffles se traînaient lourdement, avec leurs toitures de rotin tressé et leurs roues formées par deux énormes disques d'une seule pièce, de longs convois qui portaient à Batavia le café des Preangers. La voie sur laquelle nous roulions était exclusivement destinée aux voitures suspendues et aux piétons. Des hangars d'une architecture élégante s'élevaient auprès de chaque station, et nous protégeaient contre les rayons du soleil pendant le temps qu'on mettait à changer de chevaux. De Batavia au village de Buitenzorg, on compte trente-deux piliers, ou à peu près 54 kilomètres. L'inclinaison moyenne du terrain est d'environ 5 millimètres par mètre. On ne saurait atteindre les régions supérieures par une pente plus égale et plus douce.

Dès qu'on a dépassé le faubourg de Meester-Cornelis, théâtre des brutales orgies de la populace javanaise, les maisons de campagne s'éloignent du bord de la route. Le paysage n'est plus animé que par les grands bois de cocotiers, qui, sur quelques points, se prolongent jusqu'à la mer. M. Burger avait possédé un de ces vastes domaines dont l'huile de *calapa* (2) et le sucre d'*areng* (3) forment le principal revenu. Il nous montra en passant la forêt de palmiers au milieu de laquelle il avait vécu pendant plusieurs années de la vie du planteur et de celle du seigneur féodal. Nous approchions cependant de Buitenzorg, et déjà nous aspirions un air plus léger et plus pur. Tout souriait autour de nous : les rizières étagées sur le flanc des montagnes, les villages épars dans la plaine, les arbres fruitiers balançant leur tête au-dessus des haies de cactus et d'euphorbes. Nous n'avions encore atteint qu'une hauteur de 800 pieds environ

(1) L'œuvre la plus grandiose qu'ait accomplie à Java l'administration hollandaise, c'est assurément la route militaire qui traverse l'île dans toute sa longueur, du détroit de la Sonde au détroit de Bali. Cette route ne suit pas le bord de la mer. Pour éviter les terrains marécageux qu'inonde chaque année pendant six mois la saison pluvieuse, il lui a fallu gravir les pentes escarpées des montagnes. Elle se développe ainsi à travers les cols les plus élevés, au milieu des ravins et des précipices, sur un parcours de 1,300 kilomètres. De nombreux rameaux viennent s'embrancher sur cette voie centrale. Les uns se dirigent de Samarang vers les états des princes indigènes; les autres relient les parties les plus reculées des provinces aux ports de la côte septentrionale. L'Inde anglaise possède d'excellentes routes; mais Java et la Nouvelle-Galles du Sud sont, si je ne me trompe, les seules colonies où l'on puisse voyager en poste. Sur les routes royales, le gouvernement hollandais entretient des relais de chevaux disposés de six en six milles. Entre Batavia et Buitenzorg, chaque station est pourvue de six attelages, de deux seulement dans le reste de l'île. Des buffles remplacent les chevaux sur les points où la chaise de poste doit rencontrer des pentes trop rapides, et des hommes se tiennent prêts à attacher une corde à la voiture pour en modérer la vitesse dans les descentes. C'est ainsi que les lettres, qui partent de Batavia deux fois par semaine, peuvent être transportées à Banjouwangie, le point le plus oriental de l'île, en sept fois vingt-quatre heures.

(2) Le nom du cocotier en malais.

(3) Espèce de palmier dont la séve fournit le seul sucre que consomment les Javanais.

au-dessus du niveau de la mer; mais des sommets du Salak et du Guédé, perdus dans les nuages, la brise du matin apportait à travers les bois une douce et bienfaisante fraîcheur. Trois heures après notre départ de Batavia, nous entrions, sans avoir ralenti notre course échevelée, dans le village de Buitenzorg.

Ce sont surtout les employés du gouvernement qui voyagent dans l'intérieur de Java : c'est pour eux qu'a été organisé le service des postes, pour eux aussi que chaque chef-lieu de résidence possède un vaste hôtel placé sous la surveillance et le patronage de l'administration. L'intervention de l'autorité s'étend à Java jusqu'aux moindres détails. Tout est simple et facile avec son concours. Quant au voyageur abandonné à lui-même, il pourrait bien regretter quelquefois, je dois l'en prévenir, la libre concurrence des colonies anglaises. Les frais de poste sont considérables; les prix seuls des hôtels, réglés comme tout le reste par les soins du gouvernement, sont assez modérés. Notre nombreuse caravane alla descendre à l'hôtel Bellevue, et chacun de nous put y trouver une chambre et un lit. Jamais hôtel n'a mieux mérité son nom que celui de Bellevue à Buitenzorg. Du pavillon où nous attendait un déjeuner tout européen, nos regards plongeaient sur une mer de verdure. Toute la chaîne du Salak se déployait devant nous avec ses ravins tapissés de forêts, avec ses terrasses couvertes d'épis déjà mûrs, et, presque sous nos pieds, le *campong* chinois dessinait comme une île de briques au milieu des vergers indigènes.

Pendant que nous admirions ce ravissant paysage, les heures s'écoulaient sans qu'aucun de nous parût y songer. Les rayons du soleil tombaient presque d'aplomb sur la plaine : à Batavia, notre journée eût été terminée; mais à Buitenzorg, bien qu'on ne jouisse pas encore de la température modérée des hauts plateaux de l'intérieur, on peut cependant se permettre de sortir quelquefois en plein midi. Nous prîmes donc, malgré l'heure avancée, le chemin du château, qui avait été le séjour habituel des prédécesseurs de M. de Rochussen. Ce fut la munificence de la compagnie des Indes qui, vers l'année 1745, fit de la province de Buitenzorg l'apanage princier des gouverneurs-généraux de Java. Les districts dont se composait cette province furent vendus en 1809 à des particuliers, et le gouvernement hollandais n'en conserva plus qu'un seul, au centre duquel on vit s'élever en 1816 la somptueuse retraite destinée au premier fonctionnaire de la colonie. Un tremblement de terre renversa en 1826 ce château, qu'on avait construit d'après un plan trop vaste pour qu'il pût reposer avec impunité sur la base d'un volcan. Quand on en releva les murs, on prit soin de les mettre, par un dessin plus modeste, à l'abri d'une nouvelle commotion du sol. La résidence actuelle du gouverneur-général n'a qu'un seul étage. Surmontée d'un belvédère

et entourée d'un large portique, elle n'a plus le caractère imposant du palais qu'habitait M. Van der Capellen; elle n'en est pas moins une noble et élégante demeure. Les deux ailes qui flanquent le corps de logis principal sont destinées à recevoir les aides de camp et les hôtes du gouverneur-général.

M. de Rochussen se trouvait à Buitenzorg trop éloigné du centre des affaires; l'activité de son esprit lui faisait préférer le séjour de Batavia : il avait cependant donné les ordres nécessaires pour que les portes du château qu'il avait cessé d'habiter nous fussent ouvertes, et nous étions certains de trouver sur ce point comme sur tous les autres un accueil empressé. L'intérieur du château de Buitenzorg, désert et en partie démeublé, eût à peine mérité notre visite sans le curieux musée qu'y avaient rassemblé les soins de M. de Rochussen. Il n'y manquait aucune des armes, aucun des barbares trophées que l'on peut rencontrer chez les divers peuples de l'archipel indien. A côté des crânes enfumés ou couverts de bandelettes d'or, orgueil du Dayak dont ils racontent les prouesses, on voyait appendus à la muraille les lances de Sumatra et les javelines de Célèbes, le bouclier de Timor taillé dans une peau de buffle, la carabine de Banjermassing, aux canons octogones et aux cannelures en spirale; le *parang*, brutalement forgé comme un couperet; le *kris*, dont la lame flamboyante est emmanchée d'une poignée d'ivoire; le *klewang*, dont le fer damasquiné laisse pendre près de la garde une sinistre houppe de crins ou de cheveux teints en rouge. Quelques-uns de ces glaives étranges avaient été recueillis sur le champ de bataille. La plupart avaient bu du sang humain. On nous montra des poignards que la superstition des princes eût payés du prix d'une province, car ces kris javanais avaient leur histoire comme les grandes épées de nos chevaliers, et leur vertu talismanique, confirmée par maint assassinat. Nous avions ainsi sous les yeux l'image, je dirai presque le symbole du degré de civilisation qu'ont atteint les divers groupes de la Malaisie. Le couperet féroce des Dayaks et des Harfours ne semble pas appartenir au même âge historique que la carabine rayée des Malais ou que le kris enrichi de pierreries des habitans de Java. Les peuples de Bornéo, de Bourou, de Céram, avec leurs armes grossières, ne sont encore que des sauvages. Ceux de Sumatra, de Célèbes, de Bali, ont appris les raffinemens de la politique et de la guerre; aussi font-ils usage d'instrumens de destruction plus perfectionnés. Les Javanais sont armés comme des courtisans soupçonneux plutôt que comme des soldats. Chez eux, la guerre a cessé d'être l'état normal de la société. Ils songent moins à se prémunir contre une attaque ouverte que contre une trahison. Le poignard au fourreau étincelant est la seule arme qui brille à leur ceinture. L'examen de ces riches panoplies fut pour nous une occupation remplie d'intérêt : il ne nous apprit point

seulement quels ennemis belliqueux les armées de la Hollande avaient à combattre; il nous rappela aussi à quelles mœurs barbares la domination européenne était venue arracher ces malheureux peuples.

Les dépendances du château de Buitenzorg formaient autrefois un des districts du royaume hindou de Padjajaran : elles sont comprises entre deux rivières ou plutôt deux torrens, le Tji-Liwong et le Tji-Danie, qui coulent sur ce point à une demi-lieue de distance l'un de l'autre. Quelques terres cultivées fournissent les revenus nécessaires à l'entretien du château. Un village indigène s'étend sur la rive occidentale du Tji-Liwong; mais la majeure partie du district est occupée par un parc immense et par un jardin botanique où se trouvent réunis tous les végétaux dont on a essayé d'acclimater la culture à Java. L'imagination des poètes n'a jamais rien rêvé de plus beau que ce parc, traversé par des eaux murmurantes, avec ses grandes pelouses peuplées de troupeaux d'axis et ses arbres géans qu'ont vus naître les cinq parties du monde. Il faut avoir parcouru cette vallée de Tempé, doux et modeste asile offert aux transfuges de tous les climats, pour savoir quelle variété infinie le grand artisan de l'univers a pu mettre dans la découpure et les teintes mobiles des feuillages, dans le port majestueux des troncs, dans le déploiement capricieux des branches. La Nouvelle-Hollande, les Moluques, le Bengale, la Chine, le Japon, l'Europe même, semblent se donner la main sous ces ombrages. Le chêne et le palmier ont trouvé une patrie commune. Le bétel enlace de sa liane grimpante l'érable ou le mélèze; le thé croît à côté du poivre, le cactus du Mexique ou l'indigofère de l'Amérique centrale à côté du coton de l'Égypte et de la canne à sucre des îles Sandwich. Il n'est pas un pays qui n'ait été mis à contribution par les botanistes de Buitenzorg. Les bambous occupent tout un côté de la rivière. Dans certaines allées, les arbres ont l'écorce odorante; dans d'autres, chaque tronc laisse suinter une gomme aromatique. Ici ce sont de larges feuilles digitées, plus loin de verts panaches, des stipes qui s'élancent ou des sarmens qui rampent, des fruits solitaires attachés sur un tronc colossal, ou des grappes qui pendent de la cime d'une tige bulbeuse épanouie comme un parasol. Bien que le château de Buitenzorg possède une ménagerie, complément presque indispensable d'un jardin botanique, nul animal féroce ne trouble de ses rugissemens le silence de cette délicieuse retraite. Des orangs-outangs pensifs, des pachydermes affables ou sans malice, tels que le tapir et l'éléphant de Sumatra, sont, avec l'oiseau royal des Moluques et le *babi-roussa* de Célèbes, les seuls représentans de la faune indienne auxquels on ait voulu donner cet éden javanais pour prison.

Après le château et le parc de Buitenzorg, que pouvions-nous visiter qui nous offrît plus d'intérêt que les cavernes au fond desquelles

la salangane bâtit ces nids visqueux que le Chinois achète au poids de l'or? Le résident de Buitenzorg voulut nous conduire lui-même aux grottes de Tjampeo, creusées par la nature dans les contreforts calcaires qui supportent la chaîne du Salak. Deux relais de chevaux disposés à l'avance sur la route nous amenèrent au pied de la montagne qu'il fallait gravir pour arriver à l'entrée de ces labyrinthes souterrains. C'est là que nous trouvâmes le fermier chinois auquel a été concédée, au prix d'une rente annuelle de 170,000 francs, la récolte totale de ces nids d'hirondelles, qui se vendent à Java 158 francs environ le kilogramme. Des chaises ou des fauteuils attachés à deux brancards avaient été disposés par les soins de cet opulent déserteur du Céleste Empire. Nous nous résignâmes une fois de plus à accepter le secours de nos semblables, et à nous laisser porter par un sentier glissant jusqu'au but difficile que nous voulions atteindre.

Il se faut entr'aider : c'est la loi de nature.

Le Javanais attelé à la chaise de l'Européen, ce n'est après tout que l'aveugle qui porte le paralytique, et j'avoue que sous ce soleil ardent, sous ce climat dont la langueur m'accablait, loin de voir dans l'assistance qui m'était offerte une offense à la fraternité humaine, j'en croyais contempler au contraire le plus touchant emblème.

La nature, à Java, est un livre à chaque page duquel il faudrait écrire : beau! admirable! prodigieux! — Parvenus à l'ouverture des cavernes, qui plongeaient brusquement dans les entrailles de la montagne, nous hésitions à nous enfoncer sous terre, quand le soleil éclairait autour de nous un si merveilleux paysage. De grands arbres aux rameaux étendus comme ceux du cèdre couvraient d'ombre et de fraîcheur les pentes de la colline. Entre leurs troncs penchés s'ouvraient vers la campagne de délicieuses échappées et des lointains infinis. Des troupes de singes noirs gambadaient au milieu du feuillage, pendant que de vieux magots demeuraient philosophiquement assis sur les branches. Les hirondelles aux reflets satinés voltigeaient d'une aile inquiète autour de nous. L'atmosphère était calme, le ciel d'un bleu d'azur. Il semblait que le Seigneur arrêtât un regard satisfait sur son œuvre. Mais chacun de nous fut bientôt saisi sous les bras par deux Javanais. Nous disparûmes en chancelant dans les profondeurs où nos guides, semblables à des génies satanïques, s'efforçaient de nous entraîner. Au lieu de la lumière du jour, nous n'avions plus, pour conduire nos pas sous ces voûtes ténébreuses, que la lueur enfumée des torches. Nous errâmes longtemps dans des galeries où l'on entendait tomber goutte à goutte l'eau qui filtrait à travers les fissures du rocher. Des milliers de nids gélatineux étaient attachés aux parois de la grotte. On en détacha quelques-uns devant

nous, et l'avare Achéron consentit à lâcher sa proie. Avec quel plaisir nous sortîmes de cet antre pour revoir la nature, épanouie et souriante comme une jeune fiancée! Le prisonnier de Chillon ou le captif échappé des plombs de Venise n'eût point salué d'un regard plus ravi le premier rayon de sa liberté. Il est des malheureux cependant qui se dévouent à fouiller comme des mineurs les longs détours de ces cavernes, qui vont ramper dans ces couloirs humides ou poser des échelles de bambou sur le bord de ces abîmes, afin de recueillir deux ou trois fois par an la précieuse moisson à laquelle ils n'ont point de part. On évalue à 800 kilog. la récolte des nids que fournissent chaque année les grottes de Tjampeo, et à plus de cent mille francs les bénéfices du Chinois auquel en est affermée l'exploitation.

Ce serait une curieuse nomenclature que celle des exportations de Java. Cette île féconde a plus d'un marché ouvert à ses produits. Ce qui ne convient ni à l'Europe, ni à la Nouvelle-Hollande, ni aux États-Unis, le Céleste Empire, l'Indo-Chine, la Malaisie, le Japon, le consomment. Le riz, le café, le sucre et l'indigo sont les grandes richesses du sol. A côté de ces importans produits, vous verrez figurer les nids d'oiseaux pour plus d'un million de francs; vous remarquerez le tabac, le gingembre, le bois de sapan, la nacre, l'écaille de tortue, les ailerons de requin, mentionnés à la suite du thé, de la cannelle, de la muscade et de la cochenille. C'est surtout l'industrie privée qu'il faut louer des essais intelligens auxquels l'île de Java est redevable de nouveaux produits et de nouvelles cultures. Les encouragemens du gouvernement ne lui ont point manqué, et ils n'ont point été prodigués, comme il arrive trop souvent, en pure perte.

A 11 kilomètres environ de Buitenzorg s'étend, sur les premiers contreforts de la chaîne centrale, le fertile district de Pondok-Guédé. C'est là que nous pouvions mieux qu'ailleurs apprécier les résultats obtenus par l'industrie privée. Sur une éminence adossée à de rians coteaux s'élève l'habitation principale, d'où l'œil du maître peut surveiller son immense domaine. On dirait un temple grec debout sur son promontoire, si, au lieu de la mer harmonieuse, on n'entendait bruire au loin le feuillage des arbres, si les moissons jaunies ne remplaçaient à l'horizon les vagues agitées qui écument et blanchissent. Une vaste terrasse occupe un des gradins du plateau; d'autres étages de verdure et de fleurs l'entourent et la dominent. Le moindre souffle de brise fait descendre de ces jardins superposés mille parfums inconnus. Les rizières s'étendent à perte de vue dans la plaine, les bois de cafiers couronnent les collines; sur les flancs inclinés de la montagne, le thé déploie ses vastes pépinières, et le nopal trace un triple sillon de raquettes épineuses.

Ce fut en 1827 que les Hollandais apportèrent du Japon les premiers arbustes à thé qui furent plantés dans le jardin d'essai de Bui-

tenzorg, où ils réussirent à merveille. Le docteur Burger partagea, si ma mémoire est fidèle, avec M. van Siebold l'honneur de doter l'île de Java de cet utile arbuste. Des plantations de thé considérables furent bientôt établies dans les environs de Batavia et dans les districts montagneux des Preangers. On fut obligé de chercher, en s'élevant à 15 ou 1,800 pieds au-dessus du niveau de la mer, une température qui se rapprochât de celle que le thé rencontre dans les provinces septentrionales du Céleste Empire, et encore, à cette hauteur, le climat de Java conserve trop d'énergie; le sol, engraissé par des détritus séculaires, a trop de puissance. Non-seulement l'activité de la sève donne naissance à des feuilles charnues et grossières, mais la présence d'un printemps perpétuel tient sans cesse le cultivateur en haleine et le contraint à épier d'un bout de l'année à l'autre le moment où les bourgeons vont éclore. Au lieu de pouvoir, comme en Chine, laisser, quand vient le mois de la verdure, des troupes de moissonneurs s'abattre au milieu des buissons qu'une seule nuit a couverts de feuilles, il faut à Java faire pour ainsi dire chaque jour une cueillette partielle; il faut choisir les bourgeons les plus tendres, les pousses les plus délicates. De là naturellement un surcroît de main-d'œuvre qui tend à élever le prix du produit dont on s'était flatté d'enlever le monopole à la Chine. Le district de Pondok-Guédé est sans contredit un de ceux où la culture du thé a été dirigée avec le plus d'intelligence, où la manipulation, confiée à des Chinois de Chin-tcheou et d'Amoy, s'écarte le moins possible des procédés usités dans la province du Fo-kien. Les résultats cependant laissent encore beaucoup à désirer. Le thé de Java, d'un goût astringent et d'un faible arome, se consomme en Europe grâce aux soins frauduleux qui en dissimulent l'origine; mais il n'est point un habitant de Batavia qui ne lui préfère le sou-chong ou le pe-koe le plus inférieur de la Chine. Les Hollandais, avec leur ténacité habituelle, n'ont point voulu perdre tout espoir; ils comprennent quelle source de prospérité s'ouvrirait pour leurs colonies, s'ils pouvaient y développer une culture à laquelle la Chine doit un revenu annuel de plus de 200 millions. Aussi ont-ils voulu multiplier les essais avant de se tenir pour battus. Si la nature n'oppose à leurs desseins des obstacles insurmontables, le thé hollandais pourra devenir dans quelques années, comme le café des Preangers, une branche de commerce importante. L'île de Java ne produit aujourd'hui que 100 ou 150,000 kilogrammes de thé. Ce chiffre serait aisément décuplé le jour où l'on obtiendrait une amélioration sensible dans la qualité des produits (1).

Plus de succès semble avoir suivi l'introduction du nopal et de la

(1) M. Burger doutait que l'on parvînt jamais à obtenir du thé de qualité supérieure sous les tropiques. Il croyait que les Anglais, occupés de semblables essais dans l'Inde, n'y réussiraient pas mieux que les Hollandais n'avaient réussi à Java; mais une opinion

cochenille à Java. Il a fallu cependant, pour acclimater cette industrie dans l'île, un luxe de précautions inconnu au Mexique et aux Canaries. Nous avions vu à Ténériffe des cactus jetés sans ordre et sans symétrie au milieu des rochers : chaque feuille portait, exposés à toutes les intempéries de l'air, une foule d'insectes au corps brun, de la grosseur à peu près d'une lentille, et recouverts d'une poussière blanchâtre. A Pondok-Guédé, on nous montra de véritables jardins de nopals. Le giroflier et le muscadier ne sont pas entourés de plus de sollicitude et de plus de tendresse. Au-dessus de sillons réguliers et uniformes s'étend un toit de palmiers porté sur des roulettes, qui protége à la fois contre les grandes pluies d'orage et l'insecte et la plante. Grâce aux sucs nourriciers qu'il aspire incessamment de la terre, grâce surtout au soin minutieux que l'on prend d'éloigner de lui toute végétation parasite, le cactus peut résister longtemps à la succion des milliers de trompes qui le dévorent. Lorsque la cochenille a, au bout de soixante-cinq ou soixante-dix jours, atteint tout son développement, on l'enlève avec précaution de la feuille à laquelle elle adhère, et elle meurt presque aussitôt. On la fait alors sécher au four pendant cinq ou six fois vingt-quatre heures et on l'expédie en Europe, où, réduite en poussière, elle livre au commerce cette couleur éclatante, rivale de la pourpre antique. On recueille à Java 30,000 kilogrammes environ de cochenille, représentant sur le marché européen 7 ou 800,000 francs. La récolte de Pondok-Guédé était, en 1849, de plus de 5,000 kilogrammes.

Le domaine privé occupe à Java la douzième partie des terrains mis en culture, et certaines propriétés rurales ont dans cette île une valeur de plusieurs millions de francs. Le bénéfice qu'en retire le trésor public est de peu d'importance : calculé au tiers pour cent de la valeur approximative des biens-fonds, l'impôt des terres européennes ou chinoises ne figure dans le budget colonial que pour une somme de 800,000 francs. Ce sont les produits de ces propriétés particulières qui alimentent à Java la navigation de concurrence, car le domaine public ne livre les siens qu'aux navires de la *Maatschappy*. Le pavillon étranger exporte cependant chaque année de Java, outre diverses denrées d'un intérêt secondaire, 9 ou 10 millions de kilogrammes de café et 14 millions de kilogrammes de sucre. De pareils chiffres ont leur éloquence; ils prouvent que le monopole créé en faveur de l'industrie et de la navigation nationales n'est point tellement exclusif, qu'il doive rendre les puissances européennes indifférentes à la prospérité de Java. La France, entre autres, n'a point dans les mers de Chine de marché plus important que celui

qu'il m'a souvent exprimée et que je crois fondée, c'est que la culture du thé conviendrait merveilleusement au sol et au climat de l'Algérie. Resterait à savoir si les frais de main-d'œuvre permettraient à ce thé exotique de supporter la concurrence du thé de la Chine.

des Indes néerlandaises. Elle exporte chaque année de Java pour près de 3 millions de francs. En échange des produits qu'elle achète, elle ne livre, il est vrai, qu'une valeur d'environ 1,200,000 francs; mais ces riches colonies ont des habitudes de luxe et d'élégance qui ne peuvent manquer de rétablir un jour l'équilibre des relations que nous entretenons avec elles (1).

La journée que nous consacrâmes à parcourir le district de Pondok-Guédé nous offrit plus d'un genre d'intérêt. Nous trouvâmes sur le même terrain un échantillon de toutes les cultures nouvelles et le type le plus complet des grandes existences que l'aliénation du domaine public a créées dans l'intérieur de Java. Des champs à défricher, des usines à conduire, tout un peuple d'ouvriers et de cultivateurs auquel il faut chaque matin mesurer sa tâche ou distribuer son salaire, voilà le côté positif de la vie créole. C'est celui qui séduirait le moins l'imagination du voyageur; c'est, il est vrai, celui qui frappe le dernier ses regards. Ce que le touriste aperçoit tout d'abord, ce sont les jardins remplis d'ombre et les salons tout embaumés de fleurs; ce sont les serviteurs empressés, les voitures sous les hangars, les bestiaux dans les étables, les chevaux qui hennissent aux mangeoires. La chasse avec une armée de piqueurs ou les courses à travers la campagne, les charmes de la rêverie ou les plaisirs de la table, tout est là, tout se trouve réuni dans la même demeure. Le voyageur enivré est tenté de se croire sous le toit d'un prince : il envie ce bien-être et cette noble élégance, sans s'inquiéter du prix auquel on les achète; mais dès qu'il pénètre plus avant dans les secrets de cette vie somptueuse, il comprend mieux les sacrifices qui en sont inséparables, et n'hésite plus à reconnaître qu'à Java comme ailleurs la fortune n'a jamais récompensé que le travail et la persévérance.

L'industrie privée peut revendiquer sa part dans les récens progrès et dans la prospérité commerciale des Indes néerlandaises. L'aliénation d'une portion du domaine public à Java, bien que singulièrement onéreuse au trésor, ne mérite donc point de sérieux regrets. Il im-

(1) On peut même affirmer déjà que ce sont moins les intérêts de notre industrie que ceux de notre navigation qu'il s'agit de préserver à Java d'une concurrence fâcheuse. Nous avons pu voir plus d'une fois, pendant notre séjour dans les Indes, des cargaisons presque entièrement composées de produits français qui avaient emprunté, pour y arriver à moins de frais, le pavillon des États-Unis ou celui de la Hollande. C'est ainsi qu'un navire de Rotterdam, le *Wilhem*, appartenant à un armateur hollandais, M. van Hoboken, apporta dans le port franc de Macassar, au mois de juillet 1849, une cargaison presque exclusivement achetée à Bordeaux, — provisions de bouche, vins fins et vins ordinaires. — Ce même navire emporta de Macassar, comme cargaison de retour, plus de 100 tonneaux de nacre et d'écaille de tortue qui auront été, en grande partie, achetés en Hollande par l'industrie française. Avant de souhaiter pour la France des relations plus actives avec l'archipel indien, il faudrait, s'il était possible, lui créer avec ces lointains parages des relations plus directes.

porte cependant de poser des limites à l'extension de ce système. De nouvelles concessions de terres ne manqueraient point de troubler l'équilibre du budget colonial, et ce ne serait pas encore le plus grave inconvénient d'une pareille mesure. Quand les chambres hollandaises, effrayées des charges de la métropole, semblaient accueillir avec une certaine faveur le projet d'amortir la dette publique par la vente de terrains considérables à Java, un ministre dont la voix éloquente avait acquis le droit d'être écoutée, M. Baud, repoussa énergiquement cette idée funeste. Il montra que le système de M. Van den Bosch reposait sur la coopération de la haute et de la petite aristocratie javanaise, que la cession des terres à des propriétaires européens aurait au contraire pour résultat l'exclusion et l'abaissement de ces classes intermédiaires. En échange de l'appui que l'aristocratie lui prête, le gouvernement hollandais souffre qu'une partie de l'impôt foncier soit interceptée en passant par les mains de ceux qui le perçoivent. Il accepte sans murmure ces inévitables réductions de profits. Le propriétaire particulier, au contraire, ne voit dans la classe des chefs de village que des parasites qui dévorent une partie de ses revenus. Pour lui, l'organisation municipale ne peut être qu'un obstacle. Aussi s'applique-t-il à la faire disparaître de ses domaines. Le système des cultures n'attaque sur aucun point les institutions indigènes. Celui des grands propriétaires, s'il recevait de nouveaux développemens, porterait à ces institutions la plus sérieuse atteinte. « Je puis comprendre, disait M. Baud, une réforme sociale qui ouvre dans l'avenir à chaque Javanais la perspective d'entrer en possession de la rizière dont il n'est quant à présent que l'usufruitier. Je n'en saurais admettre qui réduise les régens à ne plus être que les intendans salariés des capitalistes européens. »

La grande ambition de l'officier de marine, dès qu'il a touché terre, c'est de monter à cheval, de tourner le dos au rivage, de s'enfoncer dans l'intérieur du pays aussi loin qu'il lui est permis d'y pénétrer. On dirait qu'il cherche, comme Ulysse, un homme qui puisse prendre une rame pour une pelle à four. Tous les officiers de *la Bayonnaise* auraient donc accueilli avec joie le projet de visiter la résidence des Preangers; mais deux voitures voyageant à la fois eussent couru le risque de manquer trop souvent de chevaux. Il fallut donc nous résigner à nous séparer à Buitenzorg. Trois d'entre nous prirent avec M. Burger le chemin des Preangers, le reste de notre caravane dut retourner à Batavia.

La résidence des Preangers a près de 21,000 kilomètres carrés de superficie. C'est une province dont l'étendue est peu inférieure à celle de la Sicile. Dans la population des Preangers, le mélange du sang hindou se trahit moins que chez les habitans de la partie orientale de Java. Cette population se rapproche davantage de la race malaise,

dont les physiologistes la distinguent cependant à certains caractères que je n'essaierai point de définir. Les habitans des Preangers sont en général désignés sous le nom de Sondanais; le nom de Javanais est réservé pour la population qui réside à l'est de Chéribon. Les derniers recensemens attribuent 739,000 âmes à la province des Preangers. On peut juger de la richesse agricole de cette résidence par d'autres chiffres non moins significatifs. Les cinq régences de Tjanjor, Bandong, Limbangan, Soumedang, Soukapoura, nourrissent 145,000 buffles, 5,000 bœufs et 35,000 chevaux. Bien que cette vaste province soit soumise au régime du travail forcé et tenue d'entretenir au profit du gouvernement plus de 80 millions d'arbres à café, elle n'en est pas moins de toutes les résidences celle où le riz est le plus abondant et dans laquelle la subsistance des habitans est en conséquence le mieux assurée. La chaîne centrale dont le Guédé est un des sommets culminans sépare les Preangers des résidences de Buitenzorg et de Chéribon. Ni la propriété européenne, ni l'industrie chinoise n'ont franchi ces Alpes indiennes. C'est donc Java dans toute sa simplicité primitive que nous devions nous attendre à rencontrer sur l'autre versant des montagnes. On peut se figurer aisément l'intérêt que nous nous promettions d'un pareil voyage.

Suivant notre coutume, nous étions en route avant le lever du soleil. Nous avions marqué pour notre première étape le chef-lieu de la résidence des Preangers. Ce n'était qu'une journée de 59 kilomètres; mais, avant de redescendre vers la plaine de Tjanjor, il fallait atteindre par une rude montée le col du Megameudong, qui s'élève à plus de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Notre lourde voiture, dont les ressorts, fortifiés de lattes de bambou et de tours multipliés de rotin, devaient défier tous les cahots qui les attendaient dans ce long voyage, ne put gravir le Megameudong sans le secours de six buffles, masses informes à la croupe monstrueuse qui me rappelaient les éléphans de Porus ou ceux de Runjet-Sing. Nous avions heureusement trouvé à mi-chemin de Buitenzorg et du pied de la montagne d'aimables compagnons qui voulurent bien partager avec nous les ennuis de cette ascension laborieuse. Nous suivîmes donc sans trop y songer les longs détours d'une voie escarpée et tortueuse que l'admiration des voyageurs n'a pas craint de comparer à la route du Mont-Cenis, œuvre gigantesque dont l'île de Java fut redevable à la volonté de fer du général Daendels, et dont les travaux coûtèrent, dit-on, la vie à plusieurs milliers de Javanais. On éprouve de singulières sensations quand on gravit les hautes chaînes de montagnes situées sous les tropiques. Chaque pas que vous faites vers la région des nuages équivaut à d'immenses enjambées que vous feriez sur la face aplanie de la terre. Pour vous rapprocher du pôle, vous avez trouvé des bottes de sept lieues. Aussi voyez comme

tout change autour de vous, la végétation, le ciel, la température! Tout à l'heure vous étiez dans l'Inde; vous venez de traverser l'Italie, vous voilà plongé dans les brumes glacées du Nord. Plus d'horizon infini, plus de voûte bleue, plus de haies de bambou, plus de bois de palmiers. Le vent siffle à travers de maigres feuillages, le brouillard flotte accroché comme les lambeaux d'un suaire à toutes les aspérités du sol; les rochers sont froids et humides comme les murs d'une prison.

Nous atteignons enfin le point le plus élevé du col qui s'ouvre sur les Preangers. Quelle nature tourmentée et sauvage! Aussi loin que la vue peut s'étendre, on n'aperçoit qu'un entassement confus de collines, boursouflures du sol en travail qui porte le cratère béant du Guédé. Ce gouffre, d'où s'échappe sans cesse une fumée sulfureuse, domine de plus de 1,500 mètres le cratère éteint du Megameudong. C'est un volcan debout sur les ruines d'un autre volcan : l'Etna sur le Vésuve, ou Pélion sur Ossa. Pendant qu'on prépare pour notre voiture un nouvel attelage, nous nous laissons conduire à travers la forêt sur le bord de l'abîme où le feu souterrain a cessé de gronder. Une eau pure et profonde remplit la bouche jadis écumante; des arbres et de gigantesques fougères ont percé les assises de lave; les tigres et les rhinocéros viennent s'abreuver aux sources d'où jaillissaient autrefois des scories et des flammes. Nous descendons par un sentier tournant jusqu'au fond du précipice; on ne voit plus que le ciel au-dessus de nos têtes et le sentier qui monte en spirale se cramponnant aux bords escarpés du cratère. Le lac est immobile, la forêt est silencieuse; nos guides n'osent plus parler qu'à voix basse. C'est ici le séjour du génie de la terre, d'Arang-Kouwasa, dont les mugissemens demandent, dit-on, des victimes humaines; c'est le *lac des fées*, le *Telaga Varna*. Ne nous arrêtons pas plus longtemps dans ces lieux; remontons vers le ciel, comme ces âmes souffrantes que les prières des vivans ont le pouvoir de délivrer. Nous voilà hors du gouffre; notre voiture est prête; partons sans plus tarder pour Tjanjor.

On a encore des ravins à descendre, des côtes à gravir avant d'arriver à l'extrémité du plateau, d'où le regard peut plonger sur la plaine. Voici, sur la droite de la route, le hameau de Tji-Panas et la maison de plaisance où s'arrête quelquefois pour une nuit ou pour une demi-journée le gouverneur-général; c'est peut-être la seule maison de Java qui possède une cheminée. L'air est vif à Tji-Panas; on y cultive tous les fruits et tous les légumes de l'Europe. Nous nous sommes cependant abaissés de 400 mètres depuis que nous avons quitté le col du Megameudong; encore quelques pas, et nous aurons franchi les portes de fer des Preangers. Les dernières ondulations volcaniques sont enfin derrière nous; une pente toujours égale

nous conduira désormais vers Tjanjor. Ce n'est point la flèche élancée de quelque clocher rustique qui désigne à nos regards la place où nous devons chercher ce village javanais; c'est un épais bouquet d'arbres se dessinant comme une oasis au milieu de la plaine. Tjanjor est caché sous ces berceaux de verdure. Déjà les haies de bambou s'élèvent de chaque côté de la route; le palmier et le bananier entourent la case indienne; le bazar, avec ses boutiques de tissus indigènes, succède aux premières maisons des faubourgs. Nous entrons, sans sortir de cette longue avenue, dans le quartier européen. Sur la droite s'élève la maison du résident, à gauche l'hôtel où nous allons descendre. Remarquez en passant la prison et les magasins de café, seuls monumens publics d'une résidence javanaise. Voici le *Haloun-Haloun*, vaste place plantée de figuiers waringins. Le *dalem* du régent occupe un des côtés de cette place publique. Une allée contiguë ombrage l'humble mosquée où se fait entendre d'heure en heure la voix de l'iman ou celle du muezzin.

La journée qui suivit notre arrivée à Tjanjor fut consacrée à parcourir les environs de la ville : les rizières nous parurent admirablement cultivées, le paysage se montrait à chaque instant plus varié et plus pittoresque; mais un silence de mort attristait cette belle campagne. On n'entendait point, comme à Luçon, la guitare résonner sous les toits de bambou; ni danses, ni chansons; du bien-être sans joie; de l'ordre, de la symétrie partout, de la gaieté nulle part. Les Javanais que nous rencontrions demeuraient accroupis sur le bord de la route, le salacot à la main et le regard baissé; ils n'eussent point osé se relever avant que notre voiture ne fût déjà loin d'eux. Nous avions observé ces marques de soumission craintive à Luçon aussi bien qu'à Java. Les Orientaux ont leurs usages, contre lesquels nos idées européennes auraient tort de se soulever. A Constantinople, ils se prosternent et frappent la terre du front quand le souverain passe; dans l'Inde, ils s'accroupissent; aussi n'était-ce point cette déférence à laquelle nous étions habitués qui eût pu nous surprendre; ce qui nous frappait, c'était la résignation passive empreinte sur toutes ces physionomies. Le mahométisme fait des populations graves et tristes; le catholicisme fait des populations vivantes; les Indiens des Philippines en sont un exemple; un peu de turbulence se mêle sans doute à leur obéissance comme à leurs plaisirs; ils acceptent le frein, mais ils le secouent comme un cheval qui piaffe. Les Javanais traînent leur joug en silence.

M. Burger écoutait sans impatience le parallèle qu'à l'aide de mes souvenirs j'établissais sans cesse entre les Philippines et les Indes néerlandaises. Il accueillait mes réflexions et s'efforçait d'y répondre. Il était trop bon Hollandais pour ne pas détester les utopies frivoles

qui pouvaient compromettre à Java la domination européenne. Il n'eût même point approuvé, malgré la ferveur de sa foi sincère, les tentatives d'un prosélytisme basé sur le dogme de l'égalité évangélique. Montrer aux habitans de Java — dans la poignée d'Européens auxquels le sort des armes les avait contraints d'obéir — des frères et non plus des maîtres, n'eût point été, suivant lui, une œuvre sans péril. Il eût consenti cependant à subir cette épreuve, s'il eût cru qu'il en dût sortir le bonheur et le perfectionnement moral de la race indigène; mais, doutant que la prédication de l'Évangile pût se promettre dans l'Inde un pareil résultat, il demandait qu'à Java une civilisation plus avancée précédât une foi meilleure. Il croyait qu'on pouvait faire des Javanais de bons musulmans, et craignait qu'on ne fît jamais de cette race sensuelle, de ces esprits bornés, que des chrétiens hypocrites. Quant à nous, je ne sais trop quel instinct secret nous empêchait de souscrire à ces raisonnemens. Nous avions vu de fort mauvais chrétiens aux Philippines; ces pauvres Tagals nous semblaient cependant plus heureux et plus fiers, plus rapprochés de nous que les Javanais. Vis-à-vis des Malais, le protestantisme avait donc pu se montrer infructueux, sans que le catholicisme fût condamné à la même impuissance. Il était un point toutefois sur lequel M. Burger et nous ne pouvions différer d'opinion : c'était l'inopportunité de toute réforme de nature à inquiéter le fanatisme qui avait soulevé en 1825 les provinces du Kedou et de Djokjokarta. Si, suivant la parole du comte de Maistre, les abus valent mieux que les révolutions, la foi religieuse n'est-elle point, dans une certaine mesure, obligée, comme la foi politique, de s'arrêter devant la crainte du désordre qu'entraîneraient ses prédications?

Après avoir entrevu les habitans des campagnes javanaises, nous étions impatiens de nous trouver en présence des princes qui les gouvernent. Le régent de Tjanjor nous ouvrit les portes de son *dalem*. Aux clartés douteuses que versaient sous un vaste hangar une douzaine de lampes remplies d'huile de coco, nous pûmes contempler ce descendant des anciens souverains des Preangers. Un étroit turban couvrait sa tête; une veste de soie rayée pendait le long de son buste amaigri; un *sarong* descendait jusqu'à ses genoux, attaché comme un tablier à sa ceinture. La pudeur orientale ne se trouve point à l'aise dans nos vêtemens exigus; elle aime les draperies, les longues robes flottantes, et si, pour complaire à leurs maîtres, pour leur ressembler du moins par quelque trait, les régens javanais ont dû accepter nos *inexpressibles*, ils se sont du moins empressés de cacher cette *inconvenance* sous le *sarong* de leurs ancêtres. Le résident de Tjanjor voulut nous présenter à la souveraine du dalem, la seule des nombreuses femmes du régent qui, sortie d'un sang non moins

illustre que le prince dont elle partage les honneurs et la couche, n'ait point à craindre d'être répudiée comme les humbles compagnes que lui donnent les caprices sensuels de ce tyran domestique.

Bientôt les *bedayas*, avec leur corset de velours vert, leur jupe couleur de safran, leur casque et leur ceinture d'or, s'avancèrent d'un pas nonchalant au milieu de la salle. On eût dit des scarabées venant de rouler leur robe d'émeraude dans le pollen. Je reconnus en frémissant les préludes du ballet de Ternate; la même psalmodie lente et nasillarde frappa mes oreilles, le *gamelang* y mêla ses sons discordans. J'aurais voulu fuir; un sentiment de courtoisie m'enchaîna sur ma chaise. Je n'avais cependant prévu qu'à demi mon supplice : pas un souffle de brise ne pénétrait dans cette salle, dont le toit incliné pesait sur nos épaules comme un dôme de plomb. Suffoqué et près de défaillir, je dus subir pendant plus d'une heure le maussade spectacle de ces contorsions méthodiques, qui pouvaient raconter aux adeptes un drame de guerre ou une scène d'amour, mais qui restaient, je l'avoue, sans signification pour mes sens comme pour mon intelligence. Quant au prince devant lequel les *bedayas* déployaient ambitieusement toutes leurs grâces, avec son costume efféminé, son teint hâve, son œil terne, sa bouche souillée d'une salive sanglante, je l'aurais pris volontiers pour la hideuse idole du temple de la Luxure.

Ce n'est point au sein de leurs dalems qu'il faut aller étudier les régens javanais : on les jugerait trop défavorablement. A voir leurs traits flétris, leur démarche abattue, leur regard éteint, on croirait n'avoir en face de soi que des corps énervés, digne enveloppe d'âmes sans énergie; mais qu'on amène à ces voluptueux épuisés leur coursier favori, que les cris joyeux de la chasse retentissent dans la plaine, ou les hurlemens de la guerre dans la montagne, qu'on leur montre un tigre à frapper ou un ennemi à combattre, tout le sang malais leur revient subitement au cœur; leurs yeux étincellent; ni la fatigue, ni le danger ne les arrêtent. Ils sont braves et impétueux par tempérament; aussi la mollesse de leur existence n'a-t-elle pu diminuer leur audace naturelle. M. Burger me promit qu'avant de rentrer à Batavia, il me montrerait d'autres princes javanais que le régent de Tjanjor. Plein de confiance dans cette promesse, je suspendis le jugement dans lequel mon imagination trop prompte allait envelopper la noblesse de Java tout entière.

Au-delà de Tjanjor, la grande route traverse une plaine étendue qui s'abaisse doucement vers l'est jusqu'au point où serpente le cours sinueux du Tji-Kosan. En aucun lieu du monde, on ne rencontrerait une campagne plus verte et plus fertile. L'œil aime à se reposer sur ces immenses rizières qui promettent de si riches moissons. Des vil-

lages à demi cachés derrière leurs haies de bambou vous rappellent à chaque instant que vous parcourez une des provinces les plus populeuses de l'île. Pendant que six chevaux emportent rapidement notre chaise de poste à travers la plaine, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer l'aspect misérable des paysans accroupis sur notre passage. Vêtus d'un simple caleçon de toile grossière qui leur descend à peine jusqu'au genou, les épaules couvertes d'une chemise flottante qui n'est quelquefois qu'un haillon, ils offrent l'apparence d'un singulier dénûment au milieu de ce paradis terrestre. Si ce n'est point au fisc hollandais que ces malheureux doivent reprocher leur détresse, ils peuvent en accuser avec plus de raison la prudence politique qui les livre sans défense aux exactions de leurs propres chefs. La culture et le transport du café, la dîme des rizières, ne sont point pour les habitans des Preangers les plus lourdes charges : ce sont les abus de chaque localité, et non les redevances que l'état lui impose, qui font à Java la misère du cultivateur. Les régens, et, à leur exemple, les moindres chefs de village, ont su trouver un biais ingénieux pour tailler la gent corvéable à merci. Ils ne se permettent point d'infliger au paysan javanais le fardeau de taxes nouvelles, ils s'arrogent le droit de s'approprier de son bien ce qui leur plaît; ils l'appellent à contribuer au luxe de leurs fêtes, se font défrayer par lui dans leurs voyages, et dissipent niaisement les trésors qu'ils lui ont ravis.

Dès que nous eûmes franchi le Tji-Kosan sur un pont hardiment jeté d'une rive à l'autre, nous entrâmes dans une autre contrée. Le paysage prit un aspect dur et sauvage. Peu de traces de culture, des rochers abrupts, des coteaux couverts de hautes herbes, des palmiers ployant sous le faix d'une végétation parasite, tel fut le tableau qui succéda brusquement aux sites dont nous venions d'admirer la beauté calme et l'apparence prospère. Bientôt le Tji-Taroum se présente avec son lit profondément encaissé. Il roule avec fracas ses eaux rapides entre des rives de plus de deux cents pieds de hauteur que tapisse une éternelle verdure. On se demande avec un secret effroi comment on a pu songer à tracer une route carrossable à travers de pareils précipices. Il a fallu l'énergie du général Daendels et la patience aveugle du peuple javanais pour parvenir à triompher de tant d'obstacles. Les chétifs poneys qui traînaient tout à l'heure notre voiture ont dû céder la place à un plus vigoureux attelage. Quatre buffles monstrueux nous font gravir la rampe escarpée qui se dresse devant nous sur la rive gauche du fleuve; ils montent la tête basse, le cou tendu, les naseaux ouverts, et déploient toute la puissance de leurs muscles dans un lent, mais irrésistible effort. Dès que ces monstres dociles ont achevé leur tâche, on les détèle; un en-

fant demi-nu s'assied sur leur large dos, comme sur une plate-forme, et les ramène, en les flattant de la main, à l'étable.

Nous étions arrivés à la limite des régences de Tjanjor et de Bandong. Des montagnes calcaires, soulevées du fond des eaux par l'éruption volcanique, bordent les deux côtés de la route. On dirait les ruines de murs cyclopéens bâtis avec de larges blocs de marbre jaune. Au-delà de cette gorge s'étend le plus vaste plateau de l'île à plus de deux mille pieds au-dessus du niveau de l'océan. Cet immense plateau est entouré de montagnes dont le sommet disparaît dans les nuages. D'innombrables ruisseaux le sillonnent et vont grossir le cours impétueux du Tji-Taroum. Voici les rizières, les villages et les hauts palmiers qui reparaissent; voici les haies de bambou et d'hibiscus : nous entrons dans Bandong.

L'assistant résident, M. de Sérière, était l'ami particulier du docteur Burger. Il se chargea de nous faire les honneurs de la régence, et nous lui dûmes les plus curieux épisodes de notre voyage. La régence de Bandong produit à elle seule plus de quatre millions de kilogrammes de café. Des parcs d'une immense étendue couvrent de tous côtés les pentes de la montagne. Ici le cafier naissant croît sous l'ombre légère du *dadap*, dont le tronc fragile grandit en quelques mois et fait trembler au bout de longs rameaux des grappes de fruits écarlates. Plus loin, le cafier se déploie dans tout l'orgueil de sa sève. Le dadap a été coupé au pied; il n'y a plus de feuillage importun entre l'arbrisseau déjà fort et le soleil; les branches du cafier commencent à s'étendre, et portent avec les baies qui rougissent des milliers de fleurs aussi blanches que des flocons de neige; d'autres allées nous montrent l'arbre devenu vieux; vingt années de fécondité l'ont épuisé; quelques fruits apparaissent encore çà et là au milieu de la majesté stérile de son noir feuillage, mais il faut une échelle de bambou pour les atteindre. De nouveaux plants fourniront une récolte à la fois plus abondante et plus facile. Aussi chaque saison voit-elle disparaître quelques-uns des vieux massifs qui faisaient jadis l'ornement de la colline.

On ne saurait se figurer le charme que nous éprouvions à parcourir ces beaux parcs si coquettement alignés et entretenus. Le régent avait mis ses écuries à notre disposition, et, dès que la route cessait d'être praticable pour les voitures, nous enfourchions bravement les poneys de Célèbes ou de Sandalwood. On n'eût pu trouver de montures plus dociles, plus souples et plus infatigables. Il fallait voir ces gracieux coursiers à la robe luisante gravir d'un seul temps de galop les escaliers qui unissent le fond des ravins au sommet des collines, véritables échelles de Jacob que les Javanais ont taillées dans l'humus séculaire de leur île. C'est ainsi que nous atteignîmes les hau-

teurs où le tigre guette encore sa proie, où le paon s'envolait devant nous, laissant traîner dans l'air sa longue queue pareille à un météore. Ce qui ne peut manquer d'étonner le voyageur qui parcourt l'intérieur de Java, c'est le passage subit des campagnes les mieux cultivées aux sites les plus pittoresques et les plus sauvages. A quelques pas des jardins de café, la cascade de Djamboudissa bondit de près de trois cents pieds de hauteur, et développe jusqu'au fond du gouffre sa nappe d'eau intarissable. Vous sortez à peine d'une gorge inculte ou d'une forêt vierge que vous retrouvez les œuvres de la civilisation. Ici c'est une source d'eau minérale qui remplit une piscine profonde; là-bas une roue gigantesque dépouille les baies de café de leur enveloppe. Des femmes et des enfans descendent pieds nus de la montagne. Comme dans nos campagnes aux jours de la vendange, leur dos est chargé d'une hotte de rotin ou d'osier. Des flots de baies rouges coulent aux pieds du collecteur. Des écrivains enregistrent le nombre de *picols* que chaque moissonneuse apporte. D'autres employés sont occupés à compter les *duits*, infime monnaie de cuivre, auxquels chaque travailleur a droit pour son salaire. La roue cependant tourne sans cesse; ses dents de cuivre arrachent la pulpe charnue qu'une eau courante sépare instantanément de la fève. Le café perd ainsi peut-être une partie de la saveur qu'il empruntait autrefois à l'enveloppe dont il absorbait lentement l'arome; mais il séduira l'acheteur par la teinte bleuâtre que lui donneront les rayons du soleil.

On a voulu frapper d'un même anathème Java et Surinam, les Indes néerlandaises et les colonies à esclaves : c'est confondre, un peu légèrement peut-être, l'esclavage individuel et la servitude politique. Les habitans de Java sont plus libres que ne l'était la majeure partie des cultivateurs européens au moyen âge, car ils ne sont pas attachés à la glèbe. Vous ne rencontrerez point, il est vrai, de *rêveurs* dans cette Icarie. Chacun ici doit accomplir sa tâche : les effrayans travaux de ces routes merveilleuses pour lesquelles on a dû combler des vallées, creuser des tranchées profondes, jeter des milliers de ponts qu'il a fallu créer et qu'il faut maintenant entretenir, ce sont les distractions des bons Javanais. Ce que la culture du café et la culture des rizières leur laissent de loisir, l'entretien des voies de communication l'absorbe. La domination étrangère leur vend à ce prix les bénédictions de la paix et le bienfait d'une exacte et régulière justice. Le joug est lourd, je n'en disconviens pas, il est temps qu'on songe à l'alléger; mais mieux vaudrait encore l'appesantir que livrer cette belle île de Java aux hasards d'une émancipation prématurée. On ne peut se permettre, qu'on y songe, la plus courte trève avec la nature des tropiques. C'est un géant aux cent bras : si chaque jour on ne la châtie ou on ne la réprime, elle a bientôt étouffé l'œuvre éphémère

des hommes. Ses torrens, ses lianes, ses convulsions souterraines, accomplissent en quelques saisons ce que le temps n'achève dans nos contrées qu'à l'aide de sa lime infatigable. Haïti en est un triste exemple. Puisse le ciel préserver à jamais l'île de Java d'un pareil sort! Je suis sans cesse tenté, je l'avoue, de prendre le parti de la société contre la nature. Livrée à elle-même, la nature ne produit rien de bon. J'ai vu à Buitenzorg un savant intrépide qui venait de traverser Bornéo dans toute sa largeur, vêtu, comme un Dayak, d'une ceinture de feuillage. « Abandonné dans une forêt des tropiques, lui disais-je, quels fruits trouverait-on pour se nourrir? — On trouverait, me répondit-il, les jeunes pousses de rotin qui enlacent de leurs tiges grimpantes les troncs vermoulus des vieux arbres. » Si c'est là tout ce que nous réserve la végétation tropicale dans sa pompe fastueuse, honneur à la charrue et gloire à l'aiguillon! Le pire de tous les tyrans, c'est celui qui entrave le travail; c'est l'anarchie, ce n'est pas le despote.

Nous avions vu dans l'île de Java ce que peuvent voir tous les voyageurs qui se rendent, par la route royale, d'Anjer à Sourabaya. Si nous nous étions dirigés vers l'est, du côté de Chéribon, nous ne fussions pas sortis des sentiers battus. M. Burger aima mieux nous faire visiter complétement la province des Preangers et nous conduire jusqu'à la lisière des forêts vierges qui couvrent encore les derniers districts de la côte méridionale. Pour réaliser ce projet, il fallut mettre tout le pays en mouvement : le régent disposa des relais sur la route de traverse qui unit la régence de Bandong à celles de Limbangan et de Soukapoura. Il prit soin d'aposter des corvées pour nous aider à franchir les pas les plus difficiles, et poussa la prévoyance jusqu'à faire étendre des nattes de bambou sur quelques points où les pluies avaient dégradé la chaussée. Sans cette précaution, il est vrai, notre voiture eût enfoncé dans l'humus javanais jusqu'au moyeu, et je doute fort qu'Hercule en personne eût réussi à nous en tirer. Les petits chevaux de Java ont moins de force que d'ardeur. Ils galopent tant que la voiture les suit. Si la voiture s'arrête, ils sont incapables de faire un pas de plus en avant. Aussi, dès qu'une rampe un peu forte se présentait devant nous, il fallait voir la profonde anxiété de notre cocher malais. Il portait la main à son turban, comme s'il eût voulu invoquer Mahomet, serrait autour de sa taille sa longue robe de soie rouge, et, rassemblant toutes ses forces, assénait à ses six coursiers, en guise d'encouragement, une volée de coups de fouet qui eût fait prendre le mors aux dents à Rossinante. Les pauvres bêtes partaient ventre à terre; parfois elles franchissaient l'obstacle dans la chaleur de ce premier élan, mais si la montée était longue, la voiture, pour parler en marin, *perdait*

insensiblement *son aire*, et l'attelage à l'instant s'arrêtait court. Déposant son fouet à ses pieds, notre Malais, dans cette inquiétante conjoncture, jetait sur les champs voisins un regard de détresse et poussait d'une voix plaintive ce mot que nous eûmes bientôt appris à répéter : *sorong! sorong!* à l'aide! à l'aide! Alors, s'il se trouvait à un mille à la ronde quelque paysan occupé à tracer un sillon, quelque piéton passant sur le chemin, le secours réclamé ne se faisait pas attendre. Le paysan quittait sa charrue, le piéton déposait son fardeau. A bras d'hommes, on poussait la voiture jusqu'en haut de la montée, et les chevaux recommençaient à courir de plus belle. Ce qu'il fallait éviter, c'était de s'engager dans ces mauvais pas après le coucher du soleil, car à cette heure les champs et les chemins étaient déserts. A moins qu'on n'eût la bonne fortune de rencontrer un Chinois attardé, on s'exposait à passer le reste de la nuit à mi-côte.

Dans les régences de Tjanjor et de Bandong, nous avions voyagé comme des grands seigneurs; dans celles de Limbangan et de Soukapoura, nous voyagions comme des princes. Les notables de chaque village venaient à notre rencontre. Nous avions des escortes de lanciers et de cavaliers à grands plumets tout autour de notre voiture. Nous faisions notre entrée dans les villes au son du *gamelang* ou à la lueur des torches. Il y avait des fonctionnaires zélés qui nous faisaient passer sous des arceaux de bambou et qui décoraient les places publiques de guirlandes de verdure. D'autres nous offraient une collation dans un kiosque chinois au toit octogone. Lorsque nous acceptions ce repas officiel, c'était à peine si les gardes qui entouraient notre voiture voulaient souffrir que nos pieds touchassent la terre. Ils déployaient au-dessus de nos têtes le parasol du *kappoula campong*, et nous conduisaient jusqu'à table, abrités sous ce dais d'honneur.

C'est ainsi que nous gravîmes les pentes du Mandela-Wangi et les croupes du Gountour, fameux par ses éruptions. Vers la fin du jour, nous atteignîmes le village de Garout, chef-lieu de la régence de Limbangan. Il n'y avait point dans ce village, éloigné de la route royale, d'hôtel qui pût nous offrir les ressources que nous avions trouvées à Bandong et à Tjanjor. A défaut d'auberge, nous nous résignâmes à coucher dans un palais. Nous trouvâmes chez le régent de Garout une table servie à l'européenne, des vins fins, un billard, un péristyle aux colonnes de stuc et des lits dont la somptueuse estrade semblait faite pour des têtes couronnées plutôt que pour d'obscurs voyageurs. Le chef-lieu de la régence de Limbangan est complétement entouré d'un cercle de montagnes : le Papandajan, qui s'élève à 7,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, le Tjikoraï et le Galoungoung, qui atteignent à peu près la même hauteur. Quand on se promène sur la place publique de Garout, on se croirait des-

cendu au fond d'un cratère. De cette place, dont le centre est occupé par un vaste tapis de gazon, nous prenions plaisir à contempler les monts que nous avions franchis. Nous avions dépassé cette fois la région visitée par les touristes, il nous était donc permis de noter minutieusement nos sensations.

A qui n'est-il point arrivé, en ses beaux jours de naïves et crédules lectures, de se transporter par la pensée au-delà des mers, de voir apparaître, comme en un rêve, des êtres aux formes étranges, entourés de paysages aux teintes inconnues? Je me souviendrai toujours de l'impression que fit sur moi, bien jeune encore, la vue de deux antiques tapisseries des Gobelins qui décoraient alors le salon du ministère de la marine. Le Nouveau-Monde avec ses caciques coiffés d'un diadème de plumes, ses aras à longue queue qui se balançaient sur une branche de palmier ou battaient des ailes sur l'épaule nue d'un sauvage; l'Asie avec ses éléphans et ses tigres, avec ses parasols et ses étoffes de soie, avec ses esclaves à genoux et ses colliers de perles, entraînèrent ma vocation, jusqu'alors indécise, et donnèrent un aspirant de plus au roi Charles X. Bien des années se passèrent cependant avant que je pusse aborder ces fabuleux rivages, et, quand la fortune m'y eut conduit, j'y trouvai presque autant de désenchantemens que de surprises; mais depuis que j'avais franchi les hauteurs embrumées du Megameudong, je commençais à retrouver insensiblement l'Asie de mes rêves, et je ne me plaignais plus d'avoir fait cinq mille lieues en pure perte. La maison du contrôleur hollandais s'élevait humble et chétive en face du palais du régent de Garout. Le contraste de ces deux demeures ne pouvait manquer de fixer notre attention. Il nous disait comment, tout en s'emparant de la réalité du pouvoir, la Hollande avait voulu en laisser aux chefs indigènes l'apparence et l'éclat extérieur. Grâce à cette fiction, un jeune homme presque imberbe encore pouvait, pour ses débuts dans l'administration coloniale, gouverner sans un seul soldat, sans un seul compagnon européen, une province séparée de Batavia par une double chaîne de montagnes et par une distance de 221 kilomètres. Le soleil cependant allait bientôt s'abaisser sous l'horizon. L'iman, du haut de la mosquée, appelait les fidèles à la prière; les *pradjourîtz* (1), le mousquet à l'épaule, montaient la garde devant le palais du régent, et un nuage de chauves-souris gigantesques couvrait le ciel, n'attendant que les premières ombres de la nuit pour s'abattre comme une troupe de harpies sur les vergers. Tout annonçait autour de nous la vigueur d'une nature exceptionnelle. Ces vampires soutenus dans l'air par deux noires membranes, ces arbres dont on eût en-

(1) Milice indigène destinée au service des provinces de l'intérieur.

tendu murmurer la sève, ces gradins volcaniques qui montaient jusqu'aux cieux, ce n'était pas un spectacle usé ni un paysage vulgaire. Ce fut dans l'enthousiasme de cette belle soirée que nous fîmes vœu de ne pas revenir sur nos pas tant qu'il resterait un chemin praticable pour nous conduire vers les côtes que baigne l'Océan Austral.

Le régent poussa l'urbanité jusqu'à vouloir assister au repas qu'il nous fit servir; mais, zélé musulman, il se défendit sans affectation d'y prendre part. Nous étions au temps du carême islamite, et bien que le *pouassah* ne compte point, parmi les Javanais, beaucoup d'observateurs rigides, les princes et les grands seigneurs ne voudraient pas manquer cette occasion de montrer au peuple la sainteté de leurs mœurs et la pureté de leur foi. Le régent de Garout voulut donc attendre, pour rompre le jeûne commandé par la loi de Mahomet, le moment où, sans paraître négliger ses hôtes, il pourrait se retirer dans son *dalem*. La physionomie intelligente de ce prince javanais semblait exprimer le regret de ne pouvoir répondre à nos questions que par l'intermédiaire d'un interprète. Le nom de la France ne pouvait d'ailleurs lui être demeuré inconnu, car des gravures représentant les principales batailles de l'empire figuraient appendues à tous les murs de son palais. Nous avons, on le voit, semé les pages de notre histoire dans le monde entier et rendu nos victoires populaires jusqu'au fond des forêts de l'extrême Orient. Il faut en féliciter et en remercier notre industrie. Voilà du moins un article d'exportation que l'Angleterre ne lui disputera pas!

Vers sept heures du soir, après avoir longuement admiré le diamant noir de Bornéo que le régent de Garout portait au doigt en guise de talisman, nous lui rendîmes enfin sa liberté. Suivi de ses nombreux serviteurs, il se dirigea vers l'aile gauche du palais, occupée tout entière par les appartemens de ses femmes, et bientôt les sons du *gamelang* nous apprirent que le régent venait d'entrer dans son *dalem*.

Le lendemain, dès la pointe du jour, nous étions à cheval. Nous devions nous élever sur les flancs du Galoungoun jusqu'à près de six mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Un lac sulfureux, le Telaga-Bodas, remplit à cette hauteur le cratère d'un ancien volcan. Là, plus encore qu'au sommet du Megameudong, il nous sembla retrouver le climat du nord de l'Europe. Le chêne, le laurier, les ronces de nos haies, bordaient seuls le chemin que nous suivions. Quand nous arrivâmes sur les bords du lac, il fallut nous envelopper de nos manteaux. Une barque montée par un Javanais nous transporta sur le rivage opposé du cratère. Cette nappe d'eau d'un blanc laiteux sur laquelle erraient d'éternelles vapeurs, ce sol cristallisé qui criait sous nos pas, ces fissures d'où s'échappait une fumée sulfureuse, ce Caron demi-nu qui, appuyé sur sa rame, nous tendait

silencieusement la main pour recevoir notre obole, tout nous rappelait involontairement les bords gémissans du Styx. Nul être humain n'habite les rives de ce lac empesté; nul bruit n'éveille les échos de cette solitude, si ce n'est parfois le rugissement lointain du tigre au fond des bois ou le craquement des branches que le rhinocéros écarte et brise sur son passage. Après avoir chargé nos guides de longs cristaux de soufre, nous redescendîmes vers Garout. Longtemps avant d'avoir atteint le niveau de la plaine, nous avions retrouvé les plantes amies du soleil, le bambou au port gracieux, le pandanus, le palmier et le manguier au vaste ombrage. Le ciel étendait sa voûte bleue sur d'immenses jardins de café. Nous avions oublié les frimas que nous venions de traverser, et nous ne songions plus au Telaga-Bodas; mais lorsque la nuit fut venue, lorsque j'eus reposé ma tête sur le double oreiller du régent de Garout, il me sembla revoir le lac infernal et les sites funèbres que nous avions visités le matin. Les vagues, en se brisant sur le rivage, rendaient je ne sais quel sourd gémissement; je m'éveillai en sursaut : l'aube dorait déjà l'horizon, et les chevaux attelés à notre chaise de poste hennissaient dans la cour. Je me hâtai de m'habiller, et bientôt, avides d'émotions nouvelles, nous roulâmes sur la route de Manon-Djaya.

Dès que nous eûmes dépassé le versant septentrional du Tjikoraï, nous entrâmes dans un vaste bassin, plus étrange encore que celui que nous venions de quitter. La plaine était littéralement semée de monticules de verdure. On eût dit le royaume des taupes, si les taupes pouvaient soulever des mottes de terre presque aussi grosses que le tombeau d'Achille ou que le tumulus de Patrocle; quelque éruption boueuse avait passé par là. Nous ne pûmes nous arrêter à étudier les causes de ce bizarre phénomène, car nous voulions atteindre, avant la fin du jour, le village de Manon-Djaya. C'est dans cette capitale naissante que réside le régent de Soukapoura, et c'est dans le palais à peine achevé de ce prince que le contrôleur de Manon-Djaya nous fit gracieusement offrir un asile.

Depuis notre départ de Garout, nous étions descendus, par une pente insensible, des hauteurs où règne l'éternel printemps des tropiques pour nous rapprocher de la zone torride. Aussi tout annonçait autour de nous une végétation plus riche et plus hâtive. L'indigofère remplaçait dans les champs le riz et la canne à sucre; le *rhamboutan* déjà mûr, la mangue et la pamplemousse se montraient à profusion sur les échoppes du bazar. Des enfans venaient nous offrir pour quelques florins des cages toutes remplies des plus beaux oiseaux que nous eussions encore vus. Nous remarquâmes surtout avec étonnement une espèce de gros merle noir et jaune, le *béo*, qui pouvait imiter à volonté le hennissement du cheval ou le doux parler

du Malais, qui n'entendait point le miaulement d'un chat ou l'aboiement d'un chien, le claquement d'un fouet ou quelque gros juron teutonique, sans essayer de contrefaire le bruit qui avait frappé son oreille. L'âme de quelque mime avait sans doute transmigré dans ce petit corps. Malheureusement ce charmant babillard est condamné à ne pas sortir de son île natale. Il est doué d'une organisation nerveuse à laquelle il doit sans doute ses talens merveilleux, et qui met incessamment son existence en péril. On le voit défaillir à la vue du sang, se pâmer au bruit du canon. Il passe de vie à trépas dans une seule contraction convulsive. Aussi délicat, mais moins intelligent que le *béo*, se montrait dans de longues cages de bambou le musc pygmée, gracieux diminutif du cerf, qui joue dans la poésie malaise le même rôle que la gazelle dans la poésie arabe ou persane. Ses jambes fines et déliées, qui semblent toujours à demi ployées par la peur, soutiennent un corps à peine aussi gros que celui du lièvre.

Non loin de Manon-Djaya, si nous eussions osé sonder les sombres profondeurs de la forêt, nous eussions rencontré des animaux plus terribles : le tigre royal, le buffle, le rhinocéros, la panthère et le *sapi-outang*, gigantesque antilope qui tient à la fois du taureau sauvage et de la gazelle. Lorsqu'un Européen veut, Nemrod intrépide, fouiller ces bois épais ou les jungles dans lesquels les bêtes fauves se réfugient pendant les ardeurs du jour, un ou deux Javanais armés de longs couteaux fauchent les herbes et abattent les lianes devant lui. Six autres Indiens, la lance en arrêt, l'environnent. Il s'avance ainsi vers l'ennemi qu'il a découvert, lui présentant de tous côtés une barrière de dards, et aussi sûrement à l'abri de ses griffes ou de ses défenses que s'il faisait feu sur lui à travers les créneaux d'une tour.

Dans les Preangers cependant, les habitans ne sont point, comme dans les provinces orientales de Java, habitués dès l'enfance à recevoir le premier bond du tigre sur la pointe de leur javeline. On y va donc rarement troubler ce monstre redoutable dans son repaire, non pas que la chasse au tigre soit moins populaire parmi les employés des Preangers que parmi ceux de Sourabaya ou de Samarang, mais parce que, suivant la naïve expression d'un chasseur, les paysans sondanais ne sont pas *assez braves*. Il était convenu néanmoins que nous ne quitterions point l'île de Java sans avoir eu le spectacle d'une de ces grandes chasses pour lesquelles il faut mettre sur pied tout le peuple d'une province. M. de Sérière nous avait promis ce plaisir féodal. Le jour était fixé où nous devions nous rejoindre au sein de la vaste plaine qu'on traverse pour se rendre de la régence de Bandong dans la régence voisine. Nous eussions plutôt voyagé jour et nuit que de nous exposer à manquer un pareil rendez-vous. Aussi résolûmes-nous de franchir d'un seul trait les 90 kilomètres qui

séparent Manon-Djaya du chef-lieu de la régence de Soumedang.

Nous avions à gravir, pour réaliser ce projet, les crêtes escarpées dont le versant oriental s'abaisse jusqu'aux provinces de Krawang et de Chéribon. C'est peut-être la partie la plus sauvage et la plus pittoresque des Preangers. Pendant plusieurs lieues, on n'aperçoit que des pics ardus ou des gorges profondes. La route, suspendue et comme accrochée aux flancs de la montagne, surplombe à chaque pas un précipice. Toute trace de culture a disparu. Privé de travail et par conséquent de salaire, le peuple de ces misérables districts n'a plus même de haillons pour couvrir sa nudité. C'est un sol qu'on croirait frappé de la colère du ciel; en descendant de ces plateaux stériles, il nous sembla retrouver la terre de Chanaan. La nuit étendait déjà ses ténèbres sur la campagne, et ce fut à la clarté des torches que nous fîmes notre entrée dans Soumedang. Le lendemain, nous nous dirigions dès le point du jour vers Bandong. Nous avions à peine dépassé la frontière des deux régences, que nous rencontrâmes les avant-postes de la grande armée de piqueurs qui tenait la campagne. A plusieurs lieues à la ronde, les cerfs avaient été rabattus dans la plaine. Une ligne de Javanais gardait le pied des montagnes, une autre ligne était échelonnée sur la route; c'était un véritable parc entouré d'une muraille vivante. Au centre de la plaine, on avait élevé pour nous recevoir un pavillon improvisé que supportaient quatre piliers de bambou et auquel on parvenait par une échelle; de là on pouvait découvrir une immense étendue de terrain et suivre sans fatigue les progrès de la chasse.

Le régent de Bandong est le prince le plus opulent de Java; il touche annuellement sur la récolte du café une remise évaluée à plus de 300,000 francs; il a en outre la dîme des rizières et le droit de requérir, quand bon lui semble, les services de ses administrés. Quelques années avant notre arrivée à Java, l'assistant résident avait été poignardé dans un désordre populaire. On soupçonna le régent d'avoir été l'instigateur du crime, ou du moins on l'en rendit responsable. Le gouvernement hollandais le dépouilla de ses dignités; mais il ne lui chercha point un successeur dans une autre famille. Le fils aîné du régent dépossédé prit à l'instant sa place, pendant que le vieux prince oubliait sa chute officielle dans les doux loisirs d'une tranquille opulence. Le régent disgracié et le régent en titre étaient tous deux à cheval quand nous arrivâmes au lieu du rendez-vous. Sans le turban qui enveloppait leur front bronzé, on les eût pris pour des cavaliers numides, tant ils semblaient faire corps avec les fiers coursiers qui piaffaient sous eux. Assis sur une selle sans étriers, le *klewang* à la ceinture, ces deux princes javanais me faisaient oublier le régent énervé de Tjanjor. Je retrouvais de l'énergie dans leur

pose, du feu dans leur regard. Tous les nobles de la régence les entouraient, prêts à lutter de vitesse et d'ardeur avec eux. Le signal est donné; nulle meute ne mêle ses aboiemens aux cris des chasseurs; ce sont les chevaux, race énorme de géans venue du Mecklembourg, qui battent de leurs pieds les hautes herbes et en font sortir le gibier. Dès qu'un cerf paraît, un escadron tout entier se lance à sa poursuite. On voit bondir à travers la rizière et l'animal qui fuit et les chevaux, plus ardens que des limiers, qui le pressent. Sur ce terrain fangeux, le cerf a bientôt épuisé sa vigueur. Le premier cavalier qui peut l'atteindre l'abat d'un seul coup de son klewang. Les buffles, cheminant toujours deux par deux, se mettent alors en marche : le Javanais qui les guide charge sur leur dos le cerf abattu, et d'un pas indolent ils se dirigent vers le pavillon au pied duquel on apporte à chaque instant quelque nouvelle victime. On tua trente-six cerfs ce jour-là : quatre-vingts avaient succombé un mois auparavant. Le vieux régent, quand il revint près de nous, portait l'orgueil d'un vainqueur empreint sur sa figure, non pas cet orgueil communicatif qui semble mendier des éloges, mais cette fierté morose qui s'enivre du sang versé et savoure secrètement son triomphe. Aucun coursier du Mecklembourg n'avait pu devancer son cheval arabe; aucun klewang n'avait, plus souvent que le sien, brisé d'un seul revers les reins du cerf aux abois; il était, sans contestation, le roi de la chasse.

Tels sont, avec les voluptés mystérieuses du *dalem*, les seuls plaisirs de la noblesse javanaise. Contenue par la main puissante de la Hollande, elle a dû renoncer aux luttes intérieures qui flattaient son courage; elle retrouve dans la chasse l'image de la guerre, et s'y livre avec une ardeur que l'âge même ne suffit pas à éteindre. Un peu de danger vient d'ailleurs ennoblir ces massacres : il n'est pas rare de voir du milieu des roseaux s'élancer, au lieu d'un faon timide, un tigre qui rugit. C'était dans cette plaine même, où nous n'avions rencontré que des troupeaux d'axis, que M. de Sérière avait vu deux chefs javanais, montés sur leurs coursiers, combattre corps à corps un rhinocéros; l'un d'eux excitait cette lourde masse à le poursuivre; l'autre la frappait par derrière de son klewang. La lutte se prolongea pendant près d'une heure. Le monstre, à chaque coup, se retournait sur le cavalier qui l'avait frappé; à l'instant, une nouvelle blessure appelait d'un autre côté sa fureur. Enfin un coup plus hardi l'atteignit au jarret; il s'affaissa sur lui-même, et les cavaliers, mettant pied à terre, l'achevèrent.

Nous rentrâmes dans Bandong, suivis de trois chariots qui portaient les trophées de la journée. Ce curieux épisode couronnait dignement notre voyage. Un devoir importun nous rappelait maintenant à Batavia. Dès que nous eûmes pris congé de M. de Sérière,

nous n'eûmes plus qu'une pensée, celle de franchir sans nous arrêter la distance qui nous séparait encore de *la Bayonnaise*. M. Burger ne cédait qu'à regret à notre impatience. Il eût voulu parcourir avec nous la résidence de Chéribon; il eût aimé à nous faire visiter Indramayo et Samarang, à nous conduire jusqu'à Sourabaya; il eût éprouvé, — il ne le cachait point, — un légitime orgueil à nous montrer, après les Preangers, les provinces dans lesquelles le paysan javanais doit au système de M. Van den Bosch, plus de repos à la fois et plus de bien-être; nous ne pouvions malheureusement transiger avec les exigences impérieuses du service. Vingt jours après avoir jeté l'ancre sur la rade de Batavia, *la Bayonnaise* faisait voile vers le détroit de Banca pour gagner, avant la fin de la mousson de sud-est, le mouillage de Singapore.

Depuis cette époque, aucun d'entre nous n'a revu les Indes néerlandaises; mais nos regards se sont souvent tournés vers les bords hospitaliers où l'on nous avait accueillis comme des compatriotes. Nous avons suivi les héros de Bali sur les plages de Bornéo et dans les forêts de Palembang; nous avons applaudi à leurs nouveaux triomphes et appelé de tous nos vœux la consolidation de la domination hollandaise dans l'archipel indien. Cette domination, nous en souhaitons sincèrement le progrès, car nous espérons que les peuples de l'archipel, que les habitans de Java surtout, la trouveront constamment bienveillante et sagement progressive. Java est la perle de l'Orient; qu'on n'oublie point que le peuple javanais est aussi le meilleur et le plus intéressant des peuples de la Malaisie. Les efforts qu'on lui a demandés ont quelquefois dépassé la mesure de ses forces. Les primes établies par M. Van den Bosch pour stimuler l'activité des employés européens et des fonctionnaires indigènes ont poussé le zèle de quelques-uns de ces agens jusqu'à la plus folle convoitise. Il faut sauver l'œuvre de l'illustre général des dangereuses conséquences de pareils excès. Le système de M. Van den Bosch n'était point seulement une machine fiscale : dans sa pensée, il devait être avant tout une école de travail pour le cultivateur indigène. Après avoir longtemps récolté le sucre et l'indigo pour le compte de l'état, le paysan javanais devra donc trouver un jour le loisir de cultiver ces denrées commerciales pour son propre compte. C'est ainsi qu'on pourra l'élever à la dignité de propriétaire et de producteur libre. Le système des cultures a déjà enrichi la métropole : il est temps de le faire servir à la grandeur coloniale de Java et au bien-être de la race malaise.

E. Jurien de La Gravière.

LA CHASSE

EN AFRIQUE.

J'ai depuis longtemps une conviction que beaucoup d'esprits commencent aujourd'hui à partager : c'est que l'Algérie est destinée à prendre chaque jour une place plus importante dans l'existence de notre pays. Cette contrée, que d'héroïques faits d'armes nous ont soumise, semblait ne s'adresser d'abord parmi nous qu'à des pensées militaires. Plus d'un homme politique ne voulait y voir qu'une sorte de champ clos gigantesque où s'exerçait la valeur de notre armée; puis on s'est aperçu que cette terre n'était pas propre uniquement à nous donner un revenu de gloire, que si elle attirait le soldat, elle appelait aussi l'agriculteur, l'industriel et le marchand : des liens nouveaux se sont formés entre la France et sa conquête. Après avoir remué nos sentimens guerriers, notre fierté nationale, l'Algérie s'est mise en intime rapport avec les plus sérieux, les plus pratiques, les plus positifs de nos intérêts. Enfin, lorsqu'il y a plusieurs années je suis parvenu, par quelques travaux littéraires nés au sein d'une vie active, à diriger la curiosité publique vers un monde plein d'inépuisables richesses pour le poète et pour l'artiste, j'ai vu avec bonheur qu'après s'être concilié la gloire d'abord, l'intérêt ensuite, l'Algérie mettait aussi l'imagination de son parti. Or je sais qu'il y a dans notre pays certaines puissances, et l'imagination est de ce nombre, dont le concours ne doit être dédaigné par aucune œuvre. Ces pittoresques détails que j'ai pu réunir dans le *Grand-Désert* ont éveillé chez certains esprits des impressions qui, je l'espère, ne seront pas

stériles. Plus récemment (1), je me suis procuré des documens nouveaux, et qui m'ont semblé de quelque valeur, sur une vie où tout est marqué, on peut le dire, d'un caractère d'éclatante originalité.

Un homme, entre tous ceux que j'ai rencontrés dans une carrière qui m'a mis en contact avec des lieux et des caractères bien divers, possédait, suivant moi, une connaissance approfondie, une intelligence nette et certaine du peuple arabe. C'est à cet homme que je me suis adressé : j'ai demandé à l'émir Abd-el-Kader, quelques mois avant l'acte de clémence qui l'a rendu à la liberté, des observations sur les chevaux du Sahara, et en même temps de nouveaux détails sur quelques parties de l'existence africaine. Ce que l'on va lire est tiré presqu'en entier d'une longue lettre écrite de sa main. Proverbes arabes, tours orientaux, superstitions populaires en Afrique, j'ai conservé tout ce qui me semblait une séduction pour l'esprit français dans le sujet sur lequel je voulais attirer l'attention; ce sujet, c'est la chasse, qui, suivant les Arabes, est la meilleure école du guerrier. J'entrerai en matière comme Abd-el-Kader lui-même, par une légende qui m'a paru avoir un tour saisissant de grâce et de vivacité.

On raconte qu'un cheikh arabe était assis au milieu d'un groupe nombreux, quand un homme qui venait de perdre son âne s'offrit à lui, demandant si quelqu'un avait vu l'animal égaré; le cheikh se tourna aussitôt vers ceux qui l'entouraient et leur adressa ces paroles : « En est-il un parmi vous à qui le plaisir de la chasse soit inconnu? qui n'ait jamais poursuivi le gibier au risque de se tuer ou de se blesser en tombant de cheval, qui, sans crainte de déchirer ses vêtemens ou sa peau, ne se soit jamais jeté, pour atteindre la bête fauve, dans des broussailles hérissées d'épines? En est-il un parmi vous qui n'ait jamais senti le bonheur de retrouver, le désespoir de quitter une femme bien-aimée? » Un des auditeurs repartit : « Moi, je n'ai jamais rien fait ni rien éprouvé de ce que tu dis là. » Le cheikh alors regarda le maître de l'âne. « Voici, dit-il, la bête que tu cherches. Emmène-la. »

Les Arabes disent en effet : « Celui qui n'a jamais chassé, ni aimé, ni tressailli au son de la musique, ni recherché le parfum des fleurs, celui-là n'est pas un homme, c'est un âne. » Chez un peuple où la guerre est avant tout une lutte d'agilité et de ruse, la chasse est le premier des passe-temps. La poursuite des bêtes sauvages enseigne

(1) En m'occupant d'un livre qui a été accueilli en France et à l'étranger avec une sympathie sur laquelle je n'osais point compter, *les Chevaux du Sahara*, dont je prépare une édition nouvelle, qui, j'ose l'espérer, rendra cet ouvrage plus digne encore de la bienveillance du public.

la poursuite des hommes. Voici un éloge complet de cet art qui ne manque ni de bon sens ni de poésie, deux choses qui s'accouplent du reste plus souvent qu'on ne le pense : « La chasse dégage l'esprit des soucis dont il est embarrassé; elle ajoute à la vigueur de l'intelligence, elle amène la joie, dissipe les chagrins, et frappe d'inutilité l'art des médecins en entretenant une perpétuelle santé dans le corps. — Elle forme les bons cavaliers, car elle enseigne à monter vite en selle, à mettre promptement pied à terre, à lancer un cheval à travers précipices et rochers, à franchir pierres et buissons au galop, à courir sans s'arrêter, quand même une partie du harnachement viendrait à se perdre ou à se briser. — L'homme qui s'adonne à la chasse fait chaque jour des progrès dans le courage; il apprend le mépris des accidens. Pour se livrer à son plaisir favori, il s'éloigne des gens pervers; il déroute le mensonge et la calomnie, il échappe à la corruption du vice, il s'affranchit de ces funestes influences qui donnent à nos barbes des teintes grises et font peser sur nous avant le temps le poids des années. Les jours de la chasse ne comptent point parmi les jours de la vie. »

Dans le Sahara, la chasse est l'unique occupation des chefs et des gens riches. Quand arrive la saison des pluies, les habitans de cette contrée se transportent tour à tour au bord des petits lacs formés par les eaux du ciel. Aussitôt que le gibier vient à leur manquer sur un point, ils donnent un nouveau foyer à leur vie errante. Une histoire où l'on retrouve, comme dans beaucoup de chroniques arabes, l'esprit légendaire du moyen âge prouve avec quelle force la passion de la chasse peut s'emparer d'une âme africaine. — Un homme de grande tente avait tiré sur une gazelle et l'avait manquée. Dans un mouvement de colère, il fit serment de n'approcher aucun aliment de sa bouche avant d'avoir mangé le foie de cet animal. A deux reprises encore, il fait feu sur la gazelle et ne l'atteint pas; pendant tout le jour, il n'en continue pas moins sa poursuite. La nuit venue, ses forces l'abandonnent; mais, fidèle à son serment, il ne prend aucune nourriture. Ses serviteurs continuent alors la chasse de la bête, et cette chasse dure encore trois jours. Enfin la gazelle est tuée, et on apporte son foie à l'Arabe mourant, qui approche de ses lèvres un morceau de cette chair, puis rend le dernier soupir. N'est-ce point là dans sa scrupuleuse rigueur, dans son tour excentrique et dans son dénouement romanesque, le vœu de nos anciens chevaliers?

Les Arabes chassent à pied et à cheval. Un cavalier qui veut poursuivre le lièvre doit prendre avec lui un lévrier. Les lévriers s'appellent *slougui;* ils tirent leur nom de *slougua,* lieux où ils sont nés, assure-t-on, de l'accouplement des louves avec les chiens. Ce croi-

sement n'est pas impossible; Buffon, après l'avoir nié, le constate sur des documens d'une incontestable authenticité. Le *slougui* mâle vit vingt ans, et la femelle douze. Les *slougui* capables de prendre une gazelle à la course sont fort rares; la plupart d'entre eux ne chassent ni le lièvre ni la gazelle, lors même que ces animaux viennent à passer auprès d'eux. L'objet habituel de leur poursuite, c'est le *bekeur-el-ouhach,* que d'ordinaire ils atteignent au jarret et jettent à terre. On prétend que cette bête, en essayant de se relever, retombe sur la tête et se tue. Quelquefois le *slougui* saisit le *bekeur-el-ouhach* au col et le tient jusqu'à l'arrivée du chasseur. Nombre d'Arabes poursuivent le *bekeur-el-ouhach* à cheval et le frappent par derrière avec une lance. C'est à cheval aussi que d'habitude on court la gazelle, mais on emploie toujours contre elle le fusil. Les gazelles viennent en troupeau : on vise au milieu de ses compagnes la bête que l'on veut frapper, et on la tire sans arrêter un instant le cheval qu'on a lancé au galop. Un proverbe arabe dit : « Plus oublieux que la gazelle. » Ce joli animal en effet, qui a déjà de la femme le doux et mystérieux regard, semble en avoir aussi la cervelle légère. La gazelle, quand on l'a manquée, court un peu plus loin et puis s'arrête insouciante du plomb qui, au bout d'un instant, vient la chercher encore. Quelques Arabes lancent contre elle le faucon, qu'ils dressent à la frapper aux yeux.

C'est surtout chez les Arabes du pays d'Eschoul que ce genre de chasse est en vigueur. Abd-el-Kader a rencontré là une petite tribu appelée la tribu des *Es-lib,* qui ne vivait que des produits de la chasse. Les tentes y étaient faites en peau de gazelle et de *bekeur-el-ouhach,* les vêtemens n'y étaient pour la plupart que des dépouilles de bêtes fauves. Un des membres de cette peuplade chasseresse dit à l'émir qu'il sortait d'habitude avec un âne chargé de sel. Toutes les fois qu'il abattait une gazelle, il l'égorgeait, lui fendait le ventre, frottait ses entrailles avec du sel, puis la laissait sécher sur un buisson. Il revenait ensuite sur ses pas et rapportait à sa famille les cadavres qu'il avait ainsi préparés, car dans ce pays il n'existe aucun animal carnassier qui dispute le gibier au chasseur. Les Es-lib sont tellement habitués à se nourrir de chair, que leurs enfans jetèrent des biscuits qu'Abd-el-Kader leur avait donnés, ne s'imaginant point que ce fût chose bonne à manger.

On pratique souvent la chasse à l'affût contre le *bekeur-el-ouhach* mâle et femelle. Quand la chaleur a desséché les lacs du désert, on creuse un trou auprès des sources où viennent boire ces animaux, qui trouvent la mort au moment où ils se désaltèrent.

Une des chasses qui exigent le plus d'intrépidité est celle du *leroux,* animal qui ressemble à la gazelle, mais qui est plus grand qu'elle,

sans atteindre toutefois à la taille du *bekeur-el-ouhach*. Le *lerouy*, qu'on appelle aussi *tis-el-djebel* (bouc de montagne), se tient au milieu des roches et des précipices : c'est là qu'il faut le poursuivre à pied, à travers mille périls. Comme les animaux de cette famille courent très mal, un chien ordinaire les prend facilement aussitôt qu'ils descendent dans la plaine; mais ils ont, à ce que l'on affirme, un singulier privilége. Un *lerouy* poursuivi par des chasseurs se jette dans un précipice profond de cent coudées et tombe sur la tête sans se faire aucun mal. — On constate l'âge de la bête par les bourrelets de ses cornes; chaque bourrelet indique une année. Le *lerouy* et la gazelle ont deux dents incisives; ils n'ont pas les dents (*robaï*) situées entre les incisives et les canines.

Si la chasse au *lerouy* est le triomphe de l'homme à pied, la chasse à l'autruche est le triomphe du cavalier. Par ces journées de sirocco où une sorte de sommeil brûlant semble peser sur toute la nature, où l'on croirait que tout être animé doit être condamné au repos, d'intrépides chasseurs montent à cheval. On sait que l'autruche, de tous les animaux le moins fertile en ruses, ne fait jamais de détours; confiante en sa seule agilité, elle échappe par une course droite et rapide comme celle d'un trait. Cinq cavaliers se portent à des intervalles d'une lieue sur la ligne qu'elle doit parcourir. Chacun fournit son relai. Quand l'un s'arrête, l'autre s'élance au galop sur les traces de l'animal, qui se trouve ainsi ne pas avoir un moment de relâche et lutter toujours avec des chevaux frais. Aussi le chasseur qui part le dernier est nécessairement le vainqueur de l'autruche; cette victoire n'est pas sans danger. L'autruche, en tombant, inspire au cheval, par le mouvement de ses ailes, une terreur qui est souvent fatale au cavalier. On ne met aux chevaux qui doivent fournir ces ardentes courses qu'une seule housse et une selle d'une extrême légèreté; quelques cavaliers n'emploient même que des étriers de bois et un mors très léger, également attaché par une simple ficelle. Le chasseur porte avec lui une petite outre remplie d'eau; il humecte le mors d'heure en heure pour maintenir dans un état de fraîcheur la bouche de son cheval.

Cette course à cinq cavaliers n'est pas, du reste, la seule manière de chasser l'autruche. Quelquefois un Arabe qui connaît à fond les habitudes de ce gibier va se poster seul près d'un endroit où l'autruche passe d'ordinaire, près d'un col de montagne par exemple, et, aussitôt qu'il aperçoit l'animal, il se lance au galop à sa poursuite. Il est rare que ce chasseur réussisse, car peu de chevaux peuvent atteindre l'autruche. Abd-el-Kader a conservé le souvenir d'une jument noire qui excellait dans cette chasse. Quoique le cheval soit habituellement employé contre l'autruche, il n'est pas cependant

pour le chasseur un indispensable compagnon. C'est par la ruse qu'on se borne parfois à combattre l'autruche à l'époque de la ponte. Des chasseurs pratiquent des trous auprès des nids, s'y blottissent, et tuent la mère au moment où elle vient visiter ses œufs. Enfin les Arabes ont recours aussi à des déguisemens qui rappellent ces travestissemens sauvages que Cooper a poétiquement décrits. Quelques-uns d'entre eux se revêtent d'une peau d'autruche et s'approchent ainsi de l'animal qu'ils veulent tuer. Des chasseurs déguisés de la sorte ont été, dit-on, plus d'une fois atteints par leurs compagnons.

« Quand une autruche, disent les Arabes, a eu une jambe brisée par un coup de feu, elle ne peut plus, comme les autres bipèdes, sauter sur une seule jambe; cela tient à ce qu'il n'y a pas de moelle dans ses os, et que des os sans moelle ne peuvent guérir lorsqu'ils ont été fracturés. » Les Arabes affirment également que l'autruche est sourde, et que l'odorat chez elle remplace l'ouïe.

Arrivons maintenant à la chasse qui vraiment est digne d'aiguillonner des intelligences, d'embraser des âmes guerrières. Le chasseur arabe s'attaque au lion. Il a dans cette audacieuse entreprise d'autant plus de mérite, que le lion est en Afrique un être redoutable sur lequel existe nombre de mystérieuses légendes, et dont une superstitieuse épouvante protége la formidable majesté. Avec cet esprit observateur qui est le trait distinctif de tous les peuples dont la vie est incessamment mêlée à tous les phénomènes de la nature, les Arabes ont fait sur le lion une série de remarques dignes d'être recueillies et conservées.

Pendant le jour, le lion cherche rarement à attaquer l'homme; d'ordinaire même, si quelque voyageur passe auprès de lui, il détourne la tête et fait semblant de ne pas l'apercevoir. Cependant, si quelque imprudent, côtoyant un buisson, s'écrie tout à coup : *Ra hena* (il est là!), le lion s'élance sur celui qui vient de troubler son repos. Avec la nuit, l'humeur du lion change complétement. Quand le soleil est couché, il est dangereux de se hasarder dans les pays boisés, accidentés, sauvages : c'est là que le lion tend ses embuscades et qu'on le rencontre sur les sentiers, qu'il coupe en les barrant de son corps. Voici, suivant les Arabes, quelques-uns des drames nocturnes qui se passent alors habituellement. Si l'homme isolé, courrier, voyageur, porteur de lettres, qui vient à rencontrer le lion a le cœur solidement trempé, il marche droit à l'animal en brandissant son sabre ou son fusil, mais en se gardant bien de tirer ou de frapper. Il se borne à crier : « O le voleur, le coupeur de routes, le fils de celle qui n'a jamais dit non ! crois-tu m'effrayer? Tu ne sais donc pas que je suis un tel, le fils d'un tel? Lève-toi, et laisse-moi continuer ma route. » Le lion attend que l'homme se soit approché de lui, puis il

se lève et s'en va se coucher encore à mille pas plus loin. C'est toute une série d'effrayantes épreuves que le voyageur est obligé de supporter. Toutes les fois qu'il a quitté le sentier, le lion disparaît pour un moment seulement; bientôt on le voit reparaître, et dans toutes ses manœuvres il est accompagné d'un terrible bruit. Il casse dans la forêt d'innombrables branches avec sa queue, il rugit, il hurle, il grogne, lance des bouffées d'une haleine empestée, il joue avec l'objet de ses multiples et bizarres attaques, qu'il tient continuellement suspendu entre la crainte et l'espérance, comme le chat avec la souris. Si celui qui est engagé dans cette lutte ne sent pas son courage faiblir, s'il parvient, suivant l'expression arabe, à *bien tenir son âme*, le lion le quitte et s'en va chercher fortune ailleurs. Si le lion, au contraire, s'aperçoit qu'il a affaire à un homme dont la contenance est effrayée, dont la voix est tremblante, qui n'a pas osé articuler une menace, il redouble, pour l'effrayer davantage encore, le manége que nous avons décrit. Il s'approche de sa victime, la pousse avec son épaule hors du sentier qu'il intercepte à chaque instant, s'en amuse enfin de toute manière, jusqu'à ce qu'il finisse par la dévorer à moitié évanouie. Rien d'incroyable du reste dans ce phénomène, que tous les Arabes ont constaté. L'ascendant du courage sur les animaux est un fait incontestable. Les dompteurs de bêtes féroces nous font assister chaque jour dans nos villes aux spectacles que les forêts et les montagnes de l'Afrique ensevelissent dans la nuit.

Suivant les Arabes, quelques-uns de ces voleurs de profession, qui marchent la nuit armés jusqu'aux dents, au lieu de redouter le lion, lui crient quand ils le rencontrent : « Je ne suis pas ton affaire. Je suis un voleur comme toi; passe ton chemin, ou, si tu veux, allons voler ensemble. » On ajoute que quelquefois le lion les suit et va tenter un coup sur le *douar* où ils dirigent leurs pas. On prétend que cette bonne amitié entre les lions et les voleurs se manifeste souvent d'une manière assez frappante. On aurait vu des voleurs, aux heures de leurs repas, traiter les lions comme des chiens, en leur jetant à une certaine distance les pieds et les entrailles des animaux dont ils se nourrissaient. Des femmes arabes auraient aussi employé avec succès l'intrépidité contre le lion; elles l'auraient poursuivi au moment où il emportait des brebis, et lui auraient fait lâcher sa prise en lui donnant des coups de bâton accompagnés de ces paroles : « Voleur, fils de voleur! » La honte, disent les Arabes, s'emparait alors du lion, qui s'éloignait au plus vite. Ce dernier trait prouve que le lion pour les tribus du désert est une sorte de créature à part, tenant le milieu entre l'homme et l'animal, une créature qui en raison de sa force leur paraît douée d'une particulière intelligence. La légende destinée à expliquer comment le lion laisse échapper le mouton plus

facilement que toutes ses autres proies confirme cette opinion. En énumérant ce que ses forces lui permettaient de faire, le lion dit un jour — : *An cha Allah*, s'il plaît à Dieu, j'enlèverai, sans me gêner, le cheval.—*An cha Allah*, j'emporterai, quand je voudrai, la génisse, et son poids ne m'empêchera pas de courir. — Quand il en vint à la brebis, il la crut tellement au-dessous de lui, qu'il négligea cette religieuse formule : *s'il plaît à Dieu!* et Dieu le condamna, pour le punir, à ne pouvoir jamais que la traîner. —Il y a plusieurs manières de chasser le lion. Quand un lion paraît dans une tribu, des signes de toute nature révèlent sa présence. D'abord ce sont des rugissemens dont la terre même semble trembler; puis ce sont de continuels dégâts, de perpétuels accidens. Une génisse, un poulain sont enlevés, un homme même disparaît : l'alarme se répand sous toutes les tentes, les femmes tremblent pour leurs biens et pour leurs enfans; de tous les côtés, ce sont des plaintes. Les chasseurs décrètent la mort de cet incommode voisin. On fait une publication dans les marchés pour qu'à tel jour et à telle heure cavaliers et fantassins, tous les hommes en état de chasser, soient réunis en armes à un endroit désigné. On a reconnu d'avance le fourré où le lion se retire pendant la journée; on se met en marche, les fantassins sont en tête. Quand ils arrivent à une cinquantaine de pas du buisson où ils doivent rencontrer l'ennemi, ils s'arrêtent, ils s'attendent, se réunissent et se forment sur trois rangs de profondeur, le deuxième rang prêt à entrer dans les intervalles du premier, si un secours est nécessaire, le troisième rang bien serré, bien uni et composé d'excellens tireurs qui forment une invincible réserve. Alors commence un étrange spectacle. Le premier rang se met à injurier le lion et même à envoyer quelques balles dans sa retraite pour le décider à sortir. « Le voilà donc, celui qui se croit le plus brave! Il n'a pas su se montrer devant des hommes; ce n'est pas lui, ce n'est pas le lion, ce n'est qu'un lâche voleur; que Dieu le maudisse! » Le lion, que l'on aperçoit quelquefois pendant qu'on le traite ainsi, regarde tranquillement de tous les côtés, bâille, s'étire et semble insensible à tout ce qui se passe autour de lui. Cependant quelques balles isolées le frappent; alors il vient, magnifique d'audace et de courage, se placer devant le buisson qui le contenait. On se tait, le lion rugit, roule des yeux flamboyans, se recule, se couche, se relève, fait craquer avec son corps et sa queue toutes les branches qui l'entourent. Le premier rang décharge ses armes; le lion s'élance et vient tomber le plus souvent sous le feu du deuxième rang, qui est entré dans les intervalles du premier. Ce moment est critique, car le lion ne cesse la lutte que lorsqu'une balle l'a frappé à la tête ou au cœur. Il n'est pas rare de le voir continuer à combattre avec dix ou douze balles à travers le corps; c'est dire

que les fantassins ne l'abattent jamais sans avoir des hommes tués ou blessés.

Les cavaliers qui ont accompagné cette infanterie n'ont rien à faire tant que leur ennemi ne quitte pas les pays accidentés; leur rôle commence, si, comme cela a lieu quelquefois dans les péripéties de la lutte, les hommes à pied parviennent à rejeter le lion sur un plateau ou dans la plaine. Alors s'engage un nouveau genre de combat qui a bien aussi son intérêt et son originalité. Chaque cavalier, suivant son agilité et sa hardiesse, lance son cheval à fond de train, tire sur le lion comme sur une cible à une courte distance, tourne sa monture dès que son coup est parti, et va plus loin charger son arme pour recommencer aussitôt. Le lion, attaqué de tous les côtés, blessé à chaque instant, fait face partout; il se jette en avant, fuit, revient, et ne succombe qu'après une lutte glorieuse, mais que sa défaite doit fatalement terminer, car contre des cavaliers et des chevaux arabes, tout succès lui devient impossible. Il n'a que trois bonds terribles; sa course ensuite manque d'agilité. Un cheval ordinaire le distance sans peine. Il faut avoir vu un pareil combat pour s'en faire une idée. Chaque cavalier lance une imprécation; les paroles se croisent, les burnous se relèvent, la poudre tonne; on se presse, on s'évite; le lion rugit, les balles sifflent; c'est vraiment émouvant. Malgré tout ce tumulte, les accidens sont fort rares. Les chasseurs n'ont guère à redouter qu'une chute qui les jetterait sous la griffe de leur ennemi, ou, mésaventure plus fréquente, une balle amie, mais imprudente.

On connaît maintenant la forme la plus pittoresque, la plus guerrière que puisse prendre la chasse au lion. Cette chasse se fait encore par d'autres procédés qui peut-être même ont quelque chose de plus sûr et de plus promptement efficace. Les Arabes ont remarqué que, le lendemain d'un jour où il a enlevé et mangé des bestiaux, le lion, sous l'empire d'une digestion difficile, reste dans sa retraite fatigué, endormi, incapable de bouger. Lorsqu'un lieu troublé d'ordinaire par des rugissemens reste une soirée entière dans le silence, on peut croire que l'hôte redoutable qui l'habite est plongé dans cet état d'engourdissement. Alors un homme courageux, dévoué, arrive en suivant la piste jusqu'au massif où se tient le monstre, l'ajuste et le tue raide en lui logeant une balle entre les deux yeux. Kaddour-ben-Mohammed, des Oulad-Messelem, fraction des Ounougha, passe pour avoir tué plusieurs lions de cette manière.

On emploie aussi contre le lion différentes espèces d'embuscades. Ainsi les Arabes bédouins pratiquent sur la route de son repaire une excavation qu'ils recouvrent d'une mince cloison. L'animal brise par son poids ce léger plancher et se trouve pris comme le loup dans les

piéges que préparent nos paysans. Quelquefois on creuse auprès d'un cadavre un trou recouvert de forts madriers entre lesquels on ménage seulement une ouverture nécessaire pour laisser passer le canon d'un fusil. C'est dans ce trou appelé *melebda* que le chasseur se blottit. Au moment où le lion se dirige vers le cadavre, il l'ajuste avec soin et fait feu. Souvent le lion, lorsqu'il n'a pas été atteint, se jette sur le *melebda*, brise avec ses griffes les madriers, et dévore le chasseur derrière son rempart anéanti.

Quelques hommes enfin entreprennent contre le lion une chasse aventureuse et héroïque, rappelant les prouesses chevaleresques. Voici comment, à son dire, s'y prenait Si-Mohammed-Esnoussi, homme d'une véracité reconnue, qui habitait le Djebel-Gueroul, auprès de Tiaret. « Je montais sur un bon cheval (c'est Mohammed lui-même qui parle par la bouche d'Abd-el-Kader), et je me rendais à la forêt par une nuit où brillait la lune. J'étais bon tireur alors, jamais ma balle ne tombait à terre. Je me mettais à crier plusieurs fois : *Ataiah!* Le lion sortait et se dirigeait vers l'endroit d'où partait le cri, et je tirais aussitôt sur lui. Souvent un même fourré renfermait plusieurs lions qui se présentaient à la fois. Si une de ces bêtes m'approchait par derrière, je tournais la tête et je visais par dessus la croupe de mon cheval; puis, dans la crainte d'avoir manqué, je partais au galop. Si j'étais attaqué par devant, je détournais mon cheval et recommençais la même manœuvre. »

Les gens du pays affirment que le nombre des lions tués par Mohammed-ben-Esnoussi atteignait presque la centaine. Cet intrépide chasseur vivait encore en l'an 1253 (1836 de Jésus-Christ). « Quand je le vis, dit Abd-el-Kader, il avait perdu la vue; qu'il jouisse de la miséricorde de Dieu! »

Une chasse plus dangereuse encore que la chasse dirigée contre le lion lui-même, c'est la chasse que l'on fait à ses petits. Il se rencontre toutefois des gens pour tenter cette périlleuse entreprise. Tous les jours, le lion et la lionne sortent de leur tanière vers trois ou quatre heures de l'après-midi, pour aller au loin faire une reconnaissance dont le but est sans doute de procurer des alimens à leur famille. On les voit sur une hauteur, examiner les douars, la fumée qui s'en échappe, l'emplacement des troupeaux. Ils s'en vont après avoir poussé quelques horribles rugissemens qui sont des avertissemens précieux pour les populations d'alentour. C'est pendant cette absence qu'il faut se glisser avec adresse jusqu'aux petits, et les enlever en ayant bien soin de les bâillonner étroitement, car leurs cris ne manqueraient pas d'attirer un père et une mère qui ne pardonneraient point. Après un coup de cette nature, tout un pays doit redoubler de vigilance. Pendant sept ou huit jours, ce sont des courses

éperdues et des rugissemens atroces; le lion en devient terrible. Il ne faudrait pas alors, suivant l'expression arabe, que « l'œil vînt à rencontrer l'œil. »

La chair du lion, quoiqu'on la mange quelquefois, n'est pas bonne, mais sa peau est un présent précieux; on ne la donne qu'aux sultans, aux chefs illustres, ou bien aux marabouts et aux *zaouyas*. Les Arabes croient qu'il est bon de dormir sur une peau de lion : on éloigne ainsi les démons, on conjure le malheur et on se préserve de certaines maladies. Les griffes du lion montées en argent deviennent des ornemens pour les femmes. La peau de son front est un talisman que certains hommes placent sur leurs têtes pour maintenir dans leurs cervelles l'audace et l'énergie.

En résumé, la chasse au lion est en grand honneur dans le pays arabe. Tout combat contre le lion peut avoir pour devise le mot de don Diègue à Rodrigue : « Meurs ou tue. » — « Celui qui le tue le mange, dit le proverbe, et celui qui ne le tue pas en est mangé. » Aussi donne-t-on à un homme qui a tué un lion ce laconique et viril éloge; on dit : « Celui-là, c'est lui. — *Hadak-houa.* »

Une croyance populaire montre la grandeur du rôle que joue le lion dans la vie et dans l'imagination arabes. Quand le lion rugit, le peuple prétend que l'on peut facilement distinguer les paroles suivantes : « *Ahna ou ben el mera;* — moi et le fils de la femme. » Or, comme il répète deux fois *ben el mera* et ne dit *Ahna* qu'une seule fois, on en conclut qu'il ne reconnaît au-dessous de lui que le *fils de la femme.*

La vie du chasseur, — ces quelques épisodes auront suffi à le prouver, — est toute l'existence de l'Afrique. C'est la vie du péril, de l'aventure, des courses infatigables dans le désert, des audacieuses excursions à travers la montagne et les bois. La terre africaine est comme un dernier refuge où l'héroïsme individuel, plus inutile chaque jour en Europe, poursuit ses glorieux ébats.

GÉNÉRAL E. DAUMAS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1853.

Chaque jour heureusement ne vient point, au moment où nous sommes, changer la face politique du monde, et particulièrement du continent européen. On n'en est plus à ces périodes néfastes des dernières années où il n'était possible de s'aborder chaque matin qu'en s'interrogeant sur les catastrophes de la veille, sur les révolutions triomphantes, sur les trônes ébranlés, sur les couronnes traînées dans la boue des émeutes. C'est comme un torrent rentré dans son lit. La sécurité générale a fait, il est vrai, de très réels progrès, et, dans ce rétablissement d'une certaine sécurité, on ne saurait méconnaître la part qui revient à l'initiative de la France et de son gouvernement. Il n'est point cependant un esprit juste et réfléchi qui ne sente qu'au fond il reste toujours dans la situation de l'Europe quelque chose d'incertain et de précaire, tant il est difficile à tout un continent de se rasseoir dans des conditions régulières et naturelles après les commotions les plus puissantes. Les révolutions ont en effet un résultat étrange et facile à observer : même quand on a secoué leur joug, elles se survivent par les embarras et les complications qu'elles laissent après elles; elles multiplient les occasions de froissemens ou de dissidences; elles accumulent les fermens périlleux, les élémens inflammables, et comme on sait bien qu'il faut souvent peu de chose, un entraînement, une ardeur irréfléchie, une étincelle pour rallumer tant de passions à peine assoupies et contenues, pour transformer le jeu naturel des antagonismes internationaux en conflits redoutables, on s'accoutume à vivre dans une certaine inquiétude en interrogeant sans cesse l'avenir; on ne sait pas ce qu'on craint, mais on craint. Il semble qu'il y ait une force des choses qui conduise les événemens, et on finit par se dire périodiquement que si ce n'est au printemps, ce sera tout au moins à l'automne que devra se produire une explosion quelconque. L'habileté et la prévoyance des gouvernemens sauront bien empêcher, nous n'en doutons pas, que ce ne soit ni pour le printemps ni pour l'automne; mais c'est un motif de plus pour observer cet état singulier où une certaine attente inquiète se mêle au besoin du repos, comme il

arrive toujours lorsqu'on s'est beaucoup agité et qu'on travaille à reprendre son équilibre.

Qu'on le remarque d'ailleurs : ce ne sont point là des symptômes particuliers à un pays; ils sont communs à tous les pays, car c'est là encore un autre effet des révolutions : elles mettent entre les peuples une intime et invincible solidarité, qui montre leur vie gouvernée par les mêmes influences supérieures, tantôt livrée, comme il y a quelques années, à un même esprit de vertige et d'agitation, tantôt dominée comme aujourd'hui par un courant universel de réaction qui revêt partout le même caractère. C'est ce qui fait qu'au point de vue extérieur, comme au point de vue intérieur, rien de ce qui touche un pays, rien de ce qui l'ébranle ou le menace, n'est indifférent pour les autres. Chaque incident nouveau atteste cette solidarité en ravivant le sentiment de cette situation précaire dont nous parlions. Certes rien n'est plus exécrablement odieux en soi-même que cet attentat dont vient d'être l'objet le jeune souverain de l'Autriche en se promenant sur les remparts de Vienne : on a quelque peine à concevoir ce froid et criminel fanatisme de l'assassinat qui semble faire dépendre la sécurité d'un peuple de la folie d'un seul homme; mais ce qui augmente encore, s'il est possible, la gravité d'un tel attentat, ce qui ajoute du moins à sa signification, c'est qu'il se lie évidemment à une situation générale dans laquelle tout le monde est solidaire, c'est qu'il atteint un instinct universel et par le fait même du crime et par l'incessant péril dont il obsède les imaginations. Ce n'est point assurément un crime de cette nature qui peut tempérer et adoucir le courant de réaction qui règne en Europe; il le justifie au contraire. Il en est de même dans un tout autre ordre d'incidens. Il y a aujourd'hui en Europe un assez grand nombre de questions engagées. Les événemens de Milan ont mis, à ce qu'il semble, l'Autriche dans la nécessité de prendre des mesures rigoureuses contre la Suisse par un blocus du Tessin et de placer ce pays sous la menace d'une action plus directe encore. Peut-être ces mêmes événemens ont-ils réveillé dans quelques cabinets la pensée d'intervenir auprès de l'Angleterre pour réclamer l'extinction de ce foyer de propagande révolutionnaire qu'elle entretient ou qu'elle tolère chez elle. D'un autre côté, vers l'Orient, se débattent toutes ces affaires du Montenegro, des lieux saints, qui mettent en contact et en lutte toutes les influences, toutes les rivalités, toutes les ambitions, et semblent faire chanceler une fois de plus l'indépendance de l'empire ottoman. Chacun de ces incidens a par lui-même assurément une assez grande importance, mais ce qui fait qu'il s'y attache un intérêt plus vif encore, c'est qu'on sent bien que chacun d'eux est réellement comme un fil auquel est suspendue la paix générale. De toutes parts éclate ainsi cette solidarité qui existe entre les peuples, — solidarité dans la politique intérieure et dans la politique extérieure, solidarité dans les besoins d'ordre et de paix, solidarité dans le péril et jusque dans ces inquiétudes qui naissent au spectacle de complications dont on ne prévoit pas l'issue. Ces complications sont réelles; c'est là ce dont on ne saurait douter. Pour le moment, c'est peut-être sur un des points que nous indiquions, en Orient, que se préparent les éventualités les plus graves, et récemment en Angleterre même, un des principaux organes de la presse semblait laisser pressentir un singulier revirement dans l'opinion publique anglaise à l'égard de l'indépendance de l'empire ottoman. L'Angleterre, au fond, n'en

prend point autrement souci que ce qu'il faut pour avoir sa part dans une succession qu'elle prévoit devoir s'ouvrir. Cela veut-il dire, puisque nous nous sommes servis de ce terme, que ce fil auquel est suspendue la paix générale doive nécessairement être tranché sur quelque point par un caprice soudain? Il faut infiniment mieux augurer, nous le pensons, de la sagesse des gouvernemens. Il y a d'ailleurs bien des raisons de croire au maintien de la paix; la première, c'est qu'on est trop prévenu, on se tient trop depuis longtemps sur un qui-vive perpétuel, on s'attend trop à tout peut-être, pour qu'il arrive rien. Il y a un autre motif encore, c'est que, comme nous l'avons dit quelquefois, ni les goûts ni les intérêts des peuples ne sont aux conflagrations. Il règne plutôt de toutes parts un besoin ardent de mettre les premiers biens de la civilisation au-dessus des querelles incidentes, des susceptibilités et des rivalités secondaires, des alarmes factices. Il y a en outre chez tous les gouvernemens, sans nul doute, l'intelligence de cette solidarité qui existe entre l'ordre intérieur dans chaque pays et cet ordre d'une espèce plus élevée et plus générale qu'on nomme la paix du continent; peut-être n'est-il pas en Europe beaucoup de gouvernemens dont la sécurité intérieure n'eût à souffrir d'un ébranlement qui serait aujourd'hui infailliblement universel, et il y a bien là, ce nous semble, de quoi faire réfléchir.

Quant à la France, elle est naturellement et nécessairement partie principale dans cette situation, et ce qu'il y a de singulier, en présence des perpétuelles accusations portées contre elle, c'est que d'aucun côté ne sont venues plus d'assurances réitérées en faveur de la paix. L'autre jour encore, l'empereur renouvelait ces assurances dans son discours d'inauguration de la session législative. Il faisait mieux, il annonçait une nouvelle réduction de vingt mille hommes dans l'armée, ce qui porte à cinquante mille le chiffre de la réduction opérée dans les forces militaires françaises depuis 1852. Il serait cependant étrange que la France fût la seule à confirmer par des actes ses déclarations pacifiques. Tandis que l'Angleterre semble faire beaucoup de bruit des armemens des autres, uniquement peut-être pour accroître les siens, tandis que la Russie et l'Autriche font sentir le poids de leur prépondérance en Turquie, il serait singulier que la France fût la seule à ne cacher aucune ambition sous ses paroles. Ce n'est point que, le jour où certaines questions se poseraient en Europe, la France n'eût un rôle à jouer; quel que soit le gouvernement qui soit à sa tête, il y a pour elle au-dessus de tout des intérêts permanens d'influence, de grandeur, de sécurité même, et le gouvernement actuel ne l'ignore pas plus que ceux qui l'ont précédé. Mais ces questions, — qu'elles s'élèvent au cœur de l'Europe ou en Turquie, — on ne peut se dissimuler que la paix du monde y est attachée, et il serait difficile de comprendre, de la part des cabinets, une habileté et une prudence qui consisteraient à les faire naître et à imposer ainsi à notre pays une action immédiate. N'y a-t-il pas aujourd'hui pour tous les gouvernemens une conduite plus naturelle, plus juste, plus conforme aux besoins de la civilisation et qui se réduit tout simplement à permettre à l'Europe de se rasseoir, de se remettre des catastrophes qui ont troublé la société universelle jusque dans ses fondemens, de retrouver ses forces pour les appliquer, non à la guerre, mais au progrès moral et intellectuel, au développement de l'industrie, du commerce et de toutes les ressources du génie contemporain? De quelque manière qu'on

envisage la situation du continent, il n'y a, aujourd'hui comme hier, que deux politiques en présence : celle qui, en sauvegardant la paix, garantira la sécurité intérieure, l'ordre matériel dans chaque pays, et celle qui, en mettant la paix en danger, ramènera la révolution, comme une alliée pour les uns, comme une ennemie pour les autres, et probablement pour profiter des désastres de tous. Le choix des cabinets ne saurait assurément être douteux, comme le gouvernement français semble avoir déjà fait le sien jusqu'ici.

C'est là en effet, ainsi que nous le disions, un des principaux traits du discours du chef de l'état à l'inauguration de la session législative. L'empereur, une fois de plus, rattache la politique extérieure de la France à la pensée de la paix, d'une paix digne, honorable et profitable pour tous. Cette pensée même semble être pour le chef du nouvel empire l'objet d'une vive et constante préoccupation, manifestée depuis quelque temps dans plus d'une occasion et sous diverses formes par le gouvernement. Quant à l'intérieur, l'empereur dans son discours ne pouvait que constater la situation de la France après un an de repos, — le calme du pays, le progrès de la fortune nationale, l'amélioration des ressources publiques, le développement de l'industrie et du commerce. Au demeurant, dans cette phase nouvelle où la France est entrée, bien des habitudes ont dû se transformer. Les partis eux-mêmes, éprouvés par les événemens, sont tenus de chercher à se rajeunir, à se retremper au contact des intérêts réels et permanens, à se dépouiller de tout étroit esprit de coterie ou de secte. N'est-ce point ainsi que la situation d'un pays arrive graduellement à s'adoucir et à se détendre? N'est-ce point ainsi qu'on peut revenir pas à pas vers cette liberté dont l'empereur parlait l'autre jour, et qu'il représentait non comme un instrument de fondation, mais comme le couronnement des édifices politiques que le temps consolide? S'il nous était permis d'interpréter cette haute et sérieuse pensée, nous pourrions dire, nous aussi : Oui sans doute, la liberté par elle-même, considérée absolument, ne fonde rien; elle n'est qu'un mot dont on flatte les passions. La liberté n'est puissante, efficace et réelle, qu'avec les mœurs qui l'entretiennent, avec l'instinct moral qui la discipline, avec toutes les notions de vérité et de justice qui lui tracent la route, et alors elle est le couronnement naturel de ces vertus et de ces mobiles qu'elle suppose, et sans lesquels elle n'est qu'une déception périodique. Aussi ce qu'il faut prêcher aux peuples, ce n'est point la liberté en elle-même, c'est l'ensemble des vertus qui la rendent possible, infaillible et féconde; ce qu'il faut leur montrer dans la liberté, ce n'est pas un droit qu'on acquiert en naissant, c'est une conquête laborieuse et lente, achetée par le respect de la loi, par la vigueur intérieure de la conscience, par une perpétuelle surveillance sur soi-même et par un effort permanent pour concilier le respect de la société avec l'usage libre des facultés individuelles. C'est ainsi que nous nous permettrions d'interpréter une pensée qui dit d'ailleurs très-certainement tout ce qu'elle veut dire.

Maintenant la session est commencée, et les travaux qui l'alimenteront vont suivre leur cours sous nos yeux. Si le corps législatif a aujourd'hui moins d'éclat et de retentissement qu'autrefois, il lui reste du moins le domaine des affaires pratiques, où il peut exercer une utile influence. Le sénatus-consulte du mois de décembre, on s'en souvient, a tracé d'une manière

distincte la sphère d'action du corps législatif et celle du gouvernement. Le corps législatif vote les lois qui lui sont soumises, discute le budget; le gouvernement agit, administre, use des ressources mises à sa disposition, dirige ou modifie souverainement l'ensemble des services publics, et son activité est loin d'être en suspens. Il a rendu en ces derniers jours divers décrets qui touchent à des intérêts également sérieux, quoique d'une nature assez différente. L'un des plus graves de ces décrets est celui qui élève la solde des sous-officiers de l'armée : c'est la réalisation d'une pensée probablement nourrie depuis longtemps par le gouvernement et empreinte d'un juste esprit de sollicitude. L'augmentation de la solde des sous-officiers absorbe naturellement une portion de l'économie obtenue par la réduction de l'armée. La seule question qui pût se présenter était celle de savoir si cette diminution de dépenses d'un côté et cette augmentation de l'autre n'entraînaient point la nécessité d'une sanction législative. Le gouvernement l'a tranchée dans le sens de sa prérogative, et il a agi de même dans un autre ordre d'idées, en transportant toute une portion de la direction des beaux-arts, — théâtres subventionnés, encouragemens aux lettres, musées, — du ministère de l'intérieur au ministère d'état. Il en était déjà ainsi sous le premier empire; sous la restauration, ces mêmes attributions étaient du ressort du ministère de la maison du roi. Cette restitution n'a donc rien qui soit nouveau. Seulement on peut se demander s'il existe aujourd'hui un rapport bien réel entre la surveillance des autres théâtres, la censure, ce qui reste en un mot de la direction des beaux-arts au ministère de l'intérieur et l'ensemble de ce ministère tel qu'il vient d'être reconstitué par un récent décret. Ce n'est point d'ailleurs le ministère de l'intérieur seul qui subit ces remaniemens. Il y a quelques jours, c'était le ministère des affaires étrangères qui était réorganisé; le ministère des finances est sur le point, dit-on, d'avoir aussi sa réorganisation.

C'est une pensée ordinaire à chaque gouvernement nouveau, souvent à chaque nouveau ministère, de remanier ainsi les services publics. Certainement il est des modifications que les circonstances nécessitent; l'extension ou la diminution de certains travaux, le déplacement des affaires et des intérêts, peuvent exiger des organisations nouvelles. A vrai dire cependant, s'il y a quelque progrès à poursuivre, et à notre avis cela n'est point douteux, est-ce sur les mécanismes et les cadres administratifs que les changemens doivent porter? Ne serait-ce point plutôt sur l'esprit même qui préside au choix des employés, à la direction de leurs travaux, à la fixation de leur position? Il y a par malheur en France une pensée singulière que tout le monde favorise, parce que tout le monde y est intéressé : c'est que chacun doit avoir sa place dans les administrations publiques, et qu'il y va du salut de l'état d'entretenir le plus grand nombre possible d'employés, fallût-il restreindre les émolumens de chacun. Et qu'en résulte-t-il? C'est que le plus souvent sept ou huit personnes font languissamment et sans zèle ce que deux ou trois hommes intelligens et laborieux pourraient faire, c'est que les administrations se peuplent parfois de jeunes gens qui pensent toujours qu'ils font assez, vu le traitement qu'ils touchent. Ne serait-il point préférable de restreindre le nombre des employés, d'améliorer leur situation, et de faire de ces avantages le prix de la capacité et du zèle? En général, l'état excelle à tracer des hiérarchies, à

stipuler des règles d'avancement, à fixer des limites d'âge pour l'entrée et pour la retraite, en un mot à organiser et à réorganiser. Tout cela n'a jamais empêché, que nous sachions, aucun acte de favoritisme. Après chaque changement, chacun se retrouve tel qu'il était avant, chacun reprend ses habitudes, les choses suivent leur cours, la machine fonctionne, jusqu'à ce qu'il survienne une organisation nouvelle qui ne touche pas plus que la précédente à la véritable question. Au fond, l'administration française, qui est heureusement purgée de bien des vices des administrations étrangères, souffre d'un mal assez commun de notre temps : c'est qu'on se rend peu compte des conditions réelles d'un travail sérieux et utile. Il s'est propagé dans ces matières bien des notions confuses qui ne rendent pas plus facile une réforme vraie, profonde et efficace.

Et s'il faut tout dire, cette incertitude de notions et d'idées est-elle donc surprenante? Ne s'étend-elle pas à bien d'autres régions, au domaine de la pensée elle-même? Au milieu des excès, des entraînemens des caprices contemporains, ne semble-t-il pas souvent se manifester une altération étrange dans les idées sur l'art, sur l'invention littéraire, sur les choses de l'esprit et de l'imagination, sur la critique elle-même? Rien n'est plus rare que de savoir ce qu'on doit faire, et, comme on ne le sait pas bien pour soi, naturellement on l'ignore encore plus pour les autres. Il est arrivé ainsi quelquefois à ce recueil même de voir dénaturer singulièrement son esprit et son but. On s'est étonné de la manière dont il entendait la critique, du soin qu'il mettait à reproduire le mouvement des littératures étrangères, à initier notre pays à l'histoire des peuples inconnus, et de l'oubli où il laisserait la France et notre propre littérature. Il a même circulé depuis longtemps et de tradition bon nombre de plaisanteries qui avaient leur prix quand elles étaient neuves, ce qui date de loin, mais qui n'en étaient pas plus justes même alors. Multiplier les recherches et les élémens de comparaison, décrire le mouvement des races, interroger le mystère des civilisations étrangères, étudier le caractère des peuples dans leur histoire, dans leur poésie, dans les œuvres de leur imagination, n'est-ce donc point là en réalité l'esprit même de la critique moderne dans ce qu'il a de plus élevé et de plus nouveau? Malheureusement il y a toujours en France de courtes vues qui s'étonnent que tout le monde ne soit pas myope. On a sa petite fenêtre ouvrant sur son petit jardin où croissent de petites plantes d'un médiocre parfum, ou bien du seuil d'un salon on recueille les badinages élégans, les bruits qui circulent, les nouvelles qui se succèdent, — et c'est cela à coup sûr qui est de la littérature! Soit, c'est un genre comme un autre à qui il faut assurément laisser ses sectateurs; mais c'est un goût qui pourrait rigoureusement n'être point universel, et il est sans doute permis de préférer le spectacle du monde; il est permis d'aimer à aller chercher le reflet de la civilisation de la France dans les plus lointaines contrées, d'attacher quelque prix aux plus curieux épisodes qui peuvent se produire, de trouver quelque saveur dans la pensée de l'Allemagne, de l'Angleterre, des États-Unis. Cela exclut-il l'étude de la littérature française? Quel est donc le nom éminent qui n'ait illustré ces pages et les noms plus obscurs qui figuraient auprès de lui? Quelle est l'œuvre sérieuse qui n'ait trouvé une appréciation, sinon toujours du goût

de l'auteur, du moins attentive et sincère? Quel est même l'essai élevé et inconnu encore qui n'ait été recherché et observé? Et puis ceux qui pensent que nous oublions la France ont très certainement du papier au bout de leur plume; rien ne leur est plus facile que de faire fête aux merveilles nouvelles, si nombreuses à ce qu'il semble, au lieu de s'occuper parfois à découvrir des écrivains et des œuvres au moins aussi inconnus que la mer Méditerranée avant que M. Alexandre Dumas l'eût découverte. Ce qui est vrai, c'est que la littérature actuelle fait à la critique de rudes devoirs, en la plaçant entre une école en déclin et une école qui se ressent trop encore des circonstances où elle grandit péniblement.

D'un côté, en effet, parmi les œuvres de l'école d'il y a vingt ans, qu'aperçoit-on aujourd'hui? C'est un roman nouveau de Mme Sand, *Mont-Revèche*. Y a-t-il dans ces pages quelque étincelle de la chaleur d'autrefois, quelque reflet de cette éloquence enivrante et périlleuse, de cette éclatante passion dont on sentait les frémissemens? Dans une préface attachée à *Mont-Revèche*, l'auteur assure que son roman ne prouve rien, et il faut bien être de son avis; il ajoute que le roman en général ne doit rien prouver, ce qui peut être vrai et faux tout à la fois. Ce qui prouve quelque chose dans un roman, ce n'est pas la moralité oiseuse que viendra débiter à la dernière page tel ou tel personnage, ce n'est pas la morgue pédante de sermonnaire révolté qui se fera jour à chaque ligne; ce qui exprime la pensée d'une œuvre de ce genre, c'est le mouvement de l'action, c'est la combinaison des caractères, le jeu des passions. C'est justement sous ce rapport que *Mont-Revèche* ne prouve rien, et qu'il devrait prouver cependant. Un des héros du roman dit à un poète de ses amis qui joue aussi son rôle dans l'histoire : « Dieu, que les lettres t'ont gâté, mon pauvre Jules! Tu composes tant, que tu ne peins plus du tout. Il est impossible de voir à travers ta fantaisie quelque chose qui puisse exister; moi, je me méfie de ta femme de province, etc. » N'en peut-on pas dire autant de toutes les figures de *Mont-Revèche?* Oui, certes, il y a de quoi se méfier de cette jeune fille impossible, Éveline, qui, à dix-huit ans, se livre au plus savant manége de la hardiesse féminine, et se déguise en paysan morvandiot pour aller seule, la nuit, trouver son amant dans un vieux château; ajoutez que ce n'est point l'amour qui la conduit, c'est la curiosité. Ce jugement, que Mme Sand applique si singulièrement à son poète, ne pourrait-on pas l'appliquer à elle-même? Elle compose tant, qu'elle ne peint plus guère. La passion s'est refroidie chez elle, et il est resté un esprit brillant encore sans doute, mais qui s'amuse à jouer avec tous ses personnages pour leur rire au nez à la fin, nous le craignons bien, en les bénissant dans un mariage universel. Il y a loin déjà de *Mont-Revèche* à *la Mare au Diable* ou à *la Petite Fadette!* et tandis que de ce côté l'inspiration semble décliner, quels sont les symptômes de l'inspiration nouvelle? Quelles sont les œuvres où se révèle quelque vigueur de jeunesse? Il y en a sans doute, et ce n'est point de notre part que la sympathie pourrait leur manquer; il y a des talens qui s'élèvent et mûrissent, il est des esprits pleins d'une fine et pénétrante délicatesse; c'est un mouvement qui tend à se dessiner, un groupe qui se forme. En général cependant, dans bien de ces esprits nouveaux qui naissent depuis quelque temps à la vie littéraire, ce qu'on peut remarquer, c'est une certaine ténuité d'inspi-

ration, une certaine complexion délicate et frêle; ce qui leur manque, c'est l'étude et la réflexion, c'est la puissance originale et féconde. Le drame que représentait l'autre soir le Théâtre-Français, *la Mal'aria*, reproduction d'un des plus dramatiques épisodes de *la Divine Comédie*, celui de la *Pia*, serait loin de prouver le contraire. Il ne faut pas s'y méprendre du reste : si des écoles nouvelles ont tant de peine à se former, si une inspiration plus jeune est lente à germer, s'il y a aujourd'hui tant de tâtonnemens et d'incertitude dans la vie littéraire, la cause n'en est pas seulement dans la faiblesse individuelle des talens; la vérité est que la génération actuelle est moins heureuse que celle qui l'a précédée dans la carrière il y a trente ans. A cette époque, le vent soufflait dans la voile des novateurs; tout favorisait leurs efforts, tout était à tenter, à transformer, à rajeunir dans la poésie, dans le roman, au théâtre. En présence d'un but naturellement tracé, le moindre effort était presque compté pour du génie. Il y avait dans les lecteurs et dans les poètes une certaine fraîcheur d'impressions qui tenait à l'aurore d'une époque nouvelle. Ceux qui viennent aujourd'hui trouvent un sol dévasté, tous les genres littéraires épuisés ou faussés, les esprits incertains dans leur direction, un public blasé et distrait, sans ardeur et sans choix dans ses sympathies. Ils ne sont servis et soutenus par rien dans l'atmosphère qui les environne; ils ont au contraire à se frayer eux-mêmes le chemin et à faire leur temps sans nul secours des circonstances. N'est-ce point un motif de plus pour demander des forces nouvelles à l'étude, à la méditation, au travail, afin de retrouver le secret des mâles conceptions, des savantes peintures et de toutes les délicatesses puissantes de l'art? C'est ainsi seulement qu'il peut se former des écoles nouvelles capables de rendre son essor à l'imagination, à l'esprit de notre pays son prestige, et de maintenir son ascendant au milieu du mouvement des relations intellectuelles contemporaines.

Chose étrange, ces relations intellectuelles existent assurément entre la France et l'Angleterre; les relations de commerce existent aussi; les industries des deux pays se prêtent un mutuel appui : ce sont autant de garanties de paix, et c'est le moment qu'a choisi l'Angleterre pour jouer cette comédie à l'abri de laquelle elle organise des milices et accroît ses armemens maritimes! Dans le fait, c'était là peut-être uniquement le but réel, et le but une fois atteint, il n'est pas impossible que la toile ne tombe sur la représentation manquée de l'invasion française. Ce n'est pas même sérieusement, nous le pensons bien, la crainte d'une prochaine descente de la France qui a été le premier mobile de cette augmentation des forces de l'Angleterre. Ses hommes d'état ne sont pas accoutumés à se nourrir longtemps de chimères de ce genre, et il est infiniment plus probable que dans leur pensée les armemens maritimes avaient une tout autre destination, celle par exemple de mettre l'Angleterre à même de jouer un rôle dans la crise de l'Orient. C'est dans la chambre des communes au reste que s'est trouvée transportée la question des relations de l'Angleterre et de la France, sur une interpellation de M. Disraëli, — et en définitive qu'est-il résulté de cette discussion? Rien certainement de bien menaçant, rien qui réponde au mouvement factice excité en dehors du parlement. M. Disraëli a fait un très vif et très spirituel discours, auquel a répondu lord John Russell, et le débat s'est arrêté là, laissant intact des

deux côtés, et quoique par des motifs différens, le maintien des bons rapports avec la France, bien qu'à tout prendre l'un des membres du cabinet, sir Charles Wood, dans un discours prononcé il y a quelques jours à Halifax, eût pris d'assez singulières libertés à l'égard du gouvernement français.

Ce n'est pas sur une question de ce genre que le cabinet anglais peut se sentir menacé. Il y a, on le sait, en Angleterre une grande latitude laissée aux hommes d'état en tout ce qui touche la politique extérieure. Le peuple anglais se confie en ses chefs, parce qu'il sait que le nom, les intérêts, la prépondérance de la Grande-Bretagne sont partout soutenus, et que les traditions de sa politique ne fléchissent devant aucune considération. Aussi le cabinet actuel peut-être n'a-t-il pas beaucoup à craindre pour le moment d'une discussion sur les affaires étrangères, au moins au point de vue des relations entre l'Angleterre et la France; mais on n'en est point à remarquer l'intérêt qui s'attache depuis quelque temps aux questions religieuses en Angleterre. Il y a une véritable recrudescence de l'esprit anglican, recrudescence provoquée et encouragée, on peut s'en souvenir, par lord John Russell dans sa lettre à l'évêque de Durham, au sujet de ce qu'on nommait les agressions papales, et qui, par un singulier revirement, se retournera peut-être contre lui. Cet esprit anglican, le cabinet le trouvera en face de lui dans la discussion de son bill sur l'émancipation politique et civile des Juifs, qui vient de traverser heureusement une première épreuve; il le retrouvera dans la proposition déjà faite de supprimer l'allocation du séminaire catholique de Maynooth; il le retrouvera dans l'affaire des *réserves du clergé* au Canada, au sujet de laquelle M. Frédéric Peel, le fils de l'illustre sir Robert, vient de déposer une proposition. Or cet esprit anglican, c'est l'arme la plus redoutable du parti tory, et il est permis de croire que lord Derby s'en servira habilement contre le ministère. Ce qui peut être encore un nouvel et singulier embarras pour le cabinet, c'est si les gouvernemens du continent se décident, comme on l'assure, à lui demander l'expulsion des principaux chefs de l'émigration révolutionnaire, de MM. Kossuth et Mazzini notamment. L'Angleterre a l'orgueil de l'hospitalité, qu'elle donne à tous les réfugiés; mais encore faut-il que de cet asile hospitalier ne sortent point toutes les excitations à la guerre et à des révolutions nouvelles.

Ce n'est point là, au surplus, la seule difficulté que les événemens de Milan laissent après eux. On connaît les suites de ce coup désespéré de quelques insensés enivrés de prédications démagogiques. Une telle tentative ne pouvait indubitablement offrir aucune issue favorable aux susceptibilités nationales que peuvent nourrir des cœurs italiens; elle ne pouvait qu'amener le résultat qu'elle produit en effet, un redoublement de rigueur de la part des autorités autrichiennes. Tel est, dans la vie intérieure de la Lombardie, l'effet le plus clair du coup de main organisé par cette occulte démagogie dont M. Mazzini est le pontife : c'est la masse de la population paisible et étrangère à ces événemens qui paie aujourd'hui pour quelques révolutionnaires. Mais cette affaire de Milan ne laisse pas d'avoir des conséquences plus graves encore à un autre point de vue. Les mesures de défense prises par l'Autriche ne s'appliquent pas seulement à la Lombardie, elles s'étendent à la Suisse, qui porte le poids de bien des complicités révolutionnaires. Depuis quelque

temps déjà, les relations de l'Autriche et de la Suisse s'étaient compliquées d'un incident de nature à tenir en éveil l'attention du cabinet de Vienne : c'est la suppression des séminaires de Polleggio et d'Ascona par le gouvernement du Tessin et l'expulsion de quelques moines natifs de la Lombardie. Tandis que des négociations se poursuivaient à ce sujet, les événemens de Milan sont survenus, et il n'en a pas fallu davantage pour décider l'action immédiate de l'Autriche, fondée sur les incidens précédens et sur l'agitation permanente entretenue ou tolérée par la Suisse sur la frontière lombarde. Non-seulement le canton du Tessin a été bloqué, mais toute la population tessinoise fixée en Lombardie a reçu l'ordre de quitter le pays. La Lombardie comptait environ 6,000 Tessinois, maintenant rentrés en Suisse. Quel sera le dénoûment de cette complication? Dans les circonstances actuelles, il ne saurait être douteux. Les réclamations de l'Autriche, surtout au sujet des réfugiés, devront nécessairement prévaloir, soit par le consentement du gouvernement suisse, soit par la force. Seulement, dans ce dernier cas, il ne peut échapper à personne que la question entrerait dans une phase où il serait certes utile qu'il régnât un grand esprit de confiance et de bienveillance mutuelles entre les cabinets de l'Europe.

La Suisse, nous l'avons dit, expie bien des complicités révolutionnaires. Il arrive aujourd'hui pour elle ce qui serait arrivé depuis longtemps déjà sans les étranges commotions qui ont bouleversé l'Europe. Il est un pays en Italie auquel les événemens de Milan pouvaient évidemment créer des embarras peut-être plus graves encore : c'est le Piémont. Non-seulement par le rôle qu'il a joué en Italie, par les souvenirs récens de la dernière guerre, mais encore par l'asile même qu'il a offert à un grand nombre de réfugiés lombards, le Piémont pouvait être exposé à être entraîné ou compromis. Il n'en a rien été heureusement, et cela est dû surtout à la droiture et à la fermeté du gouvernement piémontais. Au premier retentissement de l'échauffourée de Milan, il a pris les mesures les plus promptes et les plus sévères pour empêcher les réfugiés de passer la frontière; il en a expulsé un certain nombre, il a interné les autres; il y en a même qui ont été transportés en Amérique pour avoir été pris les armes à la main. L'opinion publique était d'ailleurs d'accord avec l'attitude du gouvernement, on s'est même abstenu de toute interpellation dans les chambres à ce sujet. Ainsi ce qui pouvait être un péril pour le Piémont n'a servi au contraire qu'à le placer dans une situation plus nette et plus franche, tant il est vrai que la fermeté et l'esprit de conduite sont les meilleurs conseillers des gouvernemens. Cette situation ne peut porter que d'heureux fruits pour le Piémont. C'est au cabinet de Turin de maintenir, de confirmer, d'étendre au besoin le caractère conservateur qu'il a mis dans sa politique. M. de Cavour est certainement une intelligence assez élevée pour tirer parti de ces conditions nouvelles. L'esprit de conservation qu'il a apporté dans la politique extérieure, il le mettra aussi sans nul doute dans la politique intérieure. En réalité, quel est aujourd'hui le meilleur système pour le Piémont, si ce n'est d'éviter les agitations inutiles et dangereuses, d'éloigner les questions propres à soulever des orages et à remettre aux prises les passions? Les hommes d'état qui ont gouverné le Piémont depuis quelques années, ceux qui le gouvernent aujourd'hui, ont

montré une grande aptitude; ils comprendront à coup sûr que le moyen le plus assuré d'affermir au-delà des Alpes le régime constitutionnel, c'est de l'empêcher de s'égarer, c'est d'en faire un gouvernement conservateur par-dessus tout, protecteur de la sécurité publique et de tous les intérêts légitimes qui peuvent survivre aux régimes anciens. Rien n'est plus digne de tenter l'ambition d'un homme comme M. de Cavour que de conduire le Piémont dans cette voie conservatrice et libérale à la fois.

En Allemagne, voici enfin une grande question résolue; la Prusse et l'Autriche se sont entendues sur l'intérêt commercial qui les divisait depuis près de deux ans, et qui était venu comme fatalement prolonger leurs rivalités après la crise politique de 1848 à 1850. Le Zollverein n'est point dissous, et l'Autriche n'en fait point partie; mais elle contracte avec lui un traité qui satisfait aux besoins de l'industrie autrichienne, et qui permettra d'apprécier à l'avance quels seraient les avantages et les inconvéniens d'une union douanière de toute l'Allemagne. Cette solution était prévue depuis plusieurs mois. L'Autriche, après avoir dépensé beaucoup d'activité et de talent pour créer une association commerciale de toute l'Europe centrale, s'était aperçue qu'elle éveillait sur ses ambitions politiques, déjà suspectes à la confédération depuis le congrès de Dresde, des soupçons peu favorables au développement ultérieur de son influence. Elle avait cédé devant cette considération puissante, et elle avait envoyé à Berlin l'un des principaux promoteurs de l'idée du Zollverein austro-allemand, M. de Bruck, pour proposer à la Prusse un moyen terme que celle-ci ne pouvait plus repousser, et qu'il était de son intérêt d'accueillir. La Prusse, en définitive, a droit de se féliciter de ce résultat; elle le doit à la persévérante fermeté qu'elle a déployée en cette occasion, en dépit de la pression que plusieurs états de l'Allemagne méridionale ont essayé d'exercer sur elle par suite de rancunes conçues durant la crise fédérale.

Le cabinet de Berlin a suivi sur ce terrain une politique analogue à celle que les circonstances lui avaient inspirée au congrès de Dresde en 1851. La Prusse a laissé les combinaisons nouvelles, les projets d'innovation, à ses rivaux; elle s'est renfermée dans un rôle strictement conservateur, elle s'est placée à l'abri du pacte et des institutions existantes, et M. de Manteuffel, réparant ainsi les témérités de M. de Radowitz, a su détourner les représailles que le cabinet de Vienne se promettait d'exercer sur la Prusse, soit par une réforme du pacte favorable à la prépondérance autrichienne, soit par la création d'un Zollverein austro-germanique. Évidemment la rivalité des deux grandes puissances allemandes n'est point éteinte; elle se reproduirait à la première occasion décisive, parce qu'elle est non-seulement dans les traditions historiques des deux pays, mais dans la nature même des choses. La question douanière aussi bien que celle du pacte fédéral renaîtront infailliblement dans un avenir donné. L'Allemagne n'en a pas moins lieu de se féliciter d'avoir successivement échappé au double danger qui, sous forme politique et sous forme commerciale, a mis un moment en péril l'équilibre des forces fédérales.

Quant à la Turquie, elle n'a pas cessé d'être un objet de préoccupations pour ses adversaires et pour ses alliés. Il faut le dire, ceux qui attaquent

aujourd'hui sa politique sont plus nombreux et plus vifs dans leur langage que ceux qui la défendent. Il est bien des reproches que, pour notre compte, nous serions tentés de lui adresser. En voyant toutefois quelle ardeur la presse allemande et (chose plus étrange) la presse anglaise elle-même apportent dans cette polémique, nous nous demandons où l'on en veut venir et ce que signifie ce déchaînement d'injures, où, à côté de quelques vérités, on voit percer un impitoyable parti pris de dénaturer les faits et de confondre toutes les notions du juste et de l'injuste. Un mémoire récemment mis en lumière par l'organe le plus accrédité de la publicité allemande s'est chargé de nous apprendre que l'Allemagne et notamment l'Autriche auraient le même intérêt que la Russie au partage de l'empire ottoman. Si naïve que soit cette croyance, elle est spécieuse; mais il serait curieux de savoir si l'Angleterre croit aussi pouvoir se concerter désormais avec l'Autriche et la Russie pour assurer à celle-ci la possession de Constantinople, et si c'est là le secret de ces virulentes déclamations auxquelles le journal le plus important de la Grande-Bretagne se livre depuis quelque temps avec une si étrange complaisance.

Cette polémique, dont la Turquie est en ce moment le point de mire dans une partie de l'Europe, vient de provoquer en Belgique une réponse signée de deux officiers turcs de l'armée ottomane, et qui serait intéressante, si elle avait moins l'empreinte occidentale, si elle portait moins les traces d'une collaboration évidemment européenne. Quoique Rustem-Effendi et Seid-Bey parlent un peu trop comme de simples Belges qui auraient pris le *fez* pour l'occasion, ils défendent leur pays avec une vive susceptibilité, et au milieu des argumens passionnés à l'aide desquels ils essaient de repousser les attaques dont on l'accable, il en est quelques-uns qui ne manquent pas d'une certaine apparence de raison.

Le meilleur argument toutefois que la Turquie ait à employer contre ses adversaires, c'est de suivre une politique prudente et libérale, prudente au dehors de manière à ne point susciter de conflits ou de questions embarrassantes, libérale au dedans afin que ceux qui peuvent désirer l'affaiblissement de l'empire ne trouvent pas leur principal appui parmi ses populations mécontentes. Ce n'est pas que nous pensions que l'empire ottoman soit aujourd'hui dans un état de danger qui fasse craindre pour son existence. Il n'est pas vraisemblable que la mission du comte de Linange ait le caractère menaçant que les dernières nouvelles de Constantinople semblent lui attribuer. La mission donnée en même temps au prince Menschikoff de venir formuler à la Porte les griefs de la Russie ajoutera sans doute à la gravité de celle de M. de Linange; mais ce n'est pas la première fois que l'on voit la Russie et l'Autriche animées d'une pareille émulation. La question des réfugiés hongrois et polonais a fourni un spectacle exactement semblable. La situation avait même alors un côté plus fâcheux : à cette époque, l'armée russe occupait la Valachie. Cependant on vint à bout de la difficulté. Il est vrai que la Turquie s'est placée par l'expédition du Montenegro dans une position regrettable vis-à-vis de ses populations chrétiennes; elle a suscité dans les provinces voisines de ce petit pays une agitation qui offre une occasion favorable aux influences hostiles. Espérons toutefois que la Porte, instruite par les intentions qui percent dans l'attitude de l'Autriche et de la Russie, saura à temps s'en-

tendre avec les Monténégrins et dérober à ces deux puissances la force que leur procure cette faute capitale commise dans un moment d'irréflexion.

Telle est la rapidité et la multiplicité des rapports qui existent aujourd'hui entre l'ancien et le nouveau continent, qu'on peut suivre en quelque sorte jour par jour, auprès de l'histoire de l'Europe, l'histoire de ces états transatlantiques qui ont maintenant leur place dans le mouvement du monde. Puissance d'un côté, dissolution permanente de l'autre, tel est le spectacle habituel qu'offrent ces contrées dans leur double développement anglo-américain et hispano-américain. Les États-Unis attendent aujourd'hui l'entrée au pouvoir du général Franklin Pierce, qui doit avoir lieu le 4 mars, et c'est alors que la politique de la nouvelle présidence se dessinera. Jusque-là le sénat de Washington a suspendu ses débats sur les motions du général Cass. Quant à l'autre portion de l'Amérique, son histoire se marque par des révolutions. Nous avons quelquefois parlé du Mexique; le voilà plus que jamais aujourd'hui tombé dans le gouffre de l'anarchie. Jusqu'ici, il existait une ombre de pouvoir légal à Mexico; cette ombre s'est évanouie. Le général Arista s'est démis de son titre de président, et il a été provisoirement remplacé par le président de la cour supérieure de justice, M. Cevallos. Depuis longtemps, le général Arista demandait au congrès des pouvoirs extraordinaires pour dominer la situation et essayer de faire face aux périls de toute sorte qui environnaient le Mexique. Ces pouvoirs lui ont été refusés, et il s'est retiré. Il n'a point voulu prendre ce qu'on lui déniait; il a reculé devant un coup d'autorité qui d'ailleurs n'eût été sans doute qu'une complication de plus sans résultat. Le général Arista fût-il resté dictateur à Mexico, à quoi cela eût-il servi en présence du mouvement révolutionnaire qui s'étend à tout le Mexique? Dans l'état de Tamaulipas, toutes les troupes se sont tournées du côté de l'insurrection; à Matamoros, sur le Rio-Grande, population et armée se prononcent en faveur de la révolution. — Mais quelle est cette révolution? direz-vous. Là est la question; elle a autant de mobiles et de drapeaux que de théâtres et de chefs. Rien ne le prouve mieux que ce qui est arrivé à Tampico. Deux chefs d'insurgés se sont réunis pour s'emparer de la ville; une fois arrivés à leurs fins, l'un deux s'est mis à tirer sur l'autre et à essayer de l'exterminer. Il en est à peu près de même partout. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, le général Arista s'étant retiré pour ne point s'emparer de la dictature, celui qui l'a remplacé, M. Cevallos, président de la cour supérieure de justice, vient d'accomplir le coup d'état devant lequel avait reculé son prédécesseur. Il a dissous le congrès par la force, et en même temps il a rendu un décret convoquant une convention pour le 15 juin prochain. Ce coup d'état d'ailleurs semble consacrer le triomphe de la révolution, puisque M. Cevallos a ordonné aux troupes du gouvernement de suspendre partout les hostilités avec les insurgés. La confusion n'est pas près de se dissiper au Mexique, à moins que la prochaine convention n'y jette quelque jour. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.